

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 522 — 48 PAGES — MARDI 28 NOVEMBRE 1978

En Allemagne fédérale

LES OUVRIERS DE LA SIDÉRURGIE SE METTENT EN GRÈVE POUR OBTENIR LA SEMAINE DE TRENTE-CINQ HEURES

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 45

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Bucarest se rebiffe

La Roumanie vient de porter sur la place publique sa dernière querelle avec les autres pays membres du pacte de Varsovie. Elle l'a fait d'une manière spectaculaire et avec le sens de la dramatisation qu'elle affectionne.

M. Ceausescu ne s'est pas contenté en effet de convoquer dès son retour de Moscou, à la fin de la semaine dernière, la direction de son parti pour lui faire approuver l'attitude qu'il avait adoptée les 22 et 23 novembre à la réunion du comité politique consultatif du pacte. Innovant dans ses méthodes, il s'est adressé le samedi 25 novembre à toute une série de délégations populaires qui avaient « sollicité » une audience pour être « informées plus en détail » sur la réunion de Moscou. Elles ont exprimé leur « appui unanime » et leur « adhésion totale » à la politique intérieure et extérieure du chef de l'État.

Sur quoi porte la dispute avec Moscou ? Au moins sur trois points : l'appréciation de l'accord de Camp David et des actuelles négociations égypto-israéliennes, la politique militaire du pacte de Varsovie et l'attitude à l'égard de la Chine et du conflit sino-vietnamien.

La position originale de la Roumanie sur le Proche-Orient est connue : seul pays socialiste à entretenir des relations diplomatiques à la fois avec Israël et les États arabes, elle s'efforce de favoriser les contacts directs ou indirects entre les parties prenantes au conflit. A la différence de ses alliés, elle avait approuvé l'an dernier le voyage de M. Sadate à Jérusalem. Son refus de condamner aujourd'hui l'accord de Camp David est dans la logique de cette politique.

Ce n'est pourtant pas sur le Proche-Orient mais sur la politique militaire du pacte que s'est produit le véritable affrontement entre Bucarest et ses partenaires. C'est en tout cas le seul aspect mis en valeur lors des réunions de soutien de samedi. C'était aussi le seul point ouvertement explicite dans la résolution adoptée vendredi par le comité exécutif du P.C. roumain.

Le discours prononcé samedi par le secrétaire général a permis d'en apprendre un peu plus long sur l'objet des discussions de Moscou. L'opposition de M. Ceausescu aux mesures militaires envisagées par le pacte de Varsovie s'est manifestée à deux reprises : au sujet d'une augmentation supplémentaire des dépenses militaires et à propos d'un engagement de la Roumanie dans des actions armées sur des lieux d'opérations non désignés. L'insistance avec laquelle le dirigeant roumain a déclaré qu'il n'avait signé à Moscou aucun autre document que la déclaration commune publiée jeudi à l'issue de la réunion du comité politique consultatif du pacte tendrait à prouver que les autres participants à cette rencontre ont, quant à eux, paraphé un ou plusieurs textes relatifs aux questions militaires. On peut aussi supposer que l'aide au Vietnam a été évoquée.

L'opposition de Bucarest aux nouvelles mesures militaires apparemment exigées des membres du pacte de Varsovie se fonde sur deux arguments. Le premier consiste, pour M. Ceausescu, à dire qu'un effort exceptionnel en ce domaine n'est pas justifié, car il n'existe pas, selon lui, en ce moment de « danger imminent de guerre ».

Le second argument invoqué par M. Ceausescu est celui de l'incompatibilité entre de nouvelles dépenses militaires et l'amélioration du niveau de vie.

La constatation n'est pas valable pour la seule Roumanie ; elle cache cependant une divergence de fond entre la Roumanie et ses alliés à propos du pacte de Varsovie et du rôle de cette organisation militaire : Bucarest reste opposé à un engagement du pacte hors d'Europe, ce qui est d'ailleurs conforme aux statuts de l'organisation, et exclut par conséquent toute action coordonnée de sa part dans d'autres pays du monde, que ce soit en Afrique ou au Vietnam.

Le président du Liban à Paris

Même s'il n'a pas tous les moyens, l'État reste debout nous déclare M. Elias Sarkis

M. Elias Sarkis, président de la République libanaise, accompagné de M. El Hoss, président du conseil, et de M. Fouad Boutros, vice-président du conseil, ministre des affaires étrangères et de la défense, était attendu à Paris ce lundi 27 novembre, à 15 h. 30. Son départ a été retardé de six minutes environ en raison de tirs dirigés par erreur par les Palestiniens contre un des appareils militaires qui devaient escorter l'avion du chef de l'État.

Les trois dirigeants libanais auront mardi matin, des entretiens avec MM. Giscard d'Estaing, Raymond Barre et de Guiringaud. Après un déjeuner offert par le président de la République, les deux délégations tiendront une séance plénière. M. Sarkis recevra mardi soir M. Alain Poher, président du Sénat, et, mercredi matin, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Il prolongera en privé sa visite à Paris jusqu'à vendredi.

Les conversations porteront sur les moyens de prévenir une nouvelle explosion au Liban et sur le projet du traité égypto-israélien. M. Sarkis demandera à la France une aide économique, culturelle et militaire, l'armée libanaise souhaitant acquérir pour 1 milliard de francs d'équipement militaire français.

Avant de quitter Beyrouth, M. Sarkis a bien voulu recevoir nos envoyés spéciaux André Fontaine et Paul-Jean Franceschini, ainsi que notre correspondant Lucien George, pour répondre à leurs questions sur le présent et l'avenir du Liban et ses rapports avec la France. Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, le président du Liban n'avait jusqu'à présent jamais donné d'interview.

« *Qu'attendez-vous, monsieur le président, de votre visite de travail en France ? Plus généralement, quel rôle peut, à votre avis, jouer la France dans le rétablissement de la paix au Liban ?*

— Un échange de vues est très utile quand il s'inscrit dans le cadre d'une amitié telle que celle qui unit la France et le Liban. Et s'il est vrai que l'une des conditions de l'efficacité des pourparlers est la franchise, on peut être sûr que cette condition sera totalement remplie dans les entretiens franco-libanais.

» Il est certain que l'intérêt avec lequel la France a suivi la crise libanaise dès le début, comme sa vieille expérience des affaires de notre pays, réduit l'éventail des détails dans lesquels on devrait normalement entrer. Mais ces détails sont tellement nombreux, les problèmes du Proche-Orient ont de telles ramifications qu'il est, toujours d'une grande utilité qu'ils soient exposés par des personnes qui les ont vécus directement. Les discussions que j'aurai sur ces différents problèmes revêtiront forcément un intérêt particulier.

» D'autre part, quand on pense au rôle traditionnel de la France au Liban, au Proche-Orient, et qu'on prend en considération le prestige dont elle jouit actuellement, tant sur le plan international que sur le plan arabe, on est amené à considérer que des entretiens entre la France et le Liban au plus haut niveau se situent dans la ligne normale de la politique française et libanaise.

» Quant au point précis de savoir quel rôle la France pourrait jouer, c'est aux autorités françaises d'y répondre. En ce qui nous concerne, nous considérons que ce rôle est évident dans les différents domaines : politique économique, culturel et assistance militaire. La présence d'entreprises économiques et d'établissements culturels, la présence d'un important contingent français dans la FINUL témoignent avec éloquence de l'intérêt que nous porte la France.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE, PAUL-JEAN FRANCESCHINI et LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 10.)

Amorce d'autocritique à la C.G.T.

La C.F.D.T., F.O. et la FEN repoussent la proposition de M. Georges Séguy de créer un « comité national d'unité d'action »

La proposition de créer un « comité national d'unité d'action », lancée à la C.F.D.T., à F.O. et à la FEN par M. Georges Séguy dans son discours d'ouverture du quarantième congrès de la C.G.T., dimanche 26 novembre à Grenoble, n'est pas favorablement accueillie dans les milieux syndicaux intéressés. Pour Force ouvrière, cela supposerait une « révision fondamentale » de ses rapports avec la C.G.T., ce qu'elle n'envisage pas. La FEN indique de son côté qu'elle répond toujours aux propositions d'unité d'action sur un problème « précis », mais qu'elle n'entend pas se lier à un organisme structuré. La C.F.D.T. fera connaître officiellement son avis lors de la réunion, mardi et mercredi, de son bureau national, mais il semble qu'elle ne soit pas mieux disposée que F.O. et la FEN à l'égard de la démarche de M. Séguy.

Dans son discours d'ouverture, dont le style a innové tout autant que le débat préparatoire mené depuis deux mois par les militants cégétistes, le secrétaire général de la C.G.T. a également invité les autres organisations syndicales à mener une campagne « vaste et de longue haleine » pour développer la syndicalisation des salariés en France. Se gardant de critiques directes aux autres confédérations — sauf par allusions, s'agissant de la C.F.D.T., — M. Séguy a esquissé une autocritique en reconnaissant que la façon dont la C.G.T. avait soutenu le programme commun avait pu donner l'impression qu'elle « s'éloignait des préoccupations quotidiennes des travailleurs ».

M. Séguy n'a rien perdu de sa virulence habituelle pour parler des ravages de la crise, de la malfaisance de la politique gouvernementale et patronale de celle aussi du capitalisme international. Mais il l'a fait cette fois sans trop s'attarder, pour adopter ensuite le ton de l'observation lucide, de l'explication prospective, de la proposition chaleureuse. Ce n'est qu'à la moitié de son discours que M. Séguy a parlé des élections de mars 1978.

A ses yeux, la discussion s'est uniquement limitée à la légitimité et à l'opportunité pour la C.G.T. d'avoir donné son opinion sur la rupture de l'union de la gauche. M. Séguy entend montrer que les initiatives, les démarches et les déclarations de la centrale étaient conformes aux orientations du congrès de 1972 en faveur du programme commun. Il reconnaît cependant que cela a pu donner l'impression d'une action revendicative « *très globalisée et politisée, s'éloignant des préoccupations quotidiennes et immédiates des travailleurs qui relèvent de la responsabilité première du syndicat. Nos réactions à cette propension n'ont pas réussi à la rectifier vraiment* », constate-t-il.

Ce sera la seule erreur qu'il reconnaisse, en ajoutant cependant : « *Mais ce ne fut pas la seule cause de la rupture de l'union de la gauche.* » M. Séguy va-t-il citer, à ce sujet, l'un ou l'autre des partis en cause ? Il s'est borné à dire que l'histoire a, maintes fois, montré que « *les accords au sommet restaient précaires et vulnérables* » sans « *une mobilisation des masses populaires d'un niveau de conscience élevé* ».

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 43.)

A la suite d'élections au sein du parti libéral-démocrate

M. OHIRA VA SUCCÉDER A M. FUKUDA A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT JAPONAIS

Contre toute attente, M. Fukuda, premier ministre japonais, a été battu lors des « primaires » pour la désignation du président du parti libéral-démocrate. M. Ohira l'a emporté et, de ce fait, va devenir chef du gouvernement.

(Lire page 3 l'article de Philippe Pons.)

AU JOUR LE JOUR

LES ORPHELINS

Depuis les dernières élections, le parti socialiste se demande s'il est marxiste mitterrandien ou social-démocrate ; le R.P.R. se demande s'il est anté-gaullien ou post-giscardien ; le parti communiste se demande s'il est encore ce qu'il était ou s'il est déjà ce qu'il n'est plus ; et l'U.D.F. peut se demander si elle existe vraiment en dehors des jours de scrutin.

En somme, nos partis politiques traversent une crise d'identité dans laquelle une mère ne retrouverait pas ses petits. C'est d'ailleurs peut-être le moment ou jamais de se demander s'il ne serait pas temps pour eux de quitter leur maman.

BERNARD CHAPUIS.

Le VIIe Plan : adaptation ou répudiation ?

Le projet de loi sur l'adaptation du VIIe Plan est examiné mardi 28 novembre par les députés. Déjà soumis à l'examen du Conseil économique et social les 17 et 18 octobre, le « VIIe Plan adapté » contient — théoriquement du moins — les grands choix économiques de la France jusqu'en 1980 : rétablissement durable de notre équilibre extérieur, adaptation de notre industrie pour résister à la concurrence internationale, amélioration de la situation de l'emploi. Cette version révisée aura donc bientôt force de loi.

En aura-t-elle pour autant plus de crédibilité que le VIIe Plan première manière, rédigé il y a trois ans, en pleine crise mondiale, et qui prévoyait une reprise en profondeur de la croissance économique dans les pays industrialisés. Beaucoup se sont posé la question, pas seulement dans les milieux d'opposition. En récrivant une version adaptée du VIIe Plan, M. Michel Albert, commissaire général au Plan, n'a toutefois guère innové par rapport à la politique gouvernementale et aux thèmes chers à M. Barre.

I. — Une apologie manquée

par PIERRE URI

Le VIIe Plan avait prévu qu'à mi-parcours un réexamen des résultats obtenus devrait permettre quelques ajustements. Le rapport sur l'adaptation que le gouvernement a soumis au Conseil économique et social et va soumettre au Parlement est tout autre chose. A défaut de perspectives à long terme, l'intention est de présenter l'apologie d'une politique.

Rien n'y manque. Les communiqués glorieux sur le rééquilibre anticipé de la balance extérieure, sans dire dans quel état l'économie y parvient. Le couplet sur la liberté des prix, comme si les contrôles, si distordus qu'ils fussent, avaient empêché dans le passé une forte croissance et un niveau élevé d'investissements. La fierté de cette étrange subvention à la Bourse qu'est la déduction de 5 000 F pour les achats d'actions : et pourtant l'effet est un remboursement d'autant plus large que le revenu se situe dans une tranche d'impôt plus lourde ; et il est accordé, même si ces acquisitions ont été financées par la liquidation de titres d'État. Enfin cette curieuse contradiction : le rapport souligne les différences de résultats des entreprises, fût-ce dans la même branche ou la même région : la gestion est donc en cause ; on n'en donne pas moins aux dirigeants le moyen de conserver le contrôle en émettant des actions dépourvues de droit de vote. Dans tout le document, les travailleurs sont les grands oubliés.

Et pourtant, à y regarder de près, la stratégie proposée est tout l'inverse de l'action menée par le gouvernement. Tout repose sur un axiome : l'emploi est lié à la croissance, la croissance à l'équilibre extérieur, l'équilibre extérieur à l'adaptation de l'industrie. Ce qui a été fait est la recherche de l'équilibre extérieur à tout prix sans que l'adaptation à l'industrie ait été opérée ; la conséquence est l'arrêt de la croissance et le recul de l'emploi.

On aurait pu avoir le courage de dire les erreurs commises depuis vingt ans dans la politique industrielle, dont la France paie aujourd'hui le prix. Le maintien d'industries de main-d'œuvre par l'appel aux travailleurs immigrés ; à l'autre bout, les fonds engloutis dans des activités de pointe, dont aucune n'a trouvé un marché et sans que la base industrielle soit élargie pour en recueillir les retombées technologiques : tel était le dessein gaullien, doublement électoraliste ; il conservait une clientèle, il en flattait la vanité. Sous l'ère pompidolienne, l'accélération du développement industriel s'est opérée au bénéfice d'une sous-évaluation du franc. Mais qui, diable, sur la plus grande partie de ces quinze années était ministre des finances ?

(Lire la suite page 45.)

SENGHOR A LA NATIONALE

Le poète de la négritude

La Bibliothèque nationale rend à Léopold Sedar Senghor un hommage exceptionnel dans un lieu exceptionnel. C'est sans doute la première fois — en tout cas le phénomène est rarissime — qu'elle honore ainsi un écrivain, un poète de son vivant : lorsque André Malraux ou René Char l'ont été, avec au moins autant de faste, il a fallu que des initiatives privées s'en mêlent.

L'écrivain, donc, et le poète, non l'homme politique. « *Nous voici tous deux chefs d'État. Quelle aventure !* », lui écrivait son vieil ami Georges Pompidou, dans une lettre du 16 juin 1969, dont le visiteur peut parcourir l'original. C'est là une des rares allusions à ses fonctions officielles. Son rôle, disons « culturel » faute d'autre mot, en faveur de la négritude, « *cette civilisation de l'unité par symbiose, par symbole* », est suffisamment important pour avoir été développé, au maximum, par Mlle Michèle Dorsemaine, assistée de M. Alfred Fierro et Mlle Josette Masson, pour occuper une bonne partie de l'exposition et d'en être, de bout en bout, la dominante. Son œuvre de poète, reconnu comme l'un des plus grands, s'y intègre, lui communique son souffle et lui emprunte ses rythmes, à proprement parler, l'incarne.

Au gré de l'interaction de deux cultures qui était nécessaire : la nôtre a aidé Senghor à prendre conscience de la sienne, de ses richesses, de ses possibilités salvatrices pour un Occident dévitalisé et peu à peu vidé de chaleur humaine. Tel est le fil conducteur d'une succession de documents et d'images, qui suit les étapes d'une carrière encore ouverte sur l'avenir.

La collusion de l'héritage gréco-latin et des immenses réserves de la civilisation africaine est dès l'abord symbolisée par le décor de la galerie Mazarine rénovée, ouverte au public pour la première fois depuis trois ans. Les travaux, décidés sous le règne de M. Étienne Dennery, ont porté, notamment, sur la restauration des fresques commandées par Mazarin à Gian Francesco Romanelli, qui les exécuta en 1646-1647. Les scènes mythologiques, qui ornent la voûte d'un « baroque tempéré » accommodé au goût français, ont retrouvé toute leur fraîcheur.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 30.)

Le Monde

idées

VIOLENCE

La mort au travail

par PHILIPPE SOLLERS

L'HUMANITÉ s'entretue depuis toujours, elle ajoute ainsi avec énergie à sa propre disparition, mais ce n'est que récemment, il y aura bientôt deux siècles, qu'elle a inventé pour la mort une insignifiance rigoureuse. Il y fallait une innovation technique et des circonstances. Pour que la mort cesse d'être le passage d'un monde à un autre monde et s'inscrive exclusivement *en* ce monde, pour qu'elle devienne un simple rouage et soit rentabilisée comme tel, il fallait qu'elle prenne à un moment solennel, rituel, la forme d'une machine à répétition active, c'est-à-dire d'une mesure. La « mort de Dieu », c'est finalement cela : un pari sur le calcul de l'espèce en elle-même ramenée au réglage de sa propagation par rapport à son effacement. Dans *la Machine à terreur* (*), Laurent Dispot vient de décrire avec force et minutie ce processus fondateur. La régulation des morts entame l'histoire qui nous mène aujourd'hui, d'une extrémité à l'autre, et logiquement, à celle des naissances. C'est une histoire de Raison et d'Economie. Folie, bien entendu, mais scientifiquement nécessaire. Le terrorisme actuel n'en est, au jour le jour, que la retombée, la routine abrutie.

Il n'y a qu'une Révolution au sens strict, on s'en aperçoit de plus en plus, et c'est la française. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas d'autres mutations, d'autres convulsions : industrielles (l'anglo-saxonne), politiques (la russe, la chinoise), nationalistes-racistes (le fascisme-nazisme). Mais la source, le modèle, le concept en acte, le discours comme la méthode sont donnés dans la grande rafale de 1792-1794. De Saint-Just et Robespierre à la Fraction armée rouge allemande ou aux Brigades rouges italiennes, en passant par Lénine, Staline et *tous* les acteurs célèbres ou obscurs de ce mouvement d'ensemble, une même évolution machinique se précise, s'étend, s'accentue. Or le terrorisme n'est pas, comme on le croit d'habitude, une agitation marginale, mais le ressort essentiel, central, le « moteur » de la nouvelle conception du pouvoir. *« Le terrorisme*, écrit Dispot, *vient d'en haut, il est né au sein du pouvoir. »*

Ainsi le terrorisme d'Etat, ce sont tout d'abord les révolutionnaires français, et notamment ceux qui ont mis, si l'on peut dire, la main à la pâte : Carrier à Nantes, Fouché à Lyon, Tallien à Bordeaux... Ceux que Dispot appelle les *« terroristes de proie »* et qui finiront par triompher sur toute la ligne, tant et si bien que le plus doué d'entre eux, Fouché, incarnera d'un même geste la fondation de la tuerie moderne et de sa police résistant à tous les régimes. La révolution devenant contre-révolution, c'est aussi une des lois internes au système. L'instrument visible, lui, on le connaît, c'est la déclaration tranchante de l'égalité de tous devant la mort : la guillotine. Guillotin, l'inventeur de ce modeste appareil (enfin, il porte son nom au féminin), voulait en même temps généraliser le vaccin de la population. Un corps vacciné que l'on coupe parfois en deux n'est-ce pas là ce qui illustre au mieux la conception philosophique de l' « homme-machine » ? Simple extension du continent rationnel...

« La Révolution est glacée »

Le théoricien caché de cette affaire, Dispot le prouve, n'est pas assez connu : c'est Carnot, le penseur de la thermodynamique. Celui qui a défini nettement le procès de la transformation de la chaleur en travail. Appliqué au corps social, le principe donne l'utilisation d'une source bouillonnante (l'insurrection) que l'on peut à chaque instant, par un refroidissement adéquat (Saint-Just : *« La Révolution est glacée »*), canaliser en pouvoir. La machine à terreur sera bien entendu huilée en surface par différents liquides idéologiques (vertu, lutte contre les factions, luttes des classes, bonheur des peuples, avenir radieux, rousseauisme sentimental). Le plus étrange, c'est qu'en tâtonnant ainsi dans le crime devenu légal à répétition, quelque chose comme un mouvement perpétuel auto-régulateur s'engendre : la machine prend son autonomie, c'est elle qui finit par employer ses figurants en leur assignant leurs places, elle règne, elle est la Veuve éternelle qui vérifie mécaniquement sa puissance continuelle d'interruption.

L'Histoire, à partir de là, va en effet ressembler de plus en plus à un mouvement de concentration-évacuation avec, pour voile explicatif, la soi-disant nécessité politique. On annonce les droits de l'homme, on vote la liberté du monde, et on obtient l'étroit de l'homme, les charniers, les camps. Flux de déportés, génocides, canaux, tubulures : ce sera la description de Soljenitsyne. La guillotine est encore artisanale, voici la grande industrie : l'homme est un déchet utilisable, la reproduction de la vie se montre crûment comme une alimentation de la mort. Le modèle va s'étendre, peu à peu, à la planète : permutations de places, circulation de cadavres, coupures, cours de l'or, cours du mort. Quand un terroriste d'aujourd'hui dit qu'il veut frapper, en tuant, l'Etat en son cœur, l'ironie macabre est à son comble : car le cœur de l'Etat moderne n'est rien d'autre que l'usage policé d'un meurtre où il a pris naissance, comme toute société sans doute, ce que Freud est venu dire dans l'indifférence quasi générale. Pourquoi ? Parce que, c'est l'une de ses bizarreries, la machine ne peut fonctionner que branchée sur un « bon » discours qui la contredit. Elle doit agir pour le bien commun, la justice, avoir bonne conscience. Dites-lui qu'elle est la pure concrétisation de la pulsion de mort, et elle se dérègle. La raison ne peut pas facilement se considérer comme un des moyens de la mort. Pourtant quelqu'un a osé le dire.

Ce quelqu'un, c'est Sade, et il est étrange que Laurent Dispot ne l'évoque qu'en passant. Relisons donc l'histoire de sa vie telle que Gilbert Lely, à force d'héroïques recherches, nous l'a transmise. Sade qui écrit en 1795 : *« Ma détention nationale, la guillotine sous les yeux, m'a fait cent fois plus de mal que ne m'en avaient jamais fait toutes les bastilles imaginables. »* Sade ? L'anti-machine à terreur. Pourquoi ? Parce qu'il l'écrit le plus absolument possible. Et surtout parce qu'il ne s'arrête pas au voile des justifications superficielles, parce qu'il n'est pas terrorisé, parce qu'il ose cette question inouïe : qui jouit ? Qui jouit derrière la Machine ? La Déesse Raison ? L'Etre Suprême ? Le Peuple ? La Race ? La Nation ? Le Prolétariat ? Allons donc...

Sade, on ne le sait pas assez, a été finalement condamné à mort par Fouquier-Tinville comme modérantiste, fédéraliste, autrement dit girondin. On sait mieux que, pouvant décider de se venger sur la famille de sa femme, il l'a au contraire sauvée de l'échafaud. C'est que rien n'est plus opposé à la machine de la réalité que le réel de l'écriture : les exécutions horrifiaient Sade, qui n'arrête pourtant pas d'en écrire, avec délectation, d'imaginaires. Comprendre le mensonge fondamental de la Machine (mensonge sexuel), est-ce rendre Sade lisible ? N'est-ce pas la machine qui, toujours à nouveau, censure Sade ?

Etrange époque, cette révolution en France (où peuvent coexister deux écritures aussi inconciliables que celles du marquis (fiction forcenée) et du pauvre Hébert (appels au meurtre effectif ponctués de façon essoufflée du mot « foutre »). Le Père Duchesne gesticule au pied du couperet. La guillotine, pour Sade, relève de la nausée.

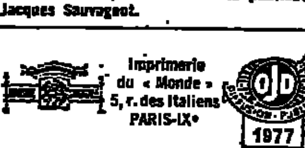
Il n'empêche, et voilà encore une étrangeté, que ce sont des écrivains qui nous en disent le plus long, au cours de ces deux derniers siècles (mais peut-être aussi depuis toujours), sur la machine à terreur, autrement dit sur les aventures de l'Etat et du nihilisme. Dispot l'a bien vu à propos de *la Colonie pénitentiaire*, de Kafka, nouvelle à laquelle il consacre des pages admirables. Première surprise : la philosophie pense moins bien l'Histoire que la littérature ou l'art (je pense au fabuleux cri de Picasso dans *Guernica*). Deuxième surprise : ce n'est pas un philosophe, mais Freud, qui va commencer à comprendre le mécanisme mortel de la « thermo-dynamique ». Des écrivains, un médecin pas comme les autres...

Le « flambeau de la philosophie » brûle donc désormais en d'autres mains ? Il faut donc relire encore une fois Dostoïevski et, par exemple, les pages de *l'Idiot* parlant de la guillotine. Sade, Dostoïevski, Kafka, Soljenitsyne... Toute une noirceur d'écriture, à la mesure de la nouvelle démesure (et c'est loin d'être fini). Du même coup, le propos de Boukharine que Dispot rapporte prend toute sa valeur de choc. C'est avant son arrestation. Boukharine est à Paris, il en sait plus long que tout le monde sur la révolution russe et ses opérations « scientifiques et philosophiques ».

Il dit à son interlocuteur étonné : *« En sommes-nous arrivés au point où les commandements de Moïse doivent être redécouverts comme une vérité nouvelle ? »* Bientôt sa tête va tomber, et il parle de Moïse... C'est-à-dire de l'Ecriture... D'une autre Machine... Pourquoi, dès lors, ne pas proposer ce test historique à la République française : réhabilitation éclatante et institutionnelle de Sade, « détenu sous tous les régimes », et, le même jour, destruction définitive de la guillotine en public ? Ce serait beau.

★ Laurent Dispot : *la Machine à terreur*. Editions Grasset, 42 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

L'innocence du mal

par J.-F. MATTEI (*)

QUELLE ne doit pas être aujourd'hui la jubilation du cynique vieillard qui, de son asile espagnole, connaît à nouveau l'ivresse de susciter la haine ! Peut-être faudrait-il alors se demander si les *réactions* de la classe politique et intellectuelle, loin de conjurer le danger raciste, ne l'attisent pas au contraire, ou le déplacent, en tout cas le dissimulent, sans parvenir jamais à l'éliminer, ni seulement à le faire taire. L'intolérable n'est pas tant, en effet, que l'Eichmann français ne soit pas convaincu de ses crimes, que la présence singulière d'une *parole* sur laquelle aussitôt les autres paroles s'alignent.

A trop accuser, avec une belle unanimité, les responsables de l'émoi général, on ne se demande pas si les remèdes que l'on propose ne sont pas soufflés par ceux-là mêmes que l'on cherche à réduire au silence : appels à la censure, ou à l'auto-censure des journalistes, interdictions de tel parti ou réunions politiques, demandes réitérées de sanctions exemplaires. Et on omet de rappeler que nombre de ceux qui s'élèvent contre les déclarations de Darquier ont tout fait par ailleurs, serait-ce à leur corps défendant, pour permettre à ce que nous nommerons l'*innocence du mal* de se développer librement, en imposant sur le plan théorique un abandon de la notion de « nature humaine », jugée idéologiquement rétrograde et répressive, et sur le plan pratique une substitution à la « morale traditionnelle » d'un comportement purement social, « sans responsabilité ni sanction ».

On conviendra que la disparition de la première valeur est près d'être acquise aujourd'hui, quand l'effrayante inflation du concept de « responsabilité » conduit chacun à absoudre à bon compte ses propres actes pour mieux feindre de se charger des crimes des autres : le complexe du juif allemand, ou « complexe de Cohn-Bendit », ne dit pas autre chose. Quant à la seconde, elle fait toujours problème, non seulement parce que l'*exemplarité* de la peine suprême se trouve périodiquement remise en question, mais parce que le concept même de « sanction » devient inopérant pour une société qui, à force de diluer la responsabilité dans la collectivité, se condamne finalement à exclure tout recours à un châtiment quelconque. A l'écho de l'ancienne morale, elle continuera pourtant à projeter sur tel bouc-émissaire les fautes dont elle se croit enfin délivrée. Trois illustrations permettent d'approcher les contradictions d'une attitude collective qui témoigne d'un aveuglement volontaire à la présence insidieuse du mal, désormais vécu et calmement intégré dans la quotidienneté.

En premier lieu, le débat sur la peine de mort. Ceux qui s'en proclament les plus acharnés adversaires sont souvent les mêmes qui réclament, au moment opportun, les têtes de leurs ennemis, parfois même rétroactivement, à l'image de certaines lois de Vichy ! Se souvient-on que dans ces mêmes colonnes, il n'y a guère (1), tel écrivain socialiste hostile à la peine de mort n'hésitait pas à se porter volontaire pour *fusiller une seconde fois* Robert Brasillach ? Cette confusion curieuse entre l'apologie pour un meurtre et le métier d'historien laisse suggérer, dans ce cas comme dans bien d'autres, que les véritables abolitionnistes se reconnaissent entre eux à ce trait décisif que, *seuls*, ils sont en mesure de dire *qui* mérite la mort.

Un second exemple nous retiendra, devrait-il attirer l'ire de ceux qui, par ailleurs, sont prompts à souligner l'irrévocabilité d'une telle peine. Car cette « banalité du mal », dont on parle à l'envi depuis la magistrale analyse du procès d'Eichmann due à Hannah Arendt, ne la connaissons-nous pas quotidiennement avec la législation de l'interruption de grossesse ?

A suivre les faits, désormais normatifs, on gagne aisément une bonne conscience qui se décharge de ce « moindre mal » sur ces entités qui ont nom : médecine, Sécurité sociale et législation... Oubliera-t-on que l'homme qui livra 75 000 juifs à la mort justifie aujourd'hui encore sa conduite en déclarant avoir appliqué la *loi* ? Ce n'était pas son « boulot » de savoir *d'où* venaient les ordres et *où* allaient les victimes.

Aveuglement

La gauche serait ici bien inspirée de méditer une réponse qui, à elle seule, fait de cet homme un criminel. Car enfin, et de l'aveu même de ceux qui le condamnent en vertu de leurs principes humanitaires, Darquier était, est encore, *tout comme eux*, un homme. Selon quels insensibles mécanismes, sociaux et psychologiques, un petit commerçant de Cahors très banal a-t-il pu devenir ce complaisant fonctionnaire des camps ? Sinon par un aveuglement progressivement consenti à ce qui donne un *sens* aux actes de l'homme sans pourtant se confondre avec eux.

C'est bien ce que tous les nazis ont répété, sans doute avec sincérité : ils n'ont fait qu'obéir et appliquer la *loi*, sans que leur conscience se cabre, aveugle à l'*origine* de l'ordre comme à sa *finalité* — le reste n'était pas leur affaire ! On reconnaît à ce trait l'âme étroite, ou basse.

Et là, nous sommes confrontés, que nous le voulions ou non, à cette « nature humaine » dont certains font aujourd'hui des gorges chaudes, qui ne se demandent même pas d'où provient leur condamnation de l'*inhumanité* nazie. Le racisme sera notre dernier exemple. Qui définit en effet la redondante notion de « crimes contre l'humanité » — comme s'il avait fallu attendre le nazisme pour en découvrir l'horreur, comme si le meurtre, le viol et la torture n'étaient pas des crimes contre l'humanité, et d'abord dans l'âme de celui qui les commet ? Qui trace la ligne entre l'humain et le monstrueux, l'aimable et l'odieux, l'abjection et l'innocence ? Les formes critiques de la psychiatrie, qui tendent à troubler la frontière entre le normal et le pathologique, voire à la nier ? Les séduisantes idéologies de la mort de l'homme, qui jouent à oublier un visage de sable effacé par le ressac ? Tel maître de l'existentialisme, au demeurant le meilleur ami de l'homme, qui parlait, à propos de Franco, d'une « gueule abominable de salaud latin » appelant « exactement un coup de couteau ou de guillotine » (2) ? Ou bien la société, friande de force et de sang, prête à se mobiliser pour assurer, *par* la loi ou, s'il le faut, *contre* la loi, une défense qui ne saurait jamais être à ses yeux que « légitime » ?

Si l'homme décide arbitrairement de ce qui a droit au nom d'homme, donc à l'existence, dans le cas du juif, du fasciste ou du fœtus, comment répondre à l'homme qui ne partage pas *cette définition* de l'humain — sinon par son élimination *physique* (la mort) ou *morale* (la déconsidération) ? Voilà pourquoi l'avortement, dont il faudra bien convenir qu'il témoigne admirablement d'une époque, nous paraît l'illustration « exquise », au sens médical du terme, du désarroi, de la détresse et du dégoût que l'homme éprouve devant sa propre image. Décider la liquidation « médicalisée » de ceux que l'on ne *reconnaît* pas comme des êtres semblables à soi, n'est-ce pas succomber au vertige raciste d'exclure l'autre *en tant qu'autre* — il n'est pas « humanisé », nous dit-on ; mais le juif non plus, pour l'aryen, alors que les auteurs d'une si subtile distinction, qui tranche heureusement en leur faveur, se déclarent au-delà de l' « humanisable » ? Dans ce domaine aussi, « la loi n'est pas la morale ». Mais il faut, à tout prix, que quelqu'un *paie* pour notre existence, même en nos morales contemporaines.

Aussi serions-nous enclins à partager les réflexions d'Alain Joubert, dans *Libération*, qui voit dans le racisme « les rituels sanglants » de l'époque moderne « au cœur de chacun de nous » : si le racisme peut en effet se définir comme une conduite de rejet fondée sur la seule *apparence* physique, sociale, linguistique d'autrui, exclu par la présence *immédiate* de son grain de peau, de son vêtement ou de son discours, comment qualifier ces clameurs qui montent, à propos de Darquier, contre tous les démons à exorciser ? Que penser de cette anodine remarque du *Monde* (2 novembre) qui parle, à propos du Front national, « d'une indécence qui ne peut surprendre », si on se rappelle que Darquier ne dit pas autre chose des juifs ? Eux aussi ne peuvent « surprendre » — entendons « ceux qui connaissent ces gens-là ». Que voulez-vous ? Les « juifs sont comme ça »... Il suffit de remplacer les « juifs » par la « droite », dans ce cas précis, ou bien par la « gauche », ou par qui on voudra, pour en *finir* enfin avec l'inquiétante étrangeté de l'autre — par exemple celle de l'auteur de cet article.

Chacun pourra se livrer alors aux joutes et aux joies de la « belle âme » qui pèse la morale au trébuchet. Il apprendra en même temps, insensiblement, à tuer l'homme en lui, en répartissant les rôles selon les douces certitudes de ses émotions. Pour notre part, nous ne souhaitons pas d'autre fin à celui qui voulait « à tout prix se débarrasser de ces étrangers (...) à l'origine de tous nos maux ». Quant à ceux qui n'ont rien oublié, parmi lesquels nous nous rangeons, nous aimerions que les tristes mensonges d'un compagnon du maréchal ou les tranquilles impudeurs de celle qui n'hésite pas à se qualifier elle-même de « chienne », les persuadent d'abord qu'ils ne devraient pas plus avoir l'*âme* que la mémoire courte.

(*) Agrégé de philosophie.

(1) Pascal Ory : *Apologie pour un meurtre*, « *le Monde* » du 6 février 1975.

(2) J.-P. Sartre, *in Libération* du 28 octobre 1975.

étranger

L'ÉVOLUTION POLITIQUE EN CHINE

L'agitation actuelle ne paraît pas devoir entraîner de changements immédiats dans l'équipe dirigeante

De notre correspondant

Pékin. — Les dazibaos, auxquels se mêlent maintenant des caricatures, sont toujours aussi nombreux sur les murs de Pékin et l'animation est aussi vive dans la foule qui les déchiffre. Mais le sentiment commençait à se dessiner lundi 27 novembre chez les observateurs étrangers que les moments les plus délicats de la crise étaient sans doute passés. Plusieurs hauts dirigeants du régime — dont M. Teng Hsiao-ping et un autre membre du bureau politique, M. Fang Yi, — viennent de reparaître alors que leur présence en public n'avait pas été signalée depuis le milieu du mois. On en conclut que si une importante réunion des instances dirigeantes s'est tenue ces jours derniers, elle est maintenant terminée.

Diverses remarques de sources chinoises incitent d'autre part à penser que les débats récents ne déboucheraient pas nécessairement sur d'importants changements dans la direction du régime. Les indices considérés comme significatifs à cet égard sur les suivants :

— Primo, les porte-parole chinois insistent beaucoup sur le fait que le président Hua Kuo-feng n'est nullement mis en cause dans la campagne actuelle et qu'aucune divergence sérieuse ne le sépare de M. Teng Hsiao-ping. Ce dernier, parlant dimanche devant une délégation japonaise, a même pris soin d'affirmer que le président Hua n'avait eu aucune responsabilité dans les incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men ;

— Secundo, au cours de la même conversation, M. Teng Hsiao-ping a parlé de *« la stabilité et l'unité »* qui doivent permettre au pays de concentrer ses efforts sur la réalisation du programme *« des quatre modernisations »*. Ces propos, cités par l'agence Chine nouvelle, ne sont pas caractéristiques du langage habituel du vice-premier ministre, plus enclin d'ordinaire à parler de changements et de rénovation.

Le thème de la stabilité et de l'unité avait été développé, la veille, au cours d'une conférence de l'Académie des sciences, par le vice-président de l'Académie, M. Li Chang, en présence de M. Fang Yi ;

— Tertio, tout en affirmant que le droit de s'exprimer par voie de dazibaos doit être respecté, certaines sources laissent entendre que les critiques ainsi formulées ne doivent pas nécessairement être suivies d'effets. L'un de nos interlocuteurs chinois que nous interrogions précisément sur le cas de M. Wang Tung-hsing, vice-président du comité central, — à qui de nouvelles affiches reprochent d'avoir *« suivi Lin Piao », « collaboré avec la « bande » des quatre »* et employé des *« méthodes opportunistes »* — nous répondait que ces accusations pouvaient parfaitement rester sans conséquences.

Moderniser le pays

Il est également admis que l'appréciation de l'héritage politique de Mao Tse-toung est un sujet légitime de débat, mais le président défunt ne saurait être tenu pour responsable des erreurs commises au printemps 1976 puisqu'il était, à l'époque, *« gravement malade »*. Le plus important, enfin, est que tout le monde unisse ses efforts — avec l'aide de la technologie et des fonds de l'étranger, note M. Teng Hsiao-ping, — pour moderniser le pays.

Si telle est effectivement la ligne générale sur laquelle un accord est intervenu, on ne peut être que frappé par le décalage apparent entre les propos lénifiants des personnalités ou des porte-parole officiels et l'étonnante animation politique qui s'est emparée des rues de la capitale. Les idées qui se sont exprimées sur les dazibaos, qu'un vent fou déchire comme par un fait exprès depuis dimanche, allaient très loin dans la contestation de comportements politiques admis comme normaux depuis trente ans, sinon depuis deux millénaires. Rarement le désir de découvrir quelque chose de nouveau, y compris auprès des quelques étrangers pékinois d'adoption, s'est manifesté avec autant de chaleur. Rarement aussi un débat si ouvert a pu se tenir dans la rue.

Des réactions à retardement

Va-t-on en rester là ? Rien, à vrai dire, n'est jamais sans lendemain et les mœurs politiques chinoises offrent des exemples de réactions à retardement. Quelques-unes des revendications qui s'exprimaient dans les journaux muraux de janvier 1977 n'ont eu de réponse qu'un an et demi plus tard avec les changements intervenus à la municipalité de Pékin. Mais certains des thèmes — sur les libertés démocratiques en particulier — développés à l'époque par des orateurs improvisés, devant des auditoires sceptiques et hilares, ont été accueillis ces jours derniers avec gravité par les mêmes foules. Ce qui est peut-être le signe d'une évolution profonde dont il faudra un jour, au sommet du régime, tirer ou subir les conséquences.

ALAIN JACOB.

La soif de communiquer

De notre correspondant

Pékin. — Il se passe ces jours-ci à Pékin des choses bien inhabituelles. Dimanche, nous approchons du grand dazibao sur les libertés démocratiques qui reste collé sur une palissade en bordure de la place Tien-An-Men. Une petite foule est rassemblée devant un mur bas, sur lequel ont grimpé quelques dizaines de personnes. Parmi ces dernières, un homme parle. Il dénonce les méfaits de la révolution culturelle, réclame, comme le texte des affiches placardées derrière lui, que le jugement soit révisé sur l'histoire de ces dernières années.

Tout le monde n'est pas d'accord. Un ouvrier, plus âgé, intervient. La foule le pousse à monter à son tour sur le mur. Avec un peu de réticence au début — *« D'accord, je vais dire ce que je pense, mais vous n'allez pas me taper dessus après ? »* — un peu inquiet aussi de parler en présence d'étrangers, il explique que, à son avis, la révolution culturelle, même si elle a été « *sabotée* » par Lin Piao et la « bande des quatre », a, malgré tout, apporté quelque chose de positif. Il défend l'héritage de Mao, proteste contre la formule que veut lui appliquer le dazibao de la palissade : *« Soixante-dix pour cent de bon, trente pour cent d'erreurs. »*

L'amie qui nous accompagne s'est glissée aux pieds de l'orateur, tandis que, sur le mur, nous essayons d'avoir une vue d'ensemble. Au moment où nous nous rejoignons, la foule s'intéresse tout à coup de plus près à ces deux étrangers, et un étonnant dialogue commence, par l'intermédiaire de ceux qui sont les plus proches.

« Que pensez-vous des événements ? Est-ce que vous les faites connaître à l'étranger ? Dites-nous votre opinion. » Le correspondant du *Monde*, dûment présenté à la foule, est invité à prendre la parole devant ces mille à quinze cents Chinois débordant du désir de communiquer. Que dire ? Qu'il est très bon d'entendre s'exprimer des opinions diverses, que la discussion est toujours profitable, qu'en France on s'intéresse beaucoup à ce qui se passe à Pékin... C'est un peu maigre, c'est vrai, mais il y a des circonstances où l'on se sent terriblement incompétent. Malgré l'aide de l'amie sinologue qui nous accompagne, la prise de parole devant un auditoire chinois pose aussi quelques problèmes.

Cela ne fait rien, un courant est passé. Des bras se tendent pour nous aider à descendre de notre mur. En traversant la foule qui se disperse, nous avons encore droit à de grandes tapes dans le dos et à de chaleureuses poignées de main. Pour une fois, pas de doute, rien de tout cela ne pouvait être plus spontané.

A. J.

Au Japon

ÉLU PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL-DÉMOCRATE

M. Ohira va succéder à M. Fukuda à la tête du gouvernement

De notre correspondant

Tokyo. — Contre toute attente, les résultats, annoncés ce lundi 27 novembre, des « primaires » japonaises pour la désignation du président du parti libéral démocrate (P.L.D.) — qui devient « ipso facto » premier ministre après un vote à la Diète — ont donné une nette avance à M. Ohira, secrétaire général du P.L.B., sur l'actuel premier ministre, M. Fukuda.

Ces élections au premier degré, auxquelles ont participé les membres du parti majoritaire (un million et demi de personnes, soit 2 % de la population) avaient pour but de désigner les deux canditdats à la présidence du P.L.D., qui devaient être départagés vendredi 1er décembre par un vote des trois cent soixante-dix-huit parlementaires libéraux démocrates.

Etant donnés les résultats des primaires, adéclaré M. Fukuda forfait et renoncé à se présenter M. Ohira deviendra alors le président du P.L.D. Les parlementaires entirinant la décision des membres du parti.

M. Fukuda n'a recueilli que six cent trente huit points, alors que M. Ohira en a obtenu sept cent quarante-huit (il y a mille cinq cents vingt-cinq points répartis entre les quarante-sept préfectures, selon leur population). Egalement candidat, M. Nlakasone, président du conseil exécutif du P.L.D., en a eu quatre-vingt-treize, et M. Komoto, actuel ministre du commerce international et de l'industrie, quarante-six.

Si la victoire de M. Ohira est inattendue, les élections sont cependant sans surprise : M. Fukuda et M. Ohira sont en effet les chefs des clans les plus puissants du P.L.D., si on exclut celui de M. Tanaka, ancien premier ministre, compromis dans l'affaire Lockheed. Surtout, cette consultation électorale est loin d'avoir pris le caractère mobilisateur des primaires américaines : la vie politique japonaise, dominée depuis trente ans par les intrigues au sein de la majorité, ne se renouvelle guère.

DIPLOMATIE

Le gouvernement militaire argentin compte exploiter au maximum la visite du roi Juan Carlos

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — L'arrivée, dimanche 26 novembre, du roi d'Espagne Juan Carlos en visite officielle en Argentine constitue un important succès diplomatique pour le gouvernement militaire argentin. Juan Carlos, en effet, n'est pas seulement le représentant de la « mère patrie » qui, en tant que tel, provoque l'enthousiasme des onze millions de résidents espagnols ou descendants d'Espagnols que compte l'Argentine. Il est surtout, aux yeux des dirigeants argentins, un chef d'Etat européen, le premier à se rendre en visite officielle sur les bords du Rio de la Plata depuis le coup d'Etat du 24 mars et il peut se transformer en un précieux allié.

La grande offensive diplomatique lancée par l'Argentine après la prise du pouvoir par les militaires auprès des pays voisins n'a pas donné les fruits espérés. Les relations sont tendues avec le Chili, en raison du litige sur la délimitation des frontières maritimes australes qui a amené les deux pays au seuil d'une guerre.

Au Nord, de difficiles discussions sur l'aménagement du Haut-Parana hypothèquent les relations avec le Paraguay et le Brésil, ce dernier pays étant par ailleurs régulièrement attaqué par les secteurs nationalistes argentins qui l'accusent de desseins expansionnistes.

Dans ces conditions, et même si certains secteurs officiels pensent pouvoir persuader le roi Juan Carlos de servir de médiateur dans le conflit avec le Chili, c'est essentiellement l'appui qu'il peut apporter auprès de l'Europe qui intéresse les dirigeants. L'Argentine, grand pays d'immigration du début du vingtième siècle ou prédominent Espagnols et Italiens, a toujours été davantage tournée vers l'Europe que vers son propre continent.

Le peu de succès de sa diplomatie auprès de ses voisins et le relâchement des rapports avec les Etats-Unis à la suite de la politique des défense des droits de l'homme du président Carter poussent le gouvernement de Buenos-Aires à un rapprochement logique avec le Vieux Continent. Face aux réticences économiques et politiques des pays de la Communauté, l'Espagne apparaît aux dirigeants argentins comme un allié naturel susceptible de l'aider à surmonter les difficultés actuelles.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

Le parti gouvernemental conserve une courte majorité après les élections générales

De notre envoyé spécial

Wellington. — *Comme on pouvait le prévoir, les élections générales qui se sont déroulées en Nouvelle-Zélande samedi 25 novembre ont permis à M. Robert Muldoon et au parti national de conserver le pouvoir qu'ils avaient conquis en 1975*

Toutefois ce succès n'est pas à la hauteur de celui qu'espérait l'énergique premier ministre, qui n'avait pas ménagé ses attaques au cours de la campagne électorale contre son principal adversaire, M. Wallace Rowling, chef du parti travailliste. Alors que les observateurs lui accordaient une avance de douze à quinze sièges — au lieu d'une majorité de vingt-trois dans la précédente Assemblée, — M. Muldoon doit se contenter, au vu des résultats provisoires, de six sièges de plus que l'opposition. Le parti national n'a plus que quarante-neuf sièges contre quarante-deux aux travaillistes et un à M. Beetham, chef d'une tierce formation, le Crédit social.

Certains résultats risquent d'être contestés devant les tribunaux en raison des erreurs de la liste électorale, qui vient d'être mise sur ordinateur. On s'est aperçu, à la veille du scrutin, qu'il y avait environ deux millions et demi d'inscrits au lieu des deux millions prévus.

En ce qui concerne les votes, le parti national perd plus de sept points (40 % au lieu de 47,5 %). Les travaillistes progressent légèrement (41 % au lieu de 39,5 %). La surprise est venue du Crédit social, dont le nombre de voix est passé de 7 % à 17 %. Ce n'est pas le programme fumeux de ce parti qui lui a fait gagner tant de suffrages, mais la popularité de son chef, et surtout la lassitude de nombreux électeurs. Ces derniers étaient décidés à montrer tant aux nationaux qu'aux travaillistes qu'ils ne se reconnaissent plus dans un bipartisme où les attaques personnelles prennent souvent le pas sur les divergences de programme. Quant au Values Party (Parti des valeurs), petite formation qui donnait la priorité à l'écologie et à la qualité de la vie, il s'est effondré.

Une fois les passions apaisées, la Nouvelle-Zélande devrait à nouveau se pencher sur les problèmes économiques qui se font de plus en plus pressants, et auxquels il n'a guère été fait allusion au cours de la campagne électorale. La restructuration d'une économie, fondée essentiellement sur l'exportation de produits agricoles, et la poursuite de négociations avec les Neuf, comme avec le Japon, les Etats-Unis et la proche Australie, ne peuvent guère attendre M. Muldoon, comme l'immense majorité de ses compatriotes, ne porte guère dans son cœur le Marché commun, et surtout sa politique agricole commune.

En dépit de ses outrances verbales, et de quelques incidents mineurs, les élections néo-zélandaises apportent une leçon de démocratie. Le premier ministre a accepté de se faire chahuter par des opposants, d'être insulté sans en appeler à la police, de se faire durement questionner à la radio et à la télévision.

Il paraît exagéré, pour un observateur venu d'Europe, d'assimiler à un nouveau « *fascisme* » — comme le font certains — l'idée que l'on pourrait un jour créer une carte d'identité, mettre une photo sur le permis de conduire ou envisager de procéder à des contrôles d'identité. Quand, à quelques jours du scrutin, un inspecteur de police armé — cas exceptionnel — a tiré une balle dans le pneu d'une voiture pour arrêter un suspect, l'affaire a paru assez sérieuse pour faire la « une » du journal télévisé...

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

Algérie

Selon un communiqué d'Algérie Presse Service

L'état du président Boumediène s'est amélioré sur tous les plans

Alger. — « *L'état du président Boumediène connait une amélioration sur tous les plans. Il sort progressivement du coma. Sur le plan neurologique et général, son état évolue favorablement, et sur le plan biologique il demeure équilibré. Il ne nécessite ni l'utilisation d'un rein artificiel ni la mise en œuvre d'une intervention chirurgicale.* » Ce communiqué d'Algérie Presse Service diffusé dimanche soir 26 novembre par la radio et la télévision a fait l'effet d'une petite bombe.

En dépit des informations annonçant vendredi une « *stabilisation biologique et l'apparition de réactions sur le plan neurologique* », rares étaient ceux qui ne tenaient pas le président pour condamné à brève échéance. Or il se confirme que les progrès des quatre derniers jours sont spectaculaires. Dans la nuit du 20 au 21 novembre, la vie du chef de l'Etat ne tenait plus qu'à un fil : il était plongé dans un coma profond et seuls les appareils de contrôle indiquaient que son cœur battait encore. Le lendemain, des rumeurs persistantes avaient d'ailleurs annoncé sa mort. C'est dire combien l'évolution en cours était peu attendue. Elle résulte vraisemblablement de la formidable concentration de moyens médicaux mis en œuvre et qui n'a sans doute pas d'équivalent à ce jour. Plusieurs des meilleurs spécialistes mondiaux de la réanimation, du sang, du cerveau et des reins entourent le malade, et les autorités ont fait venir les équipements les plus sophistiqués : machine à plasma, caméra à rayons gamma, et, plus récemment, scanner.

De nombreuses inconnues demeurent cependant. Le président semble reprendre peu à peu conscience. Il répond à certaines demandes, ouvrant les yeux ou agitant les doigts, mais il faudra attendre son éveil complet pour mesurer exactement les dégâts provoqués par l'attaqeu au cerveau qui l'a frappé le 18 novembre et les quatre jours de coma profond qui ont suivi. Un scanner Siretom-2000, arrivé samedi d'Allemagne fédérale et servi par une équipe de techniciens de la Bundeswehr, va permettre une exploration systématique, tranche par tranche, de l'organe atteint.

La mise en place et le réglage de cet appareil, dont le coût est évalué à un million de dollars, demande cependant plusieurs jours. Bien que les autorités paraissent exclure dans l'immédiat toute intervention chirurgicale, une opération, malgré les dangers qu'elle implique, pourrait se révéler nécessaire. Même si le processus favorable actuellement en cours n'est pas perturbé par des complications soudaines, de grands risques existent encore de voir M. Boumediène ne récupérer qu'une partie de ses facultés physiques et intellectuelles.

Mais il y a plus grave. On croit savoir depuis samedi que le président est atteint de la maladie de Waldenström. On ignore le stade atteint par la maladie. Les dirigeants algériens, et en particulier M. Bouteflika, ont obtenu, après de pressantes démarches auprès des autorités suédoises, que le professeur Jan Waldenström, de l'université de Lund, se rende à Alger, où il est arrivé samedi. C'est le plus grand spécialiste de cette maladie, qu'il a identifiée, et à laquelle il a donné son nom. En dépit de son âge — soixante-douze ans. — il a exceptionnellement consenti à se déplacer.

Des appels à la « vigilance »

Il est difficile de mesurer l'impact sur l'opinion publique des nouvelles positives diffusées dimanche soir. La population, toujours privée des quotidiens étrangers, n'accorde encore qu'un crédit relatif aux informations officielles. Une fronde aurait agité les journalistes nationaux qui souhaiteraient disposer de plus d'informations sur la santé du président et voudraient pouvoir interroger eux-mêmes les spécialistes algériens qui se trouvent à son chevet.

La presse consacre cependant une place de plus en plus large à ce sujet. Elle commence à publier des motions de soutien et des appels à la « *vigilance* ». La centrale syndicale U.G.T.A. a donné l'exemple vendredi. Elle a été imitée samedi par l'Union des jeunes et dimanche par l'Assemblée nationale qui a réaffirmé son attachement aux institutions. Les quotidiens *El Moujahid* et *El Chaab* affirment avoir reçu de nombreux appels téléphoniques émanant de citoyens prêts à offrir les uns leur sang, d'autres un rein pour sauver le chef de l'Etat.

Sur le plan politique, l'amélioration de la santé de M. Boumediène ne peut qu'inciter les dirigeants à la prudence et stopper toute préparation d'une succession qui pourrait être prématurée. Nul ne peut exclure que le président reprenne suffisamment conscience pour désigner, ainsi que le lui permet la Constitution, un vice-président ou un chef de gouvernement, ce qui modifierait considérablement l'échiquier politique.

Certains responsables espèrent que le chef de l'Etat sera à même, d'ici deux à trois mois, de mener à son terme le processus de reconstruction du parti engagé à la fin de 1977 sous l'égide du colonel Yahiaoui. Après les travailleurs, les paysans, les anciens combattants et les femmes, les jeunes doivent en effet tenir leur congrès du 28 au 31 décembre. Il est significatif que la direction de l'UNJA ait tenu samedi à confirmer ces dates. Les assises du F.L.N. pourraient se réunir peu de temps après pour mettre en place un « bureau politique » capable, selon le souhait de M. Boumediène, d'orienter et de contrôler la vie politique du pays. Le Conseil de la révolution, son rôle terminé, devrait alors disparaître en tant qu'institution au profit d'une direction renforcée et élargie. Le choix d'un nouveau chef de l'Etat en serait facilité.

La perspective de voir M. Boumediène assurer lui-même sa succession reste cependant très aléatoire. En attendant, force est de constater que cette longue épreuve n'affecte pas la vie économique, administrative et même politique du pays. Les options du régime sont maintenues, qu'il s'agisse des questions intérieures ou de la politique étrangère. C'est ainsi que M. Bedjaoui, ambassadeur à Paris et chef de la délégation algérienne à la trente-troisième session des Nations unies, vient de réaffirmer solennellement devant la quatrième commission de l'Organisation internationale « *le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même* ».

DANIEL JUNQUA.

La maladie de Waldenström

La maladie de Waldenström est caractérisée par une prolifération de certaines cellules blanches du sang, prolifération accompagnée de la production d'un taux important d'une protéine anormale, de poids moléculaire élevé. Cette affection — rare — frappe essentiellement le sexe masculin, et bien qu'ayant un caractère de malignité, sa durée d'évolution est très variable et peut atteindre ou dépasser dix ans.

Une anémie, s'accompagnant d'une altération de l'état général, constitue souvent le premier signe d'alerte de la maladie, qui s'accompagne d'un accroissement de volume des ganglions, du foie, de la rate et rend le patient vulnérable aux infections, aux hémorragies et aux thromboses vasculaires, la viscosité du sang étant très augmentée.

Les complications de la maladie de Waldenström sont diverses et multiples, tenant aux localisations très variées qu'elle peut entraîner. Un coma, lié à la viscosité sanguine excessive, peut survenir au cours de son évolution, de même qu'une insuffisance rénale. On traite la maladie par une chimiothérapie poursuivie en permanence ; les accidents aigus (ceux atteignant le système nerveux notamment) appellent des plasmaphérèses répétées ou transfusion de plasma sain remplaçant le plasma altéré du patient.

Le scanner

Le scanner, ou tomographie axiale computérisée, est un appareil révolutionnaire de radiodiagnostic résultant de la combinaison d'un tube à rayons X mobile, pouvant adopter des positions variables, et d'un ordinateur qui collecte les informations, captées et amplifiées, et imprime sur un écran cathodique une échelle des coefficients moyens d'absorption des tranches tissulaires examinées.

Les images fournies par le scanner représentent de véritables coupes séparées de quelques millimètres seulement, des organes traversés.

Il donne une vision extraordinairement précise de ces organes, cerveau ou corps entier, apportant ainsi une véritable « autopsie du vivant ». La France dispose de plusieurs scanners ; l'équipement, très coûteux, a été fixé à un appareil pour un million d'habitants.

A travers le monde

Argentine

● VINGT-HUIT PERSONNES, qui étaient à la disposition du pouvoir exécutif pour raisons politiques, ont été libérées, annonce-t-on de source officielle à Buenos-Aires, le lundi 27 novembre. Sept autres détenus pour raisons politiques ou délits économiques ont quitté le pays avec l'autorisation du ministère de l'intérieur. Enfin, six personnes ont été arrêtées durant cette même période. Les estimations sur le nombre des détenus politiques en Argentine vont de dix mille, selon les organisations de défense des droits de l'homme, à cinq mille selon le régime militaire du président Jorge Videla. — *(A.F.P.)*

Espagne

● SEIZE MILITANTS de l'organisation d'extrême droite espagnole Fuerza Nueva ont été mis, dimanche 26 novembre, à la disposition de l'autorité judiciaire, à Palma-de-Majorque. Samedi soir, à l'issue d'un meeting présidé à Palma par M. Blas Pinar, président de Fuerza Nueva, les seize militants avaient arraché dans l'aéroport de la ville des affiches électorales des commissions ouvrières (syndicat communiste) et de l'Union générale des travailleurs (socialiste). — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE GENERAL SOMOZA a accepté samedi 25 novembre que l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) crée une zone tampon à la frontière entre le Nicaragua et le Costa-Rica. Le Nicaragua sera ainsi à l'abri de toute attaque armée de gouvernements ennemis, estime le général Somoza, faisant allusion au Panama et au Venezuela, dont il a accusé à nouveau le président, M. Carlos Andrès Perez, de vouloir le renverser.

Guinée

M. Sékou Touré attaque violemment ceux qui dénoncent les atteintes aux droits de l'homme

De notre envoyé spécial

Conakry. — « *Telli Dialo a été condamné, donc il ne relève plus de mon domaine. Tous ceux qui sont condamnés à mort, sont morts* ». Au cours d'une conférence de presse, évènement rare à Conakry, tenue à l'intention d'un petit groupe de journalistes français, M. Ahmed Sékou Touré, a évoqué en ces termes, dimanche 26 novembre, le sort du plus connu des prisonniers politiques guinéens. Premier secrétaire général de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et ancien ministre de la justice, M. Telli Diallo, fut arrêté en juillet 1976. Il lui fut reproché, à l'époque, d'avoir été l'« *âme d'un complot* » contre le chef de l'Etat guinéen, visant à l'instauration d'un « *gouvernement à majorité Peulh* » (l'une dse ethnies du pays). Depuis sa condamnation à mort, on est sans nouvelles de M. Telli Diallo.

« *Qu'en a-t-il été des traîtres en France, aux Etats-Unis, en Allemagne ?* » a poursuivi le président. « *Ceux qui se dépensent en énergie pour parler des traîtres guinéens, indiquent bien qu'ils les avaient corrompus. Ces traîtres étaient à leur service, le peuple est majeur pour analyser les faits et savoir ce qui était caché* ».

M. Sékou Touré s'est refusé à indiquer le nombre exact d'opposants encore détenus en Guinée. Il a, en revanche, lancé un « *appel au monde entier* ». « *Quel est*, a-t-il dit, *le chef d'Etat qui veut que, lui et moi, visitions avec une commission internationale toutes les prisons de Guinée et totes les prisons de son pays ? Si un répond, je suis prêt. On connaîtra mieux la réalité du monde* ».

Le président a ensuite violemment attaqué l'organisation humanitaire Amnesty International, qui, en juin 1978, a publié un rapport mettant en évidence les violations des droits de l'homme en Guinée : « *C'est une ordure. Amnesty International, si vous voulez que j'utilise les termes qui sont dans mon cœur,* a-t-il déclaré. *Je m'excuse auprès des personnalités dignes qui en sont membres, mais je sais que l'attitude de cette organisation a été dictée par els puissances qui voudraient isoler la Guinée. Ils perdraient leur temps. Je le dis, la voie haute. Il se passe bein des choses dans les pays européens, devant lesquelles Amnesty International reste absolument muet. (...)*

Evoquant les droits de l'homme qui, selon lui, ne « *peuvent être dissociés des droits du peuple* », M. Sékou Touré a ajouté : « *On a voulu enterrer la révolution guinéenne. On a bavé sur elle. Rares sont les régimes du monde qui ont atteint le niveau de démocratie appliqués en Guinée. Je voudrais connaître le chef d'Etat qui peut prétendre que son régime est plus démocratique, plus humain que le régime guinéen. Les autres sont démocratiques sur le papier. C'est la démocratie dans l'inquiétude. Tous les jours, on tue dans les rues. On vole, on ment, on pille.* »

En ce qui concerne la réconciliation franco-guinéenne, M. Sékou Touré a d'abord rappelé qu'il « *avait toujours admiré le général de Gaulle, exemple de fidélité à son peuple, de courage et de responsabilité* ». Il s'est déclaré « *heureux que M. Giscard d'Estaing ait accepté la reprise d'une coopération solide avec la Guinée* », ajoutant : « *Nous lui avons écrit pour lui dire que l'histoire lui donnera raison d'avoir rétabli les ponts entre la France et la Guinée. Nous l'attendons et nous lui ferons la démonstration de notre ferme volonté de coopération loyale avec la France. Nous ne voulons pas confondre avec le colonialisme et l'impérialisme français. A la coopération avec le peuple français, le peuple guinéen répond sincèrement : oui.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

EUROPE

Belgique

Les oppositions linguistiques se durcissent à trois semaines des élections

De notre correspondant

Bruxelles. — A vingt jours des élections législatives anticipées, cinq partis politiques se sont réunis en congrès pour préparer le scrutin, et on a pu constater un net raidissement des oppositions linguistiques.

Du côté socialiste, le fossé entre Flamands et francophones s'est élargi plus qu'ailleurs. La scission du parti, le dernier à rester uni, a été entérinée par les militants. Les socialistes francophones avaient placé leur congrès sous le signe de la « *résistance à la montée du radicalisme flamand* », et leur président, M. André Cools, a dit : « *Le parti socialiste veut être l'épine dorsale d'une communauté francophone en légitime défense.* »

Les socialistes flamands, de leur côté, ont opéré un important virage vers le « flamingantisme » en renonçant à leurs engagements antérieurs : ils ne veulent plus d'une Belgique à trois régions (Flandre, Wallonie, Bruxelles) mais à deux, Bruxelles ne devant plus être qu'une ville dotée d'un statut spécial. Ainsi, estiment les socialistes flamands, le pays cessera d'être dominé par les francophones et « *la capitale devra être accueillante aux deux communautés* ».

Le Rassemblement wallon a annoncé que « *l'ère des capitulations* » devant les Flamands était révolue.

Les sociaux-chrétiens flamands du C.V.P. ont ovationné le premier ministre sortant, M. Tindemans, en rejetant les principes de base de la déclaration commune signée par les trois partis francophones de la majorité.

Les libéraux flamands ont rejeté l'accord communautaire d'Egmont « *qui rendait le pays ingouvernable* ».

Tout confirme donc que les élections seront placées uniquement sous le signe du problème linguistique, alors que, dimanche matin, le pays prenait connaissance d'un sondage montrant que les Belges, dans l'ordre de leurs préoccupations, ne placent la querelle entre Flamands et francophones qu'après le chômage, la situation économique et la fiscalité. Pour 68 % des électeurs bruxellois et 66 % des Wallons, le problème de l'emploi l'emporte largement sur la question communautaire. — P. de V.

Tchécoslovaquie

LE FILS DE JAROSLAV SABATA CHERCHE A PARIS L'APPUI DU P.C. ET DU P.S.

Vaclav Sabata, fils du porte-parole tchécoslovaque de la Charte 77, arrêté il y a deux mois, est arrivé dimanche 26 novembre à Paris, venant de Vienne.

A sa descente d'avion, Vaclav Sabata, trente ans, a déclaré en substance être venu à Paris afin d'être reçu par divers représentants de partis politiques français, notamment ceux du parti communiste et du parti socialiste.

Vaclav Sabata a envoyé, il y a une semaine, une lettre circulaire au président tchécoslovaque, aux deux porte-parole de la Charte restant en liberté (Ladislav Hejdanek et Vaclav Havel) et à MM. Georges Marchais, François Mitterrand, Santiago Carrillo et Willy Brandt.

Dans cette missive, Vaclav Sabata rappelle que son père a été arrêté le 1er octobre 1978, battu par la police, transféré en prison et inculpé pour attaque à la force publique.

Jaroslav Sabata était en 1968 professeur d'histoire et secrétaire du P.C. à Brno, en Moravie, quand *il* s'est élevé au sein du comité central contre l'intervention des troupes soviétiques en août de la même année.

Exclu du parti en 1969, il a été condamné en 1972 à six ans et six mois de prison pour avoir diffusé des tracts rappelant aux Tchécoslovaques qu'il leur était possible de s'abstenir lors des élections générales. Il avait été libéré avant terme, en décembre.

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

M. Renouvin : ce qu'on nous propose est une imposture

M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle Action royaliste (N.A.R.), écrit dans le bimensuel *Royaliste*, qu'il dirige : « *L'Europe qu'on nous prose est une imposture. Mais qui osera la dénoncer ? Pour les giscardiens, la cause est entendue : l'Europe américaine ne leur fait pas peur puisqu'ils en sont, depuis longtemps. Quant au président de la République, il se frotte les mains : les élections européennes divisent le R.P.R., exacerbent le conflit entre les socialistes et les communistes et provoquent des difficultés au sein du P.S. (...)*

» *Ce ne sont pas non plus les socialistes qui dévoileront l'imposture européenne : le parti de M. Mitterrand n'est hostile ni à la supranationalité ni à l'atlantisme, et les trémolos sur « l'Europe des travailleurs » n'y changeront rien. Avec leurs amis allemands, ils se préparent à devenir les honnêtes gérants du capitalisme européen. (...)*

» *Le sursaut viendra-t-il du R.P.R. ? Il est certain que, depuis longtemps, Michel Debré dénonce avec lucidité le risque supranational. Et Jacques Chirac lors du congrès de son parti, a très clairement analysé les contradictions de l'européisme. Mais, en de trop nombreuses occasions, nous avons pu mesurer la distance qui sépare, chez la plupart des gaullistes, les discours et les actes (...).*

» *Si le R.P.R. est gaulliste, il doit choisir, comme Alexandre Sanguinetti, l'opposition à un centrisme qui le nie. Si M. Chirac refuse l'imposture européenne, il doit renoncer à « l'unanimité de façade » de son Rassemblement.* »

● *M. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, interrogé, samedi 25 novembre, par la radio de Sarrebruck, a exprimé la crainte qu'on aille « *vers l'Europe de la confusion et de l'ambiguïté* ». L'ancien premier ministre a souhaité que lors du prochain conseil européen, les neuf chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E. adoptent « *un document juridiquement contraignant établissant clairement que « l'Assemblée européenne ne saurait avoir plus de compétences que celles prévues par les accords de Rome* ».

● *M. Alain Devaquet*, secrétaire général du R.P.R., qui assistait, dimanche 26 novembre, aux assises départementales du mouvement gaulliste à Nantes (Loire-Atlantique), a estimé que ce qui distingue le R.P.R. de M. Giscard d'Estaing, « *c'est que le président de la République verrouille le présent, mais qu'il n'a pas verrouillé l'avenir* ». Après avoir affirmé que le R.P.R. est « *tout à fait européen* » et partisan d'une Europe confédérale, il a déclaré : « *L'Assemblée européenne doit se limiter aux pouvoirs définis par le traité de Rome... Mais c'est au conseil européen des chefs d'Etat à être le moteur de la construction européenne.* »

● *M. Yves Guéna*, qui participait, samedi 25 novembre, à Montbéliard (Doubs), à une fête du R.P.R., dont il est le conseiller politique, a déclaré : « *On assure que la France ne consentira jamais de nouveaux pouvoirs à l'Assemblée des Communautés, mais on évoque un éventuel référendum pour les consacrer.* » Estimant que l'Europe allait traverser sa plus grave crise constitutionnelle, il a caractérisé les positions politiques du mouvement gaulliste à l'égard de la majorité par la formule : « *La trêve, oui, le silence, non.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a critiqué samedi 25 novembre à Narbonne les adversaires de l'élargissement de la Communauté européenne, qu'il a qualifiés de « *frileux de l'Europe* ». Il a notamment affirmé : « *Si M. M't-terrand critique les orientations européennes du président de la République, qu'il le dise franchement, mais qu'il ne se donne pas le ridicule de les partager secrètement.* »

LE LIECHTENSTEIN EST ADMIS AU CONSEIL DE L'EUROPE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — La principauté du Liechtenstein a été admise, jeudi 23 novembre, à Strasbourg, au cours de la soixante-troisième session du comité des ministres comme vingt et unième pays membre du Conseil de l'Europe. Son pavillon, « à deux bandes horizontales bleue et rouge avec une couronne dorée dans le coin supérieur gauche », flottera désormais parmi les drapeaux des Etats membres, entre celui de l'Italie et du Luxembourg. La principauté (160 kilomètres carrés, 25 000 habitants, dont 8 500 étrangers) sera représentée à l'Assemblée parlementaire du Conseil par deux délégués nommés par le Landtag, » un de l'Union patriotique, l'autre du parti progressiste bourgeois, et, au niveau des délégués des ministres, par le prince Nicolas, fils du prince régnant François-Joseph II.

Le prince Nicolas a participé, avec M. Hans Brunhart (Union patriotique, chef du gouvernement) à la réunion du comité des ministres au cours de laquelle est intervenue la signature par le Liechtenstein de la convention européenne des droits de l'homme. L'appartenance au Conseil et la signature de la convention posent problème à la principauté, seul Etat membre dont les femmes n'aient pas le droit de vote. Jusqu'à présent, au cours de deux référendums, en 1971 et 1973, le corps électoral masculin a rejeté un projet de loi déjà approuvé par le Parlement instituant le vote féminin. Le gouvernement entend mener une active campagne de sensibilisation du corps électoral en faveur du vote des femmes.

Au cours de sa soixante-troisième session, le comité des ministres s'est également préoccupé de la lute contre le terrorisme. Les représentants des vingt et un pays ont décidé de simplifier et d'accélérer les procédures de coopération entre autorités compétentes dans la lutte antiterroriste. De même, les pays membres chercheront à améliorer et à rendre plus rapides les communications d'informations entre Etats intéressés. — J.-C. H.

● *M. Michel Jobert* dans sa « Lettre » de novembre 1978 écrit : « Les peuples européens doivent prendre la responsabilité de leur défense, sinon ils ne feront que rêver. Qu'on ne confonde pas la défense européenne (capacité intrinsèque des Européens à vivre d'eux-mêmes debout) et une défense européenne qui serait une autre façon d'organiser les rapports au sein de l'alliance atlantique (1949) et la subordination à l'Amérique. Car la C.E.D., c'était cela...



Italie

L'U.R.S.S. peut comprendre qu'à l'Est une défense de type « impérial » n'est plus nécessaire et qu'un « commonwealth » est plus réaliste

estime le responsable des affaires étrangères du parti communiste italien

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste italien manifeste avec force, ces jours-ci, son attachement à la Communauté européenne. Mais ce n'est pas sa seule initiative de politique étrangère. Très actif, il cherche de nombreux contacts à l'étranger et va même jusqu'à jouer un rôle de conciliation dans des conflits internationaux, comme celui qui oppose la Somalie à l'Ethiopie. N'entretient-il pas d'excellents rapports avec ces deux pays et avec les deux mouvements de libération érythréens ?

Le maître d'œuvre de la politique étrangère du parti est M. Giancarlo Pajetta, membre de la direction et du secrétariat. Piémontais, âgé de soixante-sept ans, il est aussi vice-président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés. Sa conception de l'internationalisme vient d'être exposée dans un ouvrage (1) dont il a bien voulu nous commenter le dernier chapitre en l'élargissant à quelques questions d'actualité.

Le responsable du P.C.I. prêche pour « *un nouvel internationalisme* » qui implique, selon lui, plusieurs postulats : « *Il ne peut y avoir ni un Etat, ni un parti-guide ; il ne peut y avoir un modèle unique ; l'autonomie de chaque parti doit être jalousement défendue.* » C'est vrai en Europe occidentale, mais aussi à l'Est, qui ne peut être considéré comme un bloc : « *On doit reconnaître explicitement et formellement la diversité qui existe entre pays socialistes. (...). On doit comprendre que l'exigence d'autonomie est légitime, qu'elle repose sur la capacité de chaque pays à résoudre ses propres problèmes et à assumer lui-même une autorité effective. L'Union soviétique peut comprendre qu'une défense disons — paradoxalement — de type « impérial » n'est plus nécessaire et qu'un « commonwealth » est aujourd'hui plus réaliste et même plus efficace.* »

Quand M. Pajetta parle d'internationalisme, il ne pense pas seulement au communisme. L'unité européenne implique « *une recomposition du mouvement ouvrier et démocratique* ». C'est pourquoi le P.C.I. prend contact avec un nombre grandissant de partis socialistes et sociaux-démocrates : il était représenté, par exemple, au dernier congrès du Labour britannique. « *Nous ne sommes disposés à recevoir des ordres de personne,* dit M. Pajetta. *En revanche, en ce qui concerne les critiques et les conseils, nous allons jusqu'à les chercher.* » Le responsable du P.C.I. avait fait grincer quelques dents en parlant un jour du « *camarade Willy Brandt* ». Il persiste, estimant qu'il fallait le dire, ne serait-ce que comme « *un souhait* ».

Pas de nouveau centre

Les P.C. européens ont des divergences importantes sur la C.E.E. Un échec de l'eurocommunisme ? Au P.C.I., on préfère prendre les choses du bon côté. L'eurocommunisme, souligne-t-on, n'est pas la « *recherche d'un nouveau centre* », mais la possibilité pour chaque parti de déterminer librement ses positions. Et aussi de se tromper. Cela dit, malgré les divergences, une collaboration est possible, affirme M. Pajetta. « *Ce qui est impossible, c'est de simuler une identité de vues ou de bâtir — comme les partis démocrates-chrétiens et socialistes — des programmes communs pour masquer des divergences substantielles.* »

Le P.C.I. est favorable à l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans le Marché commun, même si les communistes de ces pays sont souvent réticents. « *Avec l'élargissement de la Communauté,* dit M. Pajetta, *nous ne pensons pas introduire dans la C.E.E. des concurrents à l'Italie, mais des alliés qui ont des problèmes communs aux nôtres.* » La C.E.E. ne doit pas être faite d'un bloc dominant (nordiste). Elle ne doit être « *ni antisoviétique ni anti-américaine* ». Le P.C.I. n'exige pas de certains pays membres qu'ils quittent l'OTAN. « *Cela romprait les équilibres existants au lieu d'aider au dépassement des blocs.* »

Les Chinois réfléchissent...

Les communistes italiens affirment leur « autonomie ». Mais comment se fait-il que leur politique étrangère coïncide presque toujours avec celle de Moscou ? Réponse de M. Pajetta : « *Notre politique ne s'identifie pas à celle de l'U.R.S.S. et n'en dépend pas. Nous considérons comme juste la politique soviétique qui tend à la détente et vise au désarmement. Quand la propagande soviétique nous paraît être une croisade antichinoise, nous ne nous y reconnaissons pas. De même que nous ne nous reconnaissons pas dans la politique étrangère et la propagande chinoise qui présentent l'U.R.S.S. comme l'ennemi de la paix.* »

A propos de la Chine, y a-t-il du nouveau ? Pékin continue-t-il d'ignorer le P.C.I. ? « *Rien de nouveau,* répond M. Pajetta. *Des dirigeants de P.C. amis nous disent que les Chinois sont en train de réfléchir. Nous ne savons pas combien de temps durera leur réflexion, mais la patience des communistes italiens est grande. Une renonciation à notre indépendance et à notre autonomie est évidemment exclue. Nous n'échangerons pas un centimètre de notre liberté pour une minute de notre patience.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) *La Lunga Marcha dell' internazionalismo.* Edit. Riuniti. Via Serchio « 9-11 » 00198 Rome ; 181 pages, 2 200 lires.

Union soviétique

Dans ses Mémoires, M. Brejnev parle des terres vierges et du XXe congrès sans évoquer Nikita Khrouchtchev

De notre correspondant

Moscou. — La revue *Novy Mir* de novembre publie la troisième partie des Mémoires de M. Leonid Brejnev. Après *la Petite Terre*, qui racontait la bataille de Novorossiisk, où le colonel Brejnev était commissaire politique dans la 18e armée, après *la Renaissance*, qui traitait de la reconstruction de l'Ukraine après la guerre, voici *les Terres vierges*.

Le chef du parti communiste soviétique rappelle son expérience de premier secrétaire du P.C. du Kazakhstan de 1954 à 1956, quand fut lancée la mise en valeur des terres vierges. M. Brejnev décevra les amateurs de révélations. Son horizon ne dépasse guère les problèmes locaux. Il ne fait aucune allusion aux luttes politiques ni même aux dirigeants de l'époque.

Le sort de Nikita Khrouchtchev, qui n'est pas nommément cité, à propos des terres vierges est vite réglé. « *On demande parfois : qui a eu l'idée d'exploiter les terres vierges ?* écrit M. Brejnev. *Je considère que la question elle-même est erronée. La mise en valeur des terres vierges, c'est la grande idée du parti communiste soviétique, la réalisation du parti et du peuple.* » Le nom de l'ancien chef du parti est mentionné une fois, en revanche, à propos d'une rencontre au milieu des années 50.

La même discrétion se retrouve à propos du XXe congrès, auquel le secrétaire général consacre quelques lignes. Pas question de « rapport secret » ou de dénonciation du culte de la personnalité. Le souvenir que M. Brejnev semble avoir gardé du XXe congrès est plus prosaïque : « *Je pus avec fierté faire rapport au parti que la mise en valeur des terres vierges était couronnée de succès.* » L'année 1956 reste pour lui celle où le Kazakhstan reçut l'ordre de Lénine pour le premier milliard de pouds (1 poud = 16,38 kilos) de grain récolté sur les terres vierges. « *Malheureusement, je n'ai pas pu voir moi-même cette récolte héroïque... Au XXe congrès je fus de nouveau élu secrétaire du comité central.* » Il est vrai que M. Brejnev écrit pour l'édification des masses, non pour l'histoire.

DANIEL VERNET.

Danemark

Les Soviétiques proposent au Groenland de l'aider à développer son économie

De notre correspondante

Copenhague. — L'U.R.S.S. n'a pas été longue à manifester l'intérêt qu'elle porte à l'accession prochaine du Groenland au statut d'autonomie interne, voté le 17 novembre dernier, et dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er mai 1979 (*le Monde* du 17 novembre).

Dans une interview publiée par le quotidien communiste danois *Land Og Folk*, le ministre soviétique de la pêche, M. Alexandre Itchkov, a annoncé que son pays était prêt à « *aider les Groenlandais à développer leur économie* ». M. Itchkov propose la création d'une société au capital mixte soviéto-groenlandaise, qui pêcherait au large des côtes groenlandaises et traiterait le poisson dans des usines qui seraient construites dans la grande île arctique.

« *Les Groenlandais,* explique M. Itchkov, *n'ont actuellement que de petits bateaux. Nous pourrions mettre à leur disposition nos grands chalutiers ultra-modernes. Par ailleurs, nous pourrions aussi les faire profiter de notre expérience technique en les accueillant dans les écoles de marins-pêcheurs que nous avons à Leningrad, Kaleningrad, Mourmansk, etc.* »

Le ministre danois de la pêche, M. Joergen Peder Hansen, a qualifié ce plan de « *peu réaliste* » et a ajouté qu'il ne lui semblait pas en harmonie avec la politique européenne de la pêche. Le vice-président du Conseil consultatif du Groenland, M. Jonathan Motzfeldt, l'a trouvé « *intéressant* », mais « *trop abitieux* ».

Les observateurs ne pensent pas que l'OTAN et le gouvernement de Copenhague permettraient aux Russes de s'implanter de façon permanente dans une région qui a une valeur stratégique de premier plan.

CAMILLE OLSEN.

AMÉRIQUES

Bolivie

L'Union démocratique populaire de M. Siles Suazo est le principal vainqueur du putsch du 24 novembre

La situation était calme ce lundi 27 novembre en Bolivie, et le nouveau gouvernement dirigé par le général Padilla n'a pris aucune mesure particulière de sécurité. L'ancien président Paz Estenssoro, dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire, a demandé à tous les Boliviens de soutenir le nouveau gouvernement, qui a annoncé des élections générales pour le 1er juillet 1979, et il a réclamé un nouveau système de représentation proportionnelle. Le grand vainqueur du coup d'Etat du 24 novembre est l'Union démocratique populaire (gauche modérée), dont le leader est M. Hernan Siles Suazo.

La Paz. — La « Nueva Rosca » semble être la première victime du coup d'Etat du 24 novembre. La « Nueva Rosca », cette droite désarticulée, qui ne doit son existence qu'aux privilèges accordés par le régime Banzer, a été la seule à partager avec certains généraux les fruits de sept années de dictature.

La Phalange (F.S.B.) est l'une des composantes de cette droite. « *Nous ne tolérerons pas*, affirme la F.S.B., *que le gouvernement favorise ouvertement ou subrepticement les forces antinationales, qui se réjouissent d'avoir la possibilité de manœuvrer dans les coulisses.* »

Les forces « antinationales » ?

LE GÉNÉRAL DAVID PADILLA

Né à Sucre, l'ancienne capitale coloniale, âgé de cinquante-quatre ans, le nouveau président bolivien, le général David Padilla Arancibia est un militaire de carrière.

Après des études primaires et secondaires dans le collège jésuite de cette ville, il est entré à l'Ecole militaire de La Paz, dont il est sorti avec le grade de sous-lieutenant en 1948. En 1958, il était à Panama, à l'Ecole spéciale pour les officiers latino-américains. En 1962, il a suivi en Argentine des cours de perfectionnement.

En Bolivie, le général Padilla a exercé divers commandements en province avant d'être nommé commandant en chef des forces armées.

Correspondance

Il s'agit d'abord de l'U.D.P., l'Union démocratique populaire, une social-démocratie bolivienne qui réunit communistes, marxistes, chrétiens, réformistes, socialistes et même trotskistes. Aux élections du 9 juillet dernier, l'U.D.P., s'est imposée, malgré la répression, malgré la fraude massive. A sept mois des nouvelles élections du 1er juillet 1979, ce front est aujourd'hui le grand vainqueur.

Il s'agit ensuite du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) et du Parti révolutionnaire authentique (P.R.A.).

« Démocratiser »

Le leader du M.N.R., M. Paz Estenssoro, soixante et onze ans, n'aspire plus au pouvoir. Les dernières élections ont démontré une baisse notable de son influence. Depuis 1952, comme le fait remarquer M. Jaime Paz, dirigeant du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), « *la terre est aux mains des paysans, les grandes mines sont sous le contrôle de l'Etat, ainsi que les hydrocarbures et l'énergie* ».

« *Ce qui reste à faire, c'est démocratiser*, assure le leader de l'U.D.P., M. Hernan Siles Suazo. *On doit permettre la participation directe des paysans, des ouvriers, des classes moyennes dans le gouvernement.* »

Les forces principales au sein de l'U.D.P. sont le M.N.R.I. (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche) et le MIR. Le premier, né d'une scission du M.N.R., est essentiellement réformiste. Mais la personnalité de son leader, M. Siles Suazo, en fait un parti respecté. Le MIR, né il y a une dizaine d'années, représente la continuité de la révolution de 1952, comme le reconnaît mélancoliquement M. Siles Suazo, qui en fut l'un des auteurs, aux côtés de M. Paz Estenssoro.

L'entrée dans le gouvernement de certains ministres militaires, taxés de « progressistes », comme ceux de l'intérieur, des mines, des paysans, de l'urbanisme, irrite la droite. Les militaires de droite « *gardes prétoriens de la bourgeoisie* », comme les qualifient M. Siles, n'ont pas disparu, mais ils sont affaiblis au sein d'une armée qui proclame sa fidélité aux institutions. Ils constituent pourtant encore une menace. D'autant que les Brésiliens ne sont pas indifférents. Avec l'U.D.P. au pouvoir, ils sont certains de perdre des « avantages » économiques, car l'exportation massive de gaz bolivien serait alors suspendue.

M. Siles Suazo se montre malgré tout optimiste, grâce à l'appui de la social-démocratie européenne et à la bienveillance de l'administration Carter.

De son côté, le président déchu, le général Juan Pereda, a annoncé que des « *intérêts extérieurs* » mettaient en danger l'existence même de la nation. « *Convoquer des élections dans six mois*, a-t-il dit, *c'est être complice d'un groupe politique qui cherche le pouvoir pour imposer sa dictature.* »

NICOLE BONNET.

Chili

Un colloque international sur les droits de l'homme a eu lieu à Santiago

De notre envoyé spécial

Santiago-du-Chili. — Organiser dans la capitale chilienne un colloque international sur le problème des droits de l'homme, réunissant plusieurs dizaines de représentants d'organisations humanitaires et ecclésiastiques, pourrait apparaître comme une gageure. Elle vient pourtant d'être tenue par Mgr Raul Silva Henriquez, le cardinal primat de Santiago, qui a réuni, du 22 au 25 novembre, un symposium international sur cette question. Organisée par le vicariat de la solidarité, la réunion avait pour thème « Le droit de tout homme à être une personne ».

Le symposium a été qualifié « d'inopportun » par le ministre des affaires étrangères chilien, M. Hernan Cubillos. Mais la qualité des personnes invitées rendait peu probable une opposition ouverte du gouvernement. Assistaient notamment à la rencontre le directeur de la division des Droits de l'homme des Nations unies, M. Theo Van Boven, un représentant de la commission des Droits de l'homme de l'O.E.A., et le secrétaire général d'Amnesty international. Parmi les autorités ecclésiastiques se trouvaient des représentants de la commission Justice et Paix du Vatican, du Conseil mondial des Eglises, ainsi que divers prélats latino-américains connus pour leur action sociale, tels Mgr Paulo Evaristo Arns, cardinal de Sao-Paulo, et Mgr Jorge Manrique, archevêque de La Paz.

Les organes de presse proches du régime avaient lancé une vive campagne contre la rencontre. Le journal *El Cronista*, dénonçant en titre « Le show des droits de l'homme à la cathédrale ». Mgr Silva Henriquez tenta tout au long de la rencontre de garder un ton des plus modérés, et de rappeler les fondements de l'action de l'Eglise en matière de droits de l'homme. « *La paix s'identifie pratiquement avec la vie*, affirmait-il en inaugurant le symposium, en présence de quelque deux mille invités. *C'est pour cela que l'Eglise défend le respect de la personne humaine et dénonce les mutilations, les tortures morales ou physiques, les conditions infra-humaines d'existence, les détentions arbitraires, les déportations, les conditions de travail dégradantes qui réduisent le travailleur à un simple instrument de profit. Tout cela est ennemi de la vie et de la paix.* »

Des interventions des invités, la plus remarquée fut sans doute celle de l'archevêque de Sao-Paulo, Mgr Paulo Evaristo Arns. Décrivant l'action sociale de l'Eglise dans la grande métropole brésilienne, il affirma que « *l'action pour la justice et la participation à la transformation du monde nous paraissent clairement être une dimension de l'annonce de l'Evangile.* »

Manifestation devant la cathédrale

Affirmant qu'il ne fallait pas se contenter « *d'énumérer les droits de l'homme dans une ligne spiritualiste qui serait au fond la défense d'une idéologie bourgeoise et individualiste* », Mgr Arns poursuivit en soulignant qu'il fallait « *passer d'une éthique individuelle à une éthique sociale* » et « *affirmer avec force que les droits fondamentaux sont ceux des pauvres, des opprimés et des marginalisés* ».

Le responsable du Vicariat de la solidarité (principal organisateur de la rencontre), Mgr Christian Precht, évêque auxiliaire de Santiago, dressa de son côté le bilan de l'action de l'Eglise chilienne en matière des droits de l'homme. Il s'agit « *non seulement de rappeler des principes mais aussi de dénoncer des faits concrets et appliquer les principes chrétiens à des situations historiques bien précises* », affirma-t-il. Ce qu'il fit en évoquant « *les faits qui ont obligé l'Eglise à intervenir au Chili, les prisons arbitraires, les disparus, les morts sans jugement des premières années, les expulsions, les exclusions du travail pour motifs politiques, la misère extrême de nombreuses familles* ».

Répondant indirectement à la critique des milieux proches du gouvernement, il affirmait que, dans ce domaine, « *l'Eglise entre dans le large champ de la politique mais n'agit pas comme parti politique ou instrument de parti. Elle ne lutte pas pour un modèle politique, mais entend définir une série de conditions exigibles de tout modèle politique pour qu'il soit acceptable* ».

La tenue dans la capitale chilienne d'un colloque dont plusieurs orateurs critiquèrent vivement le régime, représentait une épreuve délicate pour celui-ci D'autant que la réunion permit le débat ouvert de thèmes aujourd'hui difficiles à évoquer à Santiago : tandis que les épouses des personnes disparues critiquaient « *l'inaction* » du gouvernement, plusieurs dirigeants syndicaux évoquaient, lors d'une rencontre du symposium, les « *violations des droits syndicaux des travailleurs chiliens* ». A la clôture du colloque, une manifestation spontanée, aux cris de « *justice, paix et liberté* », réunissait, face à la cathédrale, sur la place principale de la capitale, plusieurs centaines de personnes. Un spectacle impensable à Santiago il n'y a guère.

La rencontre est une victoire des secteurs radicaux de l'Eglise chilienne. Mais elle a confirmé aussi que le cardinal de Santiago, qui avait pu être critiqué par certains secteurs d'opposition au lendemain du coup d'Etat militaire de 1973, entend aujourd'hui poursuivre, malgré les pressions, la lutte pour le rétablissement des droits de l'homme dans son pays.

THIERRY MALINIAK.

AMÉRIQUES

M. Richard Nixon aux « Dossiers de l'écran »

L'ancien président Richard Nixon doit participer, le mardi 28 novembre, à partir de 20 h 30, à l'émission « Les dossiers de l'écran », sur Antenne 2, au cours de laquelle il répondra aux questions des téléspectateurs. Un documentaire retraçant la vie de l'ancien président, réalisé par Gilbert Larriaga et Alain Cances, précédera le débat. M. Nixon a accepté, en échange d'un confortable cachet, de participer à cette émission, à condition qu'elle ne donne pas lieu à une véritable interview effectuée par des journalistes. Les meneurs de jeu se contenteront en effet de relayer les questions recueillies auprès de S.V.P.

On indique, à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, qu'il s'agit d'une visite « strictement privée », l'ambassade se bornant à coordonner les questions de sécurité et à aider éventuellement les gardes personnels de l'ancien président. M. Nixon tiendra une conférence de presse mercredi matin.

M. Nixon a eu, ces temps derniers, quelques déboires avec les voyages qu'il comptait effectuer à l'étranger, certains gouvernements, notamment celui d'Australie, lui ayant fait savoir qu'ils n'étaient guère désireux de le voir entrer, même à titre privé, dans leur pays.

D. DH.

Selon un ancien député sud-vietnamien

Le but du Watergate aurait été de convaincre certains dirigeants démocrates de collusion avec l'Union soviétique

M. Nixon a-t-il été victime, dans l'affaire du Watergate, d'une initiative intempestive de certains éléments de la C.I.A., agissant à l'insu de leur chef hiérarchique, le futur directeur, William Colby, alors adjoint de Richard Helms ? C'est ce qu'affirme un ancien député sud-vietnamien, beau-frère de l'ex-président Diem, M. Tran Van Khiem, aujourd'hui conseil en droit franco-américain. A l'en croire, c'est lui qui, en cherchant à faire arrêter les agents de la C.I.A. en question, a fait arrêter « par erreur » les fameux « plombiers » de M. Nixon. S'il a gardé le silence jusqu'à présent, dit-il, c'est parce qu'il craignait de porter tort à un de ses compatriotes, M. Nguyen Tien Hung, professeur aux Etats-Unis et auteur, en 1969, d'un plan de destruction des digues du Vietnam du Nord, qui lui avait été commandé par M. Warren Nutter, adjoint du secrétaire à la défense — alors M. Melvin Laird — pour les affaires de sécurité internationale. Il espère, en prenant la parole maintenant, pousser d'autres acteurs de l'affaire à faire des révélations à leur tour, et permettre aux démocrates et aux républicains de tourner la page.

M. Tran Van Khiem est resté emprisonné trois ans à Poulo-Condor, après l'assassinat de Diem dont il rend responsable le colonel de la C.I.A. Lucien Conein. Il s'est ensuite établi aux Etats-Unis. Il se présente lui-même comme un « faucon », responsable de l'organisation des fameux « hameaux stratégiques », et partisan de porter la guerre au Nord, mais, en même temps, un adversaire déterminé de l'américanisation du conflit et des « lâches méthodes » employées par le commandement des Etats-Unis, telles que la défoliation. Il assure que Diem et lui, en 1963, avaient cherché à neutraliser le Vietnam au moyen d'une entente avec Hanoï, avec l'appui du général de Gaulle, et voit là l'une des raisons de l'élimination de son beau-frère par les Américains (1).

Lorsqu'il eut connaissance, en 1969, du plan de bombardement des digues du fleuve Rouge, il se convainquit tout de suite qu'il s'agissait d'une véritable entreprise de génocide. En certains endroits, en effet, le lit du fleuve se situe au-dessus des terres habitées ; en détruisant les digues, on menaçait la vie de milliers d'êtres humains. Il expédia donc en Suède, chez une amie de confiance, une copie du manuscrit dans lequel il avait consigné les faits, et se promit d'alerter sans tarder l'opinion américaine, pour tenter d'arrêter les bombardements si le plan était mis à exécution.

C'est ce qui devait se passer en mai 1972. Il s'adressa à cette date à M. McGovern, alors candidat démocrate à la présidence, mais ne put rencontrer que son collaborateur Robert Sherman, qu'il devait revoir à de nombreuses reprises. Et aussi à l'ancien ministre de la justice de Kennedy, M. Ramsay Clark, qui l'assura de son concours, et au sénateur Gavel, qui avait publié les dossiers du Pentagone. Il fit tenir des messages au premier ministre suédois de l'époque, M. Olof Palme, et au diplomate indien Kaul, ancien membre de la commission internationale de contrôle de l'armistice au Vietnam, qu'il avait bien connu à Saigon.

Les bombardements des digues se poursuivant, malgré ses efforts et malgré un voyage au Vietnam du Nord de M. Ramsay Clark, il décida de donner une conférence de presse. Auparavant, il se rendit à l'ambassade soviétique à Washington pour demander qu'un des collaborateurs de celle-ci assiste à cette conférence de presse. Or, depuis qu'il avait publié, dans le *Washington Post*, le 6 avril de cette même année 1972, un article citant une lettre très violente reçue d'un soldat sud-vietnamien, qui dénonçait la corruption des Américains de Saigon et de leurs amis vietnamiens, il était constamment suivi par des agents des services spéciaux américains. A l'en croire, c'est là que se trouve l'origine du Watergate.

Après être allé K Street, chez M. Robert Sherman, le collaborateur de M. McGovern déjà cité, M. Tran Van Khiem se rendit en effet à l'ambassade de Suède, laquelle est située, comme le quartier général démocrate, dans l'immense complexe du Watergate. Agacé d'être toujours suivi, il parvint à semer son ange gardien, aussitôt après avoir garé sa voiture. Il est convaincu que, pour les agents spéciaux qui l'avaient pris en filature, il ne pouvait, se rendant au Watergate en venant de K Street, aller ailleurs qu'au Q.G. démocrate. C'est ainsi que, toujours d'après lui, serait née l'idée qu'il existait entre les Soviétiques et M. McGovern une « sinistre liaison ». Et que M. Nixon aurait été mis sur la fausse piste qui devait le conduire à la démission.

Les soupçons sur M. McGovern

Toujours selon M. Tran Van Khiem, il n'y a que cette raison qui, dans le contexte américain, puisse être assez forte pour justifier l'expédition des fameux « plombiers » avec leurs micros d'écoute et leurs appareils photographiques pour mettre la main sur certains documents dans les bureaux de M. O'Brien, organisateur de la campagne électorale de M. McGovern : il s'agissait de rien de moins que d'établir la matérialité d'une collusion entre certains chefs démocrates et l'Union soviétique.

M. Tran Van Khiem ayant constaté qu'à partir du moment où il avait pris contact avec l'ambassade de l'Union soviétique ses suiveurs se montraient beaucoup plus agités, il en conclut qu'ils feraient tout pour savoir l'objet de ses entretiens. Il informa donc les ambassades de Suède (M. Elmer) et de France (M. Claude Arnaud) et mit en garde M. Robert Sherman contre la possibilité de tentatives d'effraction. Il ne doute pas, quant à lui, que c'est ce qui a permis l'arrestation des fameux « plombiers ». Il se déclare, d'autre part, convaincu que les gens qui l'avaient pris en filature appartenaient à la C.I.A. et non au F.B.I. ou à l'équipe des « plombiers ». A l'en croire, la C.I.A., après avoir en vain essayé de l'acheter en lui faisant rédiger un volume de mémoires « à usage interne », cherchait essentiellement à l'intimider pour le faire taire et l'amener à quitter le territoire des Etats-Unis. Et il estime que c'est en grande partie grâce au bon accueil qu'il avait reçu de M. Claude Arnaud, aujourd'hui ambassadeur de France à Pékin, avec lequel il était resté en contact, qu'il a dû d'échapper à l'un de ces *dirty tricks tricks* (sales coups) dont la C.I.A. s'est fait une spécialité.

Nous laissons, bien entendu, à M. Tram Van Khiem la responsabilité de ses révélations. Mais il faut reconnaître qu'elles ont le mérite d'apporter une explication plausible à une question restée jusqu'à présent sans réponse : pourquoi M. Nixon, alors que sa victoire électorale ne faisait aucun doute, a-t-il pris le risque d'envoyer ses « plombiers » pénétrer par effraction, en violant délibérément la loi, au quartier général du parti démocrate ? Qu'il ait voulu y trouver les preuves d'une collusion avec Moscou de M. McGovern, qui menait une dure campagne contre la guerre du Vietnam, n'aurait après tout rien de surprenant de la part d'un homme qui s'était rendu célèbre, au début de sa carrière politique, en démontrant qu'un des conseillers de Roosevelt, Alger Hiss, était un agent soviétique. — A. F.

(1) *Le Monde diplomatique* de mai 1974.





PROCHE-ORIENT

La négociation israélo-égyptienne

Le président Sadate affirme que l'accord sera signé « tôt ou tard »

Le président Sadate a déclaré dimanche 26 novembre qu'il existait « des problèmes difficiles à résoudre » *dans les négociations avec Israël, mais qu'il était* « certain » *que l'accord serait signé* « tôt ou tard ». « Mais je ne sais pas combien de temps cela prendra », *a-t-il ajouté.*

Le gouvernement israélien a rendu public pour sa part samedi à Jérusalem le protocole de la troisième annexe du traité de paix entre Israël et l'Egypte qui couvre l'établissement des relations diplomatiques, commerciales et culturelles entre les deux pays.

Aux termes de ce document, les relations diplomatiques et consulaires seront établies neuf mois après la signature du traité, c'est-à-dire immédiatement après le premier retrait israélien du Sinaï. En outre, des négociations commerciales et culturelles s'ouvriront six mois après le premier retrait, marquant ainsi la fin du boycottage économique d'Israël par l'Egypte. En ce qui concerne les communications, les deux pays ouvriront, toujours dans les six mois suivant le premier retrait, des négociations dans le domaine de l'aviation civile. Des accords seront également conclus pour l'établissement de liens postaux et pour l'échange de programmes de télévision.

M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a vivement regretté dimanche que la publication de ce protocole ait mécontenté les Etats-Unis. « Il s'agit, *a-t-il dit,* d'un malentendu. » *A Jérusalem cependant, on estime qu'en publiant toutes ces clauses considérées favorables à Israël le gouvernement a voulu se rallier le soutien de l'opinion publique.*

De notre correspondant

Jérusalem. — En dépit des positions égyptiennes et américaines, le gouvernement israélien continue de considérer qu'avec la publication du texte officiel du projet de traité le débat est clos et qu'il n'est pas question de reprendre les négociations sur l'établissement d'un calendrier pour la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza ou sur quelque autre point que ce soit. Reprenant à son compte les précédentes déclarations de M. Moshe Dayan, le premier ministre, M. Begin, a affirmé, dimanche, qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, de renvoyer la délégation israélienne à Washington (*le Monde* du 24 novembre). Mais les questions du « lien » ou du calendrier ne sont pas les seules pierre d'achoppement entre Israéliens et Egyptiens. Ceux-ci ne sont pas d'accord sur l'un des articles du texte même du projet de traité.

Il s'agit de l'article 6 et, plus précisément, de l'alinéa 2, qui précise que « *les parties s'engagent à respecter leurs obligations résultant de ce traité, sans tenir compte de l'action ou de l'abstention de toute autre partie et indépendamment de tout autre document étranger à ce traité* ». Pour le gouvernement israélien, cette clause signifie la primauté absolue du traité sur tout autre accord conclu par l'Egypte. Une telle disposition vise évidemment tout engagement pris par Le Caire envers les autres pays arabes (dans le cadre du pacte de défense de la Ligue arabe notamment).

Depuis le début des négociations, les Israéliens ont particulièrement insisté pour l'inscription de cette condition, essentielle à leurs yeux. M. Dayan a déclaré dimanche que cet article était « *au cœur même du traité* » et qu'Israël « *ne céderait pas* » sur ce point. Les Egyptiens, en revanche, ont fait état des plus grandes réserves à propos de cette contrainte. Le 24 novembre, lorsque le journal cairote *Al Ahram* a publié le texte du projet, l'article litigieux n'y figurait pas. Sa rédaction sera-t-elle de nouveau réexaminée ? Répondant à l'avance, M. Dayan a déjà déclaré la semaine dernière que la discussion ne pouvait plus reprendre sur l'une des clauses du texte sans remettre en cause le projet tout entier.

FRANCIS CORNU.

● *Une personne a été blessée* samedi 25 novembre par l'explosion d'une charge à Jérusalem. L'engin avait été déposé à un carrefour où des militaires font généralement de l'auto-stop. C'est le sixième attentat à cet endroit ces dernières années. Il a été revendiqué dimanche par le F.D.L.P. de M. Hawatmeh dans un communiqué publié à Beyrouth. — *(A.F.P.)*

● *Le coût de la vie* a augmenté en Israël de 5,6 % en octobre, soit le plus fort taux enregistré jusqu'à ce jour en un seul mois. Depuis le début de 1978, les prix de détail ont augmenté de 37 %, ce qui dépasse de très loin les prévisions du ministère des finances (35 % pour toute l'année). Les spécialistes de la banque d'Israël estiment, quant à eux, que la hausse atteindra 45 %. Selon le bureau central des statistiques, les dépenses nécessaires moyennes pour une famille de salariés israéliens étaient en octobre de 9 636 livres (environ 2 200 F) sans épargne, ni moindre dépense excessive. — *(A.F.P.)*

Le raïs apporte sa caution à une nouvelle formation : le Parti de l'action socialiste

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate, qui avait, au printemps dernier, donné un brusque coup d'arrêt au pluralisme politique qu'il avait lui-même restauré en 1976, a décidé de donner une nouvelle impulsion au multipartisme en portant sur les fonts baptismaux, le jeudi 23 novembre, un nouveau mouvement, le « Parti de l'action socialiste » (appelé aussi parti travailliste socialiste).

Cette nouvelle formation, à laquelle on ne paraît pas avoir demandé pour le moment de prouver, comme la loi l'exige en principe, qu'elle est soutenue par au moins vingt parlementaires, porte à quatre le nombre des partis légaux égyptiens. Les trois premiers sont : le parti national démocrate (trois cent seize députés sur les trois cent soixante que compte le Parlement), nouvelle mouture de la majorité, créée l'été passé par le raïs qui, en outre, a choisi cette fois de présider en personne la formation au pouvoir ; le parti libéral socialiste (deux députés), qui a manifesté récemment son désir de s'intégrer au parti national démocrate ; le rassemblement national progressiste et unioniste (deux députés) qui représente le courant d'opposition marxiste-nassérien.

Rappelons que l'ancien parti nationaliste du Wafd, ressuscité en 1977, s'est sabordé cette année, estimant que les conditions d'un jeu démocratique réel n'étaient pas réunies. Les tracasseries administratives ayant conduit ces derniers mois les organes des libéraux et des progressistes à suspendre leur parution, les seules critiques de l'action gouvernementale provenaient depuis lors des deux publications intégristes islamiques officieuses.

Le nouveau parti que vient de parrainer le raïs est-il susceptible de créer, comme il l'annonce « *une opposition honnête et constructive* » et de faire entendre sa voix pour réclamer « *la démocratie, la liberté de la presse, la réforme du secteur public* » ? Il est encore trop tôt pour le dire. Le fait que ce parti ait été créé « *par le haut* » n'est pas forcément un handicap pour qu'il devienne une véritabe formation d'opposants. En Turquie, en 1946, l'opposition parlementaire fut aussi suscitée par le pouvoir, et en Egypte même le rassemblement progressiste, fondé en 1976 par une décision gouvernementale, a prouvé depuis son indépendance à l'égard des autorités.

Mais le Parti de l'action socialiste est dirigé par M. Ibrahim Choucri, qui était encore récemment ministre de l'agriculture du raïs, dont il passe pour être resté proche. Son programme n'est guère différent de celui des autres formations, et on ne discerne pas très bien vers quelle clientèle il s'orientera. Les courants comme le nassérisme orthodoxe et l'intégrisme musulman qui ne disposent pas de cadre légal pour s'exprimer n'ont aucune affinité avec M. Choucri, notable modéré au vocabulaire socialisant. Celui-ci trouvera-t-il des partisans dans la majorité, que le raïs lui-même a incitée à fournir des adhérents au nouveau parti, ou bien parmi les trente-neuf parlementaires sans étiquette qui siègent à la Chambre ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Détérioration des relations entre Damas et Moscou

Le chef d'état-major de l'armée syrienne a abrégé de deux jours sa visite en U.R.S.S.

De notre correspondant

Beyrouth. — Les relations syro-soviétiques traversent une phase délicate. Le différend porte sur les conditions de livraison d'armes soviétiques à Damas et entraîne une détérioration des relations privilégiées existant entre les deux capitales.

Le premier indice de ce différend a été le retour prématuré à Damas, mercredi 22 novembre, du général Hikmat Chehabi, chef d'état-major de l'armée syrienne, qui a abrégé de deux jours sa visite à Moscou où il se trouvait la semaine dernière pour régler les détails de la fourniture de nouveaux armements soviétiques à la Syrie, dont le principe avait été arrêté lors de la visite du président Assad en U.R.S.S. en octobre.

Le principal objet du litige serait le Mig-27. Le chef de l'Etat syrien aurait obtenu la promesse de recevoir un certain nombre d'appareils de ce type, ultra-perfectionnés, dont son armée de l'air posséderait déjà quelques exemplaires, mais trop peu nombreux pour être utilement opérationnels. Les Soviétiques auraient posé des conditions, lorsque le général Chehabi est venu mettre au point le marché. Lesquelles ? Deux versions circulent à Beyrouth : selon l'une, l'U.R.S.S. serait revenue à la charge pour tenter, à cette occasion, d'arracher à la Syrie le traité d'amitié et de coopération que ce pays évite, depuis 1970, de signer malgré l'insistance de Moscou. Selon l'autre, le Kremlin aurait exigé une coordination des demandes d'armement de la Syrie et de l'Irak dès lors que ces deux pays sont réconciliés et censés coopérer militairement.

Le différend, en tout cas, ne fait plus de doute après que Damas eut, pendant deux jours consécutifs, mis en accusation en termes transparents le comportement de l'U.R.S.S. Ce pays n'a pas été cité mais il est évident qu'il est expressément visé. Samedi le ministre syrien de l'information, M. Ahmed Iskandar, dans une interview publiée dans le journal *Tichrine*, a déclaré : « *La Syrie mesure le degré d'amitié des autres pays à l'étendue de leur aide pour l'établissement d'un équilibre stratégique avec Israël.* » Dimanche, le même journal revenait à la charge en écrivant : « *Les forces anti-impérialistes dans le monde ont un intérêt commun à ce que la Syrie soit forte et capable de dissuader l'agression. (...) Le conflit du Proche-Orient n'a pas seulement une dimension régionale ; une explosion ne saurait y demeurer limitée. (...) La victoire d'une des deux parties dans ce conflit aura nécessairement des répercussions positives ou négatives sur le rapport des forces mondiales et sur la lutte des peuples contre l'impérialisme. (...) Le maintien de la suprématie militaire israélienne à travers l'aide américaine constitue (...) un moyen de pression impérialiste sur les Arabes et les pays socialistes.* »

Cela signifie en clair que toute réticence des Soviétiques à armer la Syrie se retournera contre eux. A supposer que Moscou ait pris l'initiative de provoquer le différend en posant des conditions imprévues, Damas a pris celle de la rendre publique. Certains Palestiniens voient dans le comportement des Syriens la mauvaise influence de leurs nouveaux amis irakiens. Cependant l'explication ne paraît pas suffisante. D'abord parce que Damas ne compromettrait pas ses relations avec l'U.R.S.S. pour complaire à Bagdad. Ensuite parce que l'Irak, après un conflit aigu avec Moscou qui a coûté la vie à des dizaines de communistes, a rétabli les ponts avec l'U.R.S.S., où son ministre de la défense s'est rendu la semaine dernière.

On ne voit pas, non plus, pourquoi l'U.R.S.S. aurait cherché à mettre Damas au pied du mur alors qu'elle sait que la Syrie refuse de se laisser enfermer dans un système d'alliances avec le bloc socialiste, vers lequel la Libye et l'Algérie ont cherché à l'entraîner. Et cela pour ne pas perdre le bénéfice des pétrodollars de l'Arabie Saoudite et pour ne pas rompre ses contacts avec les Etats-Unis. Il serait déraisonnable de penser qu'au moment où l'Algérie ne pèse plus du même poids qu'auparavant sur elle, la Syrie change d'attitude.

Les mobiles de Damas et de Moscou, dans cette affaire, demeurent donc obscurs, d'autant plus que leurs intérêts leur commandent apparemment de resserrer les rangs face au traité de paix égypto-israélien qui est en train de se conclure. Aussi, ne pense-t-on pas, à Beyrouth, que la brouille syro-soviétique, pour réelle qu'elle soit, ira bien loin.

LUCIEN GEORGE.

Iran

Les manifestations ont fait treize morts

Téhéran (U.P.I., A.P., A.F.P.). — *La grève générale ordonnée par l'opposition religieuse et laïque en signe de « deuil national » pour protester « contre les meurtres commis dans le pays par le gouvernement » a été largement suivie dimanche 26 novembre. Elle a donné lieu à d'imposantes manifestations, notamment en province. Les heurts ont fait treize morts et des centaines de blessés.*

Les commerçants de Téhéran et ceux des bazars de toutes les villes de province ont fermé leurs portes. Des milliers de fonctionnaires se sont abstenus de se rendre au travail, tandis que plusieurs ministères poursuivaient la grève entamée il y a quelques semaines. Les employés de la Banque centrale ont également rejoint le mouvement, ce qui pourrait gêner considérablement l'activité économique du pays et affecter plus particulièrement les industries nationalisées et le secteur bancaire. Les grévistes exigent le retour d'exil de l'ayatollah Khomeiny, la suppression de la censure, la libération des personnes arrêtées en vertu de la loi martiale. Ils ont annoncé une grève si leurs revendications n'étaient pas satisfaites. Le 2 décembre, ils reconduiront leur mouvement pour une semaine.

La capitale et l'ensemble du pays ont été privés de courant pendant plusieurs heures. Plusieurs centaines de grévistes du secteur pétrolier ont manifesté devant le siège de la National Iranian Oil Company, et de nouveaux incidents ont éclaté à Téhéran, lundi matin, faisant des blessés. Dimanche, près de 500 000 personnes ont défilé dans la ville sainte de Machad.

C'est la première épreuve de force importante depuis la formation du gouvernement du général Azhari, le 6 novembre.

هكذا من الأمل

Le Liban du drame à l'espoir

DU drame à l'espoir... Sans point d'interrogation, la formule vaut-elle mieux qu'un vœu pieux après tant de déchirements et d'épreuves ? Deux ans de vraie guerre suivie par deux années de fausse paix, puis par les bombardements massifs des quartiers chrétiens de Beyrouth, des accalmies toujours trompeuses, des soulagements passagers... Faut-il plutôt prendre son parti de ce Liban exsangue et convulsif où les atrocités, le massacre et l'incertitude semblent ne jamais devoir cesser ? Parler sur le ton du chagrin et de la pitié d'un pays qui, sans avoir été la « Suisse » trop vantée du Proche-Orient, y a offert un spectacle étonnant de coexistence et parfois d'harmonie ?

Sans doute, il est vain d'espérer qu'une véritable paix s'instaure au Liban — champ clos de toutes les querelles régionales — si elle ne règne pas enfin entre Israël et les pays arabes. Les Libanais eux-mêmes ne se font à cet égard aucune illusion, même si cette lucidité est parfois un peu occultée par la conviction que seuls les « complots » ou les ingérences de l'extérieur ont provoqué et perpétuent la tragédie.

C'est faire bon marché des autres causes de l'explosion : confessionnalisme figé et désuet, inégalités sociales choquantes et incapacité de la classe politique à régler les problèmes aggravés par la présence des Palestiniens. Il n'en reste pas moins que le retour à la paix civile exige désormais l'assentiment des grandes puissances, la renonciation d'Israël à ses interventions et de la Syrie à ses tentations, enfin l'accord de tous ceux qui arment ou patronnent les factions aux prises.

Toutefois, ces quatre années d'affrontements ouverts et de conflit larvé ont fait surgir quelques évidences. Les deux solutions extrêmes : annexion par le puissant voisin syrien et partition d'un « réduit chrétien », y sont apparues pour ce qu'elles étaient : des expédients du désespoir, inacceptables pour la communauté internationale et intolérables aux Libanais eux-mêmes, dans leur immense majorité. L'intervention de l'armée de Damas, avec l'aval que les pays arabes viennent de lui confirmer à Beiteddine, a trouvé ses limites. Elle a pu arrêter la guerre du Liban, mais, en frappant successivement les deux camps aux prises, elle n'en a écrasé aucun et, au lieu d'imposer la loi de l'étranger, a avivé la conscience nationale. Pas plus que la gauche et les Palestiniens, les milices chrétiennes ne sont parvenues à imposer leur solution par les armes et même leurs chefs extrémistes ont dû en prendre leur parti.

De ce fait, les Libanais qui refusaient l'aventure de la partition, l'institutionnalisation de la haine et la tutelle permanente du voisin syrien se sont faits plus nombreux à reconnaître que la seule solution passait par la reconstruction de leur Etat — seule autorité légitime et internationalement reconnue — et par la restauration de moyens dont dispose son chef, le président Elias Sarkis.

Pour la première fois, celui-ci possède une marge de manœuvre appréciable et se voit récompenser de sa prudence et de sa ténacité. Fort d'un consensus arabe qui s'est exprimé à Beiteddine, appuyé par les alliés du Liban dans le monde, notamment par la France et les Etats-Unis, qui ont mis *le holà aux folles* espérances de certains de ses adversaires extrémistes chrétiens, le président libanais a, dans son jeu, des cartes non négligeables.

Le principal de ces atouts demeure l'incroyable volonté de survivre et de rebâtir dont, au plus profond de sa détresse, le Liban a multiplié les manifestations à tous les niveaux. L'économie maintenue à flot, la monnaie toujours solide, le crédit international intact, l'ingéniosité d'un peuple remédiant avec un inlassable acharnement à tous ses désastres, n'ont jamais donné l'impression que le pays était à vau-l'eau et que le malheur avait eu raison de lui. Bien au contraire, l'épreuve a fourni à tous les amis du Liban, en France et ailleurs, des raisons supplémentaires d'attachement et de confiance.

P.-J. FRANCESCHINI.

UNE DIPLOMATIE FONDÉE SUR UNE VOCATION

par FOUAD BOUTROS (*)

POUR un petit pays encore plongé dans une tragédie dont il a été à la fois le théâtre et la victime, et qui cherche à panser ses blessures et à remettre sur pied ses institutions, il peut paraître présomptueux de parler de politique étrangère.

Cependant, la situation géographique du Liban, sa place dans le monde arabe, l'interprétation extrême entre sa politique intérieure et la politique arabe et internationale au Proche-Orient, la situation de crise permanente dans laquelle est plongée cette région à cause de l'affaire palestinienne et aujourd'hui des événements du Liban, mettent la politique étrangère en tête des priorités de l'autorité politique.

Il n'est d'ailleurs pas paradoxal d'affirmer que les petites nations, confrontées à des difficultés qui les dépassent, luttent souvent contre la déstabilisation interne par le développement de leurs relations extérieures et le soutien qu'elles attendent de la Communauté internationale ou de certains de ses membres.

Indépendant depuis 1943, membre de la Ligue des Etats arabes ainsi que de l'Organisation des Nations unies depuis 1945, et du groupe des non-alignés depuis 1955, le Liban a pratiqué, jusqu'en 1975, une politique étrangère commandée par la conjoncture issue de l'après-guerre. Cette politique s'est distinguée d'une manière générale par le refus de s'engager dans les conflits inter-arabes, le souci de la solidarité des pays de la Ligue, notamment dans l'affaire palestinienne, et par la mobilisation de ses amitiés et de ses moyens pour appuyer les causes qu'il a faites siennes, au premier rang desquelles les revendications légitimes du peuple palestinien.

Une très grande modération

Sur le plan international, il a évité l'alignement et a conservé intactes ses relations avec les principales puissances du monde capitaliste et du monde socialiste.

Il a réussi, enfin, avec assez de bonheur, à surmonter les difficultés nées des séquelles de la décolonisation de divers pays arabes et tiers-mondistes et des agressions israéliennes. Le mérite en revient sans doute autant à ses amitiés qu'à un style adéquat qu'il s'est forgé et qui se distingue par sa modération. Cette modération est, à mon sens, à la fois le reflet de sa texture interne et l'une des formes d'expression authentiques de son génie.

L'aggravation des conflits et des luttes d'influence et de prestige entre les pays arabes a suivi de près le bouleversement des structures politico-sociales du Proche-Orient et la rupture de l'ancien équilibre des forces en Méditerranée. Le retrait de la Grande-Bretagne et de la France dans les années 50-60 du devant de la scène a donné lieu à l'entrée massive des Etats-Unis et de l'Union soviétique en Méditerranée.

Face à une situation ondoyante et instable, marquée par plus d'un bouleversement dans la région, la diplomatie libanaise a pratiqué jusqu'à la veille de la crise que nous vivons la politique de la prudence.

(Lire la suite page 13.)

(*) Vice-président du conseil, ministre des affaires étrangères et de la défense.

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Liban aujourd'hui

PETITE nation, profondément atteinte, le Liban paie aujourd'hui, bien au-delà de ses moyens, de ses responsabilités politiques, de ses possibilités économiques, le prix de certaines de ses convictions les mieux ancrées, de ses engagements les plus décidés — convictions et engagements sur quoi il a été bâti et pour quoi il existe.

Les vertus de tolérance, d'accueil, de dialogue, d'ouverture aux autres — que ces autres viennent à lui ou que lui-même aille à eux là même où ils se trouvent, partout sur la planète, — le Liban les a pratiquées, tant que cela lui fut possible, simplement, humainement, avec une foi et une ferveur exemplaires.

Bien avant que ne fussent imaginées la Société des nations ou l'Organisation des nations unies, le Liban a choisi d'exercer cet art de la communication et de l'échange sur quoi, nous le savons, reposent désormais, au-delà de nos destins nationaux spécifiques, le sort de nos cultures diversifiées, celui de la civilisation dans son ensemble et, à travers l'effort de tous pour une compréhension accrue de chacun, l'édification mondiale de la paix et l'avenir de la communauté des hommes.

De vivre au niveau juste de lui-même et d'autrui, c'est peut-être cela qui ne fut pas pardonné au Liban à l'heure du défi dans ce Proche-Orient prestigieux *où* la justice, depuis plus d'un quart de siècle déjà, est, hélas !, si tragiquement insultée.

Et si le Liban aujourd'hui regarde également vers la France, c'est que la France aussi, au fil des siècles, a su faire de sa diversité vertu et que, sur son sol et dans sa terre, les mots de liberté, d'égalité et de fraternité ont fleuri un jour pour ne plus jamais se faner ni mourir ; ces mots qui donneront aux peuples mieux qu'une devise impérissable : une raison d'être.

Libanais, nous croyons comme vous, amis français, à la liberté des hommes et des peuples, à leur égalité — quelles que soient les vicissitudes de l'histoire et les difficultés rencontrées en chemin, — à leur fraternité dans la dignité partagée et la justice rendue.

Nous venons à vous, animés des mêmes certitudes qui sont notre fierté d'hier, notre espérance d'aujourd'hui, et, demain, le dépôt précieux que nous remettrons, intact, à nos fils.

ELIAS SARKIS,
président de la République libanaise.

DANS UNE ÉCONOMIE DUREMENT TOUCHÉE PAR LES HOSTILITÉS

LE SECTEUR BANCAIRE N'A CESSÉ DE MANIFESTER UNE REMARQUABLE VITALITÉ

L'ÉCONOMIE libanaise, mal remise de la dure épreuve de la guerre de 1975-1976, a subi au cours de l'été, et encore plus de l'automne 1978, un nouveau choc. Elle ne s'est quand même pas effondrée ; mais ces effets cumulés d'une crise politique qui dure à présent depuis près de quatre ans se font sentir de plus en plus lourdement, et le pays repart chaque fois d'un peu plus bas.

Quand l'activité du Liban, qui, *jusqu'en* 1974, vivait à 70 % de services, a été atteinte de plein fouet par la reprise des hostilités en juillet dernier et leur aggravation en octobre, elle ne représentait déjà plus que près des deux tiers de ce qu'elle était au cours de l'immédiat avant-guerre. Tombé de 8,13 milliards de livres libanaises (1 LL = 1,45 F) en 1974 à 3,18 milliards en 1976, soit une chute de l'ordre de 60 %, le P.N.B. avait graduellement remonté la pente en 1977 et au cours du premier semestre de 1978.

Paralysé politiquement, l'Etat parvenait donc à fonctionner en tant que pourvoyeur des services publics, assurant l'eau, l'électricité, le téléphone — ce dernier avec un remarquable effort sur le plan des télécommunications internationales ; — les routes recevaient un minimum d'entretien ; et, fait très positif dans un pays livré à l'anarchie, des recettes commençaient à rentrer dans le Trésor public. La reprise du commerce apparaissait à travers les chiffres du port et des recettes douanières. L'industrie recommençait à tourner ; enfin l'agriculture, peu touchée par la guerre, maintenait sa production et commençait à retrouver ses débouchés arabes.

Plus étonnante encore était la vitalité manifestée par le secteur bancaire. Le bilan consolidé des banques, qui avait stagné durant les deux années de guerre sans toutefois régresser, faisait un bond en avant et les dépôts s'envolaient littéralement : le total de ce bilan passait de 11,4 milliards de livres libanaises en 1974 à 16,2 milliards en 1977 et 16,9 milliards au 31 mars 1978 (dernier chiffre disponible), les dépôts à vue de 1,6 à 2,3 milliards et les dépôts à terme et en monnaie étrangère de 6,6 à 10,1 milliards. Les dépôts des non-résidents eux-mêmes passaient de 2 à 2,5 milliards, à peine inférieurs au maximum de 2,9 milliards atteint en 1975.

La confiance des déposants

Ce phénomène résulte d'une conjonction de facteurs. Et, tout d'abord, de la capacité dont ont fait preuve les banques elles-mêmes d'honorer durant toute la guerre leurs engagements envers leurs clients et les banques étrangères. Dans les circonstances les plus dramatiques, il a toujours été possible de disposer de ses fonds à Beyrouth ou de les transférer à l'étranger sans aucun plafond ni restriction d'aucune sorte. Cette constatation, faite par tous les Libanais, les a sûrement incités à rapatrier leurs capitaux lorsqu'ils sont retournés dans leur pays. Ceux qui ont continué à travailler à l'étranger n'ont pas hésité à envoyer à leurs familles le maximum de fonds dont ils disposaient étant donné qu'ils n'éprouvaient pas de crainte, même en cas de nouvelle crise, de voir les soldes thésaurisés de ces fonds bloqués au Liban.

L'expérience a confirmé leur pressentiment. L'actuelle vague d'émigration libanaise étant surtout constituée de chefs d'entreprise et de cadres supérieurs et moyens à revenus relativement importants, le flux de capitaux qui prend, de leur fait, le chemin de Beyrouth est loin d'être négligeable. Impossible à chiffrer avec précision, il serait de l'ordre de 100 *millions* de *dollars* par mois.

Pour un petit pays comme le Liban, cet apport d'argent frais fournit à l'économie une bouffée d'oxygène salutaire. Il est venu opportunément relayer « l'argent de la guerre » qui finançait les hostilités. S'y ajoutent des rapatriements de capitaux de la part d'anciens émigrés libanais en Afrique qui se trouvent contraints d'abandonner leur pays d'adoption — notamment le Nigéria et le Gabon — et qui, pour des raisons sociologiques, n'ont pratiquement d'autre choix que de retourner au Liban avec leurs avoirs. L'*ouverture* de nombreuses banques libanaises à l'étranger, notamment à Paris, a consolidé la confiance des déposants. Elles s'occupent *surtout* des investissements des ressortissants libanais et d'opérations internationales, et triangulaires, devenues aléatoires à Beyrouth.

La livre libanaise manifeste une résistance encore plus surprenante. Comparée au dollar, elle a subi une dévaluation *de facto* de l'ordre de 30 % seulement au terme de dix-huit mois de guerre et a regagné plus de 10 % du terrain perdu à la faveur de la période d'accalmie (très relative) allant de 1977 à juin 1978.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 13.)

Même s'il n'a pas tous les moyens, l'État reste debout

nous déclare M. Élias Sarkis

(Suite de la première page.)

— Vous venez d'évoquer la présence de ce contingent français. Ne pensez-vous pas que, dans une étape ultérieure, la FINUL pourrait aider au maintien de la paix à Beyrouth même ?

» Ce problème est très compliqué et très complexe. En fait, la FINUL n'a pas pu, jusqu'à présent, remplir la mission qui lui a été confiée par les Nations unies, à savoir aider l'Etat libanais à asseoir son autorité au Liban-Sud.

» D'un côté il y a des poches de résistance palestinienne, de l'autre des poches de résistance chrétienne.

» Un rapport a été présenté, en ce sens, au Conseil de sécurité par le secrétaire général de l'ONU.

» Il y a certainement des failles dans l'organisation actuelle de la FINUL qui l'empêchent de s'acquitter de sa tâche.

» Commençons d'abord par remédier à cet état de choses.

— Les récentes déclarations de M. de Guiringaud sur les milices chrétiennes ont suscité une vive émotion. Les jugez-vous de nature à faciliter une prise de conscience au sein de la communauté chrétienne et, le cas échéant, à renforcer la position du gouvernement libanais face aux diverses factions ?

— Je dirais d'abord que le mot « émotion » est approprié. D'ailleurs une prise de position venant d'un responsable français ne pouvait être accueillie avec indifférence au Liban. Si l'on ajoute à cela le fait que M. de Guiringaud a tenu ses propos au plus fort de la bataille, on comprend davantage la vivacité des réactions.

» Sans vouloir analyser ces réactions et leurs causes, je me contenterai de souligner que l'un des caractères prédominants de ces réactions est le choc qu'elles ont produit. Or nul n'ignore que le choc est souvent la condition d'une prise de conscience. Dans la conjoncture actuelle, une prise de conscience, même si elle se traduit différemment chez les uns et les autres constitue, à mon sens, un facteur positif de nature à renforcer la position de l'Etat.

« Peut-être une décentralisation »

— Plus généralement, comment voyez-vous l'avenir de la communauté chrétienne du Liban et ses rapports futurs avec les autres composantes de la communauté nationale ?

— Parler de l'avenir de la communauté chrétienne au Liban pourrait donner l'impression que cet avenir est compromis ou que la présence de la communauté chrétienne au Liban est un accident auquel les événements pourraient mettre un terme. Or la communauté chrétienne, comme toutes les autres communautés spirituelles du Liban, est au cœur de la formation de ce pays. Sans la communauté chrétienne, comme sans la communauté musulmane, le Liban ne serait pas le Liban. Toutes ces communautés, qui, à travers des siècles, ont vécu ensemble, ne peuvent que continuer à vivre ensemble au Liban, et chacun d'elles, à titre fondamental et non pas accidentel.

» Bien entendu, cette coexistence ne va pas sans heurts, chaque fois que l'équilibre libanais a été rompu, et il l'a été souvent par l'effet des soubresauts dans le monde arabe et dans la région, l'existence du Liban a été menacée. Les heurts sont peut-être inévitables, mais je suis déterminé à continuer la poursuite de la coexistence.

— Une solution peut-elle être trouvée en conformité avec les termes — même améliorés — du pacte national de 1943 ou faut-il imaginer autre chose ?

— Il faudrait trouver des formes assouplies de ce pacte, peut-être par le biais d'une décentralisation. Il y a d'ailleurs déjà eu des propositions en ce sens. L'essentiel est que les communautés vivent ensemble. Nous trouverons la façon la plus adéquate d'éviter les heurts. Je ne crois pas à la possibilité d'une entente sur une formule fédérative. Je songe plutôt à une décentralisation sur les plans de l'administration et du développement, un peu comme c'est le cas avec votre régionalisation, le gouvernement central continuant à assurer la politique générale du pays.

— Ce qui exclut la formule de « cantonalisation » dont on a parlé ici ou là...

— Je ne vais pas, en effet, jusque-là.

— Pour organiser cette coexistence des Libanais, il faut des moyens matériels et politiques. Croyez-vous vraiment les détenir ?

— Je le crois de plus en plus. Je trouve dans la conjoncture présente des facteurs qui y conduisent. Il y a incontestablement chez toutes les parties concernées au Liban une volonté d'en finir avec la situation présente. On le sent de plus en plus tant dans la communauté chrétienne que dans la communauté musulmane. Cette volonté s'exprime chaque jour publiquement plus facilement qu'il y a quelques mois encore. Tous sont d'accord pour reprendre la vie en commun. Cette recherche de la cohabitation se généralise, se concrétise, se fait entendre par les différents bords, voire par les bords opposés.

» Le problème, vous le savez, est loin d'être purement libanais. Mais nous trouvons un appui total dans la famille arabe, qui cherche à nous aider à sortir de la tourmente qui nous secoue depuis bientôt quatre ans. Sur le plan international, nous ne manquons pas d'appuis. Bien qu'il ne dispose pas de tous les moyens matériels nécessaires, l'Etat pèse sur les événements.

— Où en est, à cet égard, la restructuration de votre armée ?

— Si le chemin à parcourir est encore long, le chemin parcouru est loin d'être négligeable. Nous avons formé un noyau cohérent et multiconfessionnel. L'expérience a été encourageante. Les quatre mille nouveaux soldats ont été bien formés. La semaine dernière, j'ai remis leurs épées à trois cent trente-huit officiers, dont la moitié chrétiens et la moitié musulmans. Leur cohésion, qui est de plus en plus sensible, est plus avancée que celle du reste de la population. Ce sont des contingents mixtes qui sont présents dans le Sud et, ici même, au port de Beyrouth. L'équilibre y est presque assuré. Dans ce palais, l'officier qui vous a reçu est sunnite. Il y a deux ans, c'eût été impossible.

— Qu'est devenue l'unité qui a été bloquée au Sud en juillet dernier par les milices chrétiennes appuyées par les Israéliens ?

— Il ne faut pas oublier que cette unité y est allée sur une décision politique — en fait à la demande instante des Nations unies. Elle a dû s'arrêter car elle n'était ni assez nombreuse, avec ses cinq cents hommes, ni suffisamment équipée pour combattre. Lui donner l'ordre d'avancer eût été suicidaire. S'il y a eu faille, en l'occurrence, ni l'armée ni le gouvernement n'en sont responsables. Mais, je le répète, pour l'armée, le facteur temps est positif.

— A quelle responsabilité effective répond votre fonction de chef de la Force arabe de dissuasion ? Comment avez-vous agi à ce titre dans les périodes de crise aiguë, notamment lors des derniers bombardements de Beyrouth-Est par l'artillerie syrienne ? Ce drame aurait-il pu être évité ?

— Quand les participants à la conférence de Ryad (1) ont tenu à ce que cette force soit mise à la disposition du chef de l'Etat libanais, ils entendaient établir un lien juridique et institutionnel qui ne lui donne pas pour autant le commandement militaire effectif. Dans les périodes de crise aiguë, j'ai jugé de mon devoir de tenter de concilier les contradictions qui sont apparues : ce qui m'a conduit à exprimer ma position dans un message à la nation au début d'octobre, ainsi qu'au cours des déplacements que j'ai effectués en Syrie et dans d'autres pays arabes. J'ai téléphoné au président Assad à plusieurs reprises. Nous avons fini par aboutir à une solution acceptable, mais il est inutile de vous dire que ce qui s'est passé nous a bouleversés. Il faut en tirer la leçon pour que de tels événements ne se répètent pas.

— Que peut-on attendre, à cet égard, des décisions de la conférence tenue à Beiteddine en octobre dernier par les pays participant à la Force arabe de dissuasion ?

— La présence de ces pays arabes frères à Beiteddine a été pour nous, sur le plan moral, un appui incontestable. Ils ont tout mis en œuvre pour nous aider. A la base de la crise libanaise, et aussi en conséquence de cette crise, on trouve des organismes politiques et paramilitaires dotés de tels moyens militaires, financiers et de propagande qu'ils ont pu dans une certaine mesure supplanter l'Etat. Pour reconstruire ce dernier, il faut supprimer ces anomalies. C'est précisément ce qui a été décidé à Beiteddine, et les participants à la conférence ont bien vu le problème dans son ensemble. Il faut désarmer la population, éviter les démonstrations paramilitaires...

» Logiquement, bien sûr, on devrait commencer par la collecte des armes, mais le problème est tel qu'il me semble plus sage de procéder en commençant par ce qui est le moins malaisé : éliminer les démonstrations paramilitaires dans le pays et les moyens d'information illégaux. Je ne peux pas concevoir qu'une station de radio combatte ouvertement la coexistence entre Libanais et s'attire la réplique d'une station adverse. Il faut mettre fin à ce qui peut éloigner les Libanais les uns des autres, sans pour autant toucher à la liberté de la presse, à laquelle la loi impose, dans les circonstances présentes, certaines limites indispensables.

« Nous approuvons les résolutions de Bagdad »

— Quelles sont les relations qui doivent s'établir à l'avenir entre la Syrie et le Liban ? L'action des forces syriennes au sein de la FAD a-t-elle créé, à cet égard, une situation nouvelle pesant sur les rapports entre les deux pays ?

— Quand on qualifie de privilégiées les relations existant entre le Liban et la Syrie, on ne peut que traduire une réalité historique et géographique et humaine qui s'impose également aux deux pays.

» Je ne vois pas comment ces constantes de l'histoire et de la géographie seraient tenues en échec à l'avenir.

» En ce qui me concerne, j'estime devoir veiller au renforcement desdites relations, et cela à la lumière de l'expérience passée et de l'intérêt bien compris du Liban. A chaque fois que les relations avec la Syrie ont subi un choc, il s'est répercuté sur la scène libanaise, et pas plus le Liban que la Syrie n'en ont tiré profit.

— Comment se fait-il qu'il n'existe toujours pas, en 1978, de relations diplomatiques entre les deux pays ?...

— Il n'y en a pas pour des raisons historiques. C'est la décision qui a été prise d'un commun accord à l'aube de l'indépendance des deux pays. Cela ne signifie nullement que notre indépendance soit contestée. Le président Hafez El Assad m'a encore adressé, le 22 de ce mois, un télégramme de félicitations à l'occasion de la fête de l'indépendance du Liban. Le chef d'Etat syrien s'est prononcé à maintes reprises pour un Liban indépendant et souverain. Aucun problème ne se pose à ce sujet.

— La paix qui se prépare entre Israël et l'Egypte a profondément divisé le monde arabe. Quelles seront ses conséquences au Liban ? Comment votre pays entend-il se situer à l'égard des autres pays arabes et de ses voisins ?

— Nous avons participé à la conférence de Bagdad et nous avons souscrit à toutes ses résolutions. Celles-ci traduisent non un désir de guerre mais la recherche d'une paix durable, juste et équitable.

» Nous maintenons les réserves que nous avons exprimées après Camp David, dont les résultats, à notre avis, n'assurent pas une telle paix puisqu'ils ne règlent pas la question palestinienne et ne sont donc pas conformes aux intérêts du Liban. La seule solution valable consiste dans la création d'un Etat palestinien sur les territoires occupés par Israël.

— Un règlement général au Proche-Orient vous semble-t-il la condition sine qua non d'un retour à une paix définitive au Liban ?

— Dans notre monde actuel il devient de plus en plus difficile d'isoler un problème, de quelque nature qu'il soit, de son contexte régional, voire international. Aussi, ne saurait-on nier les interférences des données régionales et proche-orientales sur les données proprement libanaises. Mais il serait trop excessif d'en conclure que toute solution de l'actuelle crise libanaise est conditionnée par la solution préalable de tous les problèmes de la région.

» Nous venons de souligner, il y a un moment, les querelles qui déchirent le Proche-Orient et leurs retombées au Liban. Mais cela ne saurait vouloir dire que le règlement de la crise libanaise est entièrement conditionné par ces retombées.

Une lueur au bout du tunnel

— Dans le Liban de demain, quelle place entendez-vous faire notamment aux Palestiniens qui, très probablement, continueront longtemps à former une communauté nombreuse dans votre pays ?

— Il existe, certes, un problème palestinien, ce n'est certes pas la première fois qu'il est soulevé et ce ne sera pas la dernière.

» Depuis 1948, il y eut plusieurs vagues de réfugiés palestiniens qui ont été accueillis au Liban à la suite de l'agression d'Israël. Il n'a jamais été question pour ces réfugiés de renoncer à leur propre identité pour s'intégrer dans une autre identité nationale. Comme il ne peut être question pour le Liban d'absorber quelque apport étranger que ce soit.

» Cela dit, il n'en reste pas moins qu'il est révoltant de voir tout un peuple condamné à errer depuis trente ans sans que l'on ait pu trouver les justes raisons, le bien-fondé d'une telle condamnation.

» Il est grand-temps de trouver une solution juste et viable, une solution définitive au problème palestinien. Mais quoi qu'il en soit, cette solution ne saurait consister en l'ouverture d'un nouveau chapitre de tragédie comme pour faire oublier celle dans laquelle on se débat ; ce n'est pas en créant un problème au Liban qu'on résout le problème palestinien.

— Certains de vos concitoyens estiment, monsieur le président, que vous assumez votre rôle historique avec trop de « discrétion » pour une période aussi dramatique. Que répondez-vous à ce reproche ?

— Porter un jugement sur soi-même ne peut être que présomptueux ou complaisant. Je fais partie de la catégorie d'hommes qui croient en la vertu d'une certaine discrétion. Faire du tapage nous aiderait-il à surmonter notre drame ? Il est des moments où l'on doit prendre un ton ferme et je l'ai fait chaque fois que c'était nécessaire. Le répéter sans mesure serait certainement se rallier au vacarme.

— Quel jugement général portez-vous sur la phase actuelle de la crise libanaise ? Peut-on parler d'une lueur au bout du tunnel ?

— Je vous l'ai dit, je suis plus confiant qu'il y a quelque temps. Le processus de pacification et de normalisation entamé par la conférence de Beiteddin continuera. Nous avons espoir d'intensifier les moyens matériels que nous possédons tant pour l'armée que dans les autres secteurs. Même s'il n'a pas tous les moyens, l'Etat est resté debout. Nous espérons qu'avec l'appui des pays arabes frères et des pays amis nous allons pouvoir reconstruire les institutions, et rebâtir tout ce qui doit être rebâti.

» Nous allons avoir recours, pour nous aider, aux organismes internationaux et à tous nos amis qui veulent nous assister dans cette entreprise colossale. Je suis persuadé que la France sera dans le peloton de tête.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE,
PAUL-JEAN FRANCESCHINI
et LUCIEN GEORGE.

(1) La conférence interarabe qui a créé, en octobre 1976, la Force arabe de dissuasion (FAD).

(2) La conférence qui s'est tenue en novembre entre la totalité des pays de la Ligue arabe, à l'exception de l'Egypte, pour examiner la conduite à tenir à la suite des accords de Camp David.

هكذا من الأصل

LA TACHE IMPÉRIEUSE ET MALAISÉE DE RECONSTRUIRE L'ARMÉE

par le général VICTOR KHOURY (*)

ALORS que les autorités libanaises se préoccupent d'établir les grandes lignes d'un plan de sécurité visant à étendre la souveraineté et la présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, la reconstruction de l'armée libanaise apparaît évidemment comme un objectif prioritaire Or cette armée, dont le commandement m'a été confié après deux ans de guerre en 1977, sortit exangue de cette épreuve. C'était une institution désintégrée, éclatée en diverses formations dont les appellations étaient déjà significatives de son état de démantèlement moral : « Armée du Liban arabe », « Avant-garde de l'armée du Liban arabe », « Armée du Liban », etc. Les casernements ainsi que les équipements avaient été détruits ou pillés à 80 %. La discipline, on le conçoit, avait subi le contrecoup des événements qui ensanglantaient le pays, et le commandement, accusé de partialité par certaines fractions, n'était plus en mesure de s'acquitter de sa mission.

Face à cet état de désorganisation, les éléments les plus disciplinés, laissés à eux-mêmes, refusaient souvent de prendre position. Les hommes se confinaient chez eux en attendant la fin de la tourmente ou participaient au combat sans pour autant s'engager dans le conflit politique qui opposait les Libanais les uns aux autres.

La fin des affrontements n'avait pas fait disparaître leur cause : la division profonde au sujet de la présence armée palestinienne et le retour du pouvoir politique dans le pays. Dans le cadre d'un Etat de droit régi par les institutions démocratiques, il ne pouvait appartenir à l'armée de se prononcer sur des options relevant de la responsabilité d'un pouvoir légalement investi. La tâche du nouveau commandement consistait, une fois définies ses options, à en assurer l'application aussi prompte et efficace que possible dans son propre domaine. A cet égard, la tâche la plus impérieuse mais aussi la plus malaisée était d'entreprendre la reconstitution de l'armée, dans l'esprit même des objectifs des autorités constitutionnelles pour assurer la sécurité dans le pays et parvenir à la formation d'une nouvelle conscience au sein de la nation.

Former un noyau

On ne pouvait procéder que par étapes en recourant à un empirisme prudent et en tenant compte des obstacles que ne manqueraient pas de susciter des fractions libanaises ou étrangères dans le but d'empêcher la remise sur pied de l'armée. Milices et formations paramilitaires pullulaient, dotées d'un armement impressionnant, et elles ne pouvaient pas ne pas peser sur les décisions du pouvoir politique. Le plus sûr était de commencer par la formation d'un noyau autour duquel l'unanimité serait obtenue. On pouvait ainsi éviter à la nouvelle armée les critiques dont avait été l'objet l'armée d'avant 1975. Le noyau représentant toutes les communautés du Liban ne devait avoir d'autre allégeance qu'envers la patrie libanaise et il devait être libre de tout lien avec les formations politiques présentes sur le terrain. Une « brigade de défense » a donc été constituée. Relevant directement du commandement, elle concilie les exigences de l'équilibre confessionnel et les nécessités de la dépolitisation. La cohésion de ses effectifs était telle qu'elle nous encourageait à poursuivre l'expérience. Les troupes en garnison dans les diverses régions du pays ont été restructurées et vingt bataillons ont ainsi vu le jour.

A partir de ce noyau, unissant la technicité d'une armée de métier à la vocation d'une armée nationale, le commandement s'est assigné pour mission d'instaurer, dans le secteur qui lui était confié, l'entreprise d'intégration nationale que diverses secousses en trente-cinq années d'indépendance avaient laissée inachevée.

Pour atteindre cet objectif, des priorités ont été fixées. Elles consistent pour l'horizon 80, au niveau de l'armée de métier, dans la démobilisation d'une partie des effectifs anciens afin de les remplacer par du sang nouveau à raison de trois mille à quatre mille hommes par an. La fin de l'année 1980 verra ainsi une troupe de vingt-deux mille volontaires.

Par ailleurs, la loi sur le service militaire votée en 1975 et promulguée au début de l'année 1978 sera mise en application incessamment. Elle prévoit l'injection tous les trois mois de trois mille appelés. Ainsi, à fin 1980, vingt-quatre mille conscrits viendront s'ajouter aux vingt-deux mille volontaires pour former une force à la mesure de nos moyens actuels.

L'armée facteur d'unification ; il pourrait sembler de prime abord qu'il s'agit là d'un slogan. Au surplus, applicable à presque tous les pays du tiers-monde. En fait, ce dont il s'agit au Liban, ce n'est pas de substituer l'armée à l'autorité civile dans la recherche d'un commun dénominateur national, mais d'aider cette autorité à lui donner une traduction concrète, une fois dégagé le consensus dont l'expression relève du pouvoir politique. Il n'en est pas moins vrai qu'au sein de l'armée, ce consensus est vécu quotidiennement. Il peut avoir une force d'expansion et un rayonnement suffisant à contribuer à susciter un consensus plus général des formations politiques et des courants idéologiques. C'est en ce sens qu'on peut vraiment parler d'une armée d'avant-garde, facteur de prise de conscience nationale en même temps qu'instrument d'exécution au service de cette conscience.

Encore faut-il que les forces armées aient techniquement les moyens de s'acquitter de cette tâche ambitieuse, certes, et qui exige abnégation et effacement. C'est pourquoi le commandement se préoccupe au plus haut point d'assurer à l'armée nouvelle l'équipement dont elle a besoin pour en faire une force que l'Etat pourra utiliser à l'intérieur des frontières et pour la défense extérieure du pays.

Les valeurs de l'« esprit militaire »

Il appartient aux pouvoirs publics d'établir un calendrier, de prévoir des délais, de programmer les modalités d'application et d'établir les ordres de priorité. De ce fait, un projet de loi sur la défense est actuellement à l'étude. Mais, pour un militaire, par-delà ces considérations d'ordre conjoncturel, ce qui importe, c'est d'assurer l'assise primordiale sans laquelle projets et calendriers seraient immanquablement voués à l'échec. Or, on peut affirmer sans présomption que cette assise existe déjà, à la fois dans la structure de l'armée réorganisée, dans l'idéal qui lui trace la voie à suivre et le devoir à accomplir. Le paradoxe de la vie militaire et des responsabilités qui y sont liées, c'est qu'il n'existe peut-être pas d'activités plus tributaires des contraintes matérielles et des impératifs politiques, mais qu'il n'en existe pas non plus d'aussi étroitement dépendantes des valeurs, celles-là mêmes de l'« esprit militaire ». Aussi, par-delà les contraintes et les obstacles, notre détermination dans la limite de nos moyens est à la fois ferme et tenace. Nous entendons achever, loin des impératifs politiques ou confessionnels, notre mission d'édification d'une armée unie dans un Liban uni.

(*) Commandant en chef de l'armée libanaise.

Lettre de Beyrouth

Une façade éventrée

par DOMINIQUE POUCHIN

POURQUOI ne pas le dire ? Oui, c'est triste et plutôt sale. Aller chercher l'attrait d'un site défiguré et trouver un rien de charme dans une ville martyrisée. Les guides rouges, verts ou bleus qui d'ordinaire n'ont point d'égal pour dénicher du pittoresque n'y voyaient hier qu'une marée de béton. Que diraient-ils, remis au triste goût du jour ? Le béton n'a laissé que des carcasses. Beyrouth voulait jouer les vitrines : illusoire prétention, ce n'est plus qu'une façade éventrée.

L'Orient prend sa revanche. Chassé de ses souks, où l'on mitraille encore dans un décor lépreux digne d'une mauvaise série B de l'épouvante, il a occupé la corniche et il étale son bric-à-brac au pied des immeubles grand standing du Bas-Beyrouth, nique ironique à ces nababs d'un jour qui croyaient ouvrir grandes leurs fenêtres du côté de l'Occident. Ephémère intrusion, se consoleront certains : la paix, un jour, renverra ces camelots dans de beaux souks tout neufs déjà dessinés, conçus, construits... dans l'imagination féconde de quelques urbanistes parisiens dûment pressentis pour rendre à Beyrouth un cœur.

Un jour la paix... Les marchands de raouché ont appris à ne plus y penser. Ils s'installent pour un provisoire qui dure, et, la nuit tombée, on donne un peu partout du fer à souder pour transformer les trois planches d'un étal branlant en vraie boutique. Bosse du commerce oblige : on trouve tout ici. Tout et surtout, l'habitude aidant, l'équipement complet du Beyrouthin en temps de blitz : des jerricans à foison dès que l'eau vient à manquer, des lampes à huile quand la lumière s'éteint, des lampes de poche pour les rues sombres, des parapluies en pagaille à la veille des jours d'orage. Et puis le whisky à gogo moins cher qu'en Ecosse, les gitanes moins chères qu'à Paris.

Ils ont aussi envahi Hamra, ces vendeurs à tout vent. Hamra, ces Champs-Elysées de pacotille où les belles venaient faire du lèche-vitrines avant de s'asseoir à la terrasse du Café de Paris. Les commerçants, les vrais, sont mécontents. Ils l'ont écrit, sans trop y croire, à M. le ministre de l'intérieur. Que vous soyez incapable de rétablir l'autorité au Sud, chacun le sait et le comprend, lui disent-ils en substance. Que vous ne puissiez le faire plus au Nord, nul ne vous en tiendra trop rigueur. Que cela soit tout aussi difficile à l'Est n'est guère pour étonner. Mais à Hamra, tout de même... à deux pas de chez vous. Et de maugréer sur ces camelots qui encombrent le trottoir pour vendre des chaussettes ou des pastèques, des parfums de luxe ou des chewing-gums sur fond sonore des dernières mélopées d'Oum Kalsoum.

M. le ministre a osé. Une escouade de gendarmes est venue « faire le ménage ». Le lendemain les petits marchands les ont chassés !

A quoi bon jouer du bâton, il n'y a plus de prisons, la guerre les a rasées. Et l'Etat lui-même, sans doute bon commerçant, a résolu de baisser le prix des cigarettes pour mieux concurrencer la contrebande !

Passés Hamra et sa cacophonie, qui va vers l'est sent Beyrouth s'évanouir. La vie s'étiole. Le piéton se fait rare, l'automobile discrète. Le silence prend sa revanche. Un tas de détritus finit de se consumer sur le trottoir. Çà et là, quelques marchands des quatre-saisons poussant leur roulotte, et puis plus rien, ou presque, jusqu'au vieux centre. Un désert moite de ruines et de reliques calcinées.

La vie, hier, avait repris ses droits du côté de la place des Canons, sans plus se soucier du décor. Mais là, c'est de nouveau le « front ». Faute de vraie paix, on y entretient le feu. En attendant... Car Beyrouth ne croit plus, n'espère pas davantage. Attend seulement. Oui, tout le monde attend, comme ces taxis qui se tournent le dos — chrétiens à droite et musulmans à gauche — de part et d'autre d'un musée devenu douane sans autre garde que quelques francs-tireurs chasseurs de tête qui ouvrent ou ferment la frontière les « mauvais jours » au gré de leurs « cartons ».

De l'« autre côté »

Il suffit de traverser le *no man's land*, créé par peur de la mitraille, pour se retrouver « en face », de « l'autre côté », comme on dit à l'Ouest ou à l'Est. Achrafieh s'est mal remis de la bataille. Ici non plus on n'y « croit » pas. Les trous sont partout, au beau milieu des rues ou aux murs de ces immeubles loués à prix d'or depuis que la guerre a fait de Beyrouth une capitale aux faux airs de Janus et a conduit sur cette colline maints personnages cousus d'or qui autrefois étaient logés le long des plages, sur la corniche, de « l'autre côté ».

Les grandes familles étaient restées là, elles, dans leurs petits palais de la rue Sursock, ce Neuilly de poche accroché face à la mer. La guerre les avait épargnées, le blitz les a touchées. Le vieux Nicolas de Bustros erre l'âme en peine au milieu de ses salons dévastés, foulant les gravats qui jonchent les tapis caucasiens. En face, le dernier fils de lady Cockrane fait l'inventaire, impassible.

Achrafieh aussi voudrait revivre. Les journaux, chaque jour, regorgent d'annonces d'entreprises rappelant leur personnel ou donnant leur nouvelle adresse. On s'habitue à tout, même au plus insolite. Elle passerait presque inaperçue cette annonce de l'université Saint-Joseph, qui, par voie de presse, rappelle à ses étudiants que « *l'entrée de la rue Huvelin est interdite depuis le début des examens* ». « *Ceux qui refusent de se conformer à ces indications le font à leurs propres risques* », ajoute l'avertissement. Bien utile mise en garde : la veille, rappelle le même journal à sa « une », un jeune élève est mort d'une balle dans la tête. Il était venu, livres et cahiers sous le bras... par la rue Huvelin.

Qui dit encore qu'un jour il fit bon vivre à Beyrouth ?





Le lourd bilan de quatre ans d'épreuves

L'AMPLEUR des problèmes sociaux et humains qui se posent au Liban après une épreuve de quatre ans comportant deux années de guerre, une fausse trêve et les récents affrontements, se mesure en dehors même des pertes subies au mouvement de population. Le nombre de « personnes déplacées » est en effet considérable. En 1975, 85 000 familles, soit 425 000 personnes, ont été chassées en tous sens par les combats sur le territoire libanais. Elles provenaient pour l'essentiel de Damour, de la Bekaa, du Chouf, de l'Akkar et, à Beyrouth même, des quartiers de la Quarantaine et de Nabaa. L'invasion israélienne de mars 1978, qui fit environ 500 morts libanais et 250 parmi les Palestiniens, entraîna l'exode de 35 000 familles du sud, soit 250 000 personnes environ. Après le déploiement des forces de l'ONU au sud, 90 % d'entre elles ont pu regagner leurs foyers.

De juillet à octobre 1978, 60 000 familles (350 000 personnes) de Beyrouth-Est et de sa grande banlieue ont cherché refuge sur le littoral, à la montagne ou encore dans le nord du pays. Une petite partie de ces réfugiés sont même passés à Beyrouth-Ouest. Au total, c'est plus d'un million de Libanais et donc plus du tiers de la population qui ont été chassés de leurs foyers depuis le début de la crise. Le coup infligé à l'économie a contraint de 150 000 à 250 000 salariés à chercher du travail à l'étranger. Quatre-vingt mille d'entre eux en ont trouvé dans le Golfe. Au Liban même, on dénombre actuellement 146 000 chômeurs. Les travailleurs obligés d'émigrer ou privés d'emploi représentent donc la moitié du total d'une population active qui était en 1975 de l'ordre de 700 000 personnes.

21593 orphelins

Les séquelles de la guerre de 75-76 qui a fait de 25 000 à 30 000 morts, des troubles qui la suivirent, puis des combats de 1978 (2 000 morts) se traduisent également par des chiffres impressionnants. Plus de 70 000 blessés, 8 893 handicapés, aveugles, amputés et paralysés, 21 593 orphelins recensés. Sur le plan matériel, le bilan des dommages ne peut être établi avec la même précision, mais on estime que le conflit de 75-76 a détruit ou gravement endommagé 33 500 logements situés en majorité en province. L'invasion israélienne a ajouté 6 000 habitations à ce chiffre et les combats de juillet-octobre 22 000, dont 5 000 à 6 000 sont totalement inutilisables... à Beyrouth-Est et dans sa banlieue. Enfin, l'infrastructure scolaire a été durement touchée : en 75-76, on estime que la valeur des bâtiments et équipements détruits atteint 250 millions de livres libanaises (1 livre = 1,45 F). En mars 1978, 115 écoles ont été endommagées. Enfin, les combats de juillet à octobre ont créé une situation telle que 350 000 élèves ne peuvent être actuellement scolarisés bien que peu d'établissements aient été rendus totalement inutilisables.

(PUBLICITE)

L'ECONOMIE LIBANAISE AU TOURNANT

LA difficulté à cerner la réalité de l'économie libanaise, où à en dresser un bilan exact au moment présent, ne tient pas uniquement aux événements, qui ont provoqué une désorganisation des postes d'observation et affolé les indices statistiques, mais également à la spécificité de cette économie, dont certaines composantes échappent souvent à toute quantification systématique et même à tout essai d'analyse de caractère exhaustif.

Aussi ne devrait-on pas s'étonner si les performances economiques réalisées — même les plus modestes — semblent se trouver en porte à faux face aux destructions parfois considérables encourues, et si certains secteurs d'activité sortent indemnes, sinon renforcés, d'une épreuve qui aurait pu tout emporter et qui demeure sans doute la plus grave de l'histoire du Liban.

Le phénomène décrit ne saurait trouver d'explication que si l'on se *penchait* sur les structures mêmes de l'économie concernée, lesquelles ne prennent leur pleine signification qu'insérées dans le cadre institutionnel qui les organise, et dont le comportement des agents semble constituer un défi au bon sens des observateurs insuffisamment avertis.

La situation géographique du pays, l'exiguïté de son marché domestique, sa faible dotation en ressources naturelles devaient postuler l'intégration la plus poussée de son économie dans les courants d'échange internationaux.

Il devait en résulter une structure caractérisée par la prédominance du secteur des services sur les autres, sa contribution au produit national brut tendant à en représenter plus de 70 %, ainsi que des activités induites de l'extérieur et orientées selon les impératifs de l'économie mondiale, la somme des échanges extérieurs représentant un montant équivalant à près de 60 % du produit national brut.

Une telle structure ne pouvait que s'appuyer sur un régime économique fondamentalement libéral, appelant l'ouverture la plus large, et qui, en dépit de ses insuffisances, de ses excès, ou tout simplement de son inadéquation à certaines situations, a néanmoins permis non seulement de faire face aux contraintes nées de l'exiguïté économique, mais également de mobiliser au mieux les énergies du secteur privé, sur lequel repose l'essentiel des réalisations, et d'en stimuler les initiatives.

Le libéralisme, pratiqué sur le plan des échanges, devait s'accompagner d'une liberté totale des changes, le tout s'appuyant sur une monnaie, dont la stabilité était obtenue d'un régime de flottaison « pure » sans parités fixes et même sans limites théoriques à ses fluctuations, lesquelles demeuraient soumises aux lois de l'offre et de la demande. Le Fonds de stabilisation des changes se contentait habituellement d'empêcher les mouvements brutaux et désordonnés sans jamais essayer de contrer les tendances profondes. Une couverture or des plus élevées devait contribuer à affermir la devise nationale, dont le comportement durant les années de guerre ne devait pas manquer de frapper.

LE processus de libéralisation et d'ouverture économique amorcé à l'accès à l'indépendance du pays en 1943, mais dont les racines sont infiniment plus lointaines dans l'histoire, car inscrites dans les données mêmes les plus fondamentales de l'économie, devait se trouver renforcé par un certain nombre de mesures, qui ont contribué à créer un « climat de l'investissement » particulièrement favorable.

Au nombre de ces mesures, l'adoption d'une fiscalité légère et peu contraignante comportant un régime d'exception en faveur des activités industrielles et bancaires, une réglementation souple de l'entrée, du séjour et du travail des étrangers au Liban, une législation sur le secret des affaires strictes, et une loi sur le secret bancaire exceptionnellement rigoureuse car opposable à la puissance publique elle-même, la consécration de la règle de non-discrimination au niveau de l'ensemble de la législation économique ainsi que du principe du libre établissement, enfin la reconnaissance formelle par la Constitution du droit à la propriété privée, écartant ainsi le spectre des nationalisations.

Ce régime, si souvent décrié, parfois à juste titre en raison de certains de ses abus, devait néanmoins permettre à l'économie libanaise de se doter des secteurs de production les plus diversifiés dans la région, ainsi qu'en témoigne la structure des exportations agricoles, industrielles et de services, et sans doute aussi les plus évolués si l'on considère la qualité du produit.

Le Liban devait ainsi se hisser à la tête du monde arabe quant au niveau du développement économique, technique et socio-culturel atteint. Les résultats de nombre de travaux, dont ceux de Harbison et de Myers, qui placent ce pays dans la catégorie des nations semi-avancées, ainsi que ceux de Axdelman et Morris, le confirment largement.

Il est difficile en fait, sinon impossible, de connaître le rôle précis de chacun des facteurs sur lesquels reposent les performances de l'économie libanaise, car mêlés intimement et de manière inextricable.

Les plus significatifs d'entre eux sont en rapport tant avec les attitudes mentales, les aptitudes acquises, les institutions juridiques, l'échelle des valeurs, la forme de gouvernement... qu'avec l'héritage culturel et la situation géographique. Il n'en demeure pas moins que le facteur humain, en l'absence de ressources naturelles significatives, apparaît comme le principal artisan de la réussite libanaise, apportant ainsi une confirmation nouvelle de l'assertior d'A. Smith, selon laquelle *« il n'est de richesse que d'hommes... »*.

LA spécificité de l'économie libanaise, dont la forte dépendance de l'extérieur a pu être considérée comme un élément de fragilité, ainsi que le caractère résolument libéral de ses institutions, dont certains aspects ont pu paraître parfois outranciers, ont entraîné une plasticité des structures et une souplesse d'adaptation des unités de production qui ont permis aux entreprises de faire face à une adversité qui dure depuis plus de trois ans. Nous nous référons ici plus particulièrement au secteur des services, le plus important du point de vue de sa contribution au produit national brut, et dont l'aptitude des agents à opérer dans les circonstances les plus difficiles a été démontrée.

Plus que cela, d'une *manière* générale, les entreprises concernées appartenant à ce *secteur* sortent renforcées de l'épreuve, enrichies d'une expérience internationale, et de compétences spécifiques accrues, les plus dynamiques d'entre elles bénéficiant désormais d'implantations multiples dans le monde, et notamment en France, pays avec lequel le Liban a toujours entretenu des liens très étroits. L'exemple des banques est particulièrement significatif du phénomène décrit, en raison de l'importance du rôle que ces institutions jouent dans le processus de croissance de l'économie libanaise, ainsi que du caractère complémentaire des services qu'elles offrent à l'ensemble des entreprises, les premières accompagnant les secondes dans leur mouvement.

Le taux de dépréciation de la livre libanaise depuis 1974, et qui s'est situé à près de 24 % par rapport à l'ensemble des devises effectués par des résidents et des non-résidents auprès jamais atteint un seuil alarmant. Et, depuis 1977, le taux d'inflation devait demeurer extrêmement modéré, la quantité de monnaie en circulation ayant même accusé une régression de l'ordre de 11 %.

S'il est, à ces phénomènes monétaires, des explications de caractère politique, tel le financement de l'extérieur de l'effort de guerre, il en est d'autres, plus fondamentaux, de caractère proprement économique, bien que non sans relation avec les premiers.

Il s'agit notamment de l'élévation du taux de couverture or de la devise nationale qui, de 1976 à 1977, est passé de 150 % à 200 %, alors que les réserves internationales accusaient une augmentation de 19 %, s'élevant, durant la même période, de 4 949 milliards de livres à 5 865 milliards de livres.

DANS le même ordre d'idées, nous pouvons citer les remises substantielles des émigrés libanais, notamment dans les pays arabes du Golfe, où leur nombre serait de l'ordre de deux cent cinquante mille, l'importance des dépôts en diverses devises effectués par des résidents et des non-résidents auprès des banques de la place de Beyrouth, dépôts qui ont atteint le chiffre record de 11,6 milliards de livres, venant de 8,1 milliards, *accusant* ainsi une augmentation de 43 %. Il y a là autant d'éléments qui démontrent que la crédibilité de la devise nationale et des autres institutions monétaires et financières ne se trouve nullement compromise.

Il en est de même pour l'ensemble de l'économie, en dépit de la désorganisation des activités qui a accompagné les destructions. Plusieurs indices le confirment et la confiance placée en la livre libanaise n'en serait qu'une des manifestations parmi d'autres.

Si, d'une manière générale, le rythme de l'activité économique atteint en 1977 et dans le premier semestre de 1978 demeure en deçà de ce qu'il était en 1974, il n'en est pas moins réconfortant eu égard à la situation qui a prévalu durant plus de deux ans et compte tenu des multiples difficultés présentes nées de la guerre. De plus, certains indices, significatifs en soi, permettent de préjuger d'une évolution nettement favorable dans un proche avenir.

C'est ainsi que le montant global des transactions immobilières a rejoint le chiffre atteint en 1974 et l'aurait même dépassé, si l'on ne devait tenir compte de la dépréciation de la livre libanaise. Il en est de même des droits de douane.

Quant aux exportations de biens, elles devaient, en 1977 et en chiffres absolus, largement dépasser le niveau atteint en 1974, et la balance commerciale devait, en dépit d'un accroissement sensible des importations, s'en trouver améliorée. Le taux de couverture des importations par les exportations devait, en effet, passer de 41 % en 1974 à 52 % en 1977. A son tour, la balance des paiements, sous l'influence positive d'un meilleur équilibre de la balance commerciale et d'un apport extérieur de capitaux significatif, devait accuser, en 1977, un excédent.

Confronté avec une tâche immense et des moyens réduits, l'Etat libanais s'est néanmoins refusé à s'écarter des principes libéraux, qui étaient à l'origine de la prospérité du pays, et à s'orienter vers un régime de strict contrôle de l'économie, à l'instar de la plupart des nations qui ont connu des épreuves semblables.

Aussi son action devait-elle, tout en reconnaissant les limites de l'initiative privée et la nécessité de l'endiguer, ne serait-ce parfois que pour maintenir un climat de saine concurrence, demeurer conforme à une tradition respectueuse des données les plus fondamentales de l'économie, à savoir une économie résolument orientée vers l'échange international, véritable plate-forme d'action sur les pays de l'hinterland et d'ouverture vers les pays industrialisés, et dont la dynamique repose sur l'initiative privée.

IL y avait là une option qu'imposait la nécessité de rétablir la confiance. Les engagements, tant intérieurs qu'extérieurs, devaient être honorés, ce qui impliquait le renoncement aux solutions de facilité, telles que les moratoires ou la limitation autoritaire des engagements pris. Il y avait là la condition même d'une revigoration du secteur si sensible des capitaux, ainsi que de la consolidation du crédit de l'Etat tant au Liban qu'à l'extérieur.

C'est ainsi que, compte tenu de l'importance des destructions, il n'était guère possible de faire reposer sur l'Etat le poids des dommages sans obérer lourdement le Trésor et porter atteinte à son crédit. L'on devait donc recourir à un train de mesures destinées à répartir le plus équitablement la charge des dégâts et des pertes entre les intéressés : propriétaires et locataires, patrons et salariés, créanciers et débiteurs...

D'autres mesures devaient être également adoptées, destinées à alléger le poids des dommages subis, telles que la prorogation dans les bilans commerciaux des délais d'amortissement des pertes dues aux évènements... ou aussi la bonification d'intérêts sur les emprunts destinés à financer les travaux de restauration et de reconstruction.

Dans le même ordre d'idées, nous pouvons citer l'adoption de mesures spécifiques destinées à stimuler l'activité des différents secteurs de l'économie, ainsi que de nouveaux investissements privés. Au nombre de ces mesures figure la création, en 1977, d'un institut national pour la garantie des investissements nouveaux. Cet institut couvre les pertes sur éléments matériels fixes contre le risque non économique pour une période minimale de dix ans, et cela moyennant le paiement d'une prime annuelle atteignant tout au plus deux pour mille du montant assuré. L'Institut, rattaché au ministère des finances, a été doté en capital par avances du Trésor et bénéficie de la garantie de l'Etat.

Egalement, en 1977, une loi créant une véritable zone franche bancaire est intervenue, aux termes de laquelle les comptes libellés en devises étrangères des personnes physiques et morales non-résidentes sont dispensés de l'impôt sur les intérêts ; et les banques ne sont plus soumises, en ce qui concerne ces comptes, au versement d'un droit à l'Institut de garantie de ces capitaux, ni à la constitution d'une réserve obligatoire.

UN autre train de mesures devait venir stimuler l'initiative du secteur privé en levant certaines interdictions ou restrictions à son établissement ou à son activité. C'est ainsi que le régime de l'autorisation préalable à la constitution d'une société anonyme devait être aboli et que la création de nouvelles banques commerciales, ainsi que l'ouverture de branches nouvelles, devenaient possibles. Deux banques commerciales devaient ainsi voir le jour en 1978, alors que les effectifs employés dans le secteur bancaire augmentaient de 6,8 %.

Quant aux ressources nécessitées par l'action de reconstruction et d'extension des infrastructures incombant à l'Etat, plutôt que de recourir à un accroissement de la fiscalité, dont un rendement meilleur est cependant attendu par une amélioration du système de recouvrement et des textes, l'on a préféré s'orienter vers une politique de financement diversifiée.

Aussi des contributions ont-elles été demandées, dans un climat fondamentalement libéral, au secteur bancaire qui a souscrit aux emprunts lancés par l'Etat. Il y avait là d'ailleurs pour les banques un moyen de se soulager d'un excédent de liquidités qui pesait sur leur bilan.

Le secteur bancaire devait être encore plus étroitement associé à l'action de l'Etat à travers la création d'établissements financiers spécialisés, de caractère mixte. Il s'agit de la Banque du Crédit agricole et de la Banque de l'habitat. Egalement, l'Etat devait renforcer l'action d'établissements ayant le même caractère mixte et déjà en place, tels que la Banque de crédit agricole, industriel et financier (B.C.A.I.F.) et, surtout, la Banque nationale de développement industriel et touristique (B.N.D.I.T.), dont les statuts devaient être modifiés de manière à ce qu'elle puisse également jouer le rôle d'une véritable banque d'affaires.

D'autres emprunts que ceux réalisés auprès des banques de la place devaient être négociés avec succès auprès d'institutions financières spécialisées arabes et internationales ou auprès de gouvernements amis. Et, pour la première fois, le Liban devait se présenter sur le marché des eurodevises pour un emprunt de 150 millions de dollars U.S. auprès d'un consortium de banques internationales de premier rang. Le montant de l'emprunt fut très rapidement couvert, signe indubitable de confiance en l'avenir de ce pays et en ses institutions.

Cet emprunt devait être contracté, avec la garantie de l'Etat, par une institution nouvelle, probablement unique en son genre dans le monde, et dont la création même indiquait une détermination du gouvernement libanais d'aller au-delà d'une simple politique de reconstruction ou de remise en l'état de l'économie libanaise. La dénomination de l'institution en question : le Conseil du développement et de la reconstruction (C.D.R) est d'ailleurs révélatrice de ces préoccupations.

AUSSI le C.D.R. devait-il être conçu et doté de manière à constituer l'instrument souple et efficace d'une politique de développement, au-delà de la seule reconstruction. Rattaché directement au conseil des ministres, ses fonctions comportent celles de concevoir un plan de développement et d'aménagement du territoire, de conseiller le gouvernement et les différents corps de l'Etat, de financer des projets de caractère public ou privé, de prendre une participation financière dans ces projets et même de les gérer, d'emprunter sur le marché local et international... En sus des fonctions décrites, le C.D.R. assume des fonctions d'exécution tout en ayant le choix des moyens de son action...

Un programme d'action devait être établi qui vise principalement à la remise en état et à l'amélioration des infrastructures, à assurer au secteur privé, ainsi qu'au secteur public, les moyens financiers et techniques de réaliser leurs objectifs de reconstruction, enfin à élaborer un plan de développement dont certains volets, qui nécessitent des réformes institutionnelles ou la mise en train de mesures urgentes, ont été déjà traduits en recommandations.

Ainsi l'économie libanaise aura-t-elle effectué, en 1977, le rétablissement qui doit lui permettre désormais d'aborder une nouvelle phase de son essor, et cela dans le cadre d'une politique conforme, respectueuse de ses forces vives les plus fondamentales et d'un régime qui lui a permis de surmonter une épreuve aussi difficile que celle dont elle sort. Cela n'exclut pas chez les dirigeants une volonté de restructuration des potentiels humain et matériel, dont la nécessité s'est affirmée avec acuité. Aussi l'action de l'Etat vise-t-elle désormais, au-delà de la remise sur pied de l'économie, à pallier les insuffisances du passé et à promouvoir les instruments d'un processus de développement plus harmonieux.

Les forces vives du secteur privé, qui ont fait la prospérité du Liban et qui n'ont pas été affectées d'une manière irrémédiable, les plus dynamiques d'entre elles émergeant de la tourmente fortes d'une plus grande envergure et d'une expérience internationale plus vaste, pourraient ainsi compter à l'avenir sur des conditions d'activité encore plus favorables.

ANTOINE BASSIL

Professeur à la faculté de droit et des sciences économiques, membre du Conseil du développement et de la reconstruction.

Le Liban, du drame à l'espoir

Une diplomatie fondée sur une vocation

(Suite de la page 9.)

Par moments, cette prudence s'est teintée d'une certaine timidité.

Absorbés par la crise du Proche-Orient, ni la diplomatie libanaise ni le pouvoir politique n'ont réalisé à temps que, à côté du conflit arabo-israélien et aussi en partie à cause de lui, naissait un problème libanais dont la gravité n'a pas été immédiatement perçue.

Aujourd'hui, à la lumière des enseignements de la tragédie du Liban et des péripéties qui se succèdent sur la scène proche-orientale, il serait vain de se dissimuler que la solidarité dont les pays arabes, y compris nous-mêmes, avons fait un dogme depuis des années était plutôt une façade. Dans les coulisses, n'ont cessé de se heurter les arrière-pensées entre lesquelles on a rarement réussi à imposer un accord sincère ou un sursis durable.

De sous-jacents qu'ils étaient, les antagonismes et les discordances ont éclaté de plus en plus au grand jour, quoique de manière sporadique. L'enjeu est trop grand, la région trop stratégique, pour imaginer que les jeux de la politique régionale et internationale laisseront beaucoup de répit aux protagonistes. Les événements qui se déroulent au Proche-Orient et à sa lisière ne laissent aucun doute à ce sujet.

Du coup, le risque de bipolarisation ou de multipolarisation du monde arabe se précise davantage. Il mérite qu'on y réfléchisse, car il pourrait entraîner des divisions irréversibles. Le Liban ne saurait rester indifférent à cette mutation éventuelle.

Ce n'est, en effet, un secret pour personne que notre pays est, aujourd'hui plus que jamais, à la fois la caisse de résonance du monde arabe, la caisse de résonance du Proche-Orient, la caisse de résonance de la politique internationale au Proche-Orient.

C'est sans doute beaucoup trop de forces centrifuges pour un si petit pays, mais il ne servirait à rien de récriminer. Toutes les données objectives ou subjectives de la politique : l'histoire, la géographie, la répartition des richesses, une certaine forme de sous-développement civique, justifient qu'il en soit ainsi. C'est avec ces cartes que nous devons jouer :

Par-delà les divergences entre les Libanais, je dirai que la question essentielle, celle qui à mon avis commande le plus tant la définition de notre politique étrangère que son style, est la suivante : quelle est la vocation du Liban ?

Arabe, méditerranéen et universel

Pour que le Liban dure — et il est indispensable qu'il dure — il doit d'abord porter témoignage. Il ne peut le faire en étant au-dessous de lui-même ou en jouant un rôle de figurant, d'emprunt ou d'occasion. Ainsi serait-il aussi vain de vouloir en faire une Sparte, qu'un champ d'expériences socio-économiques, issues de philosophies et d'idéologies exclusives.

La nature — 250 kilomètres de côtes pour une superficie de 10 000 kilomètres carrés, — les mœurs et le tempérament de ses habitants qui font du Libanais à la fois un brasseur d'affaires et un dilettante, en même temps engagé et tolérant, un citoyen indiscipliné mais courageux, acharné à revendiquer l'application de la loi aux autres ; la tradition et l'histoire, la foi en un dieu unique mais perçu et adoré différemment, le sens de l'aventure, tout cela fait du Liban un pays ayant des aptitudes uniques dans le monde arabe. Ces aptitudes lui permettent d'être à la fois le porte-parole de ce monde et le trait d'union entre celui-ci et l'univers, et de parler aux uns et aux autres le langage qu'ils comprennent.

Doté d'un pouvoir remarquable d'assimiler et d'émettre ; pratiquant le libéralisme aussi bien en politique qu'en économie, acharné dans la compétition, le Liban est condamné à avoir une vocation indivisible, à la fois arabe, méditerranéenne et universelle. C'est dans la définition et la formulation de sa politique étrangère, que cette vocation peut trouver son expression la plus parfaite.

Cette politique doit d'abord veiller à faire ressortir les traits distinctifs, la richesse, la complexité de notre pays et son rôle, ainsi qu'à défendre ses intérêts, au premier rang desquels, aujourd'hui, son droit à la vie en pays indépendant, souverain et uni dans le contexte politique que la volonté de ses citoyens aura librement aménagé. C'est dans cette mesure que nous pourrons, par la même occasion, défendre les causes arabes communes.

Nos colonies d'émigrés, éparpillées un peu partout dans l'univers, peuvent nous être d'un grand secours à cet effet.

En outre, lorsqu'elle aura à traiter des questions d'intérêt commun, notre diplomatie gagnera à maintenir un dont act étroit avec les pays frères, à commencer par le plus proche d'entre eux, en vue d'une concertation et d'une coordination de notre action extérieure.

Il ne me paraît guère besoin de rappeler que la nature des liens qui existent entre la Syrie et le Liban ne souffre pas que certaines discordances puissent naître entre eux, et que notre politique, aidée en cela par celle de notre voisin, devra s'employer à les éviter et à renforcer la coordination entre les deux pays frères dans le respect de leurs systèmes respectifs.

A cette occasion, il y a lieu de ne pas perdre de vue que, dans la présente conjoncture régionale et internationale, la cause libanaise est, aujourd'hui, posée comme telle, et qu'à ce titre elle mérite une attention et des efforts particuliers.

Depuis des années, le Liban a été à l'avant-garde de la défense des droits légitimes du peuple palestinien sur sa terre, autant par solidarité avec les pays arabes que par esprit de justice. Il a embrassé également les causes des opprimés où qu'ils soient. Il se doit de rester ouvert, communicatif, respectueux de la morale et des droits naturels, farouche dans ses convictions.

Son approche des problèmes qui lui sont posés avec acuité ne doit pas laisser place à l'équivoque, car notre marge de sécurité est singulièrement rétrécie, et la force principale de notre diplomatie consiste à affirmer nettement certaines positions et à s'y accrocher. Il est évident que la modération dans la formulation de notre politique ne doit altérer en rien la fermeté de ces positions.

Au moment où la crise du Proche-Orient occupe les chancelleries, nous réclamons, pour les Palestiniens, leur droit à déterminer librement leur sort sur leur terre. Nous sommes en cela appuyés par la plupart des membres de l'ONU, dont les pays arabes.

Au nom de ce même principe, nous refusons tout ce qui pourrait affecter notre sort ou la texture du Liban, la composition de notre population ainsi que nos frontières et l'intégrité de notre territoire. En effet, notre indépendance et notre souveraineté sont le fruit de la libre détermination du peuple libanais exprimée clairement et reconnue internationalement.

Pas un pion sur l'échiquier

Le refus de toute ingérence dans nos affaires intérieures, cette règle que nous avons respectée dans nos rapports avec tous les Etats, n'a malheureusement pas toujours été appliquée avec le même scrupule en ce qui nous concerne. Il ne servirait à rien de dissimuler que cette ingérence dans nos affaires, directement ou d'une manière détournée, a contribué à affaiblir nos structures et donc à précipiter le drame que nous avons vécu.

Sur un autre plan, nous pensons que tout règlement fractionné de la crise du Moyen-Orient ne comporterait de solution qu'en apparence. Un tel règlement, outre qu'il serait contraire aux droits et aux intérêts des Palestiniens, ne ferait qu'accentuer nos difficultés issues de la présence sur notre sol de plusieurs centaines de milliers d'entre eux.

Tout ce qui peut donner un argument, même fallacieux, à l'implantation palestinienne sur notre territoire, ou qui pourrait renforcer cette présence dans l'espace ou le temps, est absolument inacceptable pour nous.

Notre adhésion à l'Organisation des Nations unies et à la Ligue arabe, la solidarité avec les pays arabes que nous avons toujours respectée et l'appui aux causes communes, il est bon de rappeler qu'ils ne sauraient être pour nous uniquement une source d'obligations, mais nous confèrent aussi des droits au premier rang desquels celui de dénoncer toute intervention qui, par des moyens directs ou détournés, tendrait à infléchir nos options ou l'expression de notre volonté nationale.

Si nous savons les limites et les imperfections de l'ordre international, nous estimons, néanmoins, pouvoir attendre davantage des pays arabes et de l'ensemble des pays amis.

Des pays arabes, nous attendons qu'ils se penchent sur nos difficultés sans préjugé et avec le désir sincère de nous aider à les surmonter, sans perdre de vue que nous avons été bien au-delà de nos moyens dans les sacrifices que nous avons consentis du fait des perturbations provoquées par le drame palestinien, par les conflits interarabes ou par les jeux de la politique régionale et mondiale.

Des puissances amies, au premier rang desquelles la France, à laquelle nous rattachent tant de liens et qui ne cesse de manifester de l'intérêt à notre égard et dont la politique au Proche-Orient s'inspire des principes du droit et de la morale, nous attendons qu'elle ne définissent pas leur politique vis-à-vis du Liban uniquement sous l'angle du problème moyen-oriental dans son ensemble. En effet, notre pays n'est pas un pion sur l'échiquier de la région. Il mérite, pour des raisons à la fois humaines, sociales et politiques que la diplomatie internationale s'intéresse à lui également comme tel, en fonction de sa composition particulière et de sa vocation que l'histoire a d'ailleurs consacrée.

Aux uns et aux autres, nous demandons d'éviter de succomber à la tentation qui consiste soit à schématiser nos problèmes jusqu'à les en rendre méconnaissables, soit à considérer que ceux-ci sont subordonnés à la crise du Proche-Orient et qu'ils n'ont pas de solution en dehors d'elle.

Si nous n'ignorons pas les incidences de la crise du Proche-Orient sur l'éclatement et le développement du drame libanais, nous estimons cependant inacceptable d'admettre l'assujettissement total de ce drame à ladite crise. Nos efforts, conjugués avec ceux de nos partenaires arabes et amis étrangers, doivent porter à la fois sur l'un et l'autre problème et essayer sincèrement de dissocier la crise libanaise ou, à défaut, la plupart de ses éléments, de l'ensemble de la crise du Proche-Orient.

Quoi qu'il en soit, une fois rétabli, le Liban peut apporter au monde arabe la caution que lui confère une harmonie unique des civilisations, des philosophies et des croyances ; au monde développé, le privilège de constituer la marche avancée du Proche-Orient vers l'Occident dans son sens le plus large et une ouverture sur plus d'une culture, ce qui facilite et le dialogue et la compréhension, donc l'équilibre.

Le Liban revendique pour lui, sur sa terre, dans ses rapports avec ses frères arabes, dans ses rapports avec les autres pays, le respect des principes que les organisations régionales et internationales s'assignent comme objectifs tant dans la lettre de leurs chartes que dans leur esprit.

Il paraît difficile d'imaginer que cette revendication légitime puisse être contestée dans son principe ou ses modalités d'application.

FOUAD BOUTROS.

LA PRÉSENCE FRANÇAISE

par PIERRE MILLET (*)

SI l'expression populaire « remonte aux Croisades » est vérifiable, c'est bien le cas de la présence de la France dans ce qui est aujourd'hui le Liban. Cette présence, consacrée en quelque sorte sous le signe de la protection des chrétiens, reconnue par la Sublime Porte, s'est transformée et développée à l'égard de toutes les communautés pour faire du pays du Cèdre le centre le plus important de la diffusion de la langue et de la culture françaises au Proche-Orient.

Contrairement aux accusations d'« abandon » de la France dans ce domaine portées parfois dans certains milieux libanais chrétiens, la France poursuit et développe au pays du Cèdre un effort massif en réformant les structures souvent désuètes de son action, novation qui s'effectue en plein accord avec le gouvernement de Beyrouth, et le plus souvent à la demande de celui-ci.

Il est à peine besoin de dire que les événements survenus au Liban depuis avril 1975 ont entravé considérablement le développement de nos programmes culturels et d'aide technique dans ce pays. Les chiffres de notre budget sont significatifs : avec plus de 40 millions de francs de dépenses initialement prévus pour 1978 (20 % de plus qu'en 1977), le Liban se situe au quatrième rang des pays où intervient la direction des relations culturelles et de la coopération technique, après les trois Etats du Maghreb et avant le Québec. La France dispose actuellement au Liban de cent vingt-neuf enseignants et de trente-neuf experts résidents (conseillers techniques). En seize mois (mars 1977 - juillet 1978), notre dispositif a été presque entièrement refondu et nos modes de coopération profondément transformés, compte tenu des besoins prioritaires formulés par le Liban.

Notamment (et la liste n'est pas limitative) :

1) Nouveaux établissements français de coopération et de diffusion culturelle ;

2) Régionalisation de notre action culturelle ;

3) Institut français d'archéologie du Proche-Orient replié à Damas et ramené à Beyrouth ;

4) Priorité donnée à la faculté d'ingénieurs de l'université jésuite Saint-Joseph, intégralement pillée ;

5) Réforme de l'Hôtel-Dieu de France ;

6) Organisation de missions de moyenne et de courte durée, spécialement dans l'ordre scientifique, technique et médical ;

7) Action concertée de soutien à l'enseignement public dans les communautés musulmanes.

En raison des événements au Liban, un programme spécial de sept cents bourses a été établi pour les étudiants libanais au cours des années scolaires 1975-1977. Coût : 11 millions de francs. Il y a actuellement en France quelque trois mille étudiants libanais sur un total d'environ cent quatre mille étudiants étrangers. La liste est impressionnante des établissements d'enseignement, public et privé, français et libanais (primaire, secondaire et universitaire), au Liban, qui fonctionnent avec l'aide de la France. Cette action continue aussi de s'exercer traditionnellement par des congrégations religieuses françaises (une douzaine environ : Pères, Frères et Sœurs), par exemple, les capucins envoyés au Liban au début du dix-septième siècle par Louis XIII et le Père Joseph et les jésuites installés à la même époque, et dont l'université Saint-Joseph, créée dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, est un des plus grands centres de la culture au Proche-Orient dans toutes les disciplines.

Ces établissements religieux accueillent sans discrimination étudiants chrétiens et musulmans de tous les pays du Proche-Orient.

La collaboration se développe également avec l'université libanaise de Beyrouth. Une mention spéciale doit être faite de la faculté de médecine de l'université Saint-Joseph qui, avec l'Hôtel-Dieu de France (établissement français) est sans doute le centre médical le plus prestigieux de tout le Proche-Orient. Dans tous ces domaines, la concurrence est souvent vive avec l'université américaine de Beyrouth alimentée par les fonds généreux des fondations aux Etats-Unis.

Il ne faut pas se dissimuler que l'attrait de la langue anglaise s'exerce de plus en plus dans le domaine économique où, sauf dans les banques, la présence française laisse à désirer.

Air France est associée avec la compagnie nationale libanaise M.E.A. l'une des compagnies aériennes les mieux gérées au monde dans son vaste réseau. Dans la presse : quatre quotidiens et une dizaine de revues, hebdomadaires et mensuels d'information générale et scientifique, tous de langue française. Si, comme il faut l'espérer, le Liban doit continuer d'être le trait d'union entre l'Occident et l'Orient, l'« aggiornamento » de la présence française est pour nous et pour les Libanais d'une importance capitale.

Europa, fille du roi phénicien Agénor, fut enlevée par Zeus. C'est grâce à la France que l'Europe est revenue depuis longtemps sur ces rives où l'on continue de parler français tout naturellement, et pas seulement les plus fortunés, comme M. Jourdain faisait de la prose.

(*) Ancien ambassadeur de France au Liban.

La vitalité du secteur bancaire

(Suite de la page 9.)

Une couverture en or et en devises qui n'est jamais descendue en-dessous de 101 % même en 1976 — mais qui, en réalité, a continué d'avoisiner 200 % si l'on comptabilise l'or à sa valeur réelle et non au prix fictif de 42 dollars l'once — et l'arrivée constante de fonds de l'étranger expliquent cette exceptionnelle solidité de la monnaie, malgré les tirages continuels de l'Etat pour couvrir ses dépenses.

Ainsi donc, malgré l'absence de toute solution politique et bien que l'aide étrangère ait été quasi nulle en comparaison des pertes subies par le pays en 1975-1976, la vie a repris le dessus grâce à une qualité qu'il faut reconnaître au peuple libanais à côté d'une multitude de défauts : sa faculté à ne pas se laisser abattre, son aptitude à faire redémarrer ses entreprises.

L'économie en était là lorsque survint la crise de 1978. Les dégâts matériels, tout en étant importants — de l'ordre de 400 millions de LL. — sont sans commune mesure avec ceux de 1975-1976, évalués à 7,3 milliards. Et cela pour deux raisons évidentes : la première est que les hostilités ont duré cette fois dix jours et non un an et demi, la deuxième est qu'elles n'intéressaient qu'une petite partie du pays : 10 %, si l'on considère l'ensemble du Liban chrétien, une moitié de ville si l'on considère la cible réelle des bombardements massifs, Beyrouth-Est et sa banlieue. Ces dégâts se répartissent comme suit : 200 millions dans le parc immobilier, 100 millions dans les infrastructures publiques, 110 millions dans l'industrie.

On a alors vu apparaître les mêmes phénomènes que précédemment :

— les banques n'ont pas subi de fuites de capitaux ; elles ont continué à assurer tous les services à tous leurs clients. Elles disposent toujours aujourd'hui de surliquidités de 2,5 milliards de LL dont 913 millions en bons du Trésor. Aucune n'a eu de difficultés, mais ce sont des banques en sommeil, dont les activités sont restreintes en raison de l'arrêt des investissements productifs par manque d'investisseurs ;

— la livre libanaise a tenu le coup sous le choc, et, après s'être repliée avec le dollar, dont la chute avait coïncidé avec la guerre d'octobre 1978 au Liban, elle s'est redressée avec la devise américaine, dont la remontée a également coïncidé avec la fin des hostilités ;

— l'activité productive s'est trouvée de nouveau paralysée, du moins à Beyrouth, dont le port, poumon du pays, est fermé pratiquement depuis juin dernier. En revanche, en province, notamment à Tripoli au nord et à Saïda au sud, on assiste à un boom économique qui compense partiellement le blocage de la capitale.

Ainsi que le constatait le président de l'Association des banques, M. Assad Sawaya : « *La situation financière du Liban est techniquement saine sur un arrière-fond d'économie léthargique et en voie de désagrégation.* »

LUCIEN GEORGE.

LA DISPERSION QUI UNIT

par HENRI SFEIR

PAYS de montagnes et de la mer, terre de refuge et d'ouverture, principale échelle du Levant, le Liban a souvent été le lieu de combats qu'il n'a pas voulus et d'invasions auxquelles il a résisté : les circonstances difficiles jalonnent son histoire.

Pour vaincre l'adversité, le peuple libanais a toujours eu recours simultanément à la résistance qu'abritait la montagne et à l'émigration à laquelle l'invitait la mer.

Seul un effort permanent de résistance permettait la survie dans un environnement rude. A l'espoir de ceux qui résistaient, répondait souvent le soutien de ceux qui, au loin, veillaient.

Ainsi s'est constitué un lien de fidélité et un réseau de relations dans lesquelles il est malaisé de reconnaître la part du cœur et celle des intérêts.

Fidèles à la tradition des fondateurs de Carthage, les Libanais dans le monde sont actifs et bâtisseurs. L'Antiquité les retrouve en Afrique et en Europe, la Renaissance italienne doit une part importante de son évolution philosophique à l'école maronite de Rome.

Les événements de 1840, les massacres de 1860, ont entraîné une vague importante d'émigration. Si le but était les Amériques, beaucoup s'arrêtèrent pour fonder des comptoirs au long des escales africaines.

La famine et la disette que connut le Liban pendant la première guerre mondiale déterminèrent une nouvelle vague d'émigration. Les Libanais se retrouvent dispersés en Afrique, en Australie, au Canada, aux Etats-Unis et surtout en Amérique latine.

La prospérité financière des pays arabes, à partir des années 50, a exercé un attrait particulier sur nombre de Libanais qui ont pu utiliser, dans les régions productrices de pétrole, leur technique, leur dynamisme et leurs qualités de gestionnaires.

Dès 1945, les premières estimations révélaient qu'il y avait plus de Libanais d'origine dans le monde qu'au Liban. Et, actuellement, le Brésil, à lui seul, compte presque autant de Libanais d'origine qu'il y a d'habitants au Liban.

L'attitude des Libanais dans le monde envers les pays d'accueil et leur attachement, toujours essentiel, envers la mère patrie, sont différenciés le plus souvent par les données sociales, géoclimatiques et économiques du pays d'élection. La liberté et le respect de la personne humaine restent les facteurs les plus déterminants de leurs intégration de leur nouvel environnement.

Le cas de ceux qui ont émigré depuis 1975 est différent. Les Libanais contraints de partir n'ont pas voulu réellement s'installer, même s'ils sont conscients du risque de durée de cette guerre qui est un des principaux acpects du conflit israélo-arabe. Le risque de cette dernière émigration n'est cependant pas mince si elle continue de vider le Liban d'une part notable de ses forces vives.

A l'égard des événements qui ont ébranlé le Liban, et qui le menacent toujours, les Libanais dans le monde ont réagi activement. Avec tristesse et inquiétude quant au sort de leurs compatriotes restés sur la terre libanaise.

Les chrétiens, informés au début de la guerre du danger de domination palestinienne, ont voulu soutenir la résistance libanaise. Ils ont participé au financement de l'armement des milices et à l'aide organisée en faveur des blessés et des familles des tués.

Redécouvrir leurs racines

L'argent du savoir-faire économique, répondant au pétrodollars prodigués aux Palestiniens, cela semblait de bonne guerre.

Cette forme de soutien a, hélas ! été quelquefois déviée à des fins personnelles inquiétantes ou au profit de collectivités sectaires.

L'enthousiasme des émigrés chrétiens s'est refroidi et, confrontés à la complexité croissante des événements et au blocage apparent de la situation, ils n'ont plus trouvé à quel saint ou à quel leader se vouer.

Ceux dont les parents avaient émigré depuis des générations, sous la pression des plus jeunes, se sont mis à rechercher sinon à redécouvrir leurs racines. Sans pourtant renoncer aux droits et obligations de l'intégration.

Des organisations comme l'Union culturelle des Libanais dans le monde (U.C.L.M.) ou comme l'American Lebanese League (A.L.L.) marquent sans doute une orientation souhaitable pour la forme que devrait revêtir une aide coordonnée de tous les Libanais dans le monde à leur pays d'origine.

Cette aide devient urgente, elle peut participer à arrêter les mécanismes de la violence et de l'éclatement.

Il appartient aux Libanais dans le monde d'organiser une information plus totale, moins partiale.

Ils peuvent atténuer les différends et ramener les passions à leur juste mesure : ils peuvent gagner en lucidité ce que l'éloignement leur fait perdre en engagement.

L'information est primordiale. Les Libanais ont suffisamment réussi dans les activités de relations publiques pour ne pas réussir — loin du fracas des armes, à l'écart des troubles de la guerre — une œuvre de sensibilisation beaucoup plus importante puisque c'est de leur pays dont il s'agit.

Chaque Libanais doit être un ambassadeur de la qualité humaine de son pays, et doit faire connaître la réalité libanaise à un Occident fatigué de déchiffrer, dans le flou d'un Orient contemplatif, le puzzle libanais.

Chaque Libanais doit participer à l'édification d'une économie constructive dont les fruits profitent, à la fois, à son pays d'accueil et à sa patrie.

La sympathie naîtra alors, et les Libanais dans le monde pourront aider à dénouer la crise, à œuvrer pour la résurrection de leur pays.

La France, l'autre terre essentielle du Libanais, pourrait être sans nul doute le creuset de cette action.

Les Libanais, qui y résident ou y séjournent, refusant toute compromission, devraient être conscients de la nécessité d'une sage et salutaire unité, au-delà des engagements et des intentions.

Une part importante de la réussite de cette mission dépend des étudiants libanais en France, qui forment un groupe spécifique passionné d'action et de réflexion. Le milieu universitaire français, où se forgent des idées, où se définissent des thèmes d'action socio-politiques de quelque philosophie que ce soit, peut leur permettre de découvrir une solution neuve et efficace qui prenne en compte l'homme et la liberté.

C'est en France que peut commencer à disparaître le complexe d'isolement des Libanais. L'alliée reste fidèle, même s'ils ne le sentent pas, différemment, même s'ils ne le comprennent pas.

Aider à créer une force nouvelle, ne pas subir l'événement même s'il les touche profondément. Les Libanais de France et dans le monde peuvent contribuer à maintenir le fil de soie de la légitimité constitutionnelle, seule protection contre la menace d'éclatement du Liban. Sinon, aux violences civiles tragiques, s'ajouterait la catastrophe nationale. Ils doivent agir pour proclamer la volonté d'unité et d'inviolabilité du Liban.

Ils peuvent surtout faire valoir l'héritage commun du riche legs de souvenirs, de traditions, de culture et d'espoirs que leur a donné la terre du Liban, pour affermir et formuler une réalité dont le monde libre s'apercevra quelle qualité lui est nécessaire.

Bibliographie

POUR LE LIBAN

de Kamal Joumblatt

LORSQUE Kamal Joumblatt fut assassiné, le 17 mars 1977, le Liban perdit en lui un personnage hors du commun. Grand seigneur druze, cet homme de gauche pénétré de philosophie hindoue pour qui, comme sa hauteur courtoise le proclamait avant qu'il eut à le dire, *« le sens de toute vie, c'est d'être d'abord son propre souverain »*, ne se réduisait pas à son rôle important de chef de file du mouvement national libanais.

Le livre de Philippe Lapousterie, qui eut avec lui de nombreux entretiens dans son fief de Moukhtara, regroupe ses propos sur le conflit libanais, certes, mais aussi sur le monde arabe, la vie, la mort, l'éternité, *« comme si toute chose n'était qu'annonce du voyage »*, comme il l'écrivait au matin de sa mort.

Ses préférences et ses passions, Kamal Joumblatt n'en faisait pas mystère. A son peuple druze, qu'il pare de toutes les vertus de simplicité, de loyauté et de courage, il oppose les maronites, fustigés dans des formules vengeresses. *« Bons gérants de la chose privée et mauvais gestionnaires de la chose publique, ils ont trop l'esprit de confession, de secte, d'intérêt et de lucre. »* Ils ont su, en s'insinuant dans les bonnes grâces de la puissance mandataire, *« s'assurer une prédominance injustifiée au lieu de constituer un Etat laïque, ce qui fut un grand malheur »*. Pour le chef de la gauche libanaise, la guerre a tenu surtout à cette mentalité *« impérialiste, raciste et confessionnelle »* à laquelle, à tout prendre, il assure encore préférer... le sionisme.

Au-delà de ces outrances — les chrétiens se voient même accuser de *« parler mal l'arabe en ne prononçant pas les consonnes dures »*, — Kamal Joumblatt expose les causes du drame libanais, clouant au pilori dans la classe dirigeante une *« décadence morale due à l'enrichissement rapide ou illicite et au mercantilisme »*, le *« sectarisme communautaire »* et donc — souci paradoxal en apparence de ce féodal — l'absence de sens de l'Etat. Pour lui, *« la guerre civile aurait éclaté même sans la présence des Palestiniens »*. Il reproche aux maronites de n'avoir pas su s'accommoder d'une situation à laquelle, en l'absence de règlement général au Proche-Orient, on ne pouvait rien changer. En outre, il met justement en évidence les frustrations sociales explosives qu'une croissance spéculative et un laisser-aller économique profitable aux seuls possédants ont infligées à une grande partie de la population de son pays.

« Un artisan créateur »

Sévère pour la Syrie, dont il déplore l'*« affectivité »* et dénonce le projet annexionniste, sensible au drame des Palestiniens mais aussi au fait qu'un Etat libanais digne de ce nom aurait à les *« forcer à la discipline »*, Kamal Joumblatt rêve d'une démocratie sociale libanaise, œuvre de la jeunesse issue de la guerre, car, à ses yeux, *« un révolutionnaire est un artisan créateur qui ajoute de la joie à ce monde »*. Son attitude politique complexe, mélange d'engagement et de retraite, de non-violence et de lutte armée, de lucidité et de naïveté, reflète une personnalité d'une rare richesse dans ses contradictions et fait l'intérêt de ce testament politique et humain. — P.-J. F.

* Ed. Stock, 272 p., 49 F.

هكذا من الأمل

LE 78e CONGRÈS DU PARTI RADICAL

MM. Prouteau et Bariani prennent date pour l'« après J.-J. S.-S. »

Le seul coup de théâtre qui eût pu troubler le soixante-dix-huitième congrès du parti radical ne pouvait être provoqué que par M. Servan-Schreiber. Certains dirigeants valoisiens ne l'excluaient pas tout à fait avant la réunion de ces assises et spéculaient timidement sur la décision que pourrait prendre leur président de renoncer à ses fonctions après la perte de son siège de député de Meurthe-et-Moselle. Ceux-là se sont trompés, et les faits ont donné raison à ceux — beaucoup plus nombreux — qui estimaient que l'échec de Nancy conduirait, au contraire, l'ancien député à demeurer à la tête du parti qui constitue désormais sa seule tribune politique.

On se serait presque ennuyé à Versailles, n'avaient été les prises de position éminemment critiques de la plupart des militants et des dirigeants à l'égard du gouvernement, leur insatisfaction de fédéralistes devant l'Europe confédérale que le président de la République leur propose, leur scepticisme, parfois, sur la nécessité de demeurer dans la majorité, enfin leur morosité de centristes qui savent bien qu'ils ne seraient pas mieux lotis dans l'autre camp et qui renoncent à espérer une société politique sans bipolarisation.

Toutefois, il serait faux de dire que ce congrès fut dépourvu d'enjeu interne. On a bel et bien vu se dessiner, le temps de deux discours, une échappée, une fugace perspective sur « l'après-J.-J. S.-S. ». Certes, l'actuel président est là, pour un an encore et pour trois ans peut-être. Il n'empêche qu'un candidat à sa succession s'est fait connaître et qu'un autre s'est immédiatement levé pour ne pas être en reste.

Le candidat, c'est M. Jean-Pierre Prouteau, membre du gouvernement, ancien grand maître du Grand-Orient de France, qui ne fait guère mystère de son ambition, et qui laisse volontiers dire que son entreprise est placée sous la bénédiction du chef de l'État. Le *challenger*, c'est M. Didier Bariani, député de Paris, secrétaire général, qui ne souhaite pas se laisser distancer dans cette course-là ; même si la succession n'est pas encore, à ses yeux, ouverte, même si son contrat actuel avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber l'oblige à une certaine réserve.

Toujours est-il qu'on a entendu, dimanche, M. Jean-Pierre Prouteau prendre date, délibérément, pour un retour aux sources radicales, se référer à la tradition du solidarisme, en appeler à l'histoire du parti, s'inscrire en faux, au nom de tout cela, contre quelques thèses très schreibériennes comme le pouvoir régional ou l'Europe social-démocrate. Le secrétaire d'État n'oublia ni la référence à l'unité de la République, ni le dialogue avec la gauche, ni le flou dont tout radical qui se respecte use pour parler des rapports avec le pouvoir, même s'il est membre du gouvernement. C'était bien fait et ce fut accueilli comme il se devait : par quelques huées de partisans — sans doute dûment alertés — de MM. Bariani et Servan-Schreiber ; et par de longs applaudissements à la fin de l'envoi.

M. Bariani répondit par des allusions transparentes à la nocivité des entreprises extérieures au parti (M. Prouteau est le fondateur d'un club qui se donne pour objectif les rencontres entre radicaux de tous bords), par des proclamations d'indépendance des valoisiens à l'égard de l'U.D.F., par d'autres appels à la réunification. Son argument essentiel n'était toutefois pas de ceux que l'on peut faire valoir à une tribune, mais chacun le connaissait : le député de Paris « tient » l'appareil du parti, et M. Servan-Schreiber lui-même lui doit, pour une bonne part, sa dernière élection à la présidence de la formation, lors du congrès de Paris en mai 1977.

Ce bref assaut fut pratiquement le seul écart par rapport à l'ordre du jour. Il n'en fut pas moins vivement perçu comme ce qu'il était, et par M. Servan-Schreiber lui-même. L'actuel président du parti sait bien quelle terre promise représente pour les radicaux la réunification de leur famille. Il sait bien aussi que, pour beaucoup, il constitue personnellement un obstacle à cette longue route. Il le sait tellement qu'il ne put faire autrement que de se placer, en fin de congrès, dans une position inhabituelle pour lui : une position d'attente et de synthèse. Son intervention finale fut en effet riche en hommages également rendus aux uns et aux autres. Elle fut balancée, et on pouvait même y trouver des développements sur le sujet imposé du rassemblement du centre gauche. Une intervention d vrai « vieux » radical en quelque sorte...

Pour l'ancien député de Meurthe-et-Mosellee, le danger n'était pas immédiat, l'essentiel était que les congressistes adhèrent sans rechigner à ses thèses et lui redonnent un peu de poids après sa défaite de Nancy et avant les élections européennes, son prochain objectif.

L'autre entreprise, celle de durer place de Valois au-delà de l'année prochaine, n'entre vraisemblablemnt pas dans ses préoccupations immédiates. M. Servan-Schreiber n'est pas homme à intervertir l'ordre des urgences.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Samedi matin 25 novembre, le soixante-dix-huitième congrès du parti radical s'ouvre en séance publique au palais des congrès de Versailles. Après l'allocution de bienvenue de M. Philippe Delpech, président de la fédération des Yvelines, les délégués entendent notamment M. André Clerc-Renaud, qui présente le rapport sur le chômage et qui souligne : « *Seule, une politique régionale résolument sélective peut éviter les effets socio-économiques pervers de mesures hâtives ou mal ajustées aux situations locales. De même, éclate la nécessité impérieuse de mesures spécifiques en faveur des jeunes.* »

Puis M. André Rossinot, député de Meurthe-et-Moselle, rend compte des travaux de la commission chargée de la question européenne. Il souligne : « *Le « Manifeste » de notre parti précise que la construction de l'Europe devra être fédérale à terme. (...) L'Europe sera celle des réformateurs. Elle sera social-démocrate.* »

M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti, député de l'Allier, affirme : « *Aujourd'hui les anciens militants de la supranationalité — et je ne cite aucun nom — renoncent à formuler à haute voix l'espoir fédéral que beaucoup, à notre gauche comme à notre droite, conservent au fond de leur cœur.* » (...) Il pose ensuite la question « *fédération ou confédération ?* » et ajoute : « *Nous devons, dès à présent, affirmer que l'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne, pour les uns inévitable, pour les autres nécessaire et même souhaitable, ne peut se faire que par la seule voie légale.* » Il conclut : « *Nous devons mettre à profit les élections européennes pour tenter d'engager le dialogue avec ceux des radicaux de gauche qui, comme nous, s'interrogent avec lucidité et même, reconnaissons-le, avec un certain courage, sur l'avenir du radicalisme, sur l'avenir de la société française.* »

Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, évoque les réformes nécessaires à une meilleure participation des Français à la gestion des affaires publiques. Elle déclare aussi : « *Les radicaux ne sont pas contents. Ils ont raison : les réformes, depuis 1974, nous les attendons sans rien voir venir* ».

Samedi après-midi, M. Jean-Thomas Nordmann, vice-président du parti, traite du thème « *le pouvoir aux Français* », puis M. Jean-Jacques Carpentier, secrétaire général adjoint, dénonce la politique du gouvernement qu'il juge « *sans imagination, sans rigueur et sans générosité* ». Il interroge : « *Est-ce encore une politique de réformateurs ou déjà une politique de conservateurs. (...) Si nous voulons que le parti radical soit un petit parti conservateur, enfonçons-nous dans la majorité, et dans la majorité de la majorité qu'est l'U.D.F., nous aurons quelques sièges gouvernementaux de plus, mais nous serons perdants. L'échéance européenne est bien, par excellence, une chance d'ordre politique. (...) Une œuvre politique !* »

Le président du parti radical conclut en rappelant que sa formation réclame la taxation progressive des grandes fortunes et la refonte du système éducatif.

M. Michel Durafour, député de la Loire, ancien ministre, propose que le parti radical organise « *un grand débat sur la société de notre temps, sur l'expansion, l'emploi et la culture* »

Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'État, intervient ensuite. Elle déclare : « *Les Français n'ont jamais été contents de leur gouvernement. On ne voit pas que la situation actuelle leur apporte des raisons de changer sur ce point (...). Ils avaient envie en mars dernier de changer leurs dirigeants. Ils les ont gardés parce qu'ils ne voulaient pas mettre les communistes au gouvernement. Mais, une fois cette menace écartée, ils se sont retrouvés dans la situation désagréable d'avoir eux-mêmes consolidé un pouvoir qui n'avait pas leur adhésion (...). Le gouvernement a une légitimité de fait. Il n'a pas une légitimité de cœur (...). Y a-t-il des ministres franchement impopulaires ? Même pas ! C'est plutôt qu'ils seraient transparents à force de ne toucher à rien !* »

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État, vice-président, propose trois sujets de réflexion aux congressistes : « *La réconciliation avec les syndicats (...) ; l'entente entre les sociaux-démocrates et les libéraux modernes (...) et l'Eurafrique.* »

M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes, déclare à propos de l'Europe : « *La dernière conférence de presse de M. Giscard d'Estaing nous a laissé un goût amer : il semble que le chantage permanent qu'exerce un des partis de la majorité ait porté ses fruits. Nous n'avons pas retrouvé le souffle qui est le nôtre. La confédération oui, mais alors le moins longtemps possible, car nous avons toujours été favorables à la fédération.* »

[...] tère sa proposition d'un parti radical accueillant « *des personnes ou des groupes ne partageant pas forcément les positions de la direction du parti* » et ne souscrivant pas nécessairement aux mêmes engagements vis-à-vis de la majorité et de l'U.D.F. A propos de celle-ci, il s'exclame : « *Soyez rassurés, le radicalisme n'a aucune envie de se dissoudre dans l'U.D.F. (...) Ce n'est pas pensable, pour le présent, que ce ne soit jamais envisageable pour l'avenir !* »

M. Yves Galland, président de la fédération de Paris, stigmatise lui aussi l'attitude de M. Étienne Dailly : « *Il vous manque quelques qualités morales pour avoir droit à notre respect* », dit-il à son adresse.

Après que M. Servan-Schreiber eut présenté et fait adopter les conclusions du congrès, celui-ci es tdéclaré clo, non sans que quelques orateurs (parmi lesquels M. Alain Joissains, maire d'Aix-en-Provence) aient tenté de prendre la parole à la tribune mais sans y parvenir, les micros ayant été coupés.

M. SERVAN-SCHREIBER : la politique actuelle n'est pas explicable

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber prend ensuite la parole. Il se déclare favorable à la réunion d'un congrès « *ou à un comité exécutif ayant valeur de congrès* » dans le premier trimestre de 1979 pour fixer la stratégie européenne du parti radical. Il affirme : « *Les ouvrier de France sont les plus mal traités. (...) Dans aucun des pays auxquels nous allons nous associer, on ne martyrise, on ne traite les ouvriers de la manière dont ils sont traités chez nous.* »

Il ajoute : « *Il faut affronter la réalité. C'est avant tout le dur prélèvement nécessaire (environ 3 % de plus, comme la facture pétrolière) dès l'année qui vient sur la substance nationale pour le renouvellement de notre appareil industriel et pour la recherche et l'innovation dans tous les domaines. C'est encore 60 milliards de francs. Sur quoi allons-nous les prendre ?*

» *Il y faut, cela va de soi, l'assentiment des Français. Ils ne l'accorderont que s'ils savent, enfin, qu'ils participent à une œuvre qui les concerne et qu'ils façonnent eux-mêmes. Une œuvre qui ne soit pas la somme des revendications et des volontés particulières, mais l'expression d'une volonté générale. Ce consensus reste à créer.* »

Le président du parti radical souligne encore : « *On dit que, si les Français n'adhèrent pas à la politique du gouvernement, ne la comprennent pas, c'est qu'elle est mal expliquée. Non : c'est qu'elle n'est, sans doute, pas explicable. (...) On a mis la charrue avant les bœufs. Avant de réclamer l'effort sur le niveau de vie et la consommation, il fallait faire naître les conditions réelles de la solidarité des Français. (...) La politique du court terme que l'on mène de mois en mois s'essouffle. (...) Sont-ils si fous si irresponsables, ces Français, qu'on ne puisse leur confier l'avenir de leur pays ?* »

A propos de l'Europe, M. Servan-Schreiber note : « *L'échéance de la naissance démocratique de l'Europe et, tout naturellement, d'un pouvoir européen (sinon, de quoi parle-t-on ?) va permettre de faire front dans des conditions de plus grande cohésion.* »

● *M. François Mitterrand* a évoqué le dimanche 26 novembre au micro d'Europe 1 les propositions de certains radicaux — et en particulier de M. Jean-Pierre Prouteau — en vue d'un dialogue entre socialistes et valoisiens. Il a déclaré : « *Ceux qui voudront venir à nous devront s'intégrer à la ligne politique que nous avons choisie et pas le contraire. Bien entendu, s'ils disent cela, c'est parce qu'ils pensent que le parti socialiste, au lieu de les intégrer à sa politique, s'intégrerait à la leur. Alors, là, parlons clair ! Il n'en est pas question.* »

M. PROUTEAU : pour un dialogue avec le P.S.

Dimanche matin 26 novembre, on entend notamment Mme Chantal Gann qui réclame plus de place pour les femmes, M. Louis Macaigne qui lance : « *Où est la justice dans un pays où les salaires ne sont restaurés dans leur pouvoir d'achat que grève après grève, où les conditions de travail ne sont améliorées qu'à l'occasion des conflits sociaux ?* » L'orateur réclame un « *véritable impôt sur le capital* ».

M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État à la petite et moyenne industrie, ancien grand maître du Grand Orient de France, propose aux radicaux trois « *combats* » pour : « *une politique globale de l'entreprise privée ; un nouveau consensus socio-économique ouvrant la voie à une économie de coresponsabilité* » et un « *retour au sources* » du solidarisme.

L'orateur tient ensuite des propos qui, à plusieurs reprises, provoquent des réactions diverses dans la salle et quelques interruptions. Il affirme notamment : « *Un pouvoir régional excessif pourrait un jour détruire l'unité républicaine. (...) Il faut aménager la tradition jacobine mais ne pas la détruire car nos régions ne seraient que des cantons au sein de l'Europe.* »

A propos des élections européennes, il estime que le parti radical devra rencontrer M. Robert Fabre, compte tenu de la position du président du M.R.G. sur l'éventualité d'une liste radicale. Il déclare ensuite : « *Une Europe social-démocrate ? N'oublions pas que la social-démocratie est une branche authentique de la famille socialiste et n'appartient qu'à elle. Les radicaux sont des sociaux-libéraux et ne seront jamais des socialistes. Ils peuvent s'entendre avec les socialistes et gouverner avec eux, mais en aucune façon fusionner.* »

Puis le secrétaire d'État affirme : « *Le parti radical doit dialoguer publiquement avec un parti socialiste lui-même à la recherche d'une voie nouvelle et dont nous souhaitons qu'elle soit social-démocrate (...). Certes, le chemin sera long : on le constate en entendant les récents propos de M. Mitterrand, qui recherche l'appui de l'aile révolutionnaire de son parti.* » Il conclut en soulignant la nécessité pour le parti radical, « *sans démagogie et en restant fidèle à l'U.D.F.* », de mettre en chantier une nouvelle doctrine pour 1979 dans la perspective d'une « *nouvelle gauche républicaine* ».

Après M. André Rossi, ancien ministre, qui estime que « *les radicaux doivent éviter que l'U.D.F. ne prenne une image droitière* », M. Didier Bariani, secrétaire général, intervient pour critiquer tout d'abord l'attitude de M. Étienne Dailly, absent du congrès et auteur d'une tribune libre publiée par *le Monde* du 25 novembre dans laquelle il demandait à M. Servan-Schreiber de se retirer. M. Bariani reprend ensuite pour l'essentiel le contenu d'une interview publiée également dans *le Monde* du 25 novembre. Il dénonce en particulier ceux des radicaux qui ont créé [N.D.L.R. comme M. Jean-Pierre Prouteau, notamment] « *des amicales, des amitiés, des clubs* ». Il déclare : « *Ceux qui veulent se battrent avec efficacité pour le radicalisme doivent maintenant le faire en priorité au sein du parti et non en dehors. (...) Il ne suffit pas que l'on nous assure que de telles initiatives ne vont pas à l'encontre des intérêts du parti. L'effort, désormais, de tous doit être fourni place de Valois, pas devant la porte.* » Il stigmatise « *le racolage public* » et réi[...]

LES CONCLUSIONS

Dans les conclusions du 78e congrès du parti radical, on lit notamment :

« Dans la société européenne, que nous allons forger, la social-démocratie représente notre ambition (...).

» L'impératif premier est le refus du chômage et la mobilisation pour assurer l'avenir industriel et économique de la France.

» Le second impératif est la diffusion large, sans crainte ni restriction, des pouvoirs et des responsabilités.

» Le troisième impératif est d'assurer l'équité et la fin des privilèges. »

Reprenant la proposition de M. Michel Durafour, la résolution ajoute : « Le parti radical-socialiste proposera, dès le début de l'anr ée 1979, que les représentants des formations politiques de la majorité comme de l'opposition, ainsi que les organisations professionnelles, syndicales et familiales, organisent ensemble un débat régulier et méthodique sur le refus du chômage, la création de nouvelles activités et de nouveaux emplois, et le cadre de vie dans la société transformée où nous entrons. » Elle conclut : « Une nouvelle réunion souveraine du parti sera convoquée au cours du premier trimestre 1979, sur les questions de stratégie électorale, en vue des élections européennes de 1979. »

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE CRITIQUE M. PROUTEAU

Le conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, qui s'est réuni le 25 novembre, a exprimé son irritation à l'égard de M. Jean-Pierre Prouteau, son ancien grand-maître, et actuel secrétaire d'État au P.M.I., dans le communiqué suivant :

« *Depuis plusieurs années se développent des campagnes tendant à accréditer aux yeux du public l'idée d'interférences constantes entre les principes et la pratique de la franc-maçonnerie du Grand-Orient de France, et ceux du monde politique.*

» *C'est ainsi que, le 9 novembre 1978, M. Prouteau, s'exprimant au nom du club « République et Démocratie » qu'il venait de créer, a déclaré :* « Au sens » des maçonneries mondiales » environ près de 7 millions » d'adhérents), je crois pouvoir » dire que ces débats font partie » des préoccupations maçonniques » permanentes... »

» *Exposant les objectifs de son club, M. Prouteau a cru pouvoir les assimiler aux préoccupations permanentes de la franc-maçonnerie.*

» *Venus de tous les horizons politiques, les francs-maçons du Grand-Orient de France ne sauraient s'aligner sur une position déterminée, même quand celle-ci est formulée par un des leurs.*

» *Les francs-maçons du Grand-Orient de France reconnaissent à tous le droit à l'expression, n'accordent à personne celui de s'exprimer abusivement en leur nom.* »

POLITIQUE

La convention nationale du P.S. a engagé le débat

Les socialistes, qui étaient réunis samedi 25 et dimanche 26 novembre en convention nationale pour adopter un règlement intérieur, n'ont pu échapper au débat d'orientation qui tente de s'organiser au sein de leur formation depuis l'échec des élections législatives. Un débat que la direction du P.S. n'aide pas à se développer et qui, en conséquence, tend à « se réfugier » dans les colonnes des journaux.

Le déroulement de la convention nationale a, de ce fait, pris une allure irréelle, et M. Rocard a même parlé de « détournement de convention ». L'ordre du jour officiel a en effet été traité en séance de nuit, devant des fauteuils vides qui témoignaient du désintérêt de la majorité des délégués. Les propositions du bureau exécutif ont toutes été ratifiées. Désormais, un terme devrait donc être mis au système de cooptation des dirigeants qui fonctionnait jusqu'à présent au P.S.

Après délibérations des militants et vote sur les motions soumises au congrès, les délégués départementaux de chaque motion se réuniront en conférence nationale une semaine avant le congrès. Ils arrêteront alors la liste des candidats au comité directeur, qui sera annexée à la motion qu'ils défendent, en s'attachant, en principe, à rechercher la meilleure représentation possible des régions.

Parmi les autres dispositions adoptées par la convention nationale figure une limitation du cumul des mandats. A compter du 1er janvier 1980, les socialistes ne pourront détenir que deux mandats électifs. Il est également prévu que la liste socialiste présentée à l'élection européenne comprendra 30 % de femmes.

Le vrai débat s'est imposé à l'occasion de la séance consacrée au vote du quitus. Il a duré six heures, dans le cadre d'un huis clos purement formel puisque la plupart des dirigeants du P.S., et notamment le premier secrétaire, faisaient distribuer une version de leurs interventions aux journalistes. Il s'est prolongé ensuite, MM. Rocard et Mauroy jugeant nécessaire de répondre, chacun à sa manière, au premier secrétaire à l'occasion de leurs interventions sur le règlement intérieur.

Si la situation n'a pas pour autant sensiblement évolué, elle s'est clarifiée, chacun ayant enfin dit publiquement ce qui ne s'exprimait jusqu'à présent que sous forme de « petites phrases » ou de fausses confidendes. Trois discours se juxtaposent au sein du P.S.

La convention nationale du P.S. s'ouvre samedi matin 25 novembre, à huis clos, par un rapport de M. Pierre Mauroy dressant un bilan de l'activité du parti depuis le mois d'avril. Le maire de Lille note que jamais le P.S. n'avait autant travaillé en six mois. « *C'est un sujet de satisfaction qui contraste avec ce que l'on peut lire dans les journaux* », souligne-t-il. En ce qui concerne les effectifs, M. Mauroy constate une stagnation. Fin octobre, le nombre des cartes était de 180 751 contre 181 503 un an plus tôt.

S'interrogeant sur la présentation du P.S. qui est faite dans la presse, le maire de Lille se demande si les socialistes en sont responsables. Ils devraient alors y porter remède. Ou bien, poursuit-il, « *il existe un nouveau pouvoir, celui des médias, et il y a urgence à savoir comment le P.S. doit se comporter face à ce pouvoir* ».

M. Mauroy évoque la situation qui existe au sein de la majorité du P.S. : « *La majorité qui anime le parti autour de François Mitterrand doit discuter au plus vite pour savoir où elle en est. Un effort de clarification est nécessaire. Ou bien il y a un désaccord sur nos idées et le congrès tranchera, ou bien il n'y a pas de débat fondamental et dans ce car il faut rassurer les militants qui s'inquiètent.* »

M. Michel Rocard saisit l'occasion du débat sur le quitus à l'action de la direction du parti pour répondre à M. Gaston Defferre qui avait assimilé ses propositions économiques non seulement à celles de MM. Barre et Giscard d'Estaing mais encore à celles de Pierre Laval (*le Monde* daté 26-27 novembre).

Il fait cinq remarques :

« 1) *Les arguments employés par Gaston Defferre ne sont pas dignes d'un militant socialiste.*

» 2) *L'assimilation entre mes idées et celle de Raymond Barre et de Valéry Giscard d'Estaing constitue une calomnie politique. Je n'accepte pas les insinuations mettant en doute mon appartenance à la gauche.*

» 3) *Gaston Defferre serait-il incapable d'imaginer qu'il puisse y avoir pour la gauche une autre politique économique que celle de la gabegie pure et simple ou d'une austérité renforcée ?*

» 4) *Il est faux de dire, comme Gaston Defferre, que je n'ai jamais exprimé de désaccords politiques dans les instances du parti. J'avais exprimé des désaccords avant même les élections, sur le montant du SMIC et sur la manière de réaliser les nationalisations.*

» 5) *Le langage de Gaston Defferre est le langage de la défaite. L'exigence économique est une condition du succès de la gauche.*

» *Enfin, et c'est à mes yeux l'essentiel, j'ai entendu tour à tour, c'est dernières semaines, chacun des responsables de notre parti expliquer que le débat interne que nous avons témoigne de la richesse et de la vitalité du P.S. C edébat, qui doit s'approfondir jusqu'à notre prochain congrès, a un enjeu considérable : nous préparer, préparer la gauche et la France aux conditions de la réussite durable d'une expérience de gauche dans notre pays.*

» *Nous avons donc tous, et particulièrement les dirigeants du parti, l'éminente responsabilité de garantir que des polémiques inutiles et dégradantes ne viennent pas abscurcir ce débat, de lui maintenir les qualités de sérénité et de dignité qui conviennent à l'engagement personnel de chacun des socialistes.* »

M. Gaston Defferre, retenu à Marseille par une « importante manifestation », n'assistait pas à la séance. Il n'a rejoint la Convention nationale que dans la soirée de samedi.

M. MERMAZ : un manque de solidarité certain

M. Louis Mermaz, député de l'Isère et membre du secrétariat national, invite les délégués à constater que « *la longue procédure* » du prochain congrès socialiste est engagée et qu'il serait hypocrite de ne pas ouvrir le débat. Il poursuit :

« *Nous avons connu la « non-victoire » des législatives. Or, à partir de ce moment-là, on a assisté à un manque de solidarité certain à l'intérieur du courant 1, c'est-à-dire de la direction, quand il s'est agi d'assumer ce que nous avons fait ensemble depuis 1971. Les faux arguments ont été nombreux : certains ont invoqué le manque de sérieux économique du parti, d'autres le manque de crédibilité. (...) Certains ont encore dénoncé le marxisme, comme si la droite n'avait pas elle-même parlé pendant la campagne de la « coalition marxiste ». On a encore parlé du « carcan » du programme commun de gouvernement — jusqu'à cette fameuse affaire de l'archaïsme. (...)*

» *Il ne faut pas nous laisser gérer de l'extérieur, tantôt par le parti communiste, tantôt par l'Elysée, tantôt par les mass media. Tenons compte des embûches que nous tend le pouvoir, qui cherche à semer la confusion dans nos rangs et voudrait un jour trouver auprès de certains une solution de rechange à la politique du président de la République qui subit de graves échecs.* »

M. Mermaz, s'adressant à M. Rocard, lui demande s'il est exact qu'il ait préparé une motion en vue du prochain congrès du P.S.

M. MICHEL ROCARD : « *Il s'agit d'une contribution.* »

M. LOUIS MERMAZ : « *Quelle esty la différence entre « une motion » et une « contribution » ? Je demande pourquoi une motion et comment ? La question fondamentale est la suivante : allons-nous continuer ce qui a été entrepris depuis Epinay, la construction d'un grand parti de masse, ancré à gauche, acceptant la rupture, c'est-à-dire refusant l'idéologie de la classe dominante (qui persuade le smicard que l'on ne peut l'augmenter sans mettre en péril la balance des comptes), acceptant la lutte des classes dans le contexte de la fin du vingtième siècle et non pas comme en 1875, développant une stratégie d'union de la gauche. (...) Est-ce que nous sommes d'accord pour affirmer qu'il faut maintenir la stratégie d'union de la gauche en développant à travers elle la personnalité du parti socialiste ? Est-ce que nous sommes également d'accord pour affirmer que toute stratégie dite autonome, quelles que soient la volonté et la valeur de ses acteurs, tombera à terme dans une stratégie de troisième force ? Voilà le fond du débat.* »

M. Mermaz conteste ensuite que M. Pierre Mauroy soit, au sein du P.S., en position d'arbitre. « *Arbitrer quoi ? Entre qui et qui, entre Epinay (dont il a été l'un des partisans les plus efficaces) et quoi ?* »

Evoquant, en conclusion, l'article de MM. Cot et Josselin, publié dans *le Monde* du 25 novembre, l'orateur invite les auteurs à « *ne pas vouer à la géhenne* » le CERES. « *Pourquoi nos camarades de la minorité ne seraient-ils pas capables d'assumer avec nous la ligne définie à Epinay ?* », demande-t-il.

Le débat s'engage en dépit des remarques de MM. Jospin et Notebart, député du Nord, qui ont souligné que ce type de discussion ne correspond pas à l'ordre du jour de la convention. MM. André Vianès et Christian Goux contestent, sans nommer M. Rocard, les thèses économiques du député des Yvelines. M. Vianès déclare, par exemple : « *Si le socialisme n'était que la gestion sociale de la soumision au marché mondial capitaliste, nous ne serions plus nous-mêmes. Notre appréciation des contraintes — extérieures notamment — ne doit pas nous amener à prôner un socialisme de déflation. Ces contraintes existent, mais, par exemple, c'est la logique du plan et non celle du marché mondial qui doit déterminer ce qui est bon et ce qui est mauvais pour notre politique industrielle et notre stratégie face au redéploiement.* » Quant à M. Goux, il estime : « *La relance du pouvoir d'achat par un SMIC élevé à 2 400 F, était une bonne chose. Oui, la relance de la consommation populaire reste une mesure indispensable.* »

M. Jean Le Garrec, répondant à ces interventions, reproche à leurs auteurs d'avoir une conception trop mécanique de la « rupture » avec le capitalisme et de ne pas assez tenir compte de la transition nécessaire. Il s'interroge sur la capacité de direction collégiale du P.S. Sur ce point, la préparation du congrès de Nantes comme la publication, avant les vacances, d'une « contribution » signée par trente proches du premier secrétaire ont créé une « *suspicion légitime* ». M. Le Garrec se demande si le P.S. a les moyens d'un débat de fond ou si se préparent seulement des « *manœuvres d'appareil* ».

M. Charles Hernu souligne que le P.S. a besoin d'une « *image de marque* » qui, selon lui, est fondée sur l'unité du parti, la clarté dans les options et l'union de la gauche. Le député du Rhône ayant rappelé qu'il n'avait jamais appartenu à la S.F.I.O., M. Gilles Martinet, membre du secrétariat, note qu'effectivement M. Hernu appartenait alors au parti radical. Avec M. Pierre Mendès France, précisent-ils d'un commun accord M. Martinet, évoquant les discours de M. Defferre sur la « *stratégie de rupture* », déclare que le maire de Marseille avait signé, en 1964, le programme, fort réformiste, « Horizon 80 », et il rappelle le contenu de sa campagne présidentielle de 1969. Il invite la majorité du P.S. à vérifier l'accord existant en son sein, comme le fait la minorité à travers le colloque du CERES.

M. Jean Poperen souligne que, dans le débat engagé, il convient d'être attentif à ne blesser personne. Aussi, tout en comprenant la réaction de M. Rocard aux propos de M. Defferre, il fait observer que l'insistance sur l'archaïsme est de nature à blesser d'autres dirigeants socialistes. Répondant à M. Le Garrec, il estime que les « grandes manœuvres » ont été engagées en réalité dès le 19 mars au soir, c'est-à-dire à l'occasion de l'intervention de M. Rocard faisant le bilan de l'échec de la gauche.



(Dessin de PLANTU.)

M. Poperen fait deux propositions. Premièrement, il invite le P.S. à reprendre sa réflexion sur les conditions d'un débat démocratique en critiquant le rôle joué, à ce niveau, par les organes d'information. Deuxièmement, il note que, si une confrontation générale doit avoir lieu au sein du P.S., elle ne peut être limitée à la majorité du parti. Il relève que les bases de l'accord unanime intervenu le 8 juillet, lors d'une réunion du comité directeur, étaient manifestement insuffisantes et qu'à l'avenir il conviendrait de se montrer plus rigoureux.

M. MITTERRAND : la clarification politique

M. François Mitterrand, intervenant à son tour dans la discussion, s'étonne qu'on veuille le mêler à un querelle à laquelle il estime ne pas avoir de part. « *Je connais un peu de l'économie, de même que Michel Rocard connaît un peu de la politique* », a-t-il ajouté. « *Notre parti*, poursuit-il, *aurait eu intérêt à consacrer cette réunion à une analyse de la politique de la majorité au pouvoir. Cela ne se passe pas ainsi (...). Il est normal que nous soyons saisis d'un débat qui couvait partout ailleurs (...). Me suis-je jamais prêté à ces campagnes, ai-je jamais alimenté la polémique, prononcé un seul mot qui m'eût fait entrer dans le cercle infernal ? (...) Je n'ai jamais fait des moyens dont dispose le pouvoir une tribune contre des socialistes et je ne le ferai pas davantage demain (...). Je ne suis pas le premier secrétaire d'un courant, je ne suis pas le premier secrétaire d'un sous-courant, je suis le premier secrétaire du parti socialiste.* »

S'interrogeant sur le fait de savoir si un conflit de personnes existe au P.S., M. Mitterrand estime : « *J'aime les talents de Michel Rocard et notamment son talent d'exposition, j'apprécie ses connaissances, je respecte ses convictions. J'ai plaisir à le voir, à l'entendre, à partager avec lui les tâches en commun. Je comprends qu'il sente le besoin d'accéder à des responsabilités plus hautes. Et si j'émets des réserves sur un goût immodéré de l'organisation parallèle, qu'il partage avec beaucoup d'autres, cela ne va pas au-delà du simple rappel aux règles d'un grand parti qui ne peut se permettre toutes les fantaisies.* »

S'agit-il d'un conflit de pouvoir ? Selon le premier secrétaire un conflit de cette nature ne peut être qu'un conflit politique. Il précise : « *De même que Georges Marchais a été pendant la campagne des législatives le meilleur orateur — et le plus efficace — de la majorité giscardienne, de même le pouvoir cherche aujourd'hui à placer sur le devant de la scène quiconque parmi nous peut installer le doute sur nos capacités.* » M. Mitterrand relève qu'il est victime d'un « *tir d'artillerie* » et, qu'au-delà de ses « *propres défauts* », c'est la ligne du P.S. qui est visée. Il poursuit : « *Si l'on estime que la puissance et la permanence des attaques que je subis ont effectivement diminué l'utilité de mon action, il sera bon pour le parti d'assurer la relève dès le prochain congrès (...). Si j'en juge par la vie quotidienne du parti, rien ne me permet de penser qu'il existe entre nous un conflit politique. Jamais, au niveau de la direction, je n'ai constaté qu'un débat de fond eût opposé les membres de la majorité sur l'orientation générale et la démarche du parti. (...) Certes, j'ai bien entendu dans la nuit même du 19 mars Michel Rocard considérer que le lent, que le dur effort entrepris par nous tous pour relever le socialisme se réduisait à six défaites pour s'achever par une septième, compte non tenu sans doute des défaites plus sévères encore subies par ceux qui avaient pris la moitié de ce temps, une autre route que la nôtre. Peut-on résumer ainsi l'histoire du parti socialiste, devenu, en sept ans, et à coups de défaites, le premier parti de ce pays. (...) Nous aurions, j'aurais, visé bas en parlant trop de SMIC, de riches, de pauvres, d'heures de travail, de T.V.A., d'exploitation, de luttes et pas assez... du reste. (...) Mais on me rassura. Quantitatif, qualitatif, la querelle était vaine. Nous étions d'accord là-dessus.*

Certes, une controverse s'éleva sur le SMIC à 2 400 F, sur le contenu et le sens des nationalisations, sur la réduction du temps de travail hebdomadaire, mais le parti s'était prononcé là-dessus. Sa loi s'imposait à tous. Je supposai qu'on était d'accord là aussi. (...)

Certes, on s'agita un peu partout, avec trois ans d'avance, autour de la candidature à la candidature à la présidence de la République. (...) Je refusai, et je me refuse, de me placer sur la ligne de départ. Nous avons autre chose à faire. (...)

» *Certes, la confusion gagnant, trente mousquetaires mirent les points sur les i de leur préférence, et l'on atteignit un nouveau paroxisme. Je m'en inquiétais. Chacun me rassura. Et signa. En votant, le 8 juillet, la déclaration que j'ai soumise au comité directeur unanime (...). On m'annonce maintenant que les dés sont jetés et que chacun ira de sa contribution pour le prochain congrès. Pourquoi pas ? Les divergences dans notre parti ne sont pas nouvelles et n'ont pas entamé notre unité profonde (...). S'il faut changer de ligne et si d'autres que ceux qui s'y trouvent doivent conduire le parti, dites-le. Et dites pouquoi. Et si, au bout du compte, il n'y a rien à dire, eh bien ! constatons-le et reprenons la route, sans amertume et sans rancune, délivrés de ces faux procès (...). Le moyen le plus simple pour le savoir consiste à rechercher ensemble, aujourd'hui, demain, autant qu'il le faudra, par une discussion ouverte et franche, si nous parlons des mêmes choses. C'est ce que l'on appelle la clarification politique.* »

M. Mitterrand rappelle ensuite qu'au congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, les socialistes ont effectué un choix : celui de s'enraciner dans la lutte des classes. Il note également que si le programme commun est forclos au regard des engagements des signataires, les obligations qu'il contient demeurent celles du P.S., en particulier tout ce que définit la « stratégie de rupture », c'est-à-dire notamment la prééminence du plan sur le marché, l'élargissement du secteur public et le fait que la prise de pouvoir passe par l'appropriation. Sans « stratégie de rupture », poursuit le premier secrétaire, le P.S. perdrait son identité. « *A quoi nous servirait-il*, demande-t-il, *de devenir une vague copie des éternels partis réformateurs, qui finissent toujours dans le lit de la classe dominante ?* »

M. Georges Sarre, au nom de la minorité — le CERES, — relève un fléchissement des activités militantes. Après avoir souhaité que le P.S. ne devienne pas une fédération d'élus pourvue d'appendices militants, il estime que tous ceux qui ont des choses à dire doivent déposer non un simple texte mais une motion en vue du prochain congrès. Il conclut en constatant que deux lignes et trois discours se manifestent au sein du P.S. et en souhaitant une clarification.

En début de soirée, vers 19 heures, les délégués lèvent le huis clos, et la convention nationale aborde la discussion du règlement intérieur. Même à travers ce débat technique, la discussion politique continue d'affleurer. M. Lionel Jospin, membre du secrétariat, estime que les militants apprennent trop de choses par la presse. Il souhaite que le P.S. se dote d'un quotidien, revendication qu'il a déjà fait « passer » au niveau de la fédération de Paris. Il invite le P.S. à ne pas devenir un nouveau P.S.U., c'est-à-dire une « *caricature de démocratie* », en témoignant de trop de goût pour les « *clans* ». M. Gérard Houteer, député de la Haute-Garonne, estime que c'est couper court à tout débat que de refuser à une contribution sa valeur propre. M. Paul Quilès député de Paris, souhaite, lui aussi, que le P.S. se dote d'un quotidien. M. Dominique Taddei, député de Vaucluse, plaide en faveur d'« *un parti de type nouveau : le parti de l'autogestion* ». Il se prononce pour l'adoption d'une « *démarche critique* », ce qui est différent, note-t-il, d'un « courant critique », en souhaitant que le P.S. « *change ses règles de fonctionnement et son état d'esprit* ».

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort et animateur du CERES, souhaite que le P.S. retrouve le débat d'idées : « *Nous ne voulons pas désigner un candidat à la présidence de la République sans discuter de son programme. Ce qui a faussé la démocratie, c'est qu'avant les congrès, il y avait une motion* a priori *majoritaire, rassemblant une fédération de courants inavoués.* »

Après Mme Edith Cresson, membre du secrétariat, qui critique le rôle de la presse et attaque ceux qui multiplient les déclarations à l'extérieur sans exprimer, à l'intérieur, leurs désaccords, Mlle Françoise Gaspard, membre du bureau exécutif, maire de Dreux, plaide en faveur d'une meilleure représentation des femmes. Elle note que celles-ci représentent 25 % des effectifs du P.S.

Constatant que la salle est pratiquement vide, et après avoir noté que « *la démocratie c'est aussi de savoir assister aux réunions du parti* », M. Pierre Mauroy fait lever la séance vers 22 heures.

M. ROCARD : laxisme et centralisation

Dimanche matin, M. Jean-Paul Bachy, membre du comité directeur, souhaite le lancement d'un quotidien du P.S. M. Michel Rocard constate ensuite la désorganisation des travaux de la convention, parlant même, à ce propos, de « *détournement* ». Le débat non ouvert, remarque-t-il sourd de toute part. Le député des Yvelines s'interroge sur la manière de bâtir un « *puissant parti socialiste* ». Il déclare : « *On discerne clairement deux traditions à l'origine de ce que nous sommes aujourd'hui. La première, républicaine et radicale, issue du suffrage universel, fait du parti une fédération de comités électoraux dont la tâche principale, voire exclusive, est la préparation des élections. Dans ce type d'organisation, la section territoriale est évidemment le lieu privilégié de regroupement des militants.*

» *La seconde origine, principalement léniniste, fait du parti un organe de combat destiné à la destruction d'un Etat de classe et devant, par souci d'efficacité, s'appliquer à lui-même les caractéristiques de l'adversaire : centralisation, discipline et hiérarchisation.*

» *Nous critiquons à juste titre ces deux conceptions. Nous parlons de la nécessité de les dépasser, de la même façon que nous voulons opérer dans le domaine programmatique le double dépassement de la social-démocratie et du communisme. Mais sommes-*

Le premier secrétaire : je ne suis pas entré sur un ring

M. François Mitterrand, qui était, le dimanche 26 novembre, cel'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, est revenu sur les déclarations de M. Defferre comparant les propositions économiques de M. Rocard à la politique menée en 1935 par Pierre Laval. Cette politique « *de récession et de déflation* », analogue à celle de MM. Barre et Giscard d'Estaing, devait, a-t-il rappelé, « *aboutir à des réactions profondes dans l'opinion publique, puisque cela devait aboutir à la victoire du Front populaire* ». Tout en soulignant que la référence à Pierre Laval a « *une signification psychologique différente de l'explication politique, qui, elle, était parfaitement explicable* », le premier secrétaire du P.S. a ajouté :

« *Je pense qu'il y a un risque pour le parti socialiste à reprendre d'une autre façon, en le teintant, le discours de ceux qui actuellement nous gouvernent et qui utilisent toute une série de théroies, qui ne sont d'ailleurs même pas celles du libéralisme, qui ne sont rien du tout. Il est certain, selon nous, enfin selon moi, selon Gaston Defferre — et sur ce plan-là j'ai la même pensée que lui, — que s'il'on doit renoncer à augmenter le salaire minimum, par exemple, parce que l'on aurait le sentiment de bousculer l'économie, à 2 400 F comme la gauche l'a proposé à la veille des élections législatives (...), alors ce raisonnement purement économiste, dont on peut comprendre les raisons, va à l'encontre d'une volonté et d'une capacité politique, selon nous.* »

Interrogé sur ses rapports avec M. Michel Rocard, M. Mitterrand a précisé : « *Je ne suis pas entré sur un ring. Je ne suis pas un boxeur qui, pour le plaisir de la galerie, va en découdre avec celui qu'on lui propose. Je n'ai besoin ni d'adversaire, ni d'arbitre, ni de rien du tout.* »

d'orientation qui sera clos par le congrès d'avril

de la majorité du P.S., chacun ayant sa cohérence : M. Mitterrand, c'est la légitimité et la permanence ; M. Rocard, l'innovation, et M. Mauroy, l'unité du parti.

En termes d'équilibres politiques au sein du P.S., chacun a en outre laissé deviner ses forces dans l'espoir de ne pas avoir à les utiliser. Les socialistes en sont à l'heure de la dissuasion. Reste que M. Mitterrand a tout intérêt à geler la situation puisque c'est lui qui contrôle le parti alors que MM. Mauroy et Rocard ont besoin qu'elle évolue encore. C'est ce qui explique que le premier secrétaire s'applique à interdire l'organisation d'un débat au sein de sa majorité, débat au cours duquel il lui serait pratiquement impossible de ne pas lâcher du lest. Il a donc, dans son intervention, repris à son compte les démarches de ses amis qui, à la fin du mois de juin, avaient publié un texte connu sous le nom de « contribution des trente ». Au nom du respect de l'orthodoxie, le député des Yvelines est en fait invité soit à se soumettre, soit à quitter la majorité du P.S. et donc à prendre le risque de se marginaliser. Le maire de Lille avait, à l'époque, refusé l'initiative des « trente ». Il ne paraît toujours pas décidé à l'accepter puisqu'il n'a pas hésité à brocarder ceux qui disent la « messe en latin ».

Dans les prochaines semaines, une réunion de la majorité du P.S. devrait avoir lieu — sans doute au niveau des membres du comité directeur — pour vérifier si un accord existe toujours en son sein. La minorité a déjà engagé un processus analogue à travers le colloque du CERES. Ce n'est qu'à l'issue de cette vérification que des contributions seront éventuellement déposées.

THIERRY PFISTER.

nous sûrs d'avoir avancé dans cette voie ? En réalité, nous avons davantage juxtaposé ces deux traditions que nous ne les avons dépassées. C'est ainsi que l'activisme militant est souvent perçu comme un contre-feu aux tentations « électoralistes », tandis que le poids des élus peut faire contrepoids aux risques de centralisation et de bureaucratisation liés au fonctionnement de courants de pensée trop figés.

» Le point commun de ces deux formes d'organisation politique, c'est que l'essentiel de la stratégie du changement social se trouve centré sur la seule conquête de l'Etat, les militants se comportant plutôt comme les « soldats » d'une armée en campagne — et notre vocabulaire n'est-il pas révélateur à cet égard ? — que comme les agents de transformation et d'expérimentation dans leur milieu de travail ou leur cadre de vie. (...)

» Il ne suffit pas pour nous débarrasser du constat pénible que provoque ce décalage d'incriminer tour à tour l'idéologie dominante, les institutions de la Ve République, l'excessive personnalisation des enjeux politiques, le rôle de la télévision et des médias. (...) Une réflexion sans concessions sur le type de militantisme et de parti que nous voulons, me paraît donc subordonner toute notre discussion sur nos propres modes d'organisation. On ne peut pas indéfiniment, en effet, voter des motions ou des résolutions sur la démocratie, l'autogestion, la responsabilité des militants de base, et privilégier les batailles d'appareil, maintenir ce qu'on appelle des fiefs ou avoir des comportements autocratiques. Le développement du parti socialiste passe par le renouvellement fondamental de son mode d'action et de sa conception de l'action militante. Accepterons-nous encore longtemps de n'avoir que cent quatre-vingt mille adhérents quand nous avons sept millions d'électeurs, et d'avoir encore moins de militants que d'adhérents ? »

M. Rocard propose au parti une conception qui en fasse un médiateur entre l'instance politique et la société civile afin de réduire la distance entre gouvernants et gouvernés. Le député des Yvelines a conclu en notant :

« La gauche a trop souvent perdu en France et à l'étranger parce qu'elle cumulait un double défaut : le laxisme de sa politique économique et le caractère très centralisé, juridique et, au total, conservateur de sa politique de transformation sociale et culturelle. Les formes traditionnelles d'organisation et de militantisme de la gauche favorisent ce double écueil. L'absence d'une véritable exigence de rigueur et de formation de nos militants provoque une coupure mortelle, d'abord au sein du parti entre militants et experts, ensuite, souvent, entre gouvernement et parti. Rappelons-nous que l'inflation a désagrégé aussi sûrement l'alliance de classe de l'Unité populaire chilienne que l'offensive idéologique de l'impérialisme. De même le centralisme et le conservatisme de ses organisations conduisent la gauche à n'imaginer les réformes de structures, et notamment toutes celles qui concernent la production, que sur le mode administratif. La gauche ne gagnera pas dans ce pays si elle ne prend pas en charge la capacité d'une société à assumer le risque et la mutation, y compris dans le domaine économique. Nous devons créer un parti capable de conduire une transition et construire un socialisme où la liberté de créer sera réhabilitée parce qu'elle ne sera plus synonyme de la liberté de dominer ou d'exploiter. »

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, animateur du CERES, s'étonne que M. Rocard n'ait pas tenu plus tôt un tel langage. Il dénonce, lui aussi, les excès du centralisme et la transformation des sections du P.S. en comités électoraux. Il note que les initiateurs du parti le souhaitent sans clans ni bastions.

M. MAUROY : ne pas s'abandonner aux délices de l'intégrisme

M. Pierre Mauroy conclut le débat général en expliquant que les résultats des élections législatives sont prometteurs pour le P.S. et que « *le maître-mot est donc : poursuivre* ». Il ajoute :

» Nulle part n'est remise en cause la stratégie d'Epinay. Chacun sait que songer à quelque troisième force, répondre à l'appel des sirènes, n'aurait pas d'autre effet que d'offrir un nouveau bail de vingt ans à la droite, tout en laissant la part belle à un parti communiste qui, dès lors, se dispenserait même d'évoluer. (...) Bien sûr, il apparaît à tous la nécessité de définir une nouvelle pratique de l'union de la gauche.

» Au-delà du programme commun devenu un carcan par la double lecture imposée par nos partenaires, les socialistes expriment l'idée que les priorités de ce programme sont à redéfinir, qu'un nouveau modèle de croissance s'impose à la droite mais aussi à la gauche. Bref, qu'il faut reconstruire notre projet en nous attachant à une meilleure perception des réalités économiques, et à une prise en compte plus hardie des nouvelles revendications qui s'imposent à nous : celles des femmes, des jeunes, des écologistes.

» Est-il raisonnable ou déraisonnable d'apporter à la politique du parti les inflexions, les corrections que toute situation nouvelle commande ? Il appartient au parti, à ceux qui assurent la direction du parti, d'en discuter et d'y apporter une réponse qui rende clair et serein le débat porté devant les militants à partir du 2 janvier (1). *(...) La sérénité, le parti doit la garder au milieu même des discussions puisque sa ligne est juste, puisque personne ne peut mettre en cause celui qui a, au premier rang, restauré, avec nous tous, le socialisme français, François Mitterrand, puisque les résultats des élections partielles confirment la faveur grandissante des électeurs. (...) Pour réussir, le parti d'Epinay doit garder sa vocation pluraliste, sa capacité de synthèse, donc une majorité qui soit le plus grand rassemblement possible. Pendant trop longtemps, à la S.F.I.O., au P.S.U., dans les clubs, les socialistes ont cultivé l'art de la division.*

» A entendre certains, dans le débat d'hier, j'entrevoyais, hélas ! comment et avec quelle facilité nous pourrions retomber dans ce travers. Le congrès d'Epinay, c'était l'art du rassemblement ; et moi je vous dis qu'aujourd'hui même le parti socialiste doit assumer l'obligation de se rassembler. Car ce n'est pas vrai qu'il faut nécessairement rejeter dans la minorité ceux qui souhaitent une adaptation par rapport à ce qui s'est passé en mars. C'est une obligation pour tout le parti ; cette réflexion collective est indispensable. Ce n'est pas le moment de s'abandonner aux délices de l'intégrisme ; et dans le débat d'hier j'ai quelquefois entendu la messe en latin.

» Ce qu'en tout cas la majorité actuelle du parti — toute la majorité — doit faire, c'est vérifier si elle est toujours — et pourquoi pas ? — d'accord sur une ligne politique claire, de façon à réunir autour du premier secrétaire le plus large éventail possible des sensibilités qui font la richesse du parti. »

A propos du déroulement de la convention M. Mauroy rappelle à M. Rocard que tous sont responsables de la relative désorganisation. En ce qui concerne le débat sur le règlement intérieur, le maire de Lille invite les socialistes à ne pas croire, par exemple, qu'ils régleront leurs problèmes de communication par la création d'un quotidien. Il rappelle qu'avant les élections législatives le P.S. avait bénéficié d'un concours de presse qui l'avait aidé. Ce problème est, selon lui, d'ordre technique et ne mérite pas de diviser le parti. M. Mauroy invite ensuite les délégués à réfléchir sur l'évolution du fait associatif en France.

Après la réunion de la commission des résolutions, qui retient les propositions de règlement intérieur faites par le bureau exécutif, la convention nationale ratifie à son tour ce document. Un vote intervient sur le problème de la représentation des femmes sur la liste pour le Parlement européen. Le quota de 30 % de femmes, proposé par la direction du P.S., est adopté par 62,71 % des mandats contre 26,05 % à une suggestion de la fédération de l'Isère prévoyant 50 % de femmes parmi les vingt premiers de la liste.

(1) N.D.L.R. — Date limite pour le dépôt de « contributions ».



(Dessin de KONK.)

M. FITERMAN : le retour aux pratiques de la S.F.I.O.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré dimanche 26 novembre à Choisy-le-Roi à propos du débat engagé au sein du P.S. :

« On a forcément le parti de sa politique. La recherche de l'accession au pouvoir à n'importe quel prix pour gérer la crise au bénéfice du capital au lieu de la lutte pour un changement réel au bénéfice des travailleurs, l'anticommunisme au lieu de l'union loyale ont nourri le retour du parti socialiste aux pratiques de la vieille S.F.I.O. On se souvient de la manière dont, à l'époque, un langage de gauche couvrait des politiques d'austérité et d'abandon national tandis que se développaient de violents affrontements personnels. Que ce soit bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui, tout le montre, et d'abord le fait que l'on ne voit pas de différence d'objectif politique entre les uns et les autres, mis à part un ou deux dirigeants socialistes qui déclarent que leur parti est revenu à une ligne social-démocrate. »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES PROTESTENT CONTRE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT A LEUR ÉGARD

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a adressé à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, une lettre dans laquelle il proteste contre « *l'attitude inadmissible du gouvernement à l'égard des députés communistes au cours de la discussion budgétaire* ».

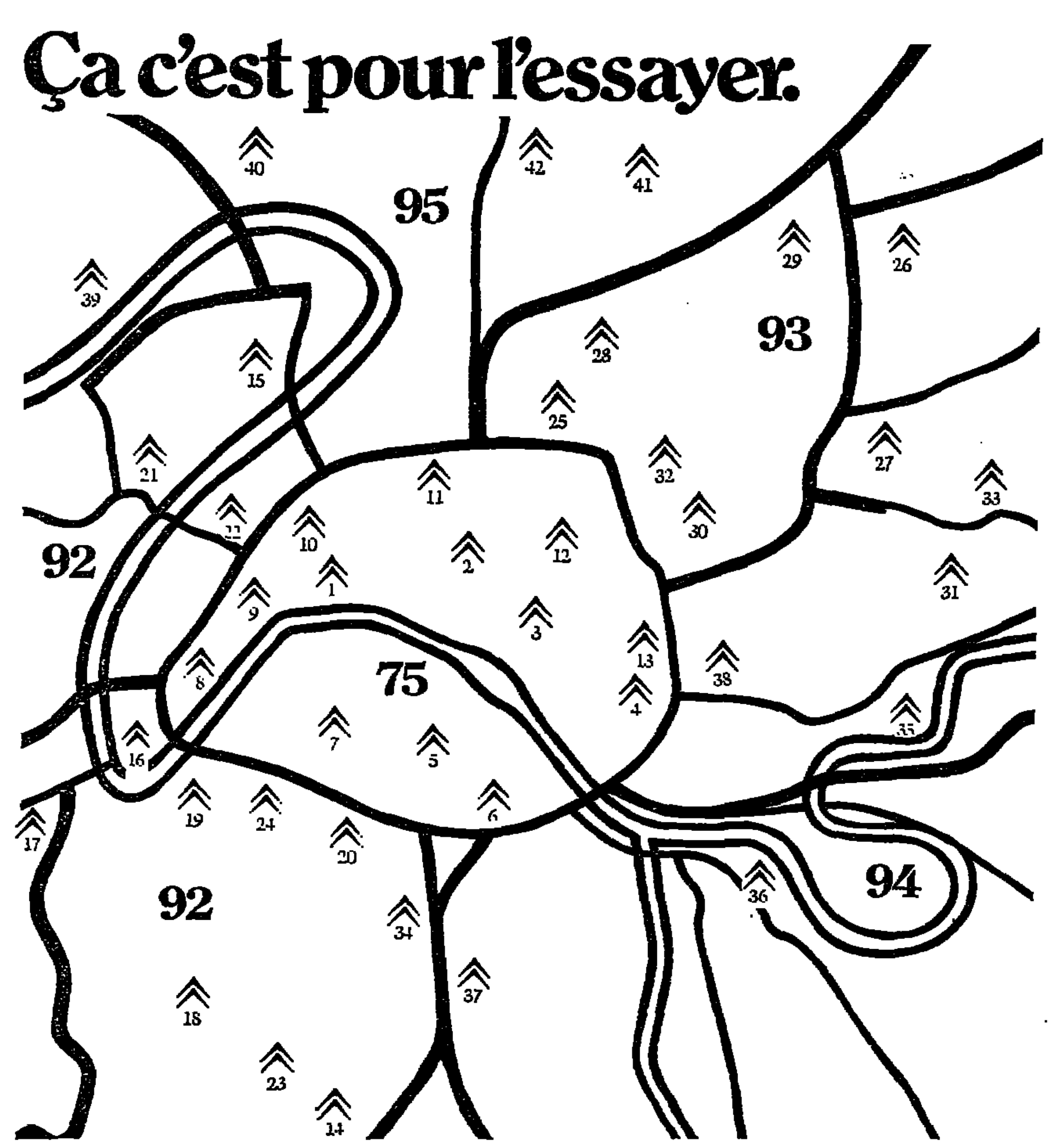
M. Ballanger estime que « *le premier ministre a donné l'exemple, le 11 octobre, en quittant ostensiblement l'hémicycle quand Georges Marchais est monté à la tribune* » (*le Monde* du 13 octobre). Il demande à M. Chaban-Delmas d'« *intervenir afin que les débats se déroulent à l'Assemblée nationale dans des conditions normales, c'est-à-dire sans discrimination à l'égard de quiconque et dans le strict respect par le gouvernement des règles de la démocratie parlementaire* ».

● *Un groupe parlementaire* pour la promotion des métiers d'art a été créé, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Paul Pernin, député de Paris (apparenté U.D.F.). Le bureau comprend des représentants de tous les groupes à l'exception des communistes.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a adressé, à M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, une lettre dans laquelle il lui demande de confirmer que l'engagement de crédits de 300 millions de francs, annoncé par le ministre pour l'application de la loi du 28 juillet 1978 sur l'aide de l'Etat à l'enseignement agricole privé, représente bien une somme supplémentaire « *et que ces crédits seront bien réservés aux établissements qui seront agréés, et ne recouvrent donc pas les augmentations annuelles dues aux établissements reconnus* ».

● *L'Assemblée nationale a adopté en seconde lecture*, jeudi 23 novembre, le projet de loi relatif à l'exécution des prophylaxies collectives des animaux, en modifiant le texte du ..., pour préciser qu'« *il peut être fait appel* » à des fonctionnaires, « *titulaires ou contractuels* » relevant de la direction chargée des services vétérinaires au ministère de l'agriculture, « *en cas d'épizootie ou après avis de la commission départementale compétente et pour une durée déterminée lorsque les vétérinaires titulaires du mandat sanitaire ne peuvent mener à bien les opérations de prophylaxie dans les conditions fixées par l'autorité administrative* ».





75

1 **Paris 8e** - Citroën Constantinople - 25, rue de Constantinople - Tél.: 522.17.38.
2 **Paris 10e** - Citroën La Fayette - 206, rue La Fayette - Tél.: 206.57.47.
3 **Paris 11e** - Citroën République - 62, avenue de la République - Tél.: 355.39.63.
4 **Paris 12e** - Citroën Nation SEGE - 42, cours de Vincennes - Tél.: 346.11.62.
5 **Paris 13e** - Citroën Gobelins - 23, boulevard Arago - Tél.: 707.87.39.
6 **Paris 13e** - Ets Piguet - 133, avenue d'Italie - Tél.: 584.42.42.
7 **Paris 15e** - Garage Paris-Maine - 165, rue de Vaugirard - Tél.: 734.23.00.
8 **Paris 16e** - Citroën Auteuil-Mozart - 54, avenue de Versailles - Tél.: 224.49.30.
9 **Paris 16e** - Citroën Victor Hugo - 64, avenue Victor Hugo - Tél.: 727.51.79.
10 **Paris 17e** - Banville Citroën - 59, rue Pierre-Demours - Tél.: 766.01.02.
11 **Paris 18e** - Citroën Oran - 6, rue d'Oran - Tél.: 255.90.14.
12 **Paris 19e** - Diffusion Est Automobiles - 13 à 17, rue A. Carrel - Tél.: 200.11.55.
13 **Paris 20e** - Garage Moderne Alexandre "SAGMA" - 68, rue des Pyrénées - Tél.: 371.12.09.

92

14 **Antony** - Citroën Argongue - 129 bis, avenue Aristide Briand - Tél.: 666.59.05.
15 **Bois-Colombes** - Grands Garages Enthoven & Cie - 249, avenue d'Argenteuil - Tél.: 782.41.00.
16 **Boulogne-Billancourt** - Ets Augustin - 84, boulevard de la République - Tél.: 609.93.75.
17 **Chaville** - S.A. Chaville-Automobile - 1811, avenue Roger Salengro - Tél.: 709.96.04.
18 **Clamart** - SEGAC - 321, avenue du Général de Gaulle - Tél.: 630.45.90.
19 **Issy-les-Moulineaux** - Garage Solferino - Martin & Cie - 81, boulevard Gallieni - Tél.: 644.91.72.
20 **Montrouge** - Garage Verdier Montrouge 99, avenue de Verdier - Tél.: 657.12.00
21 **Nanterre** - Citroën Nanterre - 100, boulevard François Arago - Tél.: 780.71.20.
22 **Neuilly-S/Seine** - Citroën Neuilly - 124, avenue du Roule - Tél.: 747.11.22.
23 **Sceaux** - Ets Besombes & Cie - 2, rue de Fontenay - Tél.: 661.05.50.
24 **Vanves** - Garage Solferino - Martin & Cie - 21, rue Solferino - Tél.: 645.88.00

93

25 **Aubervilliers** - Garage Neugebauer - 45, boulevard A.-France - Tél.: 834.10.93.
26 **Aulnay-S/Bois** - Garage des Petits Ponts - 153, route de Mitry - Tél.: 383.70.81.
27 **Bondy** - Garage Prince - 137, avenue Gallieni - Tél.: 847.21.34.
28 **La Courneuve** - SODACO - 2, rue Renoir - Tél.: 836.80.93.
29 **Le Blanc-Mesnil** - Garage de l'Angelus - 207, avenue Paul Vaillant Couturier - Tél.: 929.81.54.
30 **Les Lilas** - Ets Lambinet S.A. - 197, rue de Paris - Tél.: 362.88.88.
31 **Neuilly-Plaisance** - Ets P. Bugnot - 130, avenue du Mal Foch - Tél.: 300.96.60.
32 **Pantin** - Citroën Pantin - 70, avenue du Général Leclerc - Tél.: 844.28.58.
33 **Villemomble** - Ets P. Bugnot - 36, avenue du Raincy - Tél.: 854.25.52.

94

34 **Arcueil** - SAMA - 117, avenue Aristide Briand - Tél.: 665.52.70.
35 **Le Perreux** - Société automobile du garage de l'Alma SAGA - 131, avenue Pierre Brossolette - Tél.: 324.13.50.
36 **Maisons-Alfort** - Garage d'Alfort S.A. 21, rue Eugène Renault - Tél.: 893.26.00.
37 **Villejuif** - SODIVA Citroën Besnard - 89, avenue de Stalingrad - Tél.: 677.81.02.
38 **Vincennes** - Citroën Vincennes - Ets Rabier - 120, avenue de Paris - Tél.: 374.12.25.

95

39 **Argenteuil** - SADAC - 117-121, boulevard Jean Allemane - Tél.: 982.81.81.
40 **Enghien/Montmorency** - Garage Namont S.A. - 150, avenue de la Division Leclerc - Tél.: 989.75.06.
41 **Gonesse** - Garage Jean Jaurès - 3, rue Raymond Rambert - Tél.: 987.03.77.
42 **Sarcelles** - Centrauto - 1, avenue Paul Langevin - Tél.: 990.70.00.

Ces concessions et succursales Citroën vous feront essayer la nouvelle Visa sur simple demande.

هكذا من الأصل

A LA SUITE D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

M. Chirac a été opéré de multiples fractures du fémur gauche

M. Jacques Chirac a été opéré dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 novembre à l'hôpital Cochin par le professeur Michel Postel, chef du service de traumatologie, qui a indiqué que *« l'état général du maire de Paris était très satisfaisant »*. M. Chirac souffre de fractures multiples du fémur gauche qui ont nécessité la mise en place de plusieurs vis. Le col du fémur est intact. L'intervention chirurgicale a duré deux heures quinze.

Lundi en fin de matinée, M. Denis Baudouin, porte-parole du maire de Paris, a donné lecture d'un bulletin de santé établi par le professeur Michel Postel ainsi rédigé : « *M. Jacques Chirac a subi cette nuit une ostéosynthèse de sa fracture du fémur gauche. Son état est aussi satisfaisant que possible.* »

Les travaux du Conseil de Paris, consacrés à l'action économique de la Ville, ont été présidés lundi matin par M. de La Malène, premier adjoint.

L'ancien premier ministre avait été victime dimanche matin, vers 10 h. 30, d'un accident de voiture sur la nationale 89, à 3 kilomètres d'Ussel (Corrèze), où il se rendait pour enregistrer une émission télévisée avant d'aller à Merlines poser la première pierre d'un centre de cure de la Ville de Paris. La voiture de la préfecture dans laquelle le président du conseil général de la Corrèze avait pris place sur la banquette arrière a, dans un virage, dérapé sur une plaque de verglas alors que la neige tombait en abondance, et percuté un arbre.

Alors que le chauffeur, M. Marcel Moreau, était blessé à la tête et devait être hospitalisé à Limoges, M. Chirac était transporté par les sapeurs-pompiers à l'hôpital d'Ussel, puis en ambulance à Limoges et, enfin, par un avion de la sécurité civile, à Paris. Le commissaire de police, M. Charles Fazi, qui se trouvait à côté du chauffeur est indemne. M. Chirac, qui n'a jamais perdu conscience, a été rejoint à l'hôpital d'Ussel par son épouse et par Mme Claude Pompidou, qui devait assister à l'inauguration du centre de Merlines.

Le président du R.P.R. a reçu de nouveaux messages de sympathie. Le président de la République a fait prendre de ses nouvelles à l'hôpital d'Ussel. M. Raymond Barre lui a adressé le télégramme suivant :

« J'apprends avec regret l'accident dont vous venez d'être victime. Je vous adresse mes souhaits bien cordiaux de prompt rétablissement. »

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, lui a envoyé dans un message « *ses vœux affectueux de prompt rétablissement et ses amitiés* ».

Le groupe socialiste de l'Hôtel de Ville de Paris lui a adressé un télégramme et le congrès du parti radical, siégeant à Versailles dimanche, a exprimé ses vœux de prompt rétablissement et Mme Françoise Giroud a déclaré : « *Nous formulons l'espoir que Jacques Chirac retrouve son intégrité physique.* »

DANS « LA LUEUR DE L'ESPÉRANCE »

Le président du R.P.R. évoque ceux qui ont « pu tirer un excellent profit de la victoire » sans avoir vraiment combattu

Dans son livre *la Lueur de l'espérance* (1), M. Chirac évoque ainsi les raisons et les conditions de son départ de l'hôtel Matignon en août 1976 :

« J'avais imaginé que le président de la République m'aurait laissé la charge effective du gouvernement, comme il laissait autrefois, ministre, opérer les fonctionnaires. Ce ne fut pas le cas. De lui ou de son entourage venaient, dans le détail des affaires, des interventions trop nombreuses pour que je puisse les considérer longtemps comme compatibles avec la direction globale qui m'était attribuée. D'autre part, le ministère des finances avait retrouvé son monarque familier, c'est-à-dire en fait une parfaite autonomie dans ses errements antérieurs. Le ministre, Jean-Pierre Fourcade, rayonnant de bonne volonté lui aussi, s'employait à se faire apprécier du président de la République en même temps que des bureaux, et le malheureux premier ministre en était réduit à constater avec désespoir que la France restait soumise à cette administration trop souvent stérilisante.

» Devant la crise qui prenait corps, si l'on voulait éviter la stagnation et le chômage, il fallait faire table rase de beaucoup de mauvaises habitudes, génératrices d'inadaptations et d'inertie : il fallait en quelque sorte profiter de l'épreuve pour un nouveau départ ; au lieu d'attendre que passe toute seule une mauvaise période, qui ne serait pas de courte durée, il fallait, à mon avis, contre-attaquer sur tous les fronts de l'avenir, du progrès. C'était une bataille difficile. J'aurais passionnément souhaité la livrer, je ne le cache pas. N'ayant pas les mains libres, je ne pouvais que remettre ma démission.

» Je n'ai pas, pour autant, rompu avec le président de la République. Lui ayant fait connaître mon sentiment, je m'étais au contraire efforcé de temporiser pour lui permettre d'appeler lui-même une nouvelle équipe gouvernementale, à raison des nouvelles tâches qui apparaissaient. A la fin, je lui ai encore préalablement soumis les termes de ma démission. Comme moi, il obéissait à sa nature, à son tempérament, à ses convictions. Elu d'extrême justesse et désireux de se faire accepter, mieux de plaire à la France entière, il pensait avant tout aux conciliations, aux rapprochements, aux marques de compréhension à distribuer à droite et à gauche, aux bienveillances à manifester pour les nouvelles mœurs, les nouvelles tendances, les impatiences ou les révoltes. Il ne voulait rien brusquer, ni personne. Il ne me donnait pas tout à fait tort sur chaque question évoquée, mais, après la franche explication, revenait toujours à sa propre démarche, très différente de la mienne. »

Le président du R.P.R. parle ensuite de l'action de son mouvement et de ses relations avec le chef de l'Etat depuis les élections législatives de 1978 :

« Nous voulions par-dessus tout éviter à la France l'épreuve d'un gouvernement se réclamant du programme commun. Beaucoup croyaient cette victoire inévitable, à cause de la prodigieuse intoxication psychologique que l'opinion avait subie. Nous avons été pratiquement les seuls à ne pas nous résigner : que l'on se rappelle. Nous avons dénoncé le péril, sans nous lasser, en énonçant et répétant des vérités qu'aujourd'hui tout le monde reconnaît, ou peu s'en faut, mais qui passaient alors pour intempestives, inadaptées, lassantes, excessives, disgracieuses, ou je ne sais quoi. Nous avons réussi à nous faire entendre. Et, à propos du tempérament que l'on me reproche, je ne regrette pas d'avoir disposé à ce moment d'une certaine propension et d'une certaine capacité à me démener, pour parcourir la France sans arrêt pendant des mois, en tenant quatre ou cinq réunions publiques par jour.

» D'autres ont pu tirer un excellent profit de la victoire sans avoir vraiment combattu — tant mieux pour eux, — mais si je m'étais comporté de la même façon, il n'y aurait eu de victoire que pour l'adversaire. Depuis, je reconnais que la politique du gouvernement suit une inspiration assez différente de la nôtre. Je note cependant que, si nous cherchions des satisfactions d'amour-propre, nous n'en serions pas dépourvus. Un grand nombre de nos idées ont été reprises par le président de la République ou par le gouvernement, avec une charmante simplicité d'ailleurs, comme s'ils venaient de les découvrir. La satisfaction a été bien moindre, je dois le dire, au vu de la mise en œuvre. Il y a une manière d'application qui est la pire forme d'échec pour un projet qui vous tient à cœur. »

★ Jacques Chirac : *la Lueur de l'espérance*. La Table ronde, 236 p., 43 F.

ANCIENS COMBATTANTS

● *La carte du combattant* peut être obtenue, en vertu de nouvelles dispositions réglementaires fixées depuis le début de 1978, par d'anciens prisonniers de guerre qui n'en bénéficient pas encore. « *Ces dispositions concernent ceux qui n'ont jamais fait leur demande et ceux qui ayant déjà sollicité cette carte du combattant n'ont pu jusqu'à maintenant l'obtenir parce qu'ils n'appartenaient pas à une unité combattante. Les anciens prisonniers de guerre qui sont dans ce cas sont priés de s'adresser avant la fin de 1978 soit à leur section locale ou cantonale, soit à leur association départementale pour effectuer cette demande* », précise un communiqué de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M., 46, rue Copernic, 75016 Paris.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

SEINE-SAINT-DENIS : canton de Gagny (deuxième tour).

Insc., 22 186 ; vot., 11 829 ; suffr. expr., 11 505. MM. Michel Teulet, R.P.R., 5 811 voix, *ELU* ; Claude Favretto, maire de Gagny, P.C., 5 694.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Raymond Valenet, ancien député R.P.R. de la Seine-Saint-Denis, décédé le 21 septembre dernier, qui avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973, avec 5 845 voix, contre 5 007 à M. Claude Favretto (P.C.) et 253 à M. Ferrandiz (div. g.) qui avait posé sa candidature après le premier tour.

M. Teulet, chargé de mission au secrétariat général du gouvernement, avait, au premier tour de cette élection partielle, réalisé un score de peu inférieur à celui de son prédécesseur (41,48 % des suffrages exprimés contre 42,11 % à Raymond Valenet). Avec 4 419 voix, M. Teulet devançait MM. Claude Favretto, maire de Gagny (P.C.), Claude Barbara, adj. au maire de Gagny (P.S.), Mme Marie-Dominique Lambert, convergence pour l'autogestion-P.S.U., qui avaient respectivement recueilli 3 490, 2 487 et 256 voix. Il y avait eu 22 188 inscrits, 10 787 votants et 10 652 suffrages exprimés.

Alors que le total des voix obtenues par les trois candidats de gauche au premier tour était de 6 233, soit 58,51 % des suffrages exprimés, M. Favretto n'a que 5 694 voix au second tour, soit 49,49 % des voix. Son adversaire gagne près de 1 400 suffrages et progresse de 9,02 points en pourcentage.

Après avoir souligné les progrès réalisés au premier tour par le P.C. dans ce canton, ainsi que dans celui de Sevran (voir ci-dessous), le secrétaire de la fédération communiste de la Seine-Saint-Denis, M. Jean Garcia, a déclaré, le dimanche soir 26 novembre : « A Gagny, les socialistes font élire un réactionnaire au conseil général. Rappelant le congrès d'Epinay, François Mitterrand parle de l'union et fait des discours « de gauche ». Pendant ce temps, le parti socialiste fait battre le candidat d'union à Gagny. Dans cette ville, le parti socialiste et son candidat ont organisé, sous diverses formes, le boycottage de la candidature de Claude Favretto, candidat d'union. »

Dans l'éditorial de « l'Humanité », daté du 27 novembre, René Andrieu commente les résultats dans les deux cantons de Seine-Saint-Denis : « Les élections d'hier (...) montrent que les violentes attaques de François Mitterrand contre Georges Marchais et les communistes à la veille du scrutin n'ont pas été sans influencer une part de l'électorat socialiste et qu'elles ont plus précisément réussi à Gagny à sauver le R.P.R. d'une défaite certaine. »]

SEINE-SAINT-DENIS : canton de Sevran (deuxième tour).

Insc., 17 578 ; vot., 5 836 ; suffr. expr., 4 216. M. Bernard Vergnaud, maire de Sevran, P.C., 4 216 voix, *ELU*.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Toutain, récemment décédé. Il avait été exclu du P.S. en 1977 pour avoir préféré conduire une liste avec des candidats centristes plutôt qu'avec des communistes. André Toutain avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 964 voix contre 2 143 à M. Michel Prin (P.C.), sur 11 712 inscrits, 5 309 votants et 5 107 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 17 578 ; vot., 7 304 ; suffr. expr., 7 183. MM. Bernard Vergnaud, 3 281 voix ; Jean-Maurice Bureau, adj. au maire de Sevran, P.S., 1 343 ; Guy Carini, P.S.D., 1 098 ; Etienne Hrebicek, R.P.R., 936 ; Daniel Briant, P.F.N., 324 ; Mme Michèle-Marie Bovichou, cons. mun. de Sevran, Convergence pour l'autogestion-P.S.U., 201.

M. Bureau (P.S.) s'étant retiré en faveur de M. Vergnaud, ce dernier était seul en tête au second tour. Il a été élu avec 23,98 % du nombre des électeurs inscrits. La participation au scrutin n'a été que de 33,20 %.]

OPÉRATION ANTI-F.L.N.C. EN CORSE ET DANS LA RÉGION PARISIENNE

Quatorze interpellations

Quatorze personnes ont été interpellées au cours du week-end dernier, tant en Corse que dans la région parisienne, dans le cadre d'une opération policière contre des membres présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Sept personnes ont été arrêtées dans la région de Bastia, une autre dans la région d'Ajaccio et six à Paris ou dans la région parisienne. Elles sont actuellement entendues dans les locaux des antennes de la police judiciaire. On ignore leur identité et les raisons pour lesquelles elles ont été appréhendées. Il semble cependant que ces arrestations seraient notamment en relation avec l'attentat commis contre le château de M. Beghin à Porticcio dans la nuit du 23 au 24 août. Du matériel ainsi que des documents importants auraient été saisis.

Les policiers agissaient sur commission rogatoire du juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat chargé du dossier du F.L.N.C.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

Vote des crédits des DOM-TOM après un incident provoqué par le R.P.R.

Le Sénat a adopté le samedi 25 novembre les crédits des territoires et des départements d'outre-mer, le rapporteur de ces deux budgets étant M. JAGER (Un. centr., Moselle), qui a notamment enregistré avec satisfaction l'annonce d'une grande conférence de la mer à Nouméa, d'une conférence du tourisme à Papeete et le transfert des centres de l'Office de recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) de Madagascar et des Comores en Nouvelle-Calédonie. Au sujet des départements d'outre-mer, le rapporteur a souligné que l'un des soucis de la commission des finances tient à la croissance du chômage, dû, en particulier, au ralentissement des activités agricoles et industrielles et à la très forte natalité ; cette dernière cause étant constatée spécialement à la Réunion.

MM. MOSSION (app. Un. centr., Somme) et PARMANTIER (P.S., Paris) ont exprimé l'avis de la commission des affaires économiques sur les dispositions concernant respectivement les TOM et les DOM. Le premier a demandé une révision du prix des transports avec nos territoires et des moyens accrus pour le secrétariat d'Etat chargé des TOM. Quant à M. Parmantier, il a souligné les limites et les insuffisances de la politique actuelle, réclamant notamment, dans les DOM, une action plus efficace et moins malthusienne pour lutter contre le chômage. Dans la discussion générale, on a entendu MM. MILLAUD (Un. centr., Polynésie), PASQUA (R.P.R., Hauts-de-Seine), BELIN (P.S., Puy-de-Dôme), GARCIA (P.C., Seine-Saint-Denis), CHERRIER (R.I., Nouvelle-Calédonie), DAGONIA (P.S., Guadeloupe), VALCIN (R.P.R., Martinique), GARGAR (app. P.C., Guadeloupe), LISE (non inscr., Martinique), VIRAPOULLE (Un. centr., la Réunion), REPIQUET (R.P.R., la Réunion), HENRY (Un. centr., Mayotte) et PEN (ratt. P.S., Saint-Pierre-et-Miquelon).

Ces orateurs ont évoqué les problèmes agricoles, maritimes, sociaux ; celui aussi des transports aériens et des débouchés pour les productions locales.

Parlant de la Nouvelle-Calédonie, M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a notamment répondu que les crédits de métropole compenseront largement le manque à gagner sur le nickel. Pour la Polynésie, l'essentiel de l'action portera sur la production du coprah et la rénovation rurale. En Martinique, des experts cherchent actuellement des solutions pour enrayer la régression de la production sucrière, M. Dijoud est favorable à la création d'une banque populaire à la Réunion, et étudie le dossier du tourisme dans cette île.

Avant le vote des crédits par le Sénat, un incident se produit entre MM. PASQUA et DIJOUD, que traduit ce dialogue :

M. PASQUA : « *Fort de ce que j'ai vu sur place, lorsque j'y ai accompagné Jacques Chirac, je ne puis accepter sans réserves ce budget. Je n'y trouve pas les moyens massifs d'une politique volontariste de progrès économique et social. (...) Etes-vous décidé à accorder aux planteurs de canne l'aide de 50 francs par tonne sans laquelle cette culture risquerait de disparaître ? Prenez-vous l'engagement de refuser tout règlement sur le rhum qui serait contraire aux intérêts de nos DOM ? De faire respecter, lors du renouvellement des accords de Lomé, la préférence communautaire des DOM ? Pouvez-vous nous garantir la poursuite outre-mer de l'aide du Fonds de développement européen ? Vous engagez-vous à adapter à nos départements l'ensemble de la législation sociale métropolitaine ?* »

M. PAUL DIJOUD : je ne peux pas prendre tous les engagements en même temps

M. DIJOUD : « *M. Pasqua, je ne puis être responsable de tout ce qui n'a pas été fait depuis des années. C'est, aussi bien, la première fois qu'il y a à la fois un premier ministre non R.P.R. et un secrétaire d'Etat aux DOM non R.P.R. Je ne peux prendre tous les engagements que vous me demandez.* »

Au cours d'une suspension de séance demandée par le R.P.R., ce groupe décide néanmoins de voter les crédits, et ceux-ci sont adoptés par 186 voix contre 98 (P.C., P.S., rad. g.), après les explications de vote de MM. BOUCHENY (P.C., Paris), CHAUVIN (Un. centr., Val-d'Oise), GUILLARD (R.I., Loire-Atlantique) et MEZARD (C.N.I.P., Cantal).

« *Nous sommes des membres loyaux de la majorité*, déclare notamment M. PASQUA, *mais nous voulons garder notre droit de critique et de proposition.* »

« *M. Pasqua et moi*, souligne le secrétaire d'Etat, *nous retrouvons dans la perspective du chemin parcouru* et de l'œuvre à accomplir. » — A. G.

DÉFENSE

La transformation du « Clemenceau » en porte-avions équipé d'armes nucléaires tactiques a coûté 170 millions de francs

Les travaux de modernisation du porte-avions « Clemenceau », qui appartient à l'escadre de la Méditerranée, ont coûté environ 170 millions de francs. Ils ont principalement visé à rendre ce bâtiment de 32 000 tonnes, à pleine charge, capable d'accueillir des avions pouvant larguer une bombe atomique tactique.

Après plus d'un an d'immobilisation à l'arsenal de Toulon, qui a consacré à la modernisation du bâtiment près de la moitié de sa production annuelle normale, le « Clemenceau » pourra à nouveau accueillir des avions le 8 décembre prochain. Mais ce n'est qu'au début de 1979 que les nouveaux avions de l'aéronavale française, les Super-Etendard conçus par Dassault-Breguet et la SNECMA, pourront apponter et décoller du « Clemenceau » remis à neuf.

Le porte-avions a dix-sept ans d'âge, à ce jour, et il devrait continuer à rester en service, avec ses nouvelles installations, jusqu'en 1995. Lors des travaux qui ont occupé durant plusieurs mois de six cents à huit cent cinquante spécialistes, les ateliers aéronautiques ont été transformés et les soutes à munitions ont été aménagées pour accueillir les bombes tactiques AN-52.

Commune à l'aviation, qui en a doté les Mirage III-E et les Jaguar, et à l'aéronavale françaises, l'arme nucléaire tactique AN-52 est une bombe dont la puissance de destruction varie de 15 à 25 kilotonnes (équivalent de l'explosion d'Hiroshima).

A la vitesse de 1 200 kilomètres à l'heure à basse altitude, le Super-Etendard, avion d'assaut tous temps, emporte, outre l'AN-52, des bombes, des roquettes et des missiles classiques parmi lesquels, notamment, le missile air-mer AM-39, dérivé du missile surface-surface Exocet, efficace à 70 kilomètres de distance.

C'est, du reste, la première fois, qu'un porte-avions français peut embarquer une telle arme qui est destinée à placer le bâtiment hors de la portée des armes d'un navire adverse.

De même, c'est la première fois qu'un porte-avions français emportera des armes nucléaires tactiques qui sont aérotransportables dans un premier temps mais qui, ultérieurement, si les études en cours aboutissent à des conclusions positives, pourront être installées à bord de missiles mer-mer, du modèle Exocet ou Otomat, équipées de têtes nucléaires. La présence de moyens nucléaires tactiques au sein des forces d'action extérieure — auxquelles appartiennent précisément les porte-avions — et visant des objectifs strictement militaires, n'est donc pas écartée de la panoplie de dissuasion française.

La stratégie de l'océan Indien

Baptisée communément « *stratégie de l'océan Indien* », cette doctrine d'emploi à la mer de l'arme nucléaire tactique repose sur l'idée que la menace d'un tel potentiel peut être de nature à régler une crise ou un conflit meurtrier qui se prolongerait. Appartenant davantage à la doctrine d'emploi des armes nucléaires tactiques qu'à la stratégie de dissuasion proprement dite, cette arme nucléaire tactique navale présuppose que le chef de l'Etat et le gouvernement n'hésiteraient pas à l'utiliser dans des conditions réelles.

« *C'est un sujet auquel nous réfléchissons*, a récemment confié le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, à un auditoire de militaires, *mais qui nécessite au préalable une étude au niveau du concept dès lors que les armements pourraient être utilisés loin du territoire métropolitain, donc selon un concept différent de celui qui a été adopté pour les autres armes nucléaires.* »

La première flottille d'avions Super-Etendard sera opérationnelle, dans le domaine de l'armement nucléaire, à la fin de 1980. A cette date, en effet, le *Foch*, succédant au *Clemenceau*, aura subi à son tour sa refonte, qui aura lieu en 1979. Depuis novembre 1977 et jusqu'au début de 1980, la France ne disposera donc que d'un seul porte-avions opérationnel.

C'est à cette époque que le gouvernement aura pris sa décision concernant le type de bâtiment appelé à prendre, après 1990, la relève des deux porte-avions actuels. Il est seulement acquis à ce jour que le nouveau porte-avions sera à propulsion nucléaire.

D'ici à 1980, en effet, le président de la République et le gouvernement devront trancher entre deux solutions techniques. Ou la marine nationale peut espérer disposer d'un avion à décollage et atterrissage verticaux du modèle de l'appareil britannique Harrier, et le porte-avions devrait se situer dans la gamme des 18 000 à 25 000 tonnes, ne comportant ni brins d'arrêt ni catapultes, mais disposant d'une seule chaufferie nucléaire. Ou bien la marine doit se contenter d'un avion moins révolutionnaire et elle devra mettre en œuvre un porte-avions de 35 000 tonnes au minimum, avec des brins d'arrêt et des catapultes, et surtout avec deux chaufferies nucléaires pour déplacer une telle masse.

JACQUES ISNARD.

DES FALCON-20 DE SURVEILLANCE MARITIME LIVRÉS A L'U.S. COAST GUARD

Les gendarmes de la mer

« *Disparus par acte de piraterie présumée.* » Cette explication en forme d'épitaphe, les services américains de gardes-côtes la retiennent désormais dans leurs comptes rendus d'activités de surveillance maritime pour comptabiliser certaines disparitions mystérieuses en mer, si l'on en croit ce qu'ils ont confié à des responsables du groupe Dassault-Breguet lors de la remise à l'U.S. Coast Guard des premiers avions spécialisés Falcon-20 Guardian produits par la société privée.

La mer est devenue une jungle et des bateaux de plaisance disparaissent quelquefois, apparemment corps et biens. Mais le bateau n'est pas perdu pour tout le monde, affirment les gardes-côtes américains et, si l'on n'a plus jamais de nouvelles de l'équipage, il arrive qu'on retrouve, un jour ou l'autre, le bateau transformé, opérant pour le compte de trafiquants de drogue ou d'armes. Avant d'être maquillé, le bateau a été littéralement arraisonné en plein océan et les gardes-côtes n'ont plus qu'à enregistrer sa perte.

Il existe, ainsi, disent les services américains, de véritables « cow-boys » de la mer, comme au pire temps de la piraterie, écumant les océans, prélevant des dîmes et s'opposant à tout contrôle.

Des difficultés

L'U.S. Coast Guard a acquis, après cinq ans d'études contradictoires, quarante et un biréacteurs Falcon-20 de surveillance maritime produits par Dassault-Breguet, pour contrôler les 16 millions de kilomètres carrés que représente la zone économique américaine portée à 200 milles nautiques (370 kilomètres de la côte). Les gardes-côtes américains envisagent d'en acquérir une trentaine d'exemplaires supplémentaires, tandis que le Japon, l'Irlande, le Danemark et les Philippines sont, de leur côté, en discussion — souvent avancée — avec le constructeur français.

Dans ces différents pays, les services spécialisés de surveillance maritime ont, à quelques détails près, la même dure expérience des « choses » de la mer, milieu discret où s'épanouissent toutes les formes de trafic international et toutes les irrégularités, surtout la nuit.

En plus de la disparition mystérieuse de bateaux de plaisance, les gardes-côtes américains ont relevé d'autres étrangetés. C'est, par exemple, tel bâtiment civil sur le point d'être contrôlé qui n'hésite pas à ouvrir le feu, à l'arme automatique, sur l'avion de surveillance. C'est encore tel autre bâtiment qui braque un fort projecteur sur l'avion pour l'aveugler et l'empêcher de prendre les photographies servant de preuves.

Ailleurs, comme l'ont observé des missions françaises de surveillance maritime en Méditerranée, tel cargo soviétique ne cesse de manœuvrer pour se placer, à chaque fois, dans l'axe de passage de l'avion, face à lui, pour rendre impossible le relevé de son identité.

Entre les îles qui forment les Philippines, ce sont de petits bateaux équipés de plusieurs moteurs puissants de conception suédoise qui arraisonnent des navires marchands. Au large du Mexique, enfin, les « cow-boys » de la mer déplacent les bouées de position pour dérouter l'avion de surveillance ou ils constituent des flottilles, apparemment inoffensives et chargées de prévenir les trafiquants de l'arrivée des appareils.

Ces péripéties ou ces anecdotes donnent une idée des difficultés auxquelles se heurtent les services de gardes-côtes dans les pays où ils sont déjà constitués et où la complémentarité des moyens — navals et aériens — mis à leur disposition fait de ces personnels à vocation militaire d'authentiques « gendarmes » de la mer. — J. I.

(PUBLICITÉ)

DANS LA BATAILLE ÉCONOMIQUE

VOICI... UNE “ÉCOLE DE GUERRE”

« Grands ou petits, tous les pays industrialisés sont engagés dans la guerre mondiale des industries. Il y va de leur avenir, puisque les marchés nationaux, aussi vastes soient-ils, ne suffisent plus à alimenter une croissance susceptible d'assurer le plein emploi... Dans cette lutte, passionnante à suivre, les positions de challengers sont loin d'être figées. Demain, les rapports de forces — ou d'habileté — peuvent encore changer. L'important, c'est que la compétition reste ouverte. » La conclusion du dernier dossier de l' « Expansion » est claire : le front de la guerre mondiale se situe d'abord sur le plan économique. Dans ce domaine, le groupe ESSEC forme les hommes et les femmes « de combat » dont l'économie française a besoin pour défendre et faire progresser sa position internationale.

Aux quelque deux cent cinquante professionnels qui, chaque année, sont issus de l'ESSEC, on demande compétence, efficacité et énergie dans la gestion des entreprises ou des organisations qui leur sont confiées. Ce qui exige des connaissances, mais aussi du tempérament.

- Pour les connaissances, c'est l'acquisition des méthodes et techniques essentielles à l'entreprise : finance, marketing, sciences humaines, comptabilité, contrôle, systèmes d'information et décision, organisation, droit, économie, commerce international, langues étrangères pratiquées dans les affaires. Dans tous ces domaines fondamentaux de la gestion, l'ESSEC a fait ses preuves.
- Pour le tempérament, ceux qui sortent de l'école ont eu l'occasion de l'affermir, de développer un état d'esprit fait d'ouverture, de combativité, d'enthousiasme, mais aussi de lucidité. En fonction des méthodes et du style de la pédagogie qui leur sont proposés à l'ESSEC.

Au moment où l'on attend des managers d'aujourd'hui compétence, intelligence et esprit d'entreprise, les élèves de l'ESSEC ont été à bonne école. Depuis une génération, ils ont vécu le développement ininterrompu et spectaculaire de cette institution.

Dans le dispositif de l'enseignement supérieur français, l'ESSEC constitue un exemple unique. Créée en 1907, elle a financé son développement par elle-même, avec notamment la confiance et l'appui de plus de trois mille entreprises. En 1978, non seulement elle se situe au premier rang de sa spécialité, mais elle connaît un essor qui la met en position de soutenir la compétition avec les meilleures institutions de renommée internationale.

Quand le mot d'ordre est de hisser l'économie française aux premières places mondiales, avec la combativité que requiert cet objectif, on peut constater que l'ESSEC, dont l'esprit d'entreprise est manifeste, a fait école.

Les réalisations

En dix ans, l'ESSEC a créé de nouveaux établissements d'enseignement, au rythme d'un tous les deux ans.

● **L'ISSEC**, Institut de perfectionnement destiné aux cadres et aux dirigeants, bénéficie aujourd'hui d'un renom national, en raison notamment de la vaste gamme de programmes proposés, et de leur découpage pratique, qui permet de les suivre sans absence prolongée hors de l'entreprise.

Le diplôme ISSEC est homologué par l'Etat. Des diplômes de spécialité sont délivrés dans huit fonctions. Installé à Paris, l'ISSEC a accueilli en 1978 plus de mille quatre cents cadres de cinq cent vingt-cinq entreprises différentes.

● **LE CENTRE DE LANGUES ESSEC-ISSEC.** — Sept professeurs permanents, cinquante-quatre professeurs attachés ou vacataires, cinq laboratoires à Paris et à Cergy, auront permis cette année de perfectionner ou de former plus de deux mille cadres et étudiants dans sept langues différentes : anglais, allemand, espagnol, arabe, brésilien, russe, italien. D'après le guide *l'Etudiant*, c'est le département de langues le plus important de France dans sa catégorie.

Souvent traité de façon secondaire dans les programmes de gestion en France, l'enseignement des langues a été développé par l'ESSEC, qui le considère comme un facteur décisif pour l'efficacité de ceux qui sont destinés à avoir une influence internationale.

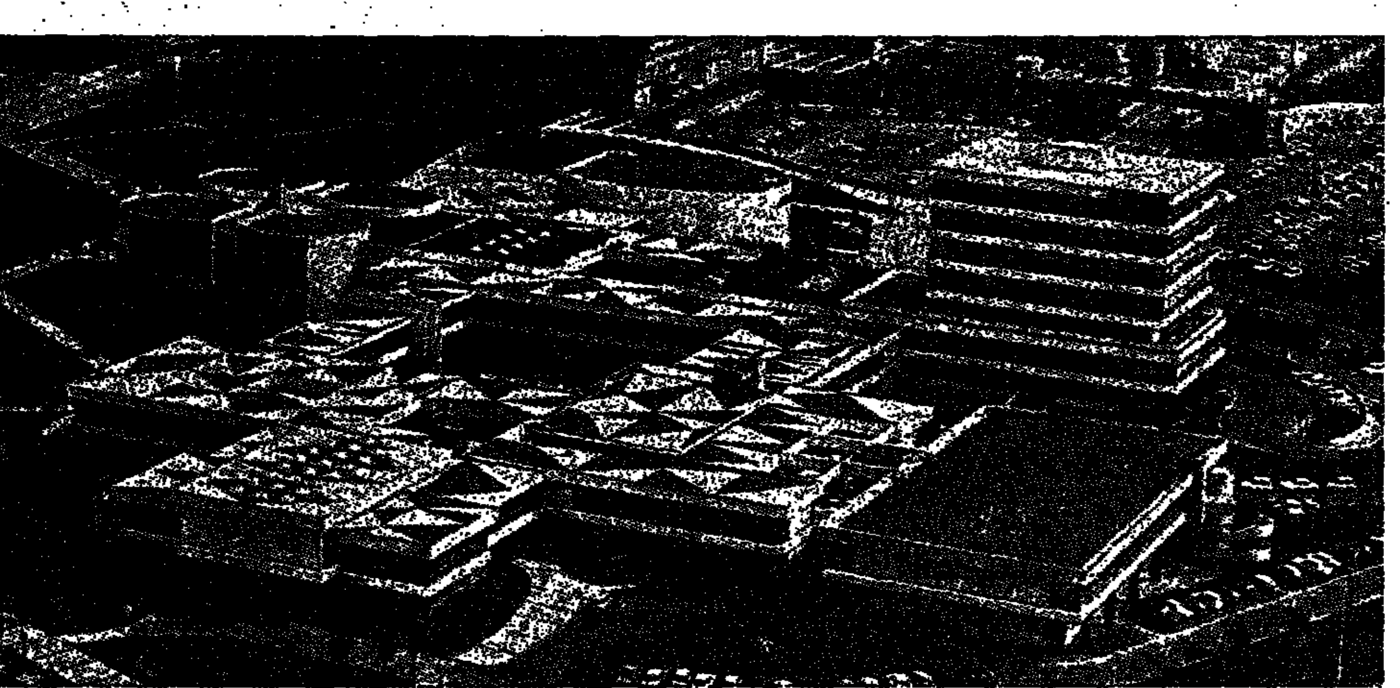
● **L'EPSCI : ECOLE DES PRATICIENS DU COMMERCE INTERNATIONAL** a été créée dans le même esprit. Notre pays a certes de bons stratèges en échanges internationaux, mais il manque de techniciens formés à la pratique concrète des opérations de plus en plus complexes des échanges mondiaux.

Plus de cinq cents candidats — bacheliers toutes sections — se sont présentés en 1978 pour les quatre-vingts places de l'EPSCI.

● **LE CEPG : CENTRE D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA GESTION** témoigne du souci du Groupe ESSEC de ne pas se limiter à la seule formation de cadres dirigeants. Il forme des assistants de gestion, collaborateurs dont le rôle est capital entre les niveaux de direction et d'exécution (comptabilité, achats, ventes, personnel, etc.).

● **LE CERGIC : CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX REALITES DE LA GESTION** est un centre qui, dans le même esprit que le précédent, s'adresse à des jeunes de niveau « bac + 2 » désireux d'accéder rapidement à une carrière concrète dans la distribution et la commercialisation.

● **L'IGIA : INSTITUT DE GESTION INTERNATIONALE AGRO-ALIMENTAIRE**, créé en collaboration étroite avec l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (ENSIA), vient d'accueillir sa première promotion. Cet Institut de troisième cycle, qui formé des experts internationaux de haut niveau, a annoncé son objectif : devenir l'un des cinq premiers centres mondiaux de sa catégorie.



Dix-huit mille mètres carrés sur 6 hectares, dans un site en plein essor : Cergy-Pontoise ; 9 amphithéâtres, 48 salles de cours, un centre audio-visuel, un centre de calcul équipé d'un terminal lourd et de 15 consoles, une bibliothèque d'une capacité de 60 000 volumes, une salle omni-sports homologuée pour toutes les compétitions... Le Groupe ESSEC dispose aussi d'une installation de 1 000 mètres carrés, au cœur de la capitale, entre le forum des Halles et le Centre Beaubourg, et de locaux appropriés aux besoins spécifiques de programmes tels que le CEPG et le CERGIC.

Les méthodes

Le but de l'ESSEC est de développer les facultés d'analyse et de compréhension de ses étudiants, leur permettant d'apprécier au plus juste les difficultés de la vie professionnelle qu'ils vont choisir, de privilégier ce qui favorise ouverture d'esprit et capacité d'adaptation. Ce ne peut être ni rapide ni simple. Il y faut des hommes spécialisés en permanence dans l'évolution des sciences économiques : les professeurs permanents de gestion.

A l'ESSEC, après une première année de cours de base, les élèves établissent librement leur plan de travail à partir d'un choix de deux cent quarante-cinq cours et de différents stages. Les enseignants sont soumis à la sanction de l'offre et de la demande, et les enseignés à la nécessité constante de s'informer, de choisir, afin de bâtir leur itinéraire de formation. Au lieu de le subir. L'ESSEC a été la première école de gestion à imposer à ses étudiants un stage en tant qu'ouvrier. En 1978, plus de cent élèves de l'ESSEC ont travaillé à l'étranger.

L'entreprise est aussi soumise au défi permanent du renouvellement, aussi bien dans ses hommes que dans ses produits. Au Groupe ESSEC, chaque enseignement a sa propre finalité. Les enseignements courts, qui assument la fonction d'apprentissage, sont centrés sur des applications immédiates. Plus de deux cents professeurs praticiens d'entreprises reconnus pour leur talent pédagogique, interviennent dans les divers établissements du Groupe ESSEC cités ci-contre.

Les liens étroits noués avec les grandes écoles et les universités européennes et d'outre-Atlantique apportent à l'ESSEC la dimension internationale nécessaire à la compréhension des phénomènes économiques actuels.

Évolution du Budget (millions F.)

Total Groupe ESSEC / ESSEC

	1968	1973	1978
Total Groupe ESSEC	3,2	11	48
ESSEC		8	25

1968-1978 : l'essor du Groupe ESSEC

L'une des meilleures équipes européennes d'experts en économie et en gestion

Au groupe ESSEC, 35 professeurs animent 9 départements d'enseignement avec le concours de 200 experts extérieurs, proposant un choix de 245 cours dont 101 dans l'une ou l'autre des 7 langues qui sont enseignées. C'est le plus vaste choix de cours offert aujourd'hui par une grande école de gestion.

Chaque année, plusieurs professeurs de l'ESSEC enseignent dans différentes business schools aux Etats-Unis ; l'Ecole reçoit en échange différents experts internationaux.

- L'ESSEC prépare le doctorat d'Etat de gestion, en convention avec l'université d'Aix-Marseille III.
- L'ESSEC est au premier rang des grandes écoles françaises de gestion par le nombre de citations au « Palmarès des Universités » publié dans *le Monde de l'éducation* en 1977 et 1978.
- En deux ans, dix ouvrages fondamentaux ont été publiés par les membres du corps professoral.
- Les professeurs de l'ESSEC ont publié, en 1978, plus de cent dix articles aussi bien dans les quotidiens d'audience nationale que dans les revues scientifiques de renommée internationale.
- C'est un professeur de l'ESSEC qui a enlevé la première place du premier concours d'agrégation de gestion...

ADMISSIONS SUR TITRES A L'ESSEC

A l'heure où l'économie joue un rôle capital, de nombreux ingénieurs des Grandes Ecoles, ou titulaires de licences, veulent acquérir un bagage de pointe en management. Ils peuvent concourir pour l'admission sur titres à l'ESSEC en 2e année. Une procédure qui, depuis douze ans, a contribué à élargir considérablement les débouchés de l'école.

Renseignements sur demande.

Le sport... aussi

L'ESSEC atteint l'un des plus hauts niveaux de France en matière de sports. L'école qui compte 550 licenciés sur 750 étudiants n'a pas engagé moins de... 14 équipes de sports collectifs, dans les compétitions universitaires 1978 !

Championne de l'Académie de Paris en football, vainqueur des deux Coupes de France en volley (H. et F.), finaliste de Coupe de France des Ecoles de commerce en rugby et en basket, elle a élu cette année une jeune fille à la tête de son Association sportive (entraînement régulier dans 20 sports différents).

M ....

Fonction ....

Adresse ....

désire recevoir le compte rendu annuel d'activité du Groupe ESSEC 1978

Retour à : Groupe ESSEC, BUREAU 104, B.P. 105 — 95001 Cergy Cedex, FRANCE

Le compte rendu annuel d'activité 1978

Depuis deux ans, le Groupe ESSEC édite un compte rendu annuel d'activités, pour faire acte de responsabilité vis-à-vis des personnes ou des entreprises qui participent à ses programmes, et qui soutiennent son développement en lui versant leur taxe d'apprentissage.

(ESSEC - B.P. 105 95001 CERGY-FRANCE)

PARTICIPANTS AUX DIFFERENTS CYCLES DE FORMATION DU GROUPE EN 1978
(Formation continue seulement)

ESSEC	750
ISSEC	1.400
EPSCI	140
CEPG	300
CERGIC	120
Centre de langues	400
Participants	3.110

GROUPE ESSEC

Enseignement supérieur privé

Nous avons fait école...

SPORTS

JEU A XIII

LA FRANCE BAT L'AUSTRALIE PAR 13 A 10

La sortie du tunnel

En battant l'Australie par 13 points à 10, l'équipe de France de jeu à XIII a causé une grande surprise dimanche 26 novembre à Carcassonne. Personne n'aurait en effet imaginé que les fameux Kangourous, rodés par deux mois de tournée et généralement considérés comme les meilleurs joueurs du monde, se laisseraient surprendre par une formation qui alignait sept nouveaux internationaux issus de la sélection junior.

« Cette rencontre arrive un peu tôt pour cette équipe en devenir. Que nos joueurs fassent preuve de hardiesse et de détermination, et ils auront déjà rempli leur mission », estimait avec réalisme, à la veille de la rencontre, M. René Mauriès, le président de la Fédération française de jeu à XIII. C'est précisément leur esprit de corps et leur courage, alliés à la réussite de Moya, auteur de cinq jeux, qui permirent de compenser l'expérience, la rigueur et la meilleure circulation de la balle dont avaient fait preuve les Australiens. Manifestement, les circonstances étaient propices à un exploit, et l'essai victorieux inscrit par Naudo à douze minutes du coup de sifflet final déchaîna dans les tribunes un enthousiasme que les déplorables conditions atmosphériques régnant sur le pays de l'Aude ne suffirent pas à tempérer.

On ne sait si, dimanche 10 décembre à Toulouse, lors du deuxième test-match, l'équipe de France saura confirmer son redressement, mais ce succès providentiel a le mérite de relancer une spécialité dont l'élite ne parvenait pas à répondre aux espoirs. De toute évidence, la politique rigoureuse définie par le directeur technique national, M. Louis Bonnery, nommé officiellement le 15 septembre 1978, porte ses fruits. C'est pourtant sans aucun plaisir que les clubs apprirent les nouvelles dispositions mises en vigueur au début de la saison : les sélectionnés qui ne prendraient pas part au stage de préparation ne joueraient pas le dimanche suivant en championnat de France.

Raison de cette fermeté, peut-être excessive dans certains cas, un objectif élevé : dépasser en 1980 le cap des quarante mille licenciés. Selon les responsables fédéraux, ce ne sera possible que si le jeu à XIII français dispose d'une élite représentative. L'insuffisance des résultats obtenus jusque-là explique d'ailleurs pourquoi, le 5 mars dernier à Toulouse, après une défaite de la France devant l'Angleterre, René Mauriès mit directement en cause la préparation des tricolores. La violence de son discours provoqua la démission en bloc des sélectionneurs.

Aujourd'hui, les responsables n'appartiennent à aucun club et ont les coudées franches. La charge d'entraîner l'équipe de France a été confiée à Roger Garrigue, vingt et une fois international et membre de la sélection nationale qui en 1968 prit la seconde place de la coupe du monde.

A l'époque, attirés par de fortes rémunérations, plusieurs spécialistes prestigieux du rugby à XV comme « Papillon » Lacaze, Barthe ou Mantoulan franchirent le Rubicond. Le premier souci de René Mauriès lorsqu'il accéda à la présidence en 1972 fut de signer un protocole limitant ces pratiques avec MM. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby (F.F.R.), et Joseph Comiti, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. *« J'ai voulu redonner une identité au jeu à XIII,* explique-t-il, *car nos jeunes se décourageaient en assistant au manège des clubs fortunés qui, au lieu de former de nouveaux talents, se contentaient d'acheter les services de joueurs réputés. »*

En dépit de nombreux amendements et à l'insu des fédérations, les transactions continuent entre le fait d'avoir battu l'Australie les partisans des deux ovales, mais avec des joueurs uniquement formés dans le giron du XIII constitue aux yeux de René Mauriès un évolution satisfaisante.

Dans le même esprit, les clubs engagés dans le championnat de France doivent garantir l'ouverture d'une école de rugby et l'aide fédérale va en priorité aux plus actifs. Grâce à ces efforts tous azimuts, en six ans, les effectifs sont passés de douze mille à vingt-deux mille.

Toutefois, comme souvent en pareil cas, le jeu à XIII a maintenant à résoudre sa crise de croissance. La passion nouvelle a notamment débouché sur une recrudescence de la violence. La finale du dernier championnat de France fut même émaillée de graves incidents. Le rétablissement récent du challenge du *« fair-play »* ne semble pas avoir enrayé l'épidémie. Souvent désavouée par le jury, la commission de discipline vient même de démissionner pour la deuxième fois en deux ans.

La gravité de la situation n'échappe pas à René Mauriès : *« La violence est un fléau commun au rugby, qu'il soit à XV ou à XIII. Nous devons tout mettre en œuvre pour punir sévèrement les coupables et, au cours de notre congrès annuel, une éventuelle modification du régime des sanctions sera étudiée. Mais, comme devant la commission de discipline, les agressés parfois soumis à un trafic d'influence se rétractent, il lui est bien difficile de trancher en toute connaissance de cause. »* Cela ne veut pas dire que le jeu à XIII se résume à un combat de tranchées. Bien au contraire, prétendent les spécialistes, le mouvement du ballon est plus rapide que chez les XV. En outre, tout le monde touche la balle, la condition physique doit donc être supérieure. Au cœur de cet interminable débat et bien placé pour juger puisqu'il fut international junior de jeu à XIII avant de connaître au sein de la *« communauté ennemie »* la réussite que l'on sait, Jo Maso reconnaît : *« Je me suis bien amusé chez les*

Querelles et indifférence

Autant dire que querelles et indifférence sont en règle générale l'apanage des dirigeants ou des pouvoirs publics, ainsi que le regretté René Mauriès le rappelle, particulièrement amer : *« En 1975, je suis allé voir M. Pierre Mazeaud pour solliciter de l'Etat une aide financière afin de mettre sur pied une tournée en Australie. Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports m'a répondu : « Si vous n'avez pas » d'argent, restez chez vous. Au » moins, avec la Fédération de » rugby à XV, je n'ai pas d'en» nuis de ce genre. »*

Une autre querelle : *« Deux mois avant les dernières élections législatives,* dit M. Mauriès, *je me suis rendu chez M. Dijoud pour lui demander une révision du montant de notre subvention, qui, pour 1978, était de 70 000 francs seulement, et solliciter la création de trois postes de conseiller technique pour doter les régions de Corse, d'Aquitaine et d'Ile-de-France. Toutes nos propositions ont été rejetées. En revanche, la Fédération française de rugby, qui ne possède que quelques licenciés en Corse alors que nous y comptons huit clubs et cinq cents joueurs, a obtenu la nomination d'un conseiller technique régional. Pourquoi cette discrimination puisque le jeu à XIII est désormais aussi amateur que n'importe quel sport et que nous faisons tout pour lui donner un véritable esprit éducatif ? »*

JEAN-MARIE SAFRA.

JUDO

Le quarantième anniversaire de la mort de Me Jigoro Kano

A l'occasion du quarantième anniversaire de la mort du fondateur du judo moderne, Me Jigoro Kano, un tournoi international a été organisé au Budokan du Tokyo du 23 au 26 novembre. Vivement contestés ces dernières années, les judokas nippons ont démontré leur suprématie dans les catégories de poids légère et moyenne, mais ils ont rencontré la plus vive opposition chez les « gros bras » de la part du Français Jean-Luc Rougé, mais surtout de l'Allemand de l'Est Deitmar Lorenz, vainqueur en moins de 95 kg.

Lorenz le Magnifique

Depuis que les premières compétitions mondiales de judo ont été organisées en 1956 à Tokyo, six Occidentaux seulement sont parvenus à détrôner les hiératiques maîtres nippons. Le premier à réaliser cet exploit, le plus prestigieux de tous, a été Anton Geesink, colonnse néerlandais qui, à Paris, en 1961, a écrasé un Soné « grassouillet » et en bout de course. Anton Geesink réédita son tour de force devant le public japonais lors des Jeux olympiques de 1964, en enlevant la médaille d'or toutes catégories, face à un étonnant combattant aux pieds plats, Kaminga. L'année suivante, à Rio-de-Janeiro, il confirma encore sa supériorité en remportant le titre mondial des lourds.

Mais, déjà, les Pays-Bas lui avaient trouvé un successeur, plus grand, plus blond, plus puissant, le Batave Wihlem Ruska, qui, quantitativement, fera mieux que son aîné en gagnant deux fois le titre mondial des lourds (1967 et 1971) puis deux médailles d'or aux Jeux olympiques de Munich (1972) en lourds et en toutes catégories, sans pour autant laisser un souvenir impérissable. Aux championnats du monde de 1973, à Lausanne, les Japonais regagnèrent leur suprématie absolue sur le judo mondial, mais ce n'était qu'un retour de flamme.

Trois ans après, à Vienne, le mi-moyen (moins de 70 kilos) soviétique Vladimir Nevzorov entamait une marche impériale au sommet : sacré champion du monde dans la capitale autrichienne, il a incarné une nouvelle manière de judo, tout à la fois élégante et puissante, restant invaincu jusqu'à cette finale du championnat d'Europe par équipe, il y a quelque semaines où, dans des conditions bien particulières il est vrai, il a trébuché sur le Français Alain Landart. C'était encore à l'occasion de ces championnats du monde de Vienne qu'après une longue série de places d'honneur — Jean-Jacques Mounier, Jean-Paul Coches, Jean-Claude Brondani ont été médailles de bronze à Munich — un Français accédait à la plus haute marche du podium dans la catégorie des mi-lourds (moins de 93 kilos) : Jean-Luc Rougé.

Aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, les Japonais connurent une défaite plus sévère encore puisque trois titres sur six leur échappèrent : le Cubain Rodrigues (moins de 63 kilos) monta sur la plus haute marche du podium, où ne figurait aucun Japonais ; le Soviétique Nevzorov (moins de 70 kilos) était naturellement au rendez-vous, et son compatriote Sergueï Novikov s'est imposé en lourds (plus de 95 kilos).

Les championnats du monde de Barcelone en 1977 ayant été décommandés pour de simples raisons diplomatiques, la hiérarchie internationale était restée depuis lors incertaine. L'Europe ou le Japon, qui a la suprématie ? En célébrant avec faste le quarantième anniversaire de la mort du fondateur du judo moderne, Me Jigoro Kano, les Japonais ont voulu faire une mise au point. *« Sur le plan purement sportif, ce tournoi prend valeur d'un véritable championnat du monde.* Tous les grands du judo sont là. (...) L'affaire revêt ici une importance énorme. M. Fukuda, le premier ministre japonais, ayant tenu à recevoir lui-même toutes les délégations étrangères », a écrit le correspondant de notre confrère *l'Equipe*, qui a noté également : *« Les Japonais ont su réaliser une mise en scène à laquelle le monde du judo n'était guère habitué : un seul tapis, parfaitement éclairé et surélevé de 80 centimètres, une formule d'élimination directe, sans repêchage. C'est clair, c'est net, le judo devient pour tous un spectacle d'une forte intensité dramatique. »*

C'était dire que les « diables jaunes » étaient décidés à ne pas faire de quartier. Et ils sont bien redevenus les maîtres dans les catégories légères et moyennes, celles qui correspondent le mieux aux gabarits nationaux. Pourtant ce sont les grands, les lourds, qui bénéficient de l'admiration inconditionnelle du public dans ce pays où les lutteurs sumo, ces mastodontes, sont considérés comme des demi-dieux. Les *« gros bras »* nippons ont-ils donc lavé à domicile les affronts subis sur d'autres tatamis ? Dominent-ils à nouveau en mi-lourds, lourds et toutes catégories ?

Eh bien les vénérables *« sensei »* qui sont venus en nombre voir ce que les Occidentaux ont fait de leur judo n'ont dû quitter le Budokan qu'à demi-rassurés, autrement dit à demi-inquiets. Les dieux des tatamis seraient-ils décidément volages ? Car enfin si, à dix-neuf ans, Yasushiro Yamashita, cette boule de 120 kilos de muscles, s'est affirmé comme le meilleur mondial en lourds et en toutes catégories, il lui faudra bien compter au cours des prochains championnats du monde et jeux olympiques avec le Français Jean-Luc Rougé, qui s'est seulement incliné contre lui et qui, en dépit de ses cent *« petits »* kilos, a renversé le quintal et demi du pachydermique Suyoschi Yoschioka.

Mais surtout il y a, barrant résolument le chemin de la victoire nippone en mi-lourds, cet Allemand de l'Est blond, Deitmar Lorenz, magnifique athlète, formidable champion. Après avoir irrémédiablement terrassé quatre adversaires, il a fait connaître en finale la honte d'une défaite au sol à Kazushiro Ninomiya, immobilisé pendant trente secondes comme un animal qu'on va marquer au fer. Le voilà donc officieux champion du monde de la catégorie, après avoir donné, selon le correspondant de *l'Equipe*, *« une leçon de style devant un aréopage d'experts »*. Et c'est en cela que le triomphe de Lorenz en *« terre ennemie »* est remarquable. Car c'est un garçon qu'on avait surnommé *« l'indéracinable »*, ayant construit son élogieux palmarès depuis 1973 — troisième mi-lourd aux Championnats du monde de Lausanne — sur une condition physique comme seuls en ont les athlètes des pays de l'Est, et sur une technique défensive que favorisait sa morphologie : il est un peu court sur pattes pour son 1 m 80. Or, cet ancien adjudant-chef reconverti à la mécanique automobile, qui est licencié au Dynamo Hoppegarten, avec tous les meilleurs judokas de la R.D.A., est devenu un pur technicien. La métamorphose de Lorenz — comment appeler autrement la transformation d'un bûcheron en danseur-étoile ? — déjà sensible en 1977 a été éclatante lors des derniers championnats d'Europe. Lui, le spécialiste du « contre », il a imposé son rythme et sa loi successivement dans les finales des mi-lourds et des toutes catégories aux Français Angelo Parisi et Jean-Luc Rougé, après d'impressionnantes victoires en séries éliminatoires (*le Monde* du 9 mai 1978). Dans douze mois à Paris, dans seize mois à Moscou, sera-t-il alors le septième « étranger » à coiffer les Japonais sur les tatamis ?

ALAIN GIRAUDO.

LA PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 1984

Le casse-tête financier de Los Angeles

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — *Le temps est loin où un riche mécène, Georges Averoff, pouvait offrir les premiers Jeux olympiques (J.O.) de l'ère moderne et un stade de marbre blanc à la ville d'Athènes. Depuis bientôt deux décades, cette grande fête sportive est devenue un casse-tête financier pour les cités d'accueil, lorsqu'elle n'a pas signifié une banqueroute pure et simple au soir de la cérémonie de clôture. Il n'est donc pas étonnant que les municipalités hésitent et que Los Angeles se soit trouvée seule à postuler pour présenter les Jeux de 1984.*

« Nous sommes tous victimes des excès de Montréal », avoue le président du comité exécutif pour les J.O. en Californie du Sud, M. John Argue. Les huit cent cinquante millions de dollars dépensés par Munich en 1972 comme les sommes gigantesques investies à Tokyo en 1964 et à Rome à 1960 avaient au moins servi, pour une large part, à des opérations de rénovation urbaine (construction de routes, de métro). Mais à Montréal, le seul stade aurait nécessité 650 millions de dollars ; et il est toujours inachevé. Prévus pour 310 millions de dollars, les Jeux de 1976 ont finalement coûté 1,5 milliard de dollars avec, pour résultat, un déficit de 800 millions.

Qu'importe, semble-t-il, aux électeurs canadiens qui viennent de réélire leur maire, M. Jean Drapeau, le 12 novembre, avec 61 % des suffrages. Mais il n'est pas un politicien américain qui se risquerait à de telles folies, tant l'humeur des contribuables est à la révolte. Les habitants de Los Angeles l'ont d'ailleurs fait savoir lors du scrutin du 7 novembre en interdisant, à une large majorité (74 %), que les dépenses engagées pour 1984 ne dépassent les recettes.

Le comité exécutif de Los Angeles doit donc faire face à une véritable gageure : il espère réussir en limitant au minimum les installations nouvelles : l'athlétisme, la finale du football, les épreuves équestres et les cérémonies d'ouverture et de clôture se tiendront dans le vieux Colyseum, construit à partir de 1923 pour les Jeux de 1932. Les autres épreuves seront réparties entre les divers stades de la mégalopole, tandis que l'université de Californie (UCLA) et l'université de la Californie du Sud (U.S.C.) recevront les athlètes.

Pour le reste on fera *« au plus juste »* : le vélodrome sera provisoire, le bassin d'aviron simple.

Pour limiter les dépenses au strict nécessaire, le comité exécutif doit résister aux exigences — parfois extravagantes — des fédérations internationales. Est-il bien sérieux de réclamer une piscine couverte — donc climatisée — dans un pays où, à l'époque des Jeux (28 juillet-12 août), il n'y a pas eu plus d'un centimètre et demi de pluie depuis cent ans ?

M. Argue estime à 18,5 millions de dollars (de 1977) les constructions nouvelles et à 15 millions la réfection ou l'aménagement des stades existants. Ce sont les dépenses de fonctionnement (150 millions de dollars) qui coûteront le plus cher.

Pour couvrir leurs frais, les villes ont toujours eu le même type de recette : la vente des tickets (au prix moyen de 25 dollars à Los Angeles), des programmes, des droits commerciaux apparaissent pour une moitié ; l'essentiel de l'autre moitié devrait être financé par la vente des droits de télévision. La diffusion de plus en plus large des épreuves aux quatre coins du monde a assuré un revenu de plus en plus consistant au fil des années : 12 millions de dollars à Munich, 32 à Montréal, 87 à Moscou, *« 150 peut-être à Los Angeles si le rythme de l'inflation ne se dément pas »*, précise M. Argue (mais la somme inscrite au budget provisionnel n'est que de 66 millions de dollars). Bonne affaire au demeurant pour le Comité international olympique (C.I.O.), qui touche un tiers de cette somme. Cela n'a d'ailleurs pas été sans irriter les Américains : alors qu'ils voulaient vendre l'ensemble des droits à la plus offrante des grandes chaînes locales qui se serait alors chargée de les proposer aux autres télévisions du monde, le C.I.O. s'est réservé de participer aux négociations de tous les contrats hors des Etats-Unis. Le *« traitement de faveur »* accordé depuis plusieurs années par le Comité international aux télévisions européennes a fait jaser dans les couloirs d'Hollywood. Pourquoi le C.I.O. n'ouvrirait-il pas ses livres de comptes pour faire taire certaines rumeurs ?

Malgré cet apport financier — et une garantie de 50 millions de dollars que les télévisions américaines pourraient offrir en cas de déficit — tout le monde est convaincu que les ressources seront insuffisantes. Et, comme des compagnies d'assurances, approchées pour la couverture éventuelle d'un *« trou »*, ont trouvé le risque trop grand, il faudra sans doute compter sur l'Etat fédéral. Washington autorisera-t-il l'émission de timbres et de pièces ? Assurera-t-il les dépenses de sécurité (150 millions de dollars à Montréal) ? Fournira-t-il cette aide directe dont a bénéficier Soaw Valley en 1970 et bénéficiera Lake Placid en 1980 pour les jeux d'hiver ?

La ville la plus riche

L'humeur n'étant pas non plus à la dépense dans la capitale fédérale, le comité exécutif, une corporation privée à but non lucratif, et le Comité olympique des Etats-Unis pourraient donc se retrouver seuls à faire face à un déficit puisque, après de longs mois de négociations, le contrat signé le 20 octobre à la Maison Blanche entre lord Killanin, président du C.I.O., et M. Bradley, maire de Los Angeles, exclut toute responsabilité pour la ville d'accueil.

Il y a, certes, quelque indécence à voir la ville la plus riche du monde vouloir recevoir les Jeux sans bourse délier. Dwight Jones, l'extravagant sauteur en hauteur, originaire de Californie, doit être assez représentatif de l'Américain moyen lorsqu'il affirme ne pas vouloir des J.O. à Los Angeles *« en raison du smog (1), du trafic, de la difficulté qu'auront les étrangers à se rendre d'une épreuve à l'autre » « sans parler,* ajoute-t-il, *des répercussions sur mes impôts immobiliers. »* Mais, ce vent d'austérité, de moralité publique qui souffle sur les Etats-Unis peut être tonique. La presse américaine n'a cessé ces derniers mois de dénoncer le caractère autocratique du C.I.O. et les conflits d'intérêts de certains de ses membres, tel M. Thomas Keller, qui cumule la responsabilité des installations olympiques et la présidence d'une société - Swiss Timing — qui fournit les Jeux. M. Kenneth Reich, chroniqueur au *Los Angeles Times*, ne cache pas que *« la ville n'a plus rien à prouvé »*. *« Nous avons innové en 1932 en construisant le premier village olympique et en installant la première mesure électronique des arrivées »*, souligne-t-il, *« nous innoverons encore en 1984 en ramenant les Jeux à une proportion plus normale. »* Et si c'est un échec, le C.I.O. devrait craindre cette prophétie d'un conseiller municipal de Los Angeles : *« Si nous échouons, les Jeux vont ressembler à un apatride auquel aucun pays ne veut accorder de visa. »*

BRUNO DÉTHOMAS.

(1) Mot formé sur smoke (fumée) et sur fog (brume) pour désigner les nuages de pollution qui couvrent Los Angeles.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dixième journée)

*Le Mans b. Tours	99-74
*Caen b. Villeurbanne	96-85
Antibes b. *Limoges	93-93
Monaco b. *Nice	100-88
*Orthez b. Clermont	116-83
*Challans b. Berck	101-81
*Mulhouse b. Avignon	102-92

Classement. — 1. Le Mans, 30 pts ; 2. Antibes, 28 ; 3. Caen, Villeurbanne, 26 ; 5. Tours, Monaco, 22 ; 7. Orthez, 20 ; 8. Mulhouse, Berck, 18 ; 10. Nice, Challans, 16 ; 12. Limoges, 14 ; 13. Avignon, Clermont, 12.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt et unième journée)

*Nantes b. Strasbourg	2-0
*Sochaux et Saint-Etienne	0-0
*Monaco b. Lille	2-1
*Lyon b. Paris F.C.	2-1
*Bastia et Bordeaux	1-1
*Valenciennes et Metz	2-2
*Paris-S.-G. b. Nîmes	3-2
*Laval b. Reims	1-0
*Nancy et Angers	2-2
*Marseille et Nice	0-0

Classement. — 1. Strasbourg (20 m.) et Monaco, 28 pts ; 3. Saint-Etienne, 27 ; 4. Nantes, 26 ; 5 Lyon, 25 ; 6. Sochaux (20 m.) et Bordeaux, 24 ; 8. Metz, 23 ; 9. Lille, 22 ; 10. Laval, 21 ; 11. Nîmes et Bastia, 20 ; 13. Paris-S.-G., 19 ; 14. Nancy, 18 ; 15. Marseille, Valenciennes et Angers, 17 ; 18. Paris F.C., 16 ; 19. Nice, 14 ; 20. Reims, 12.

Karaté

La septième Coupe de France, disputée samedi 25 et dimanche 26 novembre au stade Pierre-de-Coubertin, par quelque huit cents concurrents, a été gagnée, en individuel, par [illegible] et Billicky ayant disputé les demi-finales) et, par équipes, par le K.C. Montpellier sur le C.K.F. Paris.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (septième journée)

POULE A

Graulhet b. *Thuir	13-0
*Oloron b. La Rochelle	30-0
*Béziers b. Auch	29-6
Aurillac b. *Gaillac	27-10
*Toulon b. Bagnères	17-13

POULE B

*Brive b. Romans	20-12
*Bourg b. Mauléon	20-4
*Perpignan b. Carcassonne	39-4
R.C.F. b. *Montauban	17-7
*Avignon b. Montferrand	28-9

POULE C

*Tarbes b. Nice	14-3
*Pau b. Castres	47-0
*Toulouse b. Tulle	7-3
*Mazamet b. Agen	17-9
Lourdes b. *Mont-de-Marsan	18-7

POULE D

Narbonne b. *St-Jean-de-Luz	34-3
*Valence b. Dax	14-10
*Bourgoin b. Boucau	29-16
Biarritz b. *Tyrosse	27-17
*Bayonne b. Bègles	16-9

POULE E

Salles b. *Marmande	22-10
*Beaumont b. Condom	26-9
*Grenoble b. Bédarrides	23-3
*Le Creusot b. Vic	15-0
*Millau b. Cahors	12-3

POULE F

*PUC b. La Voulte	21-16
*Chambéry b. Mimizan	39-4
*Périgueux b. Castelsarrasin	29-10
La Seyne b. *Orthez	28-10
*Lannemezan b. Rodez	9-7

POULE G

*P.T.T. Arras b. Castelnaudary	22-15
*Carmaux b. Bergerac	15-15
*Mérignac b. Saint-Médard	9-7
*Limoges b. Saint-Claude	15-3
*Nîmes b. Albi	6-0

POULE H

*Vichy et Montchanin	12-12
Angoulême b. *Peyrehorade	18-12
*Fumel b. Voiron	35-15
La Teste b. Saint-Girons	6-0
*Lombez b. Dijon	6-0

Après avoir battu l'Irlande et le Pays de Galles, l'équipe néo-zélandaise des All Blacks a dominé l'Angleterre par 16 à 6, le 25 novembre à Londres.

Tennis

Yannick Noah a enlevé le tournoi de Manielle en battant (7-6, 6-0) l'Autrichien Peter Feigl, victime d'une entorse au premier set. Cette victoire a rapporté 12 750 dollars à Noah.

Voile

Sur la Route du Rhum, le sprint final est lancé. La plupart des concurrents restant « silencieux », il semblait, dimanche 26 novembre en fin de matinée, que le Canadien Michael Birch, avec son trimaran Olympus-Photo, était le plus proche de Pointe-à-Pitre. Le Français Michel Malinovsky (Kriter-V) ne serait pas loin du but, mais en panne, faute de vent. Les positions d'Alain Colas (Manureva) et d'Olivier de Kersauson (Kriter-IV) restaient incertaines.

هكذا من الأصل

Le Monde DE L'ECONOMIE

L'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E. et les pouvoirs du Parlement français

L'élargissement des pouvoirs du futur Parlement européen élu au suffrage universel est devenu un grand thème politique en France. Mais il existe sur le même sujet une question plus concrète, et en général méconnue : dans quelle mesure le traité de Rome, tel qu'il existe aujourd'hui, ne limite-t-il pas les prérogatives des Parlements nationaux ? Un prochain débat à l'Assemblée nationale doit montrer à quel point cette limitation est une affaire sérieuse.

LE traité de Rome instituant la Communauté européenne n'a jamais prévu d'unifier complètement les législations fiscales des Etats membres. En ce domaine, son objectif est plus modeste ; en vue de créer un marché commun assurant la libre circulation des hommes, des biens, des services et des capitaux, le traité a

par PIERRE LALUMIÈRE (*)

recommandé un rapprochement des différentes législations pour faire disparaître les distorsions fiscales susceptibles de fausser les règles de la libre concurrence. Cette harmonisation des législations est réalisée par un instrument juridique souple, appelé directive, qui, préparée par la commission de Bruxelles et adoptée à l'unanimité par le conseil des ministres des Communautés, se borne à fixer aux Etats nationaux un résultat à atteindre en laissant à leurs instances internes le choix des moyens et des formes pour y parvenir ; les Parlements nationaux conservent donc, tout au moins théoriquement, de larges pouvoirs pour adapter une directive communautaire à la législation fiscale interne. C'est à partir des deux premières directives du 11 avril 1967 imposant aux Etats membres l'adoption d'un système de taxes sur la valeur ajoutée que l'harmonisation des législations fiscales a pris son véritable essor.

La décision du conseil des Communautés du 21 avril 1970 (prise en application de l'article 201 du traité) donna une impulsion nouvelle à l'œuvre de rapprochement des législations nationales relatives à la T.V.A. Elle prévoyait la suppression des contributions financières versées depuis la création du Marché commun par chaque Etat au budget communautaire et leur remplacement par trois ressources propres : les prélèvements agricoles, les droits de douane du tarif extérieur commun, enfin une recette provenant de la T.V.A. obtenue en appliquant un taux maximum de 1 % à une assiette déterminée de manière uniforme dans tous les pays du Marché commun. La perception de cette dernière ressource dépendait de la réalisation d'une condition : que, préalablement, des règles déterminent uniformément dans *tous* les pays le champ d'application, les critères de territorialité et les modalités de calcul de la T.V.A. C'est dans une sixième directive que figurent ces règles sur lesquelles le Parlement français est appelé à se prononcer.

Quelle est l'étendue des pouvoirs du Parlement français à l'égard de celle-ci ? A-t-il la liberté de la modifier profondément ou est-il au contraire obligé de l'adopter pratiquement sans changement ? C'est cette dernière hypothèse qui paraît la plus exacte.

La sixième directive ne se borne pas, en effet, à indiquer le résultat à atteindre ; elle précise le contenu des normes en descendant jusqu'au détail technique. Les parlementaires constateront au cours du débat qu'ils sont en présence d'un véritable projet de réforme fiscale ; leur pouvoir de réformation ne pourra s'appliquer qu'aux modalités d'application laissées à leur initiative par la directive elle-même. Comme cette sixième directive a pour ambition non pas d'harmoniser, mais d'uniformiser l'assiette de la T.V.A., elle exige que les diverses législations comportent les mêmes règles essentielles d'application pour que la ressource propre puisse être perçue. A l'égard de ces règles, les parlementaires n'ont qu'un pouvoir d'approbation, sauf à mettre en cause le gouvernement qui a accepté cette directive au niveau du conseil des Communautés.

La doctrine dominante, forgée par la Cour de justice des Communautés, défend la même interprétation. Elle fait référence à une construction juridique audacieuse, dont la parfaite logique a assuré le succès, selon laquelle le traité de Rome ne peut pas être assimilé à un quelconque traité international ; il constitue au contraire un ordre juridique nouveau qui est à la fois supérieur et intégré à l'ordre juridique des Etats membres. Le traité comporte certaines virtualités qui prendront consistance au fur et à mesure que progressera la construction européenne. C'est le cas de l'article 201 du traité prévoyant le passage de contributions étatiques à des ressources propres. En ratifiant le traité, l'Etat national a accepté le développement juridique communautaire qui l'oblige à se conformer aux conséquences présentes et futures de l'application du traité. Il est donc obligé de les accepter par le biais de ses instances internes.

Le Conseil constitutionnel français s'est rallié à cette interprétation dans sa décision du 30 décembre 1977, à propos de la cotisation à la production d'isoglucose que la décision du conseil des Communautés du 21 avril 1970 a classée dans le groupe des ressources propres.

Dans ces conditions, l'intervention du Parlement se limite à constater l'existence d'un ordonnancement juridique qui s'est constitué en dehors de lui (mais sous son impulsion originaire, puisqu'il a ratifié le traité fondamental). En principe, les Assemblées parlementaires ne peuvent qu'entériner les dispositions de la directive, sauf dans les domaines où celle-ci prévoit de possibles dérogations durant une période transitoire. Le législateur se borne alors à transcrire le droit communautaire dans le registre de l'ordre juridique interne. Mais il n'a plus que l'apparence du pouvoir, alors que le gouvernement a assumé un rôle dirigeant au niveau du conseil.

L'importance de la sixième directive, qui comporte en particulier une extension de la T.V.A. aux professions libérales, fera prendre conscience aux députés et aux sénateurs de l'ampleur des contraintes communautaires auxquelles ils doivent se plier. Le Parlement se trouve, en fait, dessaisi totalement ou partiellement de l'exercice de sa compétence fiscale, alors que l'article 34 de la Constitution de 1958 lui réserve le droit de fixer les règles concernant « l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toute nature ».

Or la réalisation d'un véritable Marché commun devrait normalement provoquer un développement « boulimique » de l'harmonisation des fiscalités nationales. La chasse sans cesse renaissante aux distorsions fiscales entravant la libre circulation des capitaux, des hommes, des biens et des services impose une intervention communautaire à l'égard d'un nombre croissant d'impôts ; après la T.V.A. et les droits d'accises, l'œuvre d'harmonisation s'intéresse à l'impôt sur les sociétés et tente même quelques incursions vers l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Rien ne paraît pouvoir arrêter cette progressive pénétration du droit communautaire dans notre fiscalité. Déjà certains pays (en particulier la France) paraissent vouloir poser des limites à cette harmonisation, qui devrait être réservée aux seuls impôts pouvant perturber la liberté de concurrence au sein de la C.E.E. ; par voie de conséquence, l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait en être exclu, car il n'affecte que le pouvoir d'achat des consommateurs. Mais ce point de vue ne rallie pas l'unanimité des Etats membres.

(Lire la suite page 26.)

(*) Professeur à l'université de Paris-I.

L'ombre de la banque Herstatt

LE monde capitaliste va-t-il réapprendre une fois de plus à ses dépens qu'une crise en amène presque inévitablement une autre, puisqu'il apparaît de plus en plus que la malheureuse expérience des années 1973 et 1974, qui devait conduire à la récession, a été oubliée ?

La situation est aujourd'hui, sur des marchés-clefs dont l'évolution échappe le plus souvent aux non-spécialistes, probablement plus dangereuse qu'à ce moment-là. Les dernières statistiques publiées par la Banque mondiale font état d'une formidable augmentation des emprunts sur les euromarchés au cours de cette année. Leur total, pendant les premiers six mois de 1978, a atteint 51 milliards de dollars, alors que le chiffre pour l'année 1977 tout entière avait été de 69 milliards et, pour 1976, de 63 milliards.

Parmi les principaux emprunteurs du tiers-monde figurent des membres de l'OPEP tels l'Algérie, l'Iran, l'Indonésie, des pays latino-américains dont certains sont déjà très endettés (Brésil, Mexique, et dans une moindre mesure l'Argentine, dont le crédit s'est très sensiblement amélioré), des pays de l'Asie du Sud-Est telles la Corée du Sud et les Philippines. Parmi les pays développés, les emprunteurs américains sont en bonne place à côté de ceux du Canada, du Royaume-Uni, de la Suède, de l'Italie, de la Norvège (la France a cessé d'apparaître en haut de la liste).

Comment s'explique cette nouvelle et considérable croissance de l'endettement international ? C'est d'abord une conséquence de la chute du dollar. Phénomène dont on pourrait citer d'autres exemples puisés dans l'histoire monétaire récente : une devise en voie d'affaiblissement est de plus en plus utilisée, car les agents économiques cherchent à augmenter leurs engagements libellés en une monnaie appelée à perdre encore de sa valeur. Quand il s'agit du dollar, dont la position est déjà dominante, cette nouvelle illustration du principe selon lequel la mauvaise monnaie chasse la bonne peut prendre la forme d'un véritable raz de marée. A une demande fortement accrue de crédits en dollars, les banques, américaines ou non, opérant sur le marché international ont adapté leur propre politique de prêts.

Un deuxième trait marquant de l'évolution a été, en effet, que la plus grande partie des emprunts ont été contractés auprès des banques, pour des durées qui atteignent parfois sept à dix ans (avec des taux d'intérêt révisables). Quant aux émissions obligataires en euromonnaies à long terme, elles sont restées souvent « sur les bras » des syndicats de banques chargés de les lancer auprès du public. Mais, comme en 1974, dans des circonstances à maints égards très comparables, les taux d'intérêt à court terme ne cessent de s'élever sur le marché du dollar (et donc de l'eurodollar) : ils dépassent désormais les taux à long terme, ce qui est toujours le signe d'une situation malsaine.

Il se pourrait bien que, à cause de la « transformation » (de dépôts à très court terme en prêts à échéance plus lointaine) à laquelle il a continué de se livrer, le sytème bancaire international se trouve aujourd'hui dans une position plus vulnérable encore qu'au début de l'été de 1974, lorsque — événement dont on recommence à parler — la faillite d'un petit établissement de Cologne, la banque Herstatt, déclencha un mouvement de panique tel qu'il se traduisit par un retrait en quelques semaines de près de 30 % des dépôts en eurodollars.

POUR QUAND LE RÉVEIL DE L'INVESTISSEMENT ?

Demain il sera trop tard

L'industrie française de demain se joue sur ses investissements d'aujourd'hui. Cette évidence prend une résonance particulièrement forte dans les périodes de profondes transformations telles que celles que nous vivons.

Or, en dépit des prévisions un peu trop optimistes de certains organismes d'observation de la conjoncture, les mois passent et on ne constate toujours pas de signes significatifs d'un réveil de l'investissement en France.

EN raison du choc provoqué par la crise de 1973, l'investissement a connu en France une courbe descendante depuis près de cinq ans maintenant ; nous vivons sur un capital accumulé antérieurement à 1974, mais il s'agit d'un capital qui se déprécie chaque jour. Cette situation présente de sérieux dangers à terme, cela d'au-

par PHILIPPE BURNEL (*)

tant plus que chez nos principaux concurrents étrangers, qui avaient connu la même régression au lendemain de 1973, l'investissement en 1977 et 1978 a connu une certaine reprise.

Dans beaucoup de secteurs, pour une période de médiocre activité, les entreprises, en maintenant au strict nécessaire leurs équipements, perdent toute marge de manœuvre pour l'avenir ; il en résultera inévitablement, à la moindre reprise de la demande, un appel à l'importation et un déséquilibre grave de nos échanges extérieurs ; les positions prises à cette occasion par l'étranger seront difficiles à reprendre ensuite.

Mais surtout, et d'une manière plus générale, avec un outil de production qui vieillit, notre compétitivité diminue, faute de renouvellement, faute de prendre en compte les derniers progrès de la technologie. Dans la concurrence internationale très sévère que nous connaissons, cela peut être fatal pour le maintien de nos positions à l'exportation et la défense de notre marché extérieur, c'est-à-dire très directement pour l'emploi.

Enfin, la stagnation persistante des investissements en France entraîne des conséquences de plus en plus lourdes pour ce secteur-clé que sont les industries de biens d'équipement ; bien qu'ayant réussi par leurs efforts à compenser en partie le manque de commandes au plan intérieur par un vigoureux développement de leurs exportations, elles n'en sont pas moins dans une situation de plus en plus difficile qui affaiblit leurs capacités pour l'avenir.

Difficultés du présent et angoisse de l'avenir

Dans un certain nombre de cas, il existe des raisons de fond qui expliquent et justifient cette situation : quelques secteurs d'activité connaissent une récession profonde, ou sont en crise structurelle, parfois de caractère mondial ; un nombre relativement important d'entreprises, secouées par les événements économiques que nous avons vécus au cours des dernières années, sont dans une situation financière qui leur permet difficilement de trouver les sommes nécessaires pour acquérir de nouveaux équipements ; enfin, d'autres, avant de penser à investir, recherchent une amélioration de leur gestion, à la suite d'une trop longue période de blocage des prix, des efforts qu'elles ont fait pour maintenir leurs effectifs, ou des obstacles qu'elles ont rencontrés pour adapter ceux-ci au niveau commandé par la réduction de l'activité, à la suite aussi du niveau excessif atteint par leurs charges financières.

A ces raisons de fond s'ajoutent également, et sans doute dans beaucoup de cas, des facteurs d'ordre psychologique.

Investir est toujours un pari sur l'avenir, et la décision en cette matière est fortement conditionnée par l'idée que chacun se fait de cet avenir. Or, il faut reconnaître que bien des raisons conduisent les chefs d'entreprise à s'interroger sur le futur. C'est le fait de s'apercevoir qu'après une longue période où l'économie mondiale et plus particulièrement l'économie française ont connu une croissance continue, il pouvait aussi y avoir des époques de crise ou de ralentissement de la progression ; c'est un certain contexte international où désordre monétaire, surcapacités mondiales dans certains secteurs, concurrence de plus en plus vive de pays à bas salaires, donnent à réfléchir ; c'est, sur le plan français, un certain nombre de menaces sur l'entreprise et sa gestion, c'est l'idée que les chefs d'entreprise n'ont pas le soutien voulu à la suite de nombreuses maladresses gouvernementales à leur égard dans le passé, et d'une sorte de désintérêt de l'opinion publique vis-à-vis des entreprises.

Pour légitime qu'il soit, ce sentiment d'interrogation ne doit pas faire oublier l'enjeu que représente l'investissement, à savoir l'avenir de l'industrie de notre pays, et le devenir même des entreprises. Certains pays connaissent déjà une sensible reprise de leur production ; même en France, un nombre appréciable de branches, notamment celles qui fournissent la consommation, conservent une activité légèrement croissante.

De nouveaux marchés

D'un autre côté, les mutations technologiques qu'impliquent les nouvelles données économiques et sociologiques (économie d'énergie et de matières premières, environnement, sécurité du consommateur et du travailleur...) ouvrent des perspectives favorables à l'industrie ; enfin, si temporairement les économies occidentales se trouvent gênées dans certains secteurs par l'industrialisation des pays en voie de développement, l'accroissement du niveau de vie qui en résultera pour ces pays à forte population conduira à de nouveaux débouchés dans les prochaines années ; c'est d'ailleurs, sauf dans certains cas extrêmes, par la productivité, donc par l'acquisition de matériels plus productifs, que nous pouvons lutter avec efficacité contre la concurrence des pays ayant des niveaux de salaires inférieurs aux nôtres ; l'Allemagne est là pour le prouver en continuant à augmenter sensiblement ses exportations malgré le renchérissement constant du mark.

Quant à l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis de l'industrie, il est certain qu'avancer dans une telle période des idées qui risquent de mettre en cause la gestion même des entreprises n'est pas fait pour créer un climat de confiance ; ce n'est pas non plus la bonne solution, chaque fois qu'un problème financier se pose à l'Etat, de penser à le mettre à la charge des entreprises (qu'il s'agisse d'un trou de trésorerie à la Sécurité sociale ou du financement des collectivités locales), et, à cet égard, les projets de réaménagement de la taxe professionnelle tels qu'ils sont à l'heure actuelle envisagés par le gouvernement et le Parlement sont une véritable atteinte à la confiance des industriels et à l'investissement.

Mais, en revanche, diverses orientations gouvernementales récentes vont dans le bon sens : la libération des prix des produits catalogables est une excellente chose, même si tarde trop la mise en libre fixation de prix des autres secteurs d'activités ; les dispositions prises dans la loi du 13 juillet relative à l'orientation de l'épargne peuvent concourir à une amélioration des fonds propres des entreprises, encore que l'étendue de ces mesures soit trop limitée ; les crédits annoncés à l'occasion de la loi de finances de 1979 en faveur des programmes d'investissement sont encourageants, sous réserve que leurs conditions d'attribution ne soient pas trop strictes.

Des réserves de productivité

L'industrie japonaise et l'industrie américaine viennent de connaître une période de reprise marquée de l'investissement et ont à cette occasion adapté, rénové, renforcé la capacité concurrentielle de leur outil industriel.

Après avoir marqué, comme nous, une longue pause, les industriels allemands et britanniques paraissent reprendre le chemin de l'investissement.

Si l'industrie française veut rester au rang qu'elle a pu acquérir et continuer à se situer dans le peloton de tête, elle doit à son tour, et sans trop tarder, prendre le même chemin.

Certes, s'il n'y a pas — pour l'heure — beaucoup à attendre en investissements d'extension des capacités de production, compte tenu de l'état du marché, il reste à l'industrie française, et c'est fondamental, des réserves importantes de productivité : c'est par l'investissement qu'elles pourront être mises en jeu et que notre industrie gagnera son avenir et gardera son rang.

L'enjeu du problème de l'investissement dépasse donc singulièrement les hésitations dues à de simples facteurs d'ordre psychologique. Les raisons analysées ci-dessus montrent que le moment est venu de surmonter ces hésitations, de veiller à ne pas se laisser dépasser par la concurrence étrangère et de reprendre la route de l'espoir. Il faut souhaiter que, dès que les capacités financières de leur entreprise le permettront, les industriels s'engagent dans cette voie. Il faut souhaiter que le gouvernement comprenne aussi cet enjeu, déclenche lui-même aujourd'hui ce mouvement par les mesures adéquates et appuie délibérément dans sa politique générale comme dans ses actes et ses attitudes de tous les jours cette évolution.

C'est le sort indutriel de la France et de l'emploi qui est en jeu.

(*) Président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux.

QUATRIÈME DOCUMENT DE SYNTHÈSE COMPTABLE

Le « tableau de financement » doit garder sa souplesse d'utilisation

Dans le cadre des « mercredis de la comptabilité », le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés a organisé une réunion le 8 novembre 1978 sur le thème « Les diverses utilisations des tableaux de financement ». A cette occasion, le C.E.R.E.D.E. (Comité d'études et de recherches sur l'économie d'entreprise) annonce la parution de l'aboutissement de ses travaux sur l'établissement et la forme du « Tableau de financement ».

CES travaux et ce débat public marquent la consécration en qualité de document d'information publique d'un instrument de gestion que les financiers, banquiers et directeurs financiers connaissent et utilisent depuis longtemps. A ce titre, il y a tout lieu de se réjouir des initiatives en cours. Mais, dans la mesure où le « Tableau de financement » va devenir le quatrième document de synthèse comptable avec le bilan, le compte d'exploitation générale et le compte de pertes et profits, le financier se doit sûrement de rappeler sa signification et les modalités de ses divers usages. Il faut craindre en effet qu'institutionnalisé, figé dans le cadre rigoureux du système comptable, il ne perde une partie de sa signification et de sa souplesse d'emploi.

La logique du système comptable

La comptabilité est un système d'enregistrement de tous les événements concernant la vie de l'entreprise dans le domaine de la production et des échanges. Les comptes de gestion servent à enregistrer les flux de biens et de services utilisés dans la fonction de production que l'entreprise échange avec les autres agents économiques. Ces flux donnent naissance à des consommations ou à la création de stocks (matières, marchandises). La production qui en résulte est soit vendue, soit mise en stock (produits finis). L'écart sur une période entre la vente et la production de biens et de services d'une part et les consommations d'autre part permet de mesurer le résultat de cette période.

Mais l'acquisition des biens et des services nécessaires à la production et à la vente de cette production donne naissance à des échanges de monnaie par l'intermédiaire des recettes et des dépenses. Le système comptable n'enregistre pas ces flux financiers dans des comptes spécifiques, mais enregistre seulement leurs conséquences sur les actifs (physiques ou financiers) détenus par l'entreprise et sur ses dettes. Les conséquences des flux financiers se traduisent donc sur une période par des variations des comptes dits de patrimoine dont la synthèse donne le bilan. Parmi ces variations, il en est une spécifiquement monétaire, c'est la « variation d'encaisse ». Sa seule connaissance globale n'éclaire guère sur les phénomènes financiers de la période, car, si elle dépend bien sûr du résultat de cette période, elle résulte aussi des phénomènes de stockage, des phénomènes de crédit, des investissements et de toutes les opérations financières de prêts et d'emprunts. Cette situation n'est pas surprenante. Le système comptable n'a pas été conçu pour donner une mesure directe des flux financiers et de leur origine. C'est pourquoi banques et responsables financiers se sont préoccupés depuis longtemps de créer des outils d'analyse et de gestion adaptés à leurs besoins pour connaître l'évolution de l'équilibre financier de l'entreprise et les conditions de son financement.

Les flux financiers

Le moyen le plus simple et le plus efficace de saisir les flux financiers est d'enregistrer directement les flux de recettes et de dépenses qui s'articulent tous sur l'encaisse de l'entreprise (entrées et sorties de fonds). L'anticipation de la variation d'encaisse et des variations du niveau de l'encaisse constitue le domaine de la gestion de la trésorerie. Cette dernière n'est réellement devenue efficace au cours de ces dernières années qu'à partir du moment où des circuits d'enregistrement et des instruments d'analyse entièrement indépendants du système comptable ont été mis en place.

La gestion de la trésorerie a des objectifs très particuliers et un horizon d'anticipation relativement court. Les informations qu'elle traite sont extrêmement détaillées (enregistrement en jours de valeurs, par exemple), mais elle n'exige pas la rigueur à laquelle doit répondre la comptabilité. La connaissance de la position prévisionnelle de trésorerie en valeur est intéressante deux jours avant l'échéance lorsque le trésorier peut encore opérer des choix sur les moyens de financement à mettre en œuvre. Il convenait donc de disposer d'un instrument de mesure de l'équilibre financier plus synthétique.

Il fallait pour cela assurer une liaison entre la variation de l'encaisse, d'une part, et les opérations d'exploitation (production et vente) et les opérations portant sur le patrimoine (investissements et opérations financières), d'autre part. Les recettes et les dépenses entraînent au cours d'une période la variation de l'encaisse, mais en même temps la variation de tous les postes d'actifs physiques, d'actifs financiers et de dettes. Une vente faite au comptant diminue le stock mais augmente l'encaisse. Le paiement d'un fournisseur à l'échéance diminue à la fois l'encaisse et les dettes à court terme. La somme algébrique des variations d'actif et de passif est égale à la variation d'encaisse au cours d'une période. Ainsi est né le « cash-flow statement » littéralement le « tableau des flux de monnaie » dans les rapports des conseils d'administration des sociétés américaines, il y a maintenant environ quarante ans. Certes l'analyse ainsi effectuée est globale, car la variation d'un poste d'actif exprime le solde des flux financiers d'une période. Mais la technique d'analyse est simple et les tableaux d'analyse des flux financiers se sont progressivement affirmés sous différentes formes : le tableau « Source and application of funds », source et affectation des fonds, « Statement of changes in financial position », nature des changements intervenus dans la situation financière, par exemple, dans les documents financiers anglo-saxons. Les analyses ont d'abord été présentées sous forme de « Tableau de variation d'encaisse » établi à partir de toutes les variations des postes du bilan y compris les « actifs circulants » et les « dettes fournisseurs ». Ce type de tableau met en même temps en évidence le financement interne et externe à long terme et le financement à court terme. Ce n'est que progressivement que l'analyse a été simplifiée.

L'usage le plus courant qui est fait du tableau d'analyse des flux financiers est l'analyse de la variation du fonds de roulement à partir des seuls postes du haut du bilan. Ce choix résulte du fait que les postes de trésorerie sont éphémères et que leur connaissance à la date de la clôture du bilan n'est pas toujours significative. Le passage de la modification de l'équilibre financier par la variation du fonds de roulement à la modification de l'équilibre de la trésorerie peut n'avoir qu'un caractère anecdotique (surstock ou mévente tout à fait passagère). Dans le tableau simplifié des « Emplois et ressources » à long terme, la prise en considération des ressources provenant de l'exploitation est faite soit au niveau de l'autofinancement, soit au niveau de l'excédent brut d'exploitation (EBE) de manière à faire apparaître les opérations dites de répartition (frais financiers payés aux prêteurs, impôts acquittés à la collectivité, dividendes distribués aux actionnaires). On sait que de telles analyses reposent sur des conventions simplificatrices : l'autofinancement n'est qu'une grandeur mesurée qui exprime un surplus monétaire potentiel. Il ne se traduit par une variation d'encaisse qu'à l'échéance de toutes les opérations de crédit accordé à la clientèle et de crédit obtenu des fournisseurs. C'est sous le titre « Tableau de financement » : modèle du CEFEDE (Centre d'étude et de financement des entreprises), modèle des centres de gestion agréés (1977), par exemple, que l'usage du tableau annuel des emplois et des ressources à long terme s'est répandu en France au cours des dernières années.

L'autonomie de l'analyse financière

On ne peut que se féliciter de voir les professionnels de la comptabilité se faire les artisans de la diffusion du principe et de l'usage du tableau de financement, mais il est important de conserver la logique et la simplicité des outils de l'analyse financière. Il ne semble guère opportun de développer l'établissement et l'usage de tableaux de variation d'encaisse qui seraient établis avec la rigueur de la méthode comptable mais aussi avec ses délais et ses coûts. Le tableau de financement ne doit pas devenir un document complexe qui serait une nouvelle charge administrative pour les P.M.E. notamment.

Au niveau de l'information annuelle et publique, l'articulation sur le bilan permet d'assurer la fiabilité des informations. Cette articulation pourrait être plus simple si le bilan avait une vocation financière au lieu d'être un instrument d'évaluation du capital de l'entreprise, mais, dans cette optique, c'est le bilan et non le tableau de financement qu'il faudrait remettre en cause. Il ne faut pas engager les P.M.E. dans un système d'analyse complexe de tous les décalages qui s'intercalent entre les phénomènes réels de production et de vente et les phénomènes financiers d'encaissement et de décaissement (stockage, déstockage, crédit « clientèle » et « fournisseurs »).

Le tableau de financement doit être un point de rencontre des problèmes d'affectation du résultat, d'accumulation du capital, du financement, d'une part, et de l'équilibre financier d'autre part. Il ne peut pas se substituer aux instruments de trésorerie pour qui la brièveté des temps de réaction est un impératif qui ne laisse guère de place à la recherche d'une rigueur de nature comptable.

Quant aux utilisations du tableau de financement, elles relèvent de l'analyse financière. On peut suivant ses goûts plaider en faveur de telle ou telle analyse : la Banque de France, le Crédit national, la DAFSA offrent des schémas d'analyse qui ont leurs avantages et leurs inconvénients mais sont tous de remarquables outils de gestion. On peut souhaiter une normalisation, mais celle-ci doit se faire sur la structure de base d'un tableau d'emplois et de ressources. Le culte des normes ne doit pas envahir et figer le domaine de l'analyse financière qui doit laisser la place à la diversité.

PIERRE CONSO,
Professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

Qui paie l'impôt sur le revenu ?

Près de la moitié du total est versée par 3,5 % seulement des contribuables

Au fil des ans, l'impôt sur le revenu voit son rôle croître lentement, même s'il demeure encore bien plus limité qu'à l'étranger. L'an passé, par exemple, cet impôt a assuré à l'Etat 21,4 % de ses recettes fiscale, contre 18,4 % seulement trois ans plus tôt. Cette progression s'explique à la fois parce que, l'Etat ne respectant pas le fameux amendement Poudevigne, qui veut que le barème de l'impôt soit ajusté tous les ans en fonction de l'inflation, le nombre des contribuables imposés augmente (2 135 000 de plus en trois ans), et parce que le rôle de la T.V.A. a diminué avec l'allégement de ses taux (elle n'a procuré à l'Etat que 44,1 % de ses recettes fiscales l'an passé, contre 50,8 % en 1974).

Qui paie désormais l'impôt sur le revenu ? Un peu plus de 60 % des Français, selon les dernières statistiques fiscales. Mais près de la moitié du total de cet impôt (46,8 %) est versée par 3,5 % seulement des citoyens.

A un mois de distance, la Rue de Rivoli a rendu publiques deux études sur la fiscalité française : une note de synthèse résumant les dernières données connues sur l'ensemble des impôts (1) et l'analyse détaillée traditionnelle des résultats du seul impôt sur le revenu (2). La première livre les derniers chiffres connus sur cet impôt : il a été acquitté, en 1977, par 14,55 millions de contribuables (environ 63 % des foyers fiscaux), dont le revenu imposable total représentait, en 1976, 40 % des revenus disponibles des Français (avant impôt).

C'est dire que 60 % des ressources des citoyens échappent encore à l'impôt sur le revenu, en raison d'exonérations et d'abattements divers. Cela explique le poids global relativement faible de cet impôt : 5,5 % à peine du revenu disponible des Français. Cependant, en raison des possibilités d'évasion fiscale offertes par la loi à certaines catégories de citoyens et aussi du fait de la fraude — inégalement répartie, — cet impôt pèse très différemment sur les contribuables et lourdement sur certains d'entre eux :

● Les salaires et pensions ont représenté, par exemple, 84,5 % du revenu imposable l'an passé, alors que les bénéfices agricoles n'en constituaient que 1,8 % et les revenus des industriels, commerçants et artisans, 10,6 %

● Par niveaux de revenu, on s'aperçoit que plus du tiers de l'impôt total (34,8 %) est acquitté par 2,6 % seulement des contribuables imposés ; soit, puisque deux Français sur cinq ne paient pas l'impôt, par 1,5 % seulement des citoyens. Le revenu imposable total de ces quelque 350 000 gros contribuables représente 14 % de l'ensemble des ressources imposables (soit 5,4 % du revenu disponible total des Français).

De fortes inégalités

Les statistiques détaillées sur l'impôt payé en 1977 n'étant pas encore disponibles, ce sont celles de l'année précédente que l'on peut analyser avec le plus de fruit. Elles confirment l'inégalité très forte des revenus imposables, que la pyramide ci-contre illustre clairement.

Le tiers des contribuables imposés (soit 20 % des Français) déclarent ensemble un revenu imposable égal à seulement 15,4 % du total (soit à peu près 9 % des ressources disponibles des citoyens). Vu leurs faibles moyens, ils n'acquittent ensemble que 6,3 % du total de l'impôt (soit 0,3 % des ressources disponibles des Français).

A l'autre extrémité de l'échelle, 5,9 % des contribuables imposés (3,5 % des citoyens) déclarent ensemble 22 % du revenu imposable total et paient 46,8 % de l'impôt global (soit respectivement 8,8 % et 18,7 % des ressources disponibles totales). Entre les deux, le gros bataillon des imposés : 60,6 % des contribuables (36 % des Français) déclarent 62,6 % des revenus imposables et paient 56,9 % de l'impôt (soit respectivement 25 % et 22,8 % des ressources disponibles des Français).

Trois facteurs principaux expliquent cette forte concentration du paiement de l'impôt sur le revenu. L'inégalité des ressources des Français, l'une des plus fortes des pays industrialisés, on le sait. La progressivité de l'impôt sur le revenu, qui fait supporter une taxe fort lourde aux titulaires de revenus élevés que la loi ne dispense pas de payer l'impôt sur une partie importante de leurs ressources et qui n'osent pas — ou ne peuvent pas — frauder. Enfin, l'accumulation par les ménages aisés de revenus de natures différentes, également très concentrés. Plusieurs données nouvelles sont précisément fournies à ce sujet cette année par la Rue de Rivoli.

● Les familles disposant de ressources faibles n'ont, généralement, qu'un ou deux revenus par ménage (en moyenne 1,2 à 1,4 par foyer). En revanche, les titulaires de revenus élevés bénéficient de 3 ou 4 revenus par famille (en moyenne 3,1 par foyer pour la catégorie la plus aisée, celle des 14 220 ménages qui ont déclaré en 1976 un revenu imposable de plus de 400 000 F). Or les statistiques détaillées montrent que parmi ces revenus qui s'additionnent figurent précisément des ressources très importantes.

● Ainsi, alors que 86 % des salaires et pensions déclarés vont aux 94 % de moyens ou petits contribuables ayant déclaré en 1976 moins de 70 000 F imposables, les 6 % de gros contribuables disposant de revenus supérieurs à ce niveau se sont partagé 79 % des bénéfices non commerciaux, 59 % des revenus mobiliers et 45 % des bénéfices industriels et commerciaux.

La ventilation des revenus des capitaux mobiliers, qui est publiée pour la première fois, est plus frappante encore. Les 9 900 contribuables qui se partagent le plus gros paquet de ces revenus (30 % du total à eux tous) ont perçu en moyenne chacun 226 000 F à ce titre en 1975 ; ils appartiennent tous au groupe des 14 220 contribuables ayant eu plus de 400 000 F de revenu imposable. Dans le groupe suivant (Français ayant entre 200 000 et 400 000 F de revenu imposable), 35 000 personnes ont perçu chacune en moyenne 38 000 F de revenus mobiliers.

Les taux moyens

L'administration fiscale comble aussi cette année une lacune, qui lui était souvent reprochée, en indiquant les revenus moyens déclarés par certaines professions non commerciales. On apprend ainsi, dans la « note bleue » de la Rue de Rivoli, que le bénéfice moyen déclaré de 1976 a été de 317 620 F pour les notaires, de 240 000 F environ pour les chirurgiens, de 228 000 F pour les électro-radiologistes, de 160 000 F pour les experts-comptables, de 151 000 F pour les architectes-urbanistes, de 140 000 à 150 000 F pour les omnipraticiens, de 143 000 F pour les avocats, de 133 000 F pour les ingénieurs conseils, de 130 000 à 140 000 F pour les dentistes, de 130 000 F pour les conseils fiscaux, de 110 000 F pour les vétérinaires...

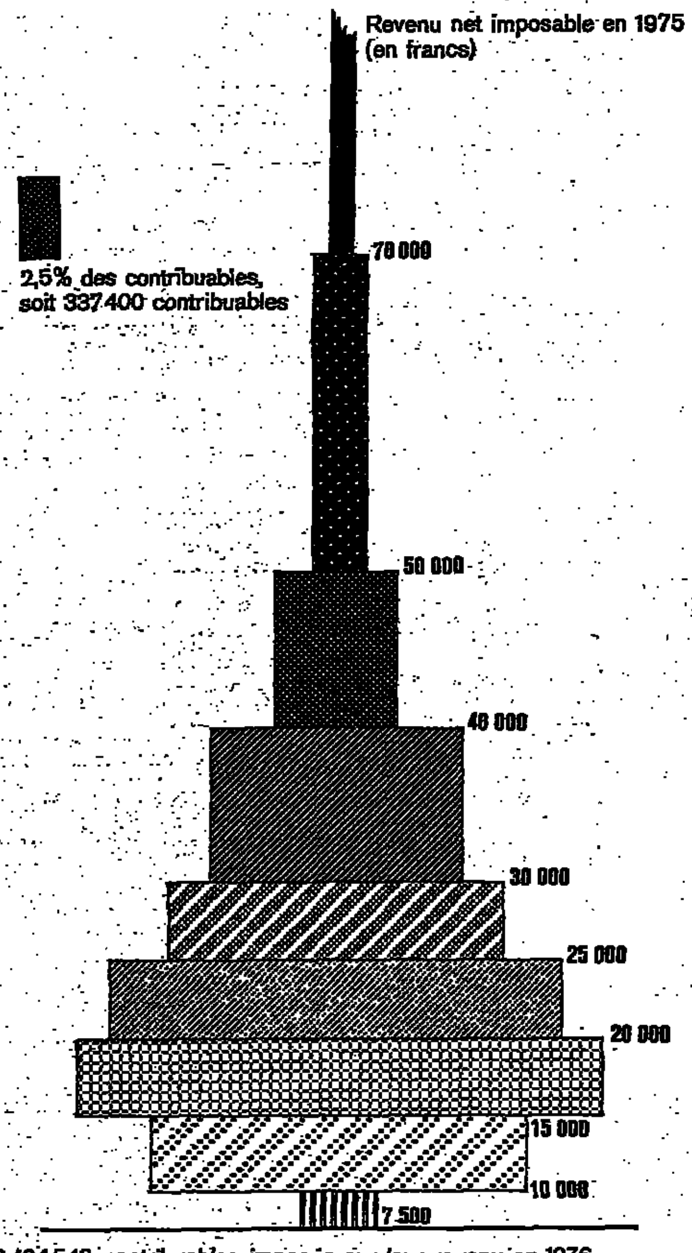
La forte concentration de la fiscalité française sur le revenu ne doit cependant pas conduire à exagérer le poids de l'imposition. Grâce aux abattements, aux exonérations, au quotient familial et aux basses tranches du barème, le taux moyen de l'imposition (droits simples) est inférieur à 10 % jusqu'à 40 000 F de revenu imposable, et n'atteint 20 % qu'à l'approche des 100 000 F. Pour les trois catégories les plus élevées de contribuables, elle est de 28,7 % (entre 100 000 et 200 000 F de revenu imposable), de 39,6 % (entre 200 000 et 400 000 F) et de 52,2 % au-delà. Dans la réalité, ces taux ne sont d'ailleurs le plus souvent pas atteints, puisque l'avoir fiscal, le crédit d'impôt et diverses atténuations allègent la charge fiscale finale.

GILBERT MATHIEU.

(1) *Les Statistiques de la direction générale des impôts pour 1977*, « notes bleues » du service de l'information du ministère du budget.

(2) *Statistiques et études financières*, no 353 : « L'impôt sur le revenu en 1976 ».

LA PYRAMIDE DES CONTRIBUABLES *



*13 494 548 contribuables imposés sur leur revenu en 1976, soit 59,1 % des foyers assujettis à l'impôt.

LE MINIMUM VIEILLESSE : 85 FOIS MOINS QUE LES PLUS HAUTS REVENUS

Selon les déclarations faites au fisc par les Français, le revenu imposable des 14 220 plus gros contribuables était en moyenne de 58 400 F par mois en 1975. Ce qui devait correspondre, compte tenu des abattements et déductions diverses autorisés par la loi, à un revenu effectif de l'ordre de 51 900 F par mois. Le fisc prélevait alors un peu moins de 4 % de ce revenu (environ 30 000 F).

A l'époque, les quelque 2 300 000 personnes âgées touchant le minimum vieillesse — seule ressource pour beaucoup d'entre elles — percevaient 596 F par mois (19,65 F par jour). Selon ces chiffres officiels, la hiérarchie des revenus entre groupes extrêmes de Français allait donc en 1975, après impôt, de 1 à 85 (596 F à 51 500 F par mois) et probablement davantage en réalité, vu l'ampleur de la fraude fiscale.

CE QUE REPRÉSENTE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTRIBUABLES (1)

Revenu de 1975 imposable en 1976	Dans le nombre total des contribuables imposés (en %)		Dans l'ensemble des revenus imposés à l'I.R. (en %)		Dans le total de l'impôt dû sur le revenu (2) (en %)	
Moins de 7 500 F ..	0,02	(0,09)	—	(0,02)	—	(0,01)
De 7 600 à 10 000 F	1,10	(3,66)	0,31	(1,16)	0,05	(0,3)
De 10 100 à 15 000 F	14,29	(19,25)	5,44	(8,34)	2,08	(2,3)
De 15 100 à 20 000 F	18,21	(19,44)	9,62	(11,59)	4,2	(5,1)
De 20 100 à 25 000 F	15,74	(15,01)	10,64	(11,50)	5	(5,6)
De 25 100 à 30 000 F	11,80	(12,02)	8,76	(11,23)	5,2	(6,7)
De 30 100 à 40 000 F	16,91	(14,18)	17,58	(16,63)	12	(12,6)
De 40 100 à 50 000 F	8,89	(6,68)	11,91	(10,13)	10,3	(9,8)
De 50 100 à 70 000 F	7,28	(5,21)	12,70	(10,32)	14,2	(12,9)
De 70 100 à 100 000 F	3,25	(2,43)	8,83	(6,82)	12	(11,1)
De 100 100 à 200 000 F	2,06	(1,59)	8,22	(7,22)	16,6	(15,7)
De 200 100 à 400 000 F	0,45	(0,35)	3,57	(3,10)	10	(9,3)
Plus de 400 000 F ...	0,11	(0,08)	2,22	(1,94)	8,2	(7,4)
Ensemble	100		100		100	

(1) Entre parenthèses, rappel de l'année précédente.

(2) Il s'agit ici des « droits simples », seuls ventilés de la sorte, avant réduction d'impôt (pour les salariés et certains pensionnés), décote (diminution d'impôt en faveur des petits contribuables), allégement fiscal, crédit d'impôt ou avoir fiscal (dont bénéficient les porteurs de valeurs mobilières).

Vendanges tardives et ensoleillées : le millésime 1978 sera bon

LE soleil a déjoué bien des prévisions. La récolte de 1978 était annoncée dans l'ensemble médiocre, en quantité comme en qualité. Avec une estimation totale de 58,6 millions d'hectolitres, ce ne sera certes pas la « grosse vendange » comme celle de 1973 (plus de 82 millions d'hectolitres), ni même une récolte proche de la moyenne des cinq dernières années (70 millions d'hectolitres). Mais la cuvée 1978 sera plus importante que celle de 1977 (52,3 millions d'hectolitres).

En qualité, sans oublier les réserves d'usage sur les incertitudes de la fermentation, il semble que le millésime 1978 sera globalement bon. Avec le vent qui apporte l'humidité, le soleil y est pour beaucoup. Il a fait contrepoids aux retards de maturation et aux vendanges tardives, et, en apportant les degrés d'alcool qui risquaient de manquer, donné un joli coup de pouce à la trésorerie des viticulteurs tout en privant d'objet, pour cette année du moins, la querelle sur l'enrichissement des vins.

Dans l'ensemble du Midi, la teneur « naturelle » en alcool dépasse 11 degrés, rendant inutile les moûts concentrés achetés légalement et le sucre acquis en fraude. Encore que dans certains secteurs, l'Ouest carcassonnais notamment, on parvienne péniblement à 10°. Le « sucrage » réellement nécessaire pour 2 millions d'hectolitres au maximum aura alors pour effet de faire passer aux vins la barre de 10,7° d'alcool, et d'être ainsi vendus plus cher que des... 10,6° !

Riches donc en alcool, les vins de 1978 ont également une belle couleur, comme en témoigne indirectement la baisse des cours des cépages teinturiers, habituellement utilisés pour donner de la robe à un cru par trop clairet.

Avec un stock à la propriété de 23 millions d'hectolitres, en décrue et constitué à 46 % par les vins du Midi, une consommation étale (45,7 millions d'hectolitres), des importations en hausse modérée par rapport à la campagne 1976-1977, mais inférieures à celles des deux campagnes précédentes, avec enfin des exportations qui ne marquent qu'un retrait léger, la conjoncture est plutôt bonne. Les cours moyens des vins rouges, en hausse depuis l'ouverture de la campagne, en septembre, en sont le reflet. Ils se situaient pour la première quinzaine d'octobre, selon les catégories, entre 0,70 F et 1,80 F par degré-hecto au-dessus des prix-planchers interprofessionnels.

Le mâcon blanc aux Etats-Unis

En dehors d'événements anecdotiques comme la percée du mâcon blanc dans les salons américains, ou répétitifs comme la toujours possible rechute des bordeaux en mal de spéculation, la situation apparaît favorable cette année aux vins du Midi, qui représentent plus de 56 % de la récolte totale, puisqu'on enregistrait dès le 15 octobre des prix en pointe à 14 F le degré-hecto, aussi bien pour les petits vins que pour les gros degrés.

Au niveau communautaire, la Commission de Bruxelles déplore, alors que le marché régresse, une récolte supérieure de 9 millions d'hectolitres (136 millions d'hectos en 1978 contre 127 en 1977), dont quatre imputables à l'Italie. Argument qui renforce l'intention de la Commission de mener à bien sa politique de reconversion du vignoble. Sur 2,5 millions d'hectares plantés en vigne, 26 000 hectares de cépages pour les vins de table ont été arrachés en 1978, et 6 000 hectares de cépages de qualité replantés. En France, arrachages et plantations nouvelles concernent essentiellement le Midi, qui, lentement, s'applique à introduire une plus grande rigueur dans la gestion de son vignoble.

LE RÉVEIL DES VINS DU MIDI

ALORS, finie la bibine ? Holà ! Tout doux. Le gros rouge qui tache, le « *quinquina de déménageur* » a encore de belles années devant lui... Mais il y a des signes d'amélioration de la viticulture du Midi. Quelques entreprises coopératives des Pyrénées-Orientales, de l'Aude ou de l'Hérault commencent à profiter de la politique de qualité qu'elles ont abordée il y a maintenant dix ans. Portée par la vogue du ruralisme, la vente en bouteilles personnalisées va se développant : «*N'auriez-vous pas un petit vin de pays ?* »

Premier signe, le rajeunissement des cadres. Sur les onze directeurs des coopératives communales qui forment la SICA des coteaux de Peyriac, dans le Minervois, sept ont moins de trente-cinq ans, avec des formations diverses : études commerciales pour l'un, d'œnologie pour l'autre, diplôme d'ingénieur-chimiste pour un troisième. Rajeunissement aussi chez les œnologues, ces vétérinaires du vin de l'Institut coopératif chargé du contrôle de la vinification et de la conservation du produit. « *On fait le plus de préventif possible, avec un nouveau volet de l'œnologie : la mise en bouteilles. Le préventif, c'est le changement d'état d'esprit du vigneron, une attention particulière apportée à l'encépagement* », dit M. Bascou, une trentaine d'années, directeur de la station de Caunes (près de Carcassonne), qui contrôle environ 1 million d'hectolitres.

La mise en bouteilles à la propriété, ou à la coopérative, ce nouveau volet de l'œnologie, représente une petite révolution. « *Le producteur pense au vin que quelqu'un boira un jour, et non plus seulement au rendement à l'hectare* », dit M. Piquet, P.-D. G. de la société Chantovent, qui tout en exploitant son propre « château Gourgazaud », source de référence pour les adhérents des coopératives, commercialise depuis dix ans en vins de pays les trois quarts de la production de la SICA. C'est que, comme pour d'autres denrées agricoles, le vigneron était devenu un producteur de matière première qu'on livre à la coopérative, et n'était plus l'artisan qui élabore un produit à consommer. A preuve, cette réflexion d'un « livreur » qui, vigneron et fils de vigneron, s'étonnait, en plongeant la main dans une cuve de vinification : « *Ça bout et c'est froid !* »

Autre signe : les investissements des coopératives changent de nature. Jusqu'en 1970, l'objectif recherché dans l'amélioration des quais de livraison était d'avaler le maximum de kilos de raisin dans le minimum de temps. Aujourd'hui, c'est d'avoir l'outil qui permet de répartir au mieux les arrivages de raisin en fonction des cépages, c'est-à-dire des qualités. « *Mais, pendant la vendange, ça râle parce qu'on perd du temps...* »

Les vendanges terminées, les vignes prennent leurs couleurs d'automne, rectangles rouges, violets ou bruns selon les cépages. Ici où là, pourtant, une pièce présente encore des veines de teintes différentes : c'est une parcelle ancienne, des ceps âgés, où les variétés sont mélangées, certaines même aujourd'hui inconnues. La replantation en cépages recommandés pour des vins de qualité, c'est le troisième signe du Midi qui bouge ou qui s'apprête à le faire, dans la mesure où chaque parcelle dont l'heure de l'arrachage n'a pas encore sonné à son histoire écrite dans le schéma directeur du groupement de producteurs. Le temps semble être passé où l'on entendait : « *Si c'est bon pour Montpellier, cela doit pousser aussi dans l'Aude* ». *Avec un raisonnement pareil*, dit un vigneron de Caunes, *on a fait venir dans l'ouest audois qui a un climat bordelais du carignan ou du grenache, qui sont des cépages méditerranéens. Résultat, le raisin ne mûrit pas. Il faut l'aider pour faire du vin...*

» *Et avec ce carignan*, ajoute-t-il, *il faut être raisonnable. Alors qu'il devrait rester sur les coteaux pour produire un vin original, on le trouve partout en plaine où il fait de gros rendements pour une boisson sans agrément.* »

La cause est entendue : adapter le cépage au terroir et au produit à commercialiser, c'est ce qui se fait aujourd'hui.

Des coopératives récalcitrantes

Mais les « animateurs » du milieu ne sont pas au bout de leurs peines. Si les vrais vignerons sont prêts à saisir au pied de la vigne cette exigence de qualité, les autres, les occasionnels, sont plus difficiles à convaincre. A la coopérative de Rieux, le directeur explique : « *On vinifie entre 80 000 et 85 000 hectolitres, dont 75 % en vins de pays. Il y a cinq cents adhérents, mais seulement quatre-vingts qui vivent de la vigne à temps plein et assurent la moitié de la récolte.* » Pendant longtemps aussi, les efforts de qualité n'étaient pas reconnus par la coopérative communale. On entrait les raisons, on vinifiait, et la cuve qui titrait plus de 11 degrés fournissait le vin de pays. Aujourd'hui, à Rieux par exemple, ou à Pépieux, la cave la plus récente de la région, toute fière de sa cuverie de vinification en acier inoxydable, on peut lire sur des ardoises devant chacune des citernes la mention « sélection » ou « super-sélection ». Ici, ce n'est pas le degré qui fait *a posteriori* le vin de qualité, c'est la répartition des raisins en fonction de leur origine. Pour être payante, la politique de qualité ne souffre pas de défaillance entre le cep et la table. Elémentaire ? Pas tant que cela puisque l'un des responsables de la SICA reconnaît que sept coopératives sur onze seulement pratiquent cette politique de vérité. Difficile dans ces conditions de pousser les producteurs à la qualité, surtout si la coopérative est incapable de lui proposer des prix plus rémunérateurs.

« *Un cardinal, ou un muscat de Saint-Jean ?* » A l'heure de l'apéritif, dans le caveau découvert sous le monastère de Caunes, on ne sert plus le pastis anonyme, mais des produits du cru avec un zeste de mise en scène pour faire « marketing » : le cardinal, c'est un kir au vin rouge vieux, et le muscat de Saint-Jean, le seul muscat de montagne qui tire sa noblesse de ses vingt-trois petits hectolitres à l'hectare de causse caillouteux. On lève son verre à côté des barriques : une surprise au pays du gros rouge, cette expérience de vieillissement et d'affinage pour les petits vins à bas rendement, qui se poursuit dans plusieurs caves. Mais, nous dit-on, la marge dégagée est encore insuffisante pour financer les stocks. Encourageant aussi, ce restaurant du village qui inscrit les vins du pays à sa carte : ainsi, pour la coopérative, cette « Sélection du terroir de Caunes 1975, cuvée Jean d'Alibert », du nom d'un des soixante-quinze pères abbés du monastère. Ou encore, pour le privé, ce « château de Villerambert – Julien » ou de « Villerambert-Moureau ».

« Tout nu sur la place publique »

« *Quand vous mettez votre étiquette sur une bouteille de vin, la première fois, c'est comme si vous étiez tout nu sur la place publique* ». Avait-il une prédisposition à l'exhibitionnisme, Marceau Moureau, avec son costume de velours gris, son ventre de chanoine, des mains qui parlent toutes seules, sa courte moustache et ses longues pattes ? Toujours est-il qu'à quarante-six ans, il se remet en cause. « *Vendais tout aux négociants*, dit-il. *Quatre ans après, je vends tout moi-même, en bouteilles et en cubitainers* ». Du Mans à Alençon, de Metz à Strasbourg, il promène sa camionnette. « *Quand vous sortez du milieu paysan, faire les foires, c'est dur. J'ai commencé avec un J 7 d'épicier. M'installe sur une place. Pendant quatre-vingt-dix minutes, on me regarde. Arrive un car du troisième âge. Un vieux monsieur descend, goûte, dit que c'est bon. Tout le car achète. C'était un ancien négociant de Beaune, mon premier client* ».

Avec ses cinquante mille bouteilles et ses 600 hectolitres en cubitainers à l'année, Marceau Moureau commence à peine à faire ses frais. « *La constitution d'une clientèle, ça vaut l'achat d'un fond de commerce, mais il faut pouvoir tenir.* »

Pourront-ils tenir, ceux qui prennent le train aujourd'hui ? L'histoire exemplaire des Salins du Midi peut faire craindre pour eux. M. Julian a des yeux bleus qui vivent l'aventure, sous des sourcils fournis à la diable. Après avoir, en 1945, retiré quarante mille mines sur les 1 700 hectares de sable de la propriété, il a, dès 1946, une intuition de génie : les cépages choisis pour les nouvelles vignes seront plusieurs années plus tard inscrits comme variétés recommandées. Les parcelles sont aménagées en vue de la mécanisation alors que la première machine à vendanges apparaîtra en 1970. « *Dès 1946, les dirigeants de la compagnie m'ont dit : « L'objectif, c'est de mettre votre nom » sur votre produit.* » *D'abord les vignes, ensuite les caves, enfin le conditionnement et l'embouteillage. Dès le départ, nous avons refusé la chimie et choisi des méthodes physiques, qui demandent des installations beaucoup plus compliquées. Aujourd'hui, 95 % des parcelles sont plantées en cépages recommandés. Comme la vigne vit de vingt-cinq à trente ans, on replante chaque année entre 50 et 60 hectares. Les premières bouteilles sont sorties en 1958. La récolte moyenne tourne autour de 70 hectolitres à l'hectare, 60 cette année. Nous vendons dix-sept millions de cols et exportons 12 %. Et pourtant*, poursuit M. Julian, *nous commençons à peine à toucher les fruits de cette politique.* »

Sous l'arche d'un pont, sur un mur de brique, de nouvelles inscriptions sont apparues : « *Non al mercat comun.* » Le Midi qui se réveille, qui produit entre 2,5 et 3 millions d'hectolitres de vins labellisés (autant que l'appellation bordeaux, trois fois celle d'alsace), avec ses producteurs en camionnettes, et ses coopératives touchées par la grâce du marketing, aura-t-il le temps de profiter du jour qui se lève. S'il a fallu trente années à une entreprise comme la Compagnie des Salins du Midi, combien faudra-t-il aux groupements de producteurs pour mener à bien leur solution à la française de rationalisation du vignoble ? Sur les pentes du site de Minerve, sur les cailloux des causses, s'accrochent des ceps auxquels tiennent encore des vignerons, peut-être de vrais, mais peut-être un facteur ou un employé de bureau. Comment ne seraient-ils pas tentés par les primes à l'arrachage et la rente annuelle que la Commission de Bruxelles envisage de leur verser ? Dans les régions difficiles, sur les coteaux où le vin est par nature meilleur que dans la plaine, la course entre l'amélioration et la disparition du vignoble est lancée.

JACQUES GRALL.

Un numéro spécial de « Travail et Société » sur les « contrats de solidarité »

LORS d'un colloque qu'il patronnait, en 1976, M. Albert Tévoédjré, directeur de l'Institut international d'études sociales de Genève, lança l'idée de « contrats de solidarité » entre le Nord et le Sud. Cette notion fait son chemin. Du moins dans les esprits. Un numéro spécial de *Travail et Société* (1) leur est consacré. Comme leur initiateur l'indique, il faut chercher comment traduire dans des conventions et des actes négociés ce « *sentiment de cohésion sociale qui presse les hommes à s'accorder une aide mutuelle* ». Car le secret d'une meilleure coopération internationale est évidemment d'éviter toute décision unilatérale pour la faire passer sous contrats.

Des chercheurs, des universitaires, des représentants d'organismes d'études et d'institutions internationales ont contribué dans ce numéro de quelque deux cent cinquante pages à approfondir ce concept et à l'illustrer dans divers domaines tels que santé et population, formation et technologie, promotion du milieu rural, commerce international, coopération industrielle, transferts sociaux, rapports avec l'opinion publique, etc.

On parle moins aujourd'hui d'un nouvel ordre économique international, mais il est réconfortant de constater que de nombreux esprits n'attendent pas que les sujets soient sur le devant de la rampe pour étudier leurs chances de rendre le monde plus viable.

(1) *Juillet-octobre 1978*. Revue trimestrielle de l'Institut d'études sociales. Case postale 6. CH - 1211, Genève 22 (Suisse).

CONTROVERSE SUR ...

la médecine libérale et le coût de la Sécurité sociale (SUITE)

Une lettre du conseil national de l'ordre

L'article de MM. Frédéric Janny et André-Paul Weber paru dans « le Monde de l'économie » du 24 octobre nous a valu une nombreuse correspondance dont nous avons déjà donné de larges extraits dans « le Monde de l'économie » du 14 novembre. Nous avons reçu depuis lors une lettre du secrétaire général du conseil national de l'ordre des médecins, que nous publions ci-dessous. Nous nous excusons auprès de nos lecteur d'arrêter là le débat suscité par cet article.

SOIGNER OU « MAXIMISER » SES REVENUS

PUISQU'IL s'agit d'incriminer la pratique de la médecine libérale en France, la seule analyse économique probante eût été une comparaison avec des systèmes différents en vigueur dans d'autres pays. Qu'en est-il de la surconsommation dans un pays plus libéral, dans un pays plus étatisé que le nôtre ? Voilà ce qui n'est pas dit : la question de fond est purement escamotée.

En fait d'analyse économique, on doit se résigner à une analyse psychologique. Elle repose sur un principe fort simple : « *Tout offreur de biens ou services tente, quel que soit le mode d'organisation du marché, de maximiser ses profits.* » Si tel est le principe, « *quel que soit le mode d'organisation du marché* », on voit mal l'intérêt qu'il y aurait à réorganiser le marché. Mais laissons de côté les paralogismes inclus dans de telles formules et revenons à l'analyse proposée. Quel est le but d'un médecin ? Guérir le patient ? Non point. Il s'agit de « *maximiser* » ses revenus, traduisons en clair : d'accroître ses bénéfices en valorisant son intervention, en faisant croire au malade que son état de santé nécessite un volume de soins supérieur à ses besoins réels ! De là, la surconsommation en *France*. Selon nos « économistes », il y a dans notre pays une vaste conspiration, « *un mur de silence* ». Chaque médecin pousse son patient « *dans la voie de la surconsommation* », en le maintenant dans l'ignorance de ses besoins réels.

Le code de déontologie, sous ses allures moralisatrices, ne ferait que soutenir les prérogatives du médecin aux dépens du malade.

Quelles solutions nous propose-t-on pour émanciper le malade ? Le libre accès à l'information par la concurrence et la publicité. Imaginons un peu la mise en place de cette nouvelle pratique de la médecine libérale, et mesurons-en les conséquences.

La publicité pour réduire la surconsommation, voilà qui est inattendu, pour permettre au malade de choisir en toute liberté, voilà qui n'est pas certain. La publicité asservit au moins autant qu'elle libère. Partout elle crée des conditionnements. On nous dit, il est vrai, qu'elle sera « contrôlée ». Par qui ? Comment ? Jusqu'où ? Ne soyons pas si curieux !

Quant au système concurrentiel, il existe déjà en France où chacun peut consulter le ou les médecins de son choix, voire en changer à volonté. Mais quels en seraient les effets si aucune précaution n'était prise, ne serait-ce que pour éviter au malade des mélanges de traitements pas toujours inoffensifs ?

Pour en rester sur le plan économique, quelles seraient les incidences lorsque le malade serait incité à « *solliciter de façon contradictoire l'avis d'experts différents* » ?

Qu'adviendrait-il du malade livré à l'appétit des médecins rivaux ? Chacun ayant pour but, ne l'oublions pas « *de maximiser ses profits, quel que soit le mode d'organisation du marché* ». On voit mal comment la solution concurrentielle pourrait faire baisser la surconsommation, outre qu'il n'est pas prouvé qu'un malade soit mieux soigné par dix médecins que par un seul. En fait, la concurrence existe, et les malades le savent bien. Les médecins aussi, pour qui le seul moyen de faire face est d'offrir des soins efficaces et non de « *maximiser leurs revenus* ». Si elle est limitée par le code de déontologie, c'est pour que les malades ne soient pas livrés à la surenchère et à la démagogie, qui sont les fruits inévitables d'une concurrence effrénée.

Le code de déontologie a-t-il vraiment tort de stipuler que « *la médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce* » ? On s'étonne que des principes d'une si grande banalité puissent faire l'objet d'une discussion. Bien sûr, les règles de la médecine libérale française ne sont pas parfaites. Un nouveau code de déontologie est en préparation, qui, lui non plus, ne sera pas parfait.

Personne ne prétend réduire la surconsommation avec « *des remèdes de bonne femme* ». Les économistes peuvent avoir leur mot à dire. Qu'ils nous permettent de douter de l'efficacité de leur « pilule », si elle ne compte rien d'autre que ces deux ingrédients : la concurrence et la publicité.

Docteur J. AUTIN.
Secrétaire général du conseil national de l'ordre des médecins.

Les pouvoirs du Parlement

(Suite de la page 23.)

Ainsi s'est engagé, sans tapage, un processus d'intégration qui pourrait, à la limite, réduire, à long terme, à presque rien la compétence fiscale du Parlement national.

Il ne faut cependant pas s'étonner de cette évolution ; elle est la conséquence logique de la conception qui préside à la construction européenne. Le Marché commun s'est, en effet, organisé progressivement, sur le plan institutionnel, en fonction d'un objectif économique (un marché unifié) et non à partir des habituelles finalités politiques ou juridiques qui commandent le regroupement du plusieurs Etats. Aussi la construction européenne s'édifie à partir des nécessités d'un marché de libre concurrence qui, sur le plan fiscal, imposent la disparition de toutes les différences de traitement fiscal susceptibles de fausser les lois de ce marché.

Si une perspective fédérale ou même confédérale avait été posée dès l'origine, une répartition des compétences fiscales entre les instances communautaires et les instances nationales aurait été forcément définie. A défaut, l'orientation économique prise par la construction européenne poursuit sa propre logique qui la porte à dépouiller les Parlements de leurs prérogatives fiscales sans qu'un quelconque garde-fou juridique puisse lui être opposé. Paradoxalement, le refus d'une construction politique de l'Europe faite au nom du maintien de l'Etat-nation aboutit en définitive à porter atteinte à la souveraineté de leurs instances nationales, en particulier à celles du Parlement.

Face à cet effacement des Parlements nationaux, le futur Parlement européen élu au suffrage universel pourrait apparaître comme le seul organe susceptible d'assurer le contrôle de la législation fiscale communautaire. Les textes actuellement en vigueur lui refusent ce droit ; mais l'expérience historique comme la logique politique ne laissent aucun doute : tout Parlement, surtout élu au suffrage universel, a toujours lutté pour se faire reconnaître le droit de voter l'impôt. La campagne électorale pour les élections européennes de juin 1979 aura sans doute le mérite de tourner autour de ces questions fondamentales : quels pouvoirs accorder aux instances communautaires ? Quels pouvoirs réserver aux instances nationales ? La réponse sera certainement longue à venir. Mais il faudra bien la donner un jour ou l'autre si l'on ne veut pas assister à la disparition par lambeaux entiers de la souveraineté des Etats.

PIERRE LALUMIÈRE.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

SCIENCES

RÉUNIS A VIENNE

Les délégués de cinquante-trois pays étudient les techniques de lutte contre la prolifération nucléaire

Vienne. — Les délégués des cinquante-trois pays participant à « l'évaluation internationale des cycles du combustible nucléaire » (I.N.S.C.E., selon la terminologie américaine), lancée à la fin de 1977 sur l'initiative du président américain Carter, se réunissent au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à Vienne, du 27 au 29 novembre. Après avoir établi le bilan des huit groupes de travail technique qui, chacun, ont étudié un sujet précis, ils doivent décider la forme que prendra la suite de l'évaluation qui doit en principe se terminer à la fin de 1979 ou au début de 1980.

De notre envoyé spécial

L'I.N.S.C.E. a été voulue par les Américains pour faire progresser les techniques de lutte contre la prolifération nucléaire, dans l'espoir affiché de faire triompher leurs thèses dans ce domaine. Celles-ci conduisent, notamment, à l'abandon du retraitement des combustibles nucléaires irradiés et à l'abandon de la filière des réacteurs surrégénérateurs qui utilisent le plutonium comme combustible. Il semble probable, en fait, que l'I.N.S.C.E. contribuera aussi à démontrer l'isolement des Etats-Unis face aux autres pays développés et à un certain nombre de pays en voie de développement.

Y a-t-il des types de réacteur nucléaire moins susceptibles que d'autres de provoquer des risques de dissémination des armes nucléaires ? Quelles sont les techniques d'enrichissement les moins dangereuses ? Que peut-on faire pour garantir aux pays possesseurs de réacteurs nucléaires un approvisionnement continu en matière fissile de façon à éviter des tensions dangereuses ? Telles sont quelques unes des questions qui ont été débattues au sein des groupes de travail de l'I.N.S.C.E.

De nouvelles règles

Les travaux, jusqu'à présent essentiellement techniques, ont été, d'ailleurs, le fait d'experts plutôt que d'hommes politiques. La réunion de Vienne, à mi-chemin du délai de deux ans fixé au départ, devra clore ce volet des discussions. Après avoir fait la liste, parfois longue, des procédés, des méthodes, des cycles de combustibles envisageables, les participants à l'I.N.S.C.E. vont maintenant entrer dans la phase délicate de leurs travaux.

De quoi s'agit-il ? De proposer aux pays membres les solutions les plus satisfaisantes pour la non-prolifération — mais sans les leur imposer, puisque une condition mise par plusieurs pays dont la France à leur participation à l'I.N.S.C.E. a été que les conclusions de l'étude ne sauraient engager les parties. Les promoteurs de l'I.N.S.C.E. espèrent ainsi aboutir à l'établissement de nouvelles règles du commerce nucléaire international qui soient unanimement acceptées.

C'est bien là que le bât blesse : on peut peut-être espérer des accords sur des points relativement mineurs, comme par exemple sur l'interdiction des techniques d'enrichissement de l'uranium les plus « sensibles » ou sur l'établissement de conditions draconiennes pour le transfert de matières très dangereuses comme le plutonium (par exemple, obligation que le plutonium, issu du retraitement, soit transféré sous forme de combustibles prêts à l'emploi, éventuellement pré-irradiés, pour que son détournement vers des usages militaires soit impossible). Mais il sera sans doute difficile de mettre sur pied des banques de combustibles ou des centres multinationaux d'enrichissement ou de retraitement.

Des progrès ponctuels ?

Surtout, il serait illusoire de croire que les travaux de l'I.N.S.C.E. aboutiront à un changement radical des activités nucléaires conduisant, par exemple, à l'abandon de certains types de réacteurs aujourd'hui éprouvés par des années d'expérience au profit de nouvelles techniques (tels les réacteurs utilisant des combustibles mixtes uranium-thorium). Cela remettrait en cause trop d'engagements et de programmes nationaux toujours coûteux. La position française, en particulier, est nette sur ce point.

Enfin, il n'y a pratiquement aucun doute que, si les Etats-Unis ne veulent pas se trouver totalement isolés, ils devront assouplir leurs positions sur deux points-clés : les surrégénérateurs et le retraitement. Pratiquement, tous les pays développés rejettent les invitations américaines à imiter la décision du président Carter d'abandonner ces deux techniques et ils sont suivis en cela par un nombre croissant de pays en voie de développement qui réclament, et notamment au nom du traité de non-prolifération, le libre accès aux technologies nucléaires les plus avancées.

L'I.N.S.C.E. risque-t-elle de déboucher sur une impasse ? Ce n'est pas sûr. La position de l'administration américaine, harcelée sur le plan intérieur par l'industrie nucléaire, qui craint de perdre sa domination du marché international, semble, avec les mois, se faire plus hésitante. Et certains, notamment en France, pensent que les Etats-Unis pourraient bien tirer de cette longue étude la conclusion que, tout compte fait, surrégénérateurs et retraitement ne sont pas les démons que l'on a dits, pour peu que l'on prenne des mesures appropriées.

Il reste que beaucoup de mesures techniques évoquées dans les groupes de travail impliqueraient, d'une manière ou d'une autre, certains renoncements de la part de divers pays, en particulier de ceux qui ne sont pas des puissances nucléaires. Et ces mêmes pays, et surtout les pays e nvoie de développement, paraissent de plus en plus sensibles à ce risque : en témoigne le refus obstiné du Brésil de renoncer à importer les techniques d'enrichissement ou de retraitement, ou l'annonce, par l'Argentine, que ce pays va se doter d'installations de retraitement.

On ne peut donc s'attendre, en l'état actuel des discussions, à ce que l'I.N.S.C.E. débouche sur une révolution en matière de lutte contre la dissémination nucléaire, mais déjà des progrès techniques ponctuels de nature à perfectionner les méthodes de surveillance et de contrôle peuvent être envisagés.

XAVIER WEEGER.

LES ÉLECTIONS AU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Succès de la liste conduite par M. Guy de Rothschild

Les élections au conseil national du Fonds social juif unifié, qui se sont déroulées le 19 novembre pour le renouvellement de la moitié des membres de cette instance de la communauté juive de France (*le Monde* du 18 novembre), ont assuré un large succès à l'équipe dirigeante sortante. M. Guy de Rothschild, président du F.S.J.U. a notamment été réélu au conseil national en obtenant 66 % du nombre des votants. — Il y a eu 7 821 votants — (1). M. Adolphe Steg, membre sortant du comité directeur, obtient 65 % des voix ; MM. Robert Badinter et Jacques Attali, également membres sortants, respectivement 63,5 % et 59 %. Mme Nicole Goldmann, secrétaire générale, 57 %.

La liste Ahavat Israël, que conduisait M. Guy de Rothschild, compte au total vingt élus (pour trente-et-un candidats) parmi lesquels tous les membres sortants du comité directeur et notamment M. Julien Samuel, directeur honoraire du F.S.J.U.

M. Serge Karsfeld, qui conduisait la liste Atidenou (Notre avenir) est élu avec 43 % des voix.

(1) Sur les 74 sièges à pourvoir, 21 l'étaient à Paris. En janvier 1975, pour la première élection qui concernait l'ensemble du conseil, on avait enregistré 6 670 votants.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans la chronique « Au fil de la semaine » de Pierre Viansson-Ponté (*le Monde* daté 26-27 novembre) sur « le nouvel-lisme ». A propos des néo-libéraux c'est évidemment Milton Friedman et non Georges Friedmann qu'il fallait lire.

MÉDECINE

A DIJON

Les psychiatres pénitentiaires s'interrogent sur les risques d'une normalisation « excessive » des détenus

Dijon. — La prison rend-elle fou ? Ou bien est-elle une réponse — inadaptée — à la folie ? Ces deux questions n'ont certes pas été posées en ces termes lors du premier congrès mondial de médecine pénitentiaire, présidée par Mme Solange Troisier, qui s'est achevé samedi 25 novembre à Dijon. Mais elles étaient en filigrane de l'ensemble des débats. Car la pathologie mentale et la prison entretiennent des relations étroites qu'aucun des participants n'a cherché à nier. Tous ont souligné — comme l'avait fait dès le premier jour du congrès (« le Monde » du 25 novembre) M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice — que les signes de souffrance mentale, verbalisée ou non, somatisée ou non, restent la dominante majeure de la pathologie pénitentiaire. Les structures mêmes de la prison permettent-elles de prendre en charge cette souffrance ?

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, venue clôturer le congrès, a notamment déclaré : « Ma présence ici a valeur de symbole parce que les hommes et les femmes qui sont dans les prisons doivent être soignés avec la même attention que les autres. »

De notre envoyée spéciale

Que vingt-quatre mille détenus sur trente-cinq mille aient dû, en 1977, être soignés pour des troubles mentaux de gravité diverse, comme l'a indiqué le garde des sceaux, est en soi éclairant. Qu'il ait été répondu à leur demande de façon adaptée est plus hypothétique. Pourtant, cette demande s'exprime dès l'incarcération, dès la visite médicale d'entrée, qui devrait permettre, comme le prévoit le code de procédure pénale, de dépister les signes de pathologie mentale. Cette visite « *est la première occasion d'écoute* », a déclaré le docteur André Gonin (Lyon), « *dans un monde d'enfermement où la parole n'est pas sollicitée. De même que l'enfermement du corps stérilise la parole, de même la contention de la parole par l'institution pénitentiaire atteint le corps lui-même* »...

Doublement touché dans son corps et dans son esprit, le détenu sollicitera le médecin, le psychiatre, d'une façon nécessairement ambiguë. Comme le souligne le docteur Paul Hivert, chef de service de psychiatrie à la prison de la Santé (1), « *la demande du détenu est elle-même marquée au départ par la situation pénale qui pervertit quelque peu sa démarche... Le psychiatre apparaît d'abord investi du pouvoir de proposer* « l'excuse légale » *à l'acte délictueux, et plus tard, dans la prison, de l'exonérer de certaines contraintes* ». En sens inverse, « *on a appris à considérer le psychiatre comme le détenteur de techniques correctrices du comportement, c'est-à-dire* « normalisatrices ». Aussi, l'administration pénitentiaire considère-t-elle le psychiatre à la fois comme celui qui dispose de moyens du maintien de l'ordre (par les drogues psychotropes dont elle est elle-même privée), et comme l'agent d'une certaine subversion, dans la mesure où il permet de réintroduire une parole que toute l'institution vise à supprimer.

Marqué de ces exigences contradictoires, le rôle du psychiatre en prison se heurte donc à d'énormes difficultés, d'autant que ses moyens ont été de tout temps extrêmement limités. Alors que la notion de soins aux prisonniers remonte en France à Colbert et à saint Vincent de Paul soignant les galériens, l'idée d'une aide psychologique aux détenus s'est confondue jusqu'à la dernière guerre avec la présence dans la prison d'aumôniers et de religieux. Il a fallu attendre la « *Charte de la réforme pénitentiaire* » adoptée en 1945 pour que soit prévue la création d'un service médico-psychologique auprès de chaque prison. La présence psychiatrique en milieu pénitentiaire n'en est pas moins restée largement insuffisante.

La consommation des drogues psychotropes

Conscients de ces déficiences, les pouvoirs ont récemment décidé de constituer dans chacune des neuf régions pénitentiaires des Centres médico-psychologiques régionaux (C.M.P.R.), qui devront compter, chacun, une cinquantaine de lits. Situés au sein même des prisons, ils devraient permettre, à indiqué le professeur Solange Troisier, d'éviter bon nombre d'hospitalisation de détenus malades mentaux en milieu psychnatrique civil. Cinq de ces C.M.P.R. existent déjà (2). Ils constituent un progrès indéniable, a déclaré le professeur Marcel Colin, car ils permettront la constitution d'équipes psychiatriques complètes dotées de moyens accrus. Cependant, a ajouté le professeur Colin, « *il ne faut pas que les C.M.P.R. aient le monopole des soins psychiatriques en milieu pénitentiaire, y appauvrissant la pratique des généralistes* ». Il ne faut pas non plus que les hôpitaux psychiatriques, arguant de l'existence des C.M.P.R., refusent d'accueillir les détenus malades mentaux dont l'état exigera une hospitalisation en milieu hautement spécialisé. En bref, a ajouté le docteur Moutin (Fresnes), « *je crains que cette formule ne crée dans les prisons un ghetto supplémentaire qui s'ajoutera à celui des toxicomanes, des travestis, des ethnies, etc.* ».

Ces craintes — ne pas être celui qui normalise et rend la prison à bon compte supportable — se sont fortement exprimées à Dijon à propos de la consommation de drogues psychotropes en milieu pénitentiaire. Cette consommation, en effet, est en pleine augmentation, comme le montrent des études menées aussi bien à la prison de la Santé qu'à Fresnes. Selon le docteur Marie-Thérèse Decaudin, pharmacienne chef de l'hôpital de Fresnes, la consommation annuelle de tranquillisants à la prison de Fresnes, est passée de deux cent soixante-sept mille comprimés en 1975 à trois cent un mille en 1977 (3), les neurolpetiques et les hypnotiques suivant le même chemin.

Les médecins déunis à Dijon se sont enfin posé une autre interrogation : la prison peut-elle permettre de mener une action positive auprès des toxicomanes ? Ce thème a donné lieu aux controverses les plus vives de ces trois journées, au terme desquelles le docteur Francis Curtet (Hôpital Marmottan) a pu dégager une opinion commune. La prison permet assurément de mener à bien des cures de sevrage et de désintoxication « *à la condition essentielle de disposer d'un personnel médico-infirmier suffisant* », qu'il faudrait donc impérativement augmenter. En revanche, le temps de la prison ene peut constituer que l'amorce d'un traitement réel des toxicomanes qui implique en particulier des psychothérapies de longue durée donc et surtout des services de suite. Qu'il s'agisse d'ailleurs des toxicomanes ou des autres détenus, il est illusoire de menr des traitements positifs et durables tant que l'action des médecins et des psychiatres s'arrêtera à al porte des prisons.

Car le séjour carcéral est « *presque toujours un temps mort, destructurant, limitant encore davantage l'autonomie, accentuant le sentiment de rejet et d'exclusion* » : il faudrait donc tout à la fois ménager le séjour lui-même, mais « *peut-être plus encore préparer et aménager la sortie pour prévenir les récidives* ».

C'est en ce sens aussi qu'a conclu le docteur Pierre Barlet (Lyon) posant l'une des questions clés de ce congrès : « *Il importe de savoir si le psychiatre représente la réponse la plus élaborée d'une volonté d'entraide libérale ou bien l'instrument le plus machiavélique de récupération autoritaire.* »

CLAIRE BRISSET.

(1) *Médecine de l'homme*, mai 1977.

(2) Fleury-Mérogis, La Santé (Paris), Lyon, Grenoble et Rennes.

(3) Pour quelque deux mille deux cents détenus de la prison et deux cent cinquante malades de l'hôpital pénitentiaire.

● *Le professeur Solange Troisier* a été reconduite à la présidence du Conseil international des sciences médicales pénitentiaires, constitué, il y a plus d'un an, à Honolulu. Conçu pour élaborer une déontologie et une éthique de la médecine en prison (face aux grèves de la faim, à la peine de mort, aux grâces, à la torture notamment), ce Conseil compte, en particulier, les docteurs Kiresuk (Etats-Unis), West (Grande-Bretagne) et Roy (Canada).

En Israël

QUAND UNE PRISON ENTIÈRE REFUSE DE MANGER

Le congrès de Dijon a fourni l'occasion d'entendre des informations qui n'ont pas manqué de surprendre l'auditoire. C'est ainsi qu'un médecin israélien, le docteur Raymond Cohen-Haddad, a exposé les attitudes adoptées en Israël à propos des grèves de la faim. Pour nous, a-t-il déclaré, « Il n'existe pas de grévistes de la faim ; il n'y a que des détenus qui refusent de manger »... *Apaisant d'un geste l'hilarité des congressistes, le docteur Cohen-Haddad, imperturbable, a poursuivi :* « Où cela se complique, c'est quand une prison entière refuse de manger... Nous les réalimentons par voie buccale simple, puis, s'ils refusent, par sonde gastrique ou par voie intraveineuse. Une fois, nous avons même réussi à réalimenter en même temps par sonde gastrique quatre cents détenus d'une même prison ! »...

Le docteur Cohen-Haddad a enfin indiqué que le nombre des détenus en Israël était passé de douze cents en 1967 à six mille aujourd'hui. « Mais les détenus politiques sont traités exactement comme les autres, du point de vue médical. »

CATASTROPHE

CYCLONE TROPICAL SUR SRI-LANKA

Plusieurs centaines de morts

Colombo (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le cyclone tropical, qui a balayé Sri-Lanka, le 24 novembre, a tué plusieurs centaines de personnes : en fait, selon certaines sources, le bilan définitif pourrait atteindre un millier de morts. Les dégâts matériels sont très importants : cinq cent mille habitations et des entrepôts gouvernementaux de stockage de riz auraient été détruits, et de vastes superficies cultivées ravagées.

JUSTICE

LE XIe CONGRÈS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Le phénomène de la communication et de l'efficacité préoccupe le Syndicat de la magistrature dont le onzième congrès s'est réuni à Paris du 24 au 26 novembre — il parait en tout cas l'inquiéter davantage que celui des effectifs, autour duquel le rapport du bureau, présenté par M. Gérard Blanchard, secrétaire général, se maintient dans un prudent « flou ». Le Syndicat de la magistrature, estime-t-il, « a perdu un peu de sa capacité de réponse et de son imagination créatrice ». On l'a vu tout particulièrement au moment de l'affaire Guemann, où le Syndicat n'a plus été capable d'exercer son rôle de protecteur de l'un de ses membres (1). « Un certain type de communication semble avoir disparu : les contacts spontanés nés des initiatives de sections ou de syndiqués vers l'appareil ou même des sections entre elles (...). Le charisme dont bénéficiaient les premiers dirigeants a permis de faire accepter par l'ensemble des syndiqués des avances rapides et d'éviter des crises qu'auraient pu provoquer certaines actions. » « Sa disparition aurait pu favoriser un débat plus riche : elle s'est, en fait, traduite très souvent par l'indifférence, le rejet du débat. »

De l'essoufflement au renouveau ?

Ce constat est l'une des raisons, comme l'expliquera Mme Madeleine Sabatini, de la candidature de MM. Louis Joinet et Pierre Lyon-Caen, deux des « pères fondateurs » du syndicat. « *Ce ne sont pas des pères ni des gourous, mais deux personnes qui ont montré qu'elles avaient une approche des problèmes. Ils étaient opposés mais ils ont pu déterminer le front commun sur lequel ils pouvaient travailler, et le reste, ils en discutaient. Ils sont les garants du libre échange de la parole.* »

Pour dépasser ces limites, qui bloquent l'action du syndicat, le rapport propose de faire une analyse précise du syndicat, de son idéologie et de son éventuelle cohérence. Il s'inquiète du « *vertige de pureté qui saisit certains syndiqués* ». Quelle est cette poursuite d'une « *virginité idéologique perpétuelle ?* » Le fonctionnement du syndicat : « *Aujourd'hui, le fonctionnement de type démocratie directe est en crise. Y a-t-il véritablement une volonté d'abandonner le système de fonctionnement du S.M. ou de le faire revivre ?* »

Il faut déterminer des secteurs d'activité prioritaires. D'abord, la répression que, « *malgré dix ans de réflexion, le syndicat n'a jamais posé comme un objet digne d'un débat approfondi* ». « *Notre réflexion sur la sécurité était plus une dénonciation de l'utilisation du sentiment d'insécurité à des fins politiques et économiques qu'un discours sur l'insécurité réelle ou inventée.* » La liberté et le contrôle du judiciaire : « *Il est clair que la justice cache de plus en plus mal qu'elle n'est qu'un rouage au service de l'Etat, que sa mission n'est plus que d'assurer l'ordre dans le cadre d'une bonne discipline économique, que les droits et libertés des individus sont de moins en moins le fondement de cette justice. Souvent écartée purement et simplement au profit d'instances administratives ou privées, dont les résultats sont plus stables — médiateurs, commission Scrivener, commission logements, transactions administratives — la justice n'est plus, dans de nombreux cas, utilisée que pour délivrer des formules exécutoires et coercitives nécessaires à l'intervention administrative.* » La formation : Le S.M. déplore la carence de son intervention à l'école nationale de la magistrature depuis quelques années. Enfin, les libertés : les interventions du S.M. sont restées, le plus souvent, des interventions d'appareil.

Le contenu de ses positions a été « *inefficace, car n'entrainant aucune mobilisation, et dangereux, car, à force d'en appeler à l'opinion publique en la mettant en garde contre l'atteinte intolérable au libertés, en évoquant les symptômes de fascination que tel projet révèle, on n'aboutit guère à terme qu'à susciter l'indifférence généralisée. (...) D'où une certaine perte de crédibilité d'un discours dramatisé.*

» *Cela nous renvoie, une fois de plus*, conclut le rapport, *à nos pratiques professionnelles, à la capacité et au devoir du S.M. d'intervenir quand l'institution judiciaire, qui se présente comme gardienne des libertés, démissionne de plus en plus de ce rôle.* »

Pour tous ces objectifs, la nouvelle stratégie doit être l'ouverture. « *L'expression des sensibilités différentes* est possible en *l'état actuel des choses. Mais le simple fait qu'elle le soit ne suffit pas. Ceux qui ont le sentiment de ne pas être entendus, voire écoutés, n'ont guère l'envie de faire l'effort de se manifester. La réponse à cette préoccupation nous conduit donc à développer le pluralisme et à en rechercher les conditions dans les instances décisoires, ce qui s'avère plus que jamais indispensable.* »

Les questions étaient posées, des perspectives proposées. Malgré cela, chacun se plaignait de ce congrès sans vie, « *de fausse sérénité* » d'un syndicat « *qui ressemble de plus en plus à la magistrature, avec son ton correct, feutré, sans agression* ». On voulait faire apparaitre les différences, faire s'exprimer les sensibilités diverses et, à la fin de la journée du samedi 25 novembre, on avait l'impression que « *tout baignait dans l'huile* », comme le remarquait M. Louis Joinet. Jamais le discours du syndicat n'était apparu aussi figé, de l'aveu même des militants.

« *J'ai l'impression d'avoir assisté à un congrès florentin, riche en intrigues de cour* », estimait M. Patrice de Charrette, juge d'instruction à Béthune « *Rien de plus n'est clarifié*, résumait M. Jean-Pierre Michel, au terme d'une journée de débats, *et par un coup de baguette magique, on dit que ça l'est. Certes, on peut continuer à travailler ensemble mais pourquoi faire ? Le rapport est clair, nous ne sommes pas un syndicat réformiste dans le cadre politique et social actuel. Nous ne sommes pas un syndicat de révolution et de coup d'éclat. (...) Nous ne sommes pas tous au même niveau d'engagement. Il faut savoir si nous sommes d'accord pour des actions collectives et pour le soutien aux actions des camarades .Si la réponse est positive, nous pourrons continuer tous ensemble.* » Après trois jours de débats, la réponse n'était toujours pas évidente.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Mlle Monique Guemann avait été suspendu provisoirement de ses fonctions de premier substitut du procureur de la République de Draguignan, le 28 novembre 1977, pour avoir, dix jours plus tôt, fait état, au cours d'une audience, de son « *inquiétude* » après l'extradition par la France de l'avocat allemand Klaus Croissant. Elle avait été, par la suite, mutée d'office au tribunal de Nanterre (*le Monde* du 21 février).

LE RETOUR DES « PÈRES »

Le Syndicat de la magistrature a fait entrer dans son conseil syndical — élu pour deux ans — deux « pères fondateurs », MM. Louis Joinet et Pierre Lyon-Caen, tous deux magistrats à l'administration centrale du ministère de la justice, respectivement ancien président et ancien secrétaire général du Syndicat. Statutairement, ils étaient autorisés à se présenter puisque, après quatre ans de pouvoir, il suffit de laisser passer deux années et on est de nouveau éligible. Mais il était entendu, dans le Syndicat, qu'« *après avoir usé ces quatre années de pouvoir* », comme l'ont souligné beaucoup d'orateurs pendant ces trois jours, on retournait définitivement à la base.

Le Syndicat devait être capable soit de produire de nouvelles élites, soit de fonctionner de manière collective sans « tête d'affiche », sans compter, avait-on dit au précédent congrès, « *sur le prestige, l'influence ou le charisme des dirigeants* ». Le Syndicat de la magistrature en élisant MM. Joinet et Lyon-Caen vient de reconnaître la vanité de ces désirs.

Pour les deux candidats et ceux qui les soutenaient, leur retour ne signifie en rien une « *reprise en main du Syndicat par les anciens* » ni un sursaut de volonté de puissance. « *C'est une procédure regrettable et peu démocratique*, indiquait M. Louis Joinet en évoquant sa candidature, *mais il y a eu au minimum deux courants dans ce syndicat et on ne sait pas qui est majoritaire, qui est minoritaire. Il faut donc un conseil syndical pluraliste représentant les deux courants.* »

Or l'un des deux, celui dit « modéré », ne présentait aucun candidat. La « cuisine syndicale » conduisant donc à susciter la candidature de M. Joinet, qui entrainait la candidature de M. Lyon-Caen — l'un des représentants de ces modérés, — qui elle-même amenait plusieurs autres candidatures de la même tendance.

Seuls deux représentants de la tendance dite modérée, M. Pierre Lyon-Caen et Mme Madeleine Sabatini, ont été élus au conseil syndical. La tentative d'un véritable conseil pluraliste a donc échoué. L'élection des « pères » est aussi, à l'évidence, l'échec d'un rêve de différence. Comme les autres, le Syndicat de la magistrature fait appel aux « grands », aux vedettes qui remplissent les salles. Mais, après ce congrès apathique, feutré — tous en convenaient, — il reste à espérer que cette régression soit porteuse de renouveau. — Jo. S.

● *Le rapt du baron Empain.* — Marie-Annick Le Gayan, l'amie de Georges Bertoncini, qui avait été arrêté le 10 juin à Lisbonne (Portugal), a été extradée samedi 25 novembre (*le Monde* du 14 juin). Elle a été inculpée par M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction, de complicité d'arrestation et de détention illégale, de complicité de séquestration de personne avec prise d'otage et de violences volontaires, avant d'être incarcérée à la prison de Fleury-Mérogis. Agée de vingt-neuf ans, elle pourra garder son fils, âgé de quatorze mois, en détention.

CARNET

Décès

LÉON AREGA

Ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

Léon AREGA,
écrivain,

survenu le 23 novembre, à l'hôpital Saint-Michel, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 novembre, à 16 h. 15, au cimetière de Thiais.

[Léon Aréga est né en 1908 en Pologne russe. Il devait émigrer en Belgique avec sa famille en 1914, pendant la bataille de Tannenberg. Il a fait de solides études de philosophie, de droit et d'économie politique. Engagé volontaire au cours de la Seconde Guerre mondiale et fait prisonnier, il s'évade et rejoint les Forces françaises libres au Maroc. Il devait raconter cette période de sa vie dans un livre intitulé : « Comme si c'était fini » (1947), qui lui valut l'intérêt de Jean-Paul Sartre et d'Albert Camus, notamment.

Il a écrit ensuite cinq romans, parmi lesquels ont retiendra en particulier : « Aucune trace » (1963) et « le Débarras » (1967). Homme d'une grande discrétion, Léon Aréga laisse une œuvre romanesque sensible et profonde, à l'écart du brouhaha littéraire et, sans doute à cause de cela, trop peu connue.]

— Mme Roger Chartier, son épouse,
Mlle Viviane Chartier, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CHARTIER,
H.E.C. (20 M),
Palmes académiques,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,
ancien résistant,

survenu le 13 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pontoise. Sans fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale française contre le cancer.

53, avenue Roger-Salengro,
95250 Beauchamp.

— M. Philippe G. Chevry et ses enfants,
M. et Mme Jacques Chevry et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris en son domicile le 19 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Mme Gabriel CHEVRY,
née Andrée Lindecker.

Les obsèques ont eu lieu suivant la volonté de la défunte, le jeudi 23 novembre à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne) dans la plus stricte intimité.

11, rue Louis-Ulbach,
92400 Courbevoie.
43, rue Molière, 93100 Montreuil.

— MM. Michel, Alain et François Dupas, leurs parents et alliés, ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Jean DUPAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ex-chirurgien
des hôpitaux de la marine,
artiste-peintre,

survenu à Cuxac-d'Aude, le 20 novembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 22 novembre, en l'église de Cuxac-d'Aude.

— Mme Madeleine Gadin fait part du décès de sa sœur,

Mme Anita HAZERA,
née Gadin.

Les obsèques auront lieu en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris (9e), mercredi 29 novembre, à 13 h. 45.

41, rue de Douai, 75009 Paris.

[Sœur de la directrice de l'Académie Frochot, elle avait tenu pendant de longues années un magasin de fournitures pour peintres, où beaucoup d'artistes aimaient se retrouver.]

— Mme Louis Leniaud, son épouse,
Le docteur et Mme Jacques Leniaud, leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme Louis Forestier et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marc Vialas et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LENIAUD,
lieutenant-colonel (C.R.),
président d'honneur
du R.I.C.M.,
membre du Comité de la flamme
sous l'Arc de triomphe,
ancien président
du Souvenir français,
professeur de lettres honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de Verdun,

survenu le 24 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Vouneuil-sur-Vienne (86), le mardi 28 novembre, à 14 h. 30.

Une cérémonie aura lieu ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

66, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Mme Pierre Nadal et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre NADAL,
ingénieur I.E.G.,
directeur à la Société Trindel,

survenu dans sa cinquante-sixième année, le 22 novembre 1978.

Ses obsèques auront lieu le mardi 28 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris (15e).

18-20, rue de Presles, Paris (15e).

— Nous apprenons le décès de notre confrère

Georges PAUCTON,

survenu le 24 novembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 30 novembre, à 14 h. 15, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

L'inhumation se fera au cimetière de Montmartre.

[Georges Paucton avait collaboré à de nombreux journaux parisiens après la guerre ; il avait assuré durant quelques années la correspondance du « Monde » en Seine-et-Oise.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Geneviève, Anne-Marie RAFFEGEAU,

survenu le 23 novembre 1978, à l'âge de soixante-treize ans, en son domicile, 70, rue Saint-Louis-en-l'Isle, Paris (4e).

Les obsèques seront célébrées le mardi 28 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Isle.

De la part de :
Mme Maurice Lamy et de toute la famille.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sèvres (92) dans la sépulture de famille.

13, rue Bréa, 75006 Paris.

— M. et Mme Jacques Simon,
M. Claude Simon,
MM. Patrick, Jean-Marie, Thierry et Christophe Simon,
Mme Pierre Monmirel,
M. et Mme Bernard Monmirel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Monmirel et leurs enfants,
M. et Mme Jean Monmirel et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred SIMON,
conseiller du commerce extérieur,
président de la Société A. Simon,
président d'honneur
de la Société Pillivuyt,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, survenu le 24 novembre 1978, en son domicile, 45, avenue de la Motte-Picquet, Paris (15e), muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 novembre, à 15 h. 45, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris (15e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

— Le conseil d'administration de la Société Pillivuyt à Mehun-sur-Yèvre (Cher) a le regret de faire part du décès de

M. Alfred SIMON,
conseiller du commerce extérieur,
administrateur,
ancien président-directeur général,
président d'honneur de la société,

survenu à Paris le 24 novembre 1978.

Ses obsèques auront lieu le mardi 28 novembre, à 15 h. 45, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris (15e).

— La direction, les cadres, le comité d'entreprise,
La maîtrise, les délégués et l'ensemble du personnel de la Société Pillivuyt-France,
s'associent pour faire part avec regret du décès de son président d'honneur,

M. Alfred SIMON,
administrateur,
ancien président-directeur général
de la société.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Thierry BRÉCHOT

au jour de ses vingt-quatre ans, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes célébrées à son intention.

— A la demande de l'ASSOCIATION DES ANCIENS DU COURS SAINT-LOUIS, une messe, à l'intention de tous les défunts du cours sera célébrée le jeudi 30 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule (chapelle de la Sainte-Vierge, entrée 9, rue de Courcelles), par M. le curé, ancien élève.

Une plaque à la mémoire de tous les anciens, morts pour la France, et de son fondateur,

Gustave DAUMAS,

sera apposée, après la messe, à l'entrée de l'église.

Cet avis tient lieu d'invitation.

Bienfaisance

— Une vente d'entraide est organisée les 1er, 2 et 3 décembre, par la Société amicale des élèves et anciens élèves du Val-de-Grâce et de l'Ecole du service de santé des armées de Lyon, de 14 heures à 19 heures, au Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, 75005 Paris.

Les dons peuvent être adressés à la Société des anciens élèves du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, Paris (5e).

Visites et conférences

MARDI 28 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, devant la basilique Saint-Denis, Mme Hulot : « Les tombeaux des rois de France à Saint-Denis ».

15 h., place Jussieu, Mme Lagregeois : « Des arènes de Lutèce au marché Mouffetard ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « L'hôtel de Lauzun ».

15 h., métro Maubert, angle boulevard Saint-Germain, Mme Oswald : « Histoire des ordres religieux : les cisterciens ».

15 h., 254, rue Saint-Martin, Mme Pennec : « Le Marais des artisans » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Alfred Nahon : « Le végétarisme dans la ligne de l'évolution de l'humanité » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Le XIXe siècle français au Louvre ».

20 h., 21, rue d'Assas : « La place de la femme dans l'islam » (Institut catholique de Paris).

18 h., Musée de la marine : « Evolution politique et économique de l'île Maurice » (ministère de la coopération).

20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, Mme des Longchamps : « Le tarot et les forces de la vie » (Nouvelle acropole).

18 h., 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (méditation transcendantale, entrée libre).

JUSTICE

APRÈS L'INCULPATION ET L'INCARCÉRATION D'UN INDUSTRIEL DE DIJON

La résistible ascension du « président » Levavasseur

Dijon. — Tout le monde le savait. Les policiers et les magistrats, bien sûr, mais aussi les journalistes et les notables. A Dijon, tout le monde savait (ou presque) que M. Robert Levavasseur, soixante-six ans, figure dijonnaise de premier plan depuis 1946, n'était pas qu'un industriel chanceux. Ce n'était même plus une rumeur. Depuis vingt ans, le pouvoir avait les cartes en main pour discréditer le « président » Levavasseur. Mais depuis vingt ans le « président » travaillait, organisait, prospérait sans que quiconque lui barre la route.

Cet étrange rapport de forces entre un homme et une ville, fruit d'un réseau d'influences et de pressions tentaculaires, s'est rompu la semaine passée. Le 15 novembre, M. Levavasseur, chevalier d'industrie et président-fondateur des Fêtes internationales de la vigne, a été inculpé et écroué pour escroquerie, abus de confiance et abus de confiance aggravé (« le Monde » du 18 novembre). Deux jours plus tard, M. André Thomas, bras droit de M. Levavasseur, connaissait le même sort. Mme Annie Jeanin, prête-nom, était pour sa part inculpée d'abus de confiance et d'infraction à la loi de 1966 sur les sociétés commerciales et placée sous contrôle judiciaire (« le Monde » daté 19-20 novembre). Bref, une pièce du « système Levavasseur » a cédé. Laquelle ? Pourquoi ?

De notre envoyé spécial

« Je crois que sa grande pensée était que tout homme est corruptible. » Tel est le portrait que l'on trace de M. Robert Levavasseur dans les salons dijonnais ces jours-ci. Portrait-épitaphe. Dernière banderille après trente ans de toute-puissance. Le « système Levavasseur » achève, il est vrai, de craquer de toutes parts.

Dès 1975, la Société française d'équipement et d'entreprises électriques (S.E.E.) était l'objet d'une information judiciaire. Avec un passif de l'ordre de 10 millions de francs, la chute de cette entreprise dijonnaise entraînait celles de la Société Bietz, à Nancy, et de la Société industrielle pour l'équipement du bâtiment (SIEB), à Paris. Mais de cette année — fatidique seulement au regard des infractions (banqueroute simple, chèques sans provision, présentation de faux bilans...) — M. Levavasseur ne retiendra que le démantèlement de la branche « équipements électriques » de son empire. Ce n'était là, pourtant, qu'un modeste avertissement.

Ses derniers ennuis judiciaires viennent, en effet, de porter un coup vraisemblablement fatal à ses activités immobilières, pièce maîtresse de son groupe. Parions que la SOCOR (Société de coordination), la SOGEC (Société générale d'études de constructions et de travaux publics, l'A.I.L. (Association interprofessionnelle pour le logement, chargée de recueillir le 1 % patronal pour l'aide au logement), et moult sociétés civiles immobilières, n'y résisteront pas. Dans ces sociétés-là, les hommes de paille et les prête-noms sont la norme ; la *« démultiplication des honoraires par le jeu de nombreuses sociétés fictives »* aussi. Les premières investigations ont permis de remonter aux fraudes commises depuis 1966. C'était alors la pleine période d'expansion pour les sociétés dirigées, directement ou indirectement, par M. Levavasseur.

La SOGEC avait notamment été mandatée par une coopérative — la SACAP (1), « émanation » de l'A.I.L. — pour bâtir mille quatre cent vingt-deux pavillons à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or). Position confortable !

M. Levavasseur était tout à la fois client et fournisseur, prestataire de services et demandeur...

Le volet mondain

Aux personnes qui s'étonneraient que de telles infractions (notoires depuis de longues années) aient pu se produire aussi longtemps sans que l'on y mette un terme, il faut expliquer le second volet du « système Levavasseur ».

Le volet mondain, culturel et politique (au sens large). Car M. Robert Levavasseur, certes administrateur de sociétés, était également le président-fondateur du Comité Bourgogne, créé en 1946. Dans une région où la vigne est une tradition, voire une religion, voilà qui impose un homme aux yeux de certains. Travailleur obstiné et grand organisateur, le « président » Levavasseur a donc eu l'art de tenir à bout de bras les Fêtes internationales de la vigne, fête populaire annuelle sans équivalent à Dijon. Ambitieux, il a su se servir de ce levier pour prospérer et se protéger. Comment ? En cultivant toutes les relations mondaines possibles. Le « président », pour ce faire, avait greffé au Comité Bourgogne une de ces confréries qui prêtent à rire, mais dont le succès fut sans faille : l'Ordre des Grands Ducs d'Occident. M. Levavasseur en était le grand prévôt, quelque chose comme un nouveau Charles le Téméraire. Aux autres compères revenaient les titres de poursuivants, bannerets, officiers et commandeurs...

A l'occasion de réunions semestrielles (les « ordènes » de printemps et d'automne), le président s'efforçait d'attirer à lui tout ce que Dijon et Paris comptent de hauts fonctionnaires et de notables.

Qu'importe, dès lors, la bonne bourgeoisie dijonnaise à l'ostracisme facile, méprisante à l'endroit de ce *« parvenu à l'aura suspecte »*. Qu'importait, en effet, puisque des bataillons d'ambassadeurs en poste à Paris se rendaient avec ravissement à ces soirées. Qu'importait puisque les hauts fonctionnaires résidant à Dijon étaient de la fête. M. Jean-François Bazin, journaliste et adjoint de M. Robert Poujade, maire de Dijon et député R.P.R., l'a justement écrit dans un éditorial du quotidien régional *les Dépêches* : *« Robert Levavasseur (et ceci mérite d'être médité) avait parfaitement compris qu'un directeur départemental de ceci ou de cela, nommé à Dijon et éprouvant certaines difficultés à être accueilli dans cette ville par ses habitants, serait très heureux d'être intégré à un groupe bourguignon (les fameux « ordènes »), voire de porter une cape d'opérette... »*

Le « système », du reste, était plus subtil et retors. L'amicale des journalistes dijonnais n'a-t-elle pas, dans les années 60, décerné un certain prix Cassis au « président » ?

L'art de compromettre

Dijon, aujourd'hui, se gausse de cet Ordre des Grands Ducs d'Occident. Tel évoque cependant à son propos la *« maffia de la bouffe »* ou la *« compromission du gueuleton »*, tel autre l' *« art de compromettre »*. Et cela alors que les « ordènes » n'étaient que la partie publique d'un savoir-faire envahissant. L'ancien petit électricien d'avant guerre recevait aussi, en son hôtel particulier, magistrats, policiers et journalistes. De bonnes langues évoquent à présent parties fines et documents compromettants...

Ainsi vivait le « président » Levavasseur. Chevalier d'industrie côté cour, mécène non désintéressé côté jardin, tissant de tous côtés des liens utiles avec ceux que le jargon moderne désigne sous le nom de « décideurs » : fonctionnaires aux postes-clés, cadres supérieurs, etc. Le système était judicieux, et sa longue carrière en est la meilleure preuve, mais le « président » voulut sans doute aller trop loin. Il lui vint des ambitions politiques. En 1967, il se présenta aux élections législatives, *« Pour le renouveau de la Côte-d'Or »*, contre M. Robert Poujade. Essai malchanceux. L'inanité de son programme, lui dit-on publiquement, se cachait derrière une feuille de vigne. Bref, *« le président Levavasseur,* comme le confie un haut fonctionnaire, *n'était plus* persona grata *auprès de certaines personnalités politiques »*. La même année, en 1967, après six ans de séjour à Dijon, M. Jean Chapel, préfet de la région de Bourgogne, pour être nommé au ministère de l'intérieur, quitta son poste.

1967-1971... Ces années valent d'être retenues. La mort, en avril 1968, du chanoine Kir, maire de Dijon depuis 1945, ouvre, de fait, une période de transition qui se poursuivra jusqu'en 1971. Et dès lors, le « système » Levavasseur commence à se dérégler. La mairie le boude ostensiblement. La préfecture en fait autant. Et les fonctionnaires les plus installés finissent par plier bagages. C'est déjà la fin d'un règne, en dépit de quelques amitiés qui restent solides. Aux jeunes fonctionnaires qui arrivent à Dijon, on prescrit la prudence, sinon la méfiance. La même que la bonne bourgeoisie dijonnaise a toujours observée à l'égard d'un monsieur dont la signature avait été écartée par la Banque de France de 1954 à 1964.

Le dossier Levavasseur serait-il soudainement mûr ? Il l'est depuis longtemps. Quelque vingt années, finalement. Mais la partie est et reste délicate. Le personnage — haut placé, mégalomane — dégage une *« vague odeur de soufre »*. On met alors de jeunes magistrats et policiers consciencieux en chasse, sûr du résultat. On ferme les yeux...

On connaît la suite. Le « président » Levavasseur « tombe », le 15 novembre dernier, pour escroquerie, abus de confiance et abus de confiance aggravé. Le montant des fonds détournés s'élève, pour l'instant, à 5 millions de francs. Une bagatelle au regard du personnage. Une mise à mort, cependant.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Société anonyme à capital variable pour l'accession à la propriété.

Expositions

Le poète de la négritude

(Suite de la première page.)

Le contraste est grand avec l'évocation du « *paradis de mon enfance africaine* », ce Sénégal jadis fabuleux pour les imaginations européennes auquel s'accorde « *l'ombre verte des vérandas* » de la maison natale du poète, à Joal, davantage que la mission catholique de Ngasobil et le collège Libermann à Dakar. Les traditions ancestrales s'effacent devant les classiques des programmes du *baccalauréat*.

Elles lui seront paradoxalement restituées pour Paris. Condisciple, en khâgne de Louis-le-Grand, de Georges Pompidou, qui l'entraîne dans les musées et lui fait aimer Proust, Gide, Baudelaire, Rimbaud, il trouve une capitale où tout contribue à la connaissance d'une civilisation africaine. L'art nègre a influencé Guillaume Apollinaire et infusé un sang neuf à la peinture. Les Picasso, Derain, Braque, Matisse, Léger présents à la galerie Mazarine en font foi. Cendrars a publié son *Anthologie nègre*. Prix Goncourt 1921, *Batouala*, de René Maran — bientôt ami de Senghor, — a fait scandale. Et l'Exposition coloniale de 1931 ouvre malgré tout les portes sur un monde neuf.

La fréquentation des Noirs, venus d'outre-Atlantique, du salon de Paulette Nardal, fournit à Senghor un apport décisif : « *Ce sont les Antillais Aimé Césaire et Louis Achille qui m'ont aidé à retourner aux sources de la négritude* », dira-t-il. Et Jean Price-Mars, et, un peu plus tard, Léonard Sainville, Léon Damas, dont les *Pigments* sont préfacés par Robert Desnos. Puis les Noirs américains, non seulement avec la Revue nègre (et Joséphine Baker), Louis Armstrong et les negro spirituals, mais les poètes défendus courageusement par Nancy Cunard (sa *Negro Anthology* figure dans la bibliothèque de l'étudiant Senghor), Langston Hugues surtout.

Agrégé de grammaire, professeur de lycée, Senghor bifurque vers l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il y occupa la chaire de langues négro-africaines. Il fait des recherches sur le serère (idiome de ses ancêtres), le ouolof, le peul. Il fonde avec ses camarades la revue *Présence africaine*, patronnée entre autres par André Gide, Michel Leiris, Jean-Paul Sartre, soutenu par Albert Camus et Emmanuel Mounier. Richard Wright y collabore et se lie à Senghor, qui publie, à son tour, une *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée de *Orphée noir*, de Jean-Paul Sartre. C'est au nom de *Présence africaine* que se réunissent les congrès des écrivains et artistes noirs, le premier à Paris, en 1956, le second à Rome, en 1959, l'un et l'autre annoncés par des affiches de Picasso.

La négritude s'affirme de plus en plus. Par les deux volumes de *Liberté*. Par le premier Festival mondial des arts nègres, à Dakar, en 1966 : Malraux, qui y était présent, s'en fait l'écho dans *Hôtes de passage*. Par le colloque sur la négritude tenu à Dakar en 1971...

Le poète et ses peintres

On a exposé à dessein l'édition princeps de *Cinq grandes odes* : Senghor n'a-t-il pas reconnu que les versets claudéliens lui firent, les premiers, « *l'effet des poèmes idéaux* » auxquels il avait rêvé, que ceux de ce recueil « *rappellent le mieux la poésie orale d'Afrique noire* » ? Et il y reviendra, au congrès des Amis de Paul Claudel, à Brangues, en 1972, dans sa communication sur « La parole chez Paul Claudel et chez les Négro-Africains ».

Il retrouvera plus tard chez Saint-John Perse d'autres parentés. Pendant la guerre, dit-il, la lecture d'*Exil* l'avait « foudroyé ». Mais il ne s'agit plus là d'influence (dans la forme) — Senghor avait déjà dans ses tiroirs la matière de deux recueils et fait paraître en revues quelques-unes des poèmes de *Chants d'ombre* — en attendant de rassembler des pièces plus anciennes dans *Poèmes divers*.

S'élèvent ensuite les *Hosties noires*, écrites pour la plupart en captivité. « *Au-delà de la souffrance et du sacrifice des tirailleur sénégalais* », affirme le poète, c'est « *l'Afrique crucifiée depuis quatre cents ans* » qui en est le thème. Pour ces ouvrages comme pour les suivants : *Ethiopiques*, *Nocturnes*, *Lettres d'hivernage* et autres poèmes, les manuscrits autographes manquent souvent — exceptionnellement, parmi ceux qu'on a retrouvés, figurent les « chants » à la gloire de championnes d'athlétisme. L'« environnement » des textes imprimés est assuré par de nombreuses photographies, par des instruments de musique (balafong, kôra, sabardiola, tama bambara) pour l'accompagnement symbolique du poème, pour en indiquer l'atmosphère.

Par bonheur, il y a les peintres, qui furent ou sont toujours les amis du poète : Picasso bien entendu, Pierre Soulages, dont Senghor a annoté chaque gouache, chaque gravure, exposée ici, Emile Lahner, « *ce sauvage solitaire* (qui) *est un de nos plus grands peintres lyriques* » et dont on nous montre les planches en couleur de *Formes* préfacées par Senghor. Et Chagall, qui a illustré notamment *l'Elégie des alizés*, les *Lettres d'hivernage* (de son côté Senghor a préfacé l'album de ces affiches), André Masson, qui a magnifiquement traduit *Chants d'ombre*.

Enfin, voici l'édition somptueuse et toute récente d'un album regroupant *les Elégies majeures* — qui fait en même temps l'objet d'une exposition à la Galerie de France. Y ont collaboré : Hans Hartung, Zao Wou-Ki, Alfred Manessier, Vieira da Silva, Pierre Soulages, Etienne Hajdu. Gravures, lithographies, linogravure, de très grand format, accompagnent d'un cortège royal ces poèmes pathétiques, fraternels, dont la respiration est aussi ample que celle de la mer.

S'achève donc en beauté la visite de cet ensemble, qui, parfois aride, se veut davantage un hommage qu'une exposition exhaustive. La « symbiose » de l'art occidental dans ce qu'il a de plus pur et de la négritude — la poésie de Léopold Sedar Senghor en est déjà un vivant exemple, — atteint un point de non-retour.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Tous les jours, dimanches et mardis compris, de 10 heures à 18 heures.

Musique

Semaine chorale et quatuor vocal

La Semaine chorale de l'Ile-de-France, qui s'est ouverte, samedi 25 novembre, dans la belle chapelle octogonale de la Salpêtrière, n'est pas seulement un rassemblement et un encouragement pour les nombreux choristes, animateurs et enseignants de la région parisienne, mais aussi une session d'études et de recherches, axée chaque soir (et les après-midis des week-ends) sur un répertoire spécialisé que présentent des chefs et des ensembles qui ont fait un travail approfondi et choisi un parti pris d'interprétation : tels Philippe Herreweghe pour la musique baroque (ce lundi 27 novembre à la Salpêtrière), Jean-Yves Hameline et Marie-Noëlle Colette pour le grégorien (mardi 28 novembre à la chapelle des Carmes), Guy Reibel pour des jeux musicaux avec participation de l'électro-acoustique (mercredi 29 novembre à la Maison de Radio-France), etc., etc.

Les deux séances de samedi marquaient un retour très judicieux à une pratique en quatuor vocal des polyphonies de la Renaissance, parfois bien empâtées et défigurées par les interprétations de chorales trop nombreuses. Certes, une telle pratique demande de belles voix et de bons musiciens, mais l'atelier de l'après-midi a prouvé que des amateurs pouraient y prétendre et en retiraient des joies inestimables.

Quant au concert du soir, donné par l'Ensemble Per Cantar e Sonar, de Stéphane Caillat et l'Ensemble polyphonique de Paris dirigé par Charles Ravier, il fut vraiment d'une beauté merveilleuse, aussi pure, aussi « personnalisée » en chacun de ces chanteurs qu'une séance de quatuor à cordes : exquises chansons de Clément Marot, gaillardes, amoureuses ou pieuses, mises en musique par Certon, Sermisy, Caulery, Sweelinck et surtout Janequin, avec cette virtuosité rythmique et cette subtilité harmonique qui font de cette poésie, fût-elle grivoise, une hirondelle toujours prête à s'envoler ; et puis la Polyphonie sur la teneur de l'homme armé, de Josquin des Pres, où l'on devine un musicien qui devrait survoler les siècles, peut-être à l'égal de J.-S. Bach, si nous l'écoutions mieux et plus souvent, par la grandeur méditative de l'inspiration et la splendeur de l'écriture où chaque note parait d'une nécessité inaltérable.

C'est ce trésor que défendent ces chœurs et chorales trop souvent tenus en marge de l'actualité. On se réjouit que la délégation régionale de la musique d'Ile-de-France et Radio-France aient pris l'initiative pour la troisième fois (cf. le Monde *des 21 septembre 1976 et 28 octobre 1977) — mais cette année avec une tout autre ampleur — de renforcer un courant d'une qualité artistique et humaine aussi essentielle.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Renseignements sur ces programmes : Grand Palais, porte C (225-03-20) et Radio-France (224-22-17).

■ **Le Grand Prix de la ville de Mulhouse, ouvert cette année aux sculpteurs nés ou domiciliés dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin ou le Territoire de Belfort, a été décerné cette année à une œuvre de Claude Litschgy intitulée « A chacun son univers ». Ce prix d'encouragement est accompagné d'une récompense de 5 000 francs.**

■ **Une journée nationale d'action, qui réunissait les représentants des maisons de la culture de l'ensemble de la France, a eu lieu au Havre samedi 25 novembre. Elle avait pour but de dénoncer « l'attitude du gouvernement en matière culturelle ». Un comité d'appel provisoire a été constitué afin « d'organiser dans les plus brefs délais une riposte nationale et massive » et « d'aboutir à la réalisation d'un projet de politique culturelle ».**

PRESSE

APRÈS LA DÉMISSION DE M. ROLAND FAURE

La rédaction de « l'Aurore » écrit au président de la République

M. Roland Faure, directeur-rédacteur en chef de l'Aurore, a démissionné de ses fonctions et annoncé dimanche 26 novembre, devant l'assemblée générale des rédacteurs, qu'il quittait le journal. Son nom a d'ailleurs disparu du pavé de l'« ours » du quotidien.

M. Pierre Janrot, P.-D. G. de la société éditrice, a confié l'intérim de la direction de la rédaction à M. Benjamin Leleu (Michel Dunois), rédacteur en chef, chargé de la politique intérieure à l'Aurore, ancien collaborateur de Combat et du quotidien gaulliste la Nation.

La rédaction de l'Aurore tenait lundi 27 en fin de matinée une conférence de presse au siège du journal sur les conséquences des nouveaux développements que vient de connaître le quotidien de la rue de Richelieu.

La pagination réduite de *l'Aurore* lundi matin (sur 14 pages comme l'avait décidé M. Pierre Janrot) a permis moins que jamais au quotidien de donner la moindre ligne d'explication sur la crise aiguë que traverse le journal (*le Monde* daté 26-27 novembre), et dont la démission de M. Roland Faure marque une nouvelle phase.

Dernier représentant de l'ancienne équipe de direction de *l'Aurore*, responsable de la rédaction, M. Faure a écrit à M. Janrot, P.-D. G. de France libre, société éditrice du journal, pour lui rappeler les conditions dans lesquelles — après la vente par M. Boussac du quotidien de la rue de Richelieu et son rachat par la société Franpresse — il avait été amené à poser les questions de l'indépendance de la rédaction du journal et de la continuité de sa ligne politique. M. Faure rappelle également que M. Marcel Fournier, président de la société Franpresse (propriétaire du journal), qui a démissionné la semaine dernière, lui avait clairement exprimé son intention de maintenir la capacité du journal, c'est-à-dire la pagination et les effectifs rédactionnels.

Rappelant qu'il avait été confirmé dans ses fonctions de responsable de la rédaction de *l'Aurore* le 3 novembre, M. Faure considère que, à partir des mesures autoritaires annoncées vendredi par M. Janrot, celui-ci s'est substitué à lui dans les fonctions de directeur de la rédaction et de directeur politique. Dans ces condition, M. Faure déclare qu'il n'est plus « *à même d'assumer les fonctions de directeur-rédacteur en chef* de l'Aurore *et de faire face à sa charge de direction, de conception, de réalisation et de contrôle du journal selon les critères d'indépendance et de qualité qui ont toujours été ceux de* l'Aurore ».

L'assemblée générale s'est enfin prononcée pour la publication « à l'extérieur » de l'éditorial écrit par M. Roland Faure et signé « la rédaction de *l'Aurore* » qui aurait dû être publié dans le numéro de samedi du quotidien si M. Pierre Janrot ne s'y était pas opposé.

Notre confrère *le Matin*, dans son numéro de lundi, publie cet éditorial qui, après avoir fait la genèse de la crise de *l'Aurore*, affirme :

« *La vie de* l'Aurore *et son indépendance sont en cause. Devant cette épreuve, la rédaction s'est retrouvée unanime, elle a serré les rangs autour du titre auquel, par-delà Robert Lazurick, sont attachés le nom et le souvenir de Georges Clemenceau et d'Emile Zola. Les journalistes de* l'Aurore *ne se laisseront ni bâillonner ni étrangler. (...)*

» *Que deviendrait le pluralisme de la presse si* l'Aurore *disparaissait ou se taisait ?* », écrivait la rédaction après avoir rappelé la mission que s'était donnée le journal, « *cette voix qui ne ressemble à aucune autre* ».

« *En tout état de cause*, concluait l'éditorial, *l'équipe de* l'Aurore *n'assistera pas résignée au naufrage de son journal. Nous ne nous tairons pas. Nous ne coulerons pas.* L'Aurore *continue.* »

« L'intendance a coupé les vivres à l'infanterie »

Les journalistes du quotidien de la rue de Richelieu ont décidé d'autre part, d'écrire au président de la République pour lui demander ce qu'il comptait faire pour empêcher la mort du journal et pour défendre ainsi le pluralisme de la presse française qu'il avait évoqué au cours de sa récente conférence de presse, M. Janrot ayant refusé d'en publier le texte dans *l'Aurore*, la rédaction devait en révéler le contenu lundi, lors de sa conférence de presse. Voici le texte de cette lettre :

« *Notre journal, par une réduction autoritaire de sa pagination, court le risque de n'être plus que la fantomatique caricature de ce qu'il fut jusqu'à la semaine dernière (...), et bientôt sans doute, l'année expirant, nous placera-t-on devant l'implacable alternative de la rentabilité ou de la disparition (...).*

» *Un récent changement de propriétaire et la désignation d'un président-directeur général de* l'Aurore, *dont le personnel ne connait guère jusqu'alors que l'intransigeance, font que désormais sont bloqués les investissements intellectuels et matériels dont nous avons un besoin vital : l'intendance a choisi de couper les vivres à l'infanterie (...).*

» *Les esprits les plus attachés au libéralisme économique savent qu'il n'est pas possible d'abandonner à la seule logique du profit un secteur aussi déterminant que le nôtre (...).*

» *Vous imaginez aisément, monsieur le président, l'attention avec laquelle nous avons enregistré, lors de votre dernière conférence de presse, tout ce que vous portez aux travaux d'une de notre profession et, singulièrement, le bienveillant intérêt que vosu portez aux travaux d'une commission sénatoriale de réflexion, chargée d'établir un premier diagnostic (...).*

» *Seulement, dans l'intervalle inévitable qui sépare le diagnostic de la prescription magistrale, un quotidien d'audience nationale risque de succomber, faute de soins.*

» *Laisserez-vous mourir* l'Aurore ?

» *Nous ne le pensons pas, monsieur le président, considérant la certaine idée que vous avez de la démocratie. Mais un grand froid commence à nous gagner qui n'annonce rien de bon. Il faut faire vite si vous voulez sauver le malade (...).* »

Cette lettre, remise, selon les journalistes, lundi matin à M. Pierre Hunt, le porte-parole de l'Elysée, est signée « la rédaction de *l'Aurore* ».

Un des rédacteurs de *l'Aurore* interpellera à ce sujet M. Raymond Barre au cours de l'entretien que le premier ministre doit avoir mardi prochain avec la presse parlementaire et ministérielle.

Cinéma

La preuve par six

C'est un programme de six nouvelles cinématographiques, pour faire la preuve que le court métrage existe, qu'il peut être un spectacle comme le long métrage et trouver un « marché », un public. Sur les deuxième et troisième points, on ne peut guère entretenir d'illusions. Le circuit de distribution de deux petites salles parisiennes, dont l'une semble battre dans la journée les records de non-fréquentation, condamne ce programme à rester marginal. C'est toujours la même histoire : matériellement, le court métrage existe bien (on en tourne un certain nombre chaque année ; c'est souvent un banc de recherches artistiques) mais tant qu'il n'aura pas un débouché assuré dans toutes les salles de cinéma du territoire, en étant « obligatoirement » associé au film de long métrage, cela ne servira pas à grand-chose d'organiser des festivals ou des « sorties » comme celle-ci.

D'ailleurs, six courts métrages, fussent-ils tous excellents, ne susciteront jamais autant d'intérêt qu'un film à sketches. Ce recueil de « nouvelles » — conçu non sur un thème unique, mais sur une utilisation commune de la forme romanesque — n'a d'ailleurs pas de quoi faire bondir d'enthousiasme. Le très bon, le meilleur, en est le premier court métrage, le Chien de M. Michel, *de Jean-Jacques Beinex. Un pauvre type replié sur lui-même (auquel l'excellent comédien Yves Afonso donne la dimension pathétique d'une sorte de Charlot qui ne serait pas encore clochard), fait croire aux gens de son quartier, de son immeuble, qu'il a un chien, ce qui lui permet de demander au boucher des déchets de viande dont il se nourrit.*

Mais le chien qu'il a inventé devient réel et l'histoire s'arrête pile sur un gag dramatique, l'idée ayant été menée juste à son terme, par une mise en scène bien maîtrisée. On aime bien Dégustation maison, *de Sophie Tatischeff, reportage tournant à la fiction humoristique sur une pâtisserie de village uniquement fréquentée par des hommes qui viennent y satisfaire leur gourmandise : mais c'est gentil, sans plus. On s'amuse au* Retour du privé, *de Takis P. Candilis, récréation esthétique et mythologique, avec clin d'œil intellectuel, du film noir des années 40. Le reste,* Anatole, la Lingère de Senlis, Versailles peut-être, *fait un peu devoirs de vacances.*

JACQUES SICLIER.

Théâtre

« CHANGEMENT A VUE » de Loleh Bellon

Loleh Bellon a eu l'idée d'écrire une pièce qui montrerait au public comment les actrices et les acteurs vivent dans leurs loges, les soirs de représentation.

Loleh Bellon, actrice elle-même, est un bon auteur dramatique, elle l'a prouvé avec *les Dames du jeudi*, qui a reçu un excellent accueil des critiques et du public.

L'idée de *Changement à vue* est peut-être une fausse bonne idée. Car le dialogue de cette pièce ne pouvait pas être écrit. Dans leur loge, les acteurs intéressants, attachants, ceux qui auraient des choses à dire dignes d'être entendues par le public, justement ne disent rien, ou alors très peu de choses, des détails pratiques.

Les acteurs qui « causent » dans leurs loges, qui font les grosses voix, disent des plaisanteries plus ou moins vaseuses, ce sont les acteurs pas terribles, les plaisantins, les amuseurs, ou, comme dit Loleh Bellon, les « ringards ». Ce sont ceux-là qu'elle nous montre, et c'est un spectacle assez navrant, un petit peu sordide même, qui donne au public une idée très incomplète, et guère exaltante, du métier de comédien.

Il y a aussi dans cette pièce un défaut difficile à définir, qui tient au transfert pur et simple, sur une scène de théâtre, de répliques vaines ou idiotes, ou vulgaires, réellement dites dans la vie (car il est vrai que Loleh Bellon, dans son dialogue, n'invente rien, les ringards, les ringards-hommes surtout, s'expriment aussi pauvrement). Mais ce qui, dans la vie vraie des loges, est fugitif, ou nerveux, ou même de la frime sans poids, des phrases pour rien, devient, une fois écrit et joué, tout autre chose, perd sa gratuité légère, et alors cela est gênant, et c'est injuste : les ringards semblent encore plus minables qu'ils ne sont.

La gêne que l'on éprouve devant cet exposé de linge sale en famille est d'autant plus forte que ces acteurs pas géniaux que nous décrit Loleh Bellon sont effectivement interprétés, sous nos yeux, par des acteurs.. disons moyens, sauf Suzanne Flon.

Excellent décor, très juste, d'André Acquart.

Il est évident que Loleh Bellon s'est fait piéger par son faux bon sujet et qu'elle a été conduite à écrire au-dessous de ses moyens. Sa prochaine pièce sera sûrement meilleure, et, lorsqu'on aime les gens, on aimerait presque leurs faux pas.

MICHEL COURNOT.

★ Mathurins, 20 h. 45.

LES MABOU MINES

Les Mabou mines, groupe new-yorkais, sont venus au Théâtre Gérard-Philipe avec deux spectacles. Dans *The lost ones*, une nouvelle de Beckett, des hommes se débattent pour s'évader du tuyau où ils sont enfermés. Récit claustrophobique dit par un long et mince personnage (David Warrilow), qui manipule de minuscules poupées, des échelles miniatures avec une sorte de forceps. Il est là, souriant. Il parle, attentionné et inquiétant comme un médecin détaillant les souffrances et le cheminement d'une maladie qu'il sait incurable, et sa compassion équivoque aggrave l'angoisse mortelle.

Le second spectacle, *Habillée comme un œuf*, mis en scène par Joanne Akalaitis, évoque Colette par moments biographiques, par sauts dans le temps et une manière légère de retomber sur les images d'une œuvre, d'une existence. L'existence d'une femme qui lutte seule, aiguillonnée par son talent pour le bonheur. Vision d'un passé éteint, lové au fond de soi, embelli par la tendresse. Images splendides qui se succèdent et se superposent, entraînées dans la géographie instable que dessinent les glissements d'un rideau rouge, les mouvements de la lumière.

Les Mabou mines, fine fleur de Soho, appartiennent à cette école qui peint le théâtre dans les instants où la vie se fige et reprend son cours, s'adresse au rêve, retrace les caprices de la mémoire, cerne les nappes de brouillard, les temps prolongés par lesquels se traduisent les effrois, les rejets, les tâtonnements de la conscience. Les Mabou mines ont le goût du perfectionnisme. Ils possèdent l'art de la subtilité, leur travail se fonde sur une concentration d'énergie physique et intellectuelle, qui permet de dire l'indicible, et se drape d'une ironie infiniment élégante, aux limites de la sécheresse et de la détresse.

C'est au Festival de Nancy qu'on a pu d'abord les découvrir. Ils sont restés très peu de temps au Théâtre Gérard-Philipe, on espère fort les y revoir après leur tournée en France.

COLETTE GODARD.

Rock

The Cars au Palace

Boston, Massachusetts, s'impose depuis plusieurs années comme le creuset essentiel du hard-rock américain. Boston est une ville neutre, propre et sans excès, ou plutôt sans extrêmes si ce n'est celle d'une musique brutale qui parvient à dévier la monotonie du quotidien en violant son inertie. Les Cars se sont formés en 1977 après avoir participé séparément aux expériences éphémères de groupes locaux. Tout en conservant l'héritage musical de la ville, les cinq musiciens qui constituent le groupe tentent de l'envelopper avec des instruments moins traditionnels comme le synthétiseur et le saxophone.

Avec leur premier disque, les Cars ont indiqué leur volonté de jouer une musique qui répond au goût du jour aux Etats-Unis, en réunissant divers courants. Un rock qui balance entre l'énergie des thèmes et la sophistication des arrangements.

Le groupe n'en conserve pas moins des compositions séduisantes qui mettent en évidence un travail vocal singulier. Les Cars ne marqueront sans doute pas leur époque, tout au moins sont-ils sûrs d'un succès commercial substantiel. A chacun ses buts.

ALAIN WAIS.

★ Lundi 27 novembre, au Palace.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Récital Frederica von Stade.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur
Centre Pompidou, 19 h. : le Temps des merveilles ou la Création poétique ; 15 h., 16 h 30 et 18 h. : le Diatope de Xenakis.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Paris.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : le Shaga ; 22 h. : Carmen City — II. 18 h 30 Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier
Ranelagh, 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Théâtre d'Edgar, 20 h 45 : Il était la Belgique... une fois
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Mantes-la-Jolie, C.C., 21 h. : Ray Briant.
Marly-le-Roi, Salle J.-Vilar, 18 h. : Ph. Bianconi ; 21 h. : A. Ponce.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Ensemble instrumental Continuo (Haendel, Bach, Vivaldi, Leclair).
Athénée, 21 h. : Orchestre de chambre de Rouen, dir. J.-C. Bernède ; M. Kalmar, soprano (Mozart, Vivaldi).
Salle Gaveau, 21 h. : Duo Billard-Azaïs, piano (Brahms, Liszt, Chopin, Dvorak).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : J. Moch, chant ; J.-M. Luisada, piano (Rachmaninov, Satie, Brahms, Poulenc, Stravinski, Tchaïkovski).
Théâtre Essaïon, 21 h. : Trio à cordes Millière ; J. Morats, piano (Haydn, Beethoven, Dvorak).
Ecole normale de musique, 19 h. 30 : P.-L. Aimard, H. Austbo, R.-M. Cabestany, S. Carbonnel, K. Fujii (Messiaen)
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris (Mozart, Ravel, Rossé).
Chapelle de la Salpêtrière, 20 h. 30 : la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Bach, Monteverdi, Rameau, Sweelinck).
Planétarium, 21 h. : J.-C. Michel.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : B. Lubat et Patrick Font ; 22 h. 30 : Compagnie B. Lubat.
Théâtre Campagne-Première, 18 h. : Calcinator ; 20 h. et 21 h. : World Saxo Quartet.
Collectif, 28, rue Dunois, 13e, 21 h. : Machi Oul Big Band.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.
Le Patio, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Django Edwards.
Palace, 21 h. : The Cars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 27 novembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Ma petite voisine Yae, d'Y. Shimazu ; 17 h. : les Fleurs tombées, de T. Ishida ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : Asphalte, de J. May ; 21 h : la Rue sans joie, de G. W. Pabst).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action - La Fayette, 9e (878-80-50)
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90)
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e Paramount-Maillot, 17e (754-24 24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ARRET DU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp
AU NOM DU PAPE-ROI (It. v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64)
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.). Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G C Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA CARAPATE (Fr.). Richelieu, 2e (233-56-70) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) V am : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE CONVOI DE LA PEUR (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V f : Rex, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; 2e (236-83-93) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75)
DERNIER AMOUR (It.) v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88).
DOSSIER 51 (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**) v.o. : U G C - Danton, 6e (329-42-62)
FEDORA (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h 30.
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LA FEMME LIBRE (A.) v.o : Champollion, 5e (033-51-60) ; v.f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86)
F.I.S.T. (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
FLAMMES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; la Clef, 5e (337-90-90), débat le 27, 20 h
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES GRANDS MOMENTS DU MUNDIAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v f : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

Les films nouveaux

UN MARIAGE, film américain de Robert Altman (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P L M -Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v f) Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREUVE PAR SIX, six nouvelles cinématographiques de J.-J. Beinex, A. Bernardi, G. Chalaud, M. Sibra, Sophie Tatischeff, T. Candicis : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES, film français de Benjamin Christensen : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LES BRONZES, film français de Patrice Leconte : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C -Odéon, 6e (325-71-08) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U G C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U G C - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA GRANDE MENACE, film anglais de Jack Gold (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v f.) A B C, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70)
JUKE-BOX, film américain de Boaz Davidson (*), (v.o.) : Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; (v f.) Capri - Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
UNE HISTOIRE SIMPLE, film français de Claude Sautet : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler 18e (387-50-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : U G C -Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41)
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67), mer., jeu.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), n sp
LES NOUVEAUX MONSTRES (It v.o.) : Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v f) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Balzac, 8e (359-52-70).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v f : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE PRIVE DE SES DAMES (A., v.o) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43)
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RIDERS (A.), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; jusqu'à jeudi : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES RINGARDS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SARAH (A.), v.o : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v f : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99)
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE TEMOIN (Fr.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29)
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55)

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Action République 11e (805-51-33) : Los Olvidados ; Un chien andalou.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : la Tendresse des loups.
LES ANNEES 30 (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Poupées du diable.
FILMS GAIS DE L'EUROPE DE L'EST (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h., 18 h. : les Petites Marguerites ; 14 h 30, 21 h. : Une nuit très morale ; 16 h., 19 h. 30 : le Jeu de la Pomme.
K. MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : les Amants crucifiés.
SOIXANTE ANS DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25), en alternance : la Fille des neiges ; les Trois de la rue Michenskaïa ; la Terre ; Alexandre Newski ; Djamilia ; Andréi Roublev ; le Cheval qui pleure ; l'Obier rouge ; le Fascisme ordinaire ; la Ballade du soldat ; le Chemin de la vie...

NEW-YORKER, 9e (770-63-40) : les Marins de Cronstadt.
THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : La mort n'était pas au rendez-vous.
PALMARES DU FANTASTIQUE (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : l'Antéchrist ; l'Ile du Dr Moreau ; L'autre ; la Maison des damnés ; Zardoz ; Barbe-bleue ; Dracula ; le Mort-vivant.

Les séances spéciales

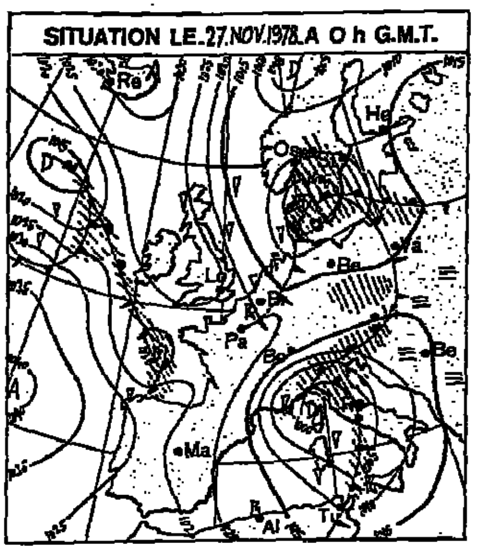
LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic, 14e ; 18 h (sf S., D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 (sf D.).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Olympic, 14e 18 h (sf S., D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h., 16 h 15.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Mer., 20 h 30
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PANORAMA DES FILMS PRIMES A ZAGREB, le 27, 20 h. : Animathèque.
PETULIA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, mardi, 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e, S., 17 h.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

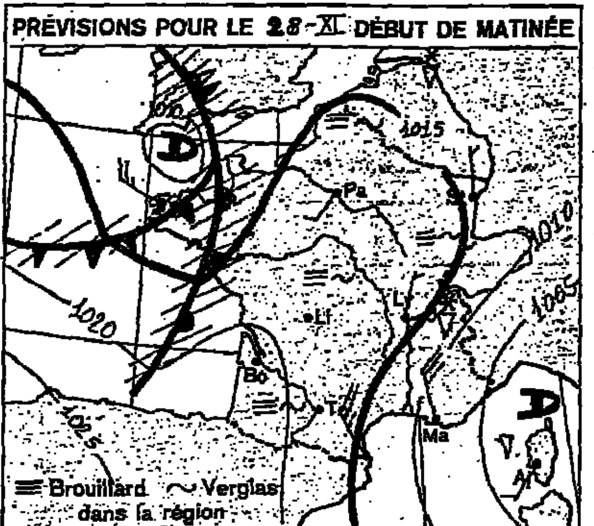
Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
CAMPUS (A.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), Mer., Sam.
LE CAMERAMAN (A.) : A. Bazin, 13e, D., Mar
CARRIE (A., v.o.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Templier, 3e.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Daumesnil, 12e.
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
IMAGES (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), Mer., D.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
MA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).
MICHEL STROGOFF (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e
OH TOI MA CHARMANTE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e ; voir Lucernaire, 6e, H Sp.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 novembre à 0 heure et le mardi 28 novembre à 24 heures :

Les perturbations océaniques toucheront passagèrement nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, mais l'air froid demeurera prédominant sur la plus grande partie de la France.

Mardi 28 novembre, de la Manche occidentale aux Pyrénées, le ciel se couvrira avec des chutes de neige dans l'intérieur, des pluies sur les régions côtières, où le temps sera temporairement plus doux. Ailleurs, le temps restera froid et variable. Des éclaircies matinales entraîneront des gelées souvent de l'ordre de —2 °C à —6 °C. Du verglas et des bancs de brouillards givrants sont encore à craindre. Des nuages passagers, se développant surtout l'après-midi, donneront des averses de neige sporadiques. Ces averses seront toutefois plus nombreuses près de la Manche et dans le Nord, ainsi que sur les régions de l'Est et du Sud-Est, où elles seront parfois accompagnées d'orages. Dans le Midi méditerranéen, le mistral faiblira un peu. Ailleurs, les vents seront faibles ou modérés et de direction variable.

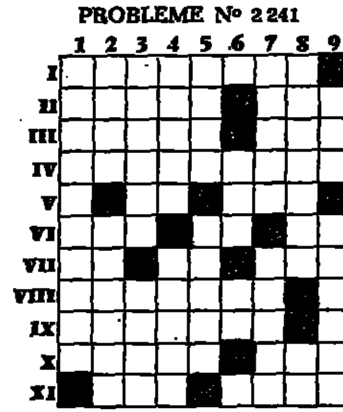
Lundi 27 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,1 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 novembre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 7 et 3 ; Bordeaux, 7 et —5 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 2 et —2 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 5 et 3 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 4 et —1 ; Marseille, 8 et 3 ; Nancy, 2 et —2 ; Nantes, 7 et —3 ; Nice, 11 et 6 ; Paris - Le Bourget, 6 et —6 ; Pau, 6 et —4 ; Perpignan, 8 et 3 ; Rennes, 5 et —3 ; Strasbourg, 3 et —2 ; Tours, 7 et —4 ; Toulouse, 5 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 7 degrés ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 17 et 15 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 5 et 1 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 8 et 2 ; Genève, 4 et 0 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 5 et —4 ; Madrid, 10 et —1 ; Moscou, —1 et —4 ; New-York, 1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 11 et 6 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, —3 et —4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 241



HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à celui qui est vraiment gentils. — II. Quand elle est bonne c'est le bouquet ; Ne fait pas un gros lot. — III. Fournit une huile peu appréciée ; Possessif. — IV. Qui n'a donc pas de résidence. — V. Pronom ; N'est accessible que si on a au moins le bachot. — VI. Où il y a trop de liberté ; Fait souvent un pli ; Coup de baguettes. — VII. Un drame au Japon ; Peut servir à faire un pont ; C'est du gâteau, pour les Bretons. — VIII. Qui peut s'allonger. — IX. Nous tient les pieds chauds. — X. Ensemble de filets ; A une gorge remarquable. — XI. Peut devenir très méchant quand il est gris ; C'est seulement quand il a plu qu'on a besoin de le repasser.

VERTICALEMENT

1. Qui ne tarderont pas à passer. — 2. Peut remplacer l'ordonnance ; Se livrer à un travail nécessitant une bonne lampe. — 3. Point de vue ; Fit l'appel. — 4. Devenu complètement raide ; Se lancent dans les retranchements. — 5. Deux lacs et un fleuve ; Très ingrat. — 6. Souvent dans une bouchée ; Le commencement de la logique. — 7. Qualifie un combat qui se déroule sur une nappe ; Endroit où il est vain de chercher une aiguille. — 8. Sera assis comme un roi ; Symbole. — 9. Point ; Comme un buisson miraculeux.

Solution du problème n° 2 240

Horizontalement

I. Famille. — . Obituaire. — III. Usées ; Rat. — IV. Lô ; Sème. — V. Elgar ; En. — VI. Turc. — VII. Attirail. — VIII. Mouvantes. — IX. Oiselier. — X. Ur ; Sem ; Os. — XI. Réa ; Sente.

Verticalement

1. Foule ; Amour. — 2. Absolutoire. — 3. Mie ; Tus. — 4. Itératives. — 5. Lus ; Rurales. — 6. La ; Ranimé. — 7. Eire ; Cité. — 8. Rame ; Lérot. — 9. Retenu ; Se.

GUY BROUTY.

Journal officiel

DES DECRETS

● Conférant les rangs et appellation d'amiral, de général de corps d'armée et de vice-amiral d'escadre, portant affectation et admission dans le cadre des officiers généraux (active et réserve) ;

● Déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire de Belleville et de ses installations annexes dans le département du Cher.

DES ARRETES

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la Société nationale des chemins de fer français :

● Pris pour l'application du decret n° 78-409 du 23 mars 1978 instituant une indemnité spéciale de décentralisation.

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 novembre 1978 :

Salon

● *Salon des antiquaires.* — Le dixième Salon des antiquaires a ouvert ses portes le vendredi 24 novembre à l'ancienne gare de la Bastille, place de la Bastille (75002 Paris). Il réunit cent quarante-cinq exposants.

★ Ouvert de 10 heures à 20 heures, tous les jours. Nocturne le vendredi jusqu'à 23 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 décembre.

R.A.T.P.

● *« Les Hauts-de-Seine en autobus. »* — Afin de mieux faire connaître les possibilités offertes par les autobus dans les Hauts-de-Seine, la R.A.T.P. vient d'éditer un guide, *les Hauts-de-Seine en autobus*.

Fêtes de fin d'année

● *Noël à Paris.* — Pour les fêtes de Noël et de fin d'année, la mairie de Paris organise différentes manifestations. Ce « Noël à Paris » proposera notamment pour les personnes âgées un spectacle d'opérette présenté dans différents arrondissements et pour les plus jeunes une animation permanente sous la tour Eiffel qui sera recouverte d'un immense sapin illuminé.

Dans plusieurs places et rues illuminées sera organisé un festival de chants populaires et dans les gares Montparnasse et Saint-Lazare, les Parisiens pourront voir un spectacle de cirque ou écouter de la musique.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Mise en boîte

Qu'est-ce qui fait rire et quand et pourquoi et comment ? Ça varie avec les circonstances, les tempéraments, les humeurs, les moments. Le rire, les uns l'aiment bête, les autres méchant. Une chose est sûre en tout cas : le rire espéré et inattendu, le rire spontané et provoqué, le rire dérapage culbuté sur la fameuse peau de banane d'une réplique ou d'une situation imprévue, le grand rire libérateur on n'y a rarement droit à la télé. Si, avec un peu de chance, une fois par semaine sur TF 1, et une fois par mois sur FR 3.

Grâce à quoi, le dimanche, on va souvent déjeuner à l'enseigne de « C'est pas sérieux », en compagnie d'un Jean Amadou, inégal forcément, rapide cependant, toujours en prise sur l'événement, capable de réagir dans la foulée du journal de 13 heures aux nouvelles de dernière heure et d'envoyer, par exemple, ses vœux de prompt rétablissement — « Nous avons besoin de vous » — au maire de Paris, victime, on venait de l'apprendre, d'un accident de voiture.

La difficulté consiste, en l'occurrence, à distraire un énorme public, encore plus nombreux depuis que Jacques Martin et ses acolytes ont quitté A 2, à présenter un menu mêlant l'humour tout en finesse à la grosse farce bien épaisse, le sketch au jeu de mots et la mairaque à la flèche. Il faut qu'il y en ait pour tous les goûts. Or, des goûts et des couleurs politiques... Sur ce chapitre, pas de problème, notez. Vieux routier des théâtres de chansonniers, nos amuseurs savent doser l'ironie et distribuer les coups, sans faire de jaloux. Giscard, Jobert, Séguy et Marchais — les deux Georges réunis au congrès de la C.G.T. à Grenoble, — de Guiringaud et Barre, cela va de soi, sont les têtes de turcs occasionnels ou habituels d'un jeu de massacre enjoué et bon enfant.

Bien plus corrosive, plus déroutante, plus neuve aussi, l'émission mensuelle — elle remplace alors l'« invité du dimanche sur la troisième chaîne — « Rire ou Sourire ». La dernière était sensationnelle, un miracle d'inventions foisonnantes, débordantes, un vrai régal. Il s'agissait d'une formidable mise en boîte de la télé par la télé. Tout y passait : « Apostrophes », « M. Cinéma », « Les Dossiers de l'écran ». A une époque hérissée — et l'on s'en félicite — de sens interdits, de routes barrées en direction des juifs, des femmes, des homosexuels, des Noirs, des handicapés, des vieux et des jeunes, il y a là évidemment une mine de sujets d'observation et de plaisanterie, dont on peut être certain qu'ils feront vibrer les carreaux des habitués, ravis d'être ainsi vengés de tant de sottises accumulées.

CLAUDE SARRAUTE.

A propos de « Patrons-télévision »

LES RÉALISATEURS C.G.T. DÉNONCENT LA « CENSURE » D'A 2

Le Syndicat des réalisateurs de télévision C.G.T. demande que soit diffusée aux dates prévues la série « Patrons-télévision », déprogrammée par Antenne 2 (*le Monde* des 2 et 4 novembre). *« Des « Gamins de Bogota » aux « Patrons de France », en passant par le « Cuba » de Frank Cassenti, la direction d'Antenne 2 joue son rôle de censeur de la manière la plus efficace »*, accuse le syndicat, qui fait allusion à la déprogrammation d'un documentaire de Ciro Duran sur les enfants de Bogota (*le Monde* du 23 septembre) et au refus de diffusion d'un reportage de Frank Cassenti sur le Festival international de la jeunesse de Cuba (*le Monde* des 31 août, 1er, 3-4, 5 et 6 septembre).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 28 NOVEMBRE

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est interrogé sur R.T.L., à 8 h. 7. Il est ensuite l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.

● *La foudre est tombée*, dimanche 26 novembre, à 20 h. 30, sur l'émetteur de télévision du Pic de l'Ours, dans le massif de l'Esterel, endommageant les installations et interrompant les émissions.

LUNDI 27 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Le garçon dans la bulle de plastique, de R. Kleiser, avec J. Travolta, G. O'Connor, R. Reed.

L'équipe de « Grease » (Kleiser-Travolta) quand elle n'était connue que des téléspectateurs américains. La « fureur de vivre » d'un jeune homme né sans protection naturelle contre les infections.

22 h. 10, Débat : Moins d'enfants anormaux en l'an 2000 ?

Avec M. A. Minkowski, professeur de néonatalogie à l'hôpital de Port-Royal, à Paris ; André Boué, directeur du groupe de recherche de biologie prénatale de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ; E. Henrion, gynécologue-accoucheur, R. Mallet, Jean Rosa, professeur de biochimie.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : l'Algérie, avec l'interview de Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de la révolution algérienne ; 22 h. 35, Bande à part : On n'est pas en balade.

Isabel, Chilienne, Maria, Argentine, toutes deux réfugiées politiques, toutes deux ont un enfant. Reportage sur leur vie en France, sur l'exil et ses difficultés.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le R.P.R. ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : COMME UN BOOMERANG, de J. Giovanni (1976), avec A. Delon, C. Vanel, L. Julien, C. Gravina, P. Maguelon, G. de Tillière.

Un homme d'affaires niçois cherche à sauver son fils qui a tué accidentellement un policier. Une campagne de presse remet au jour son passé de truand.

Le romantisme du milieu, selon Giovanni, dans un mélodrame social qui a le tort de n'être jamais émouvant.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (le spectre de la rue de la Tissanderie) ; 19 h. 25, Présence des arts : l'art indien ;

20 h., « Le Grand Ecart » ou « Grâces et périls de l'adolescence », de M. de Breteuil, d'après « le Grand Ecart » de J. Cocteau. Avec A. Bedouet, E. Legrand, M. Voletti, H. Casenave, U. Taeger, M. de Breteuil, J. Ardouin. Réalisation A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques (le silence, le cri et le chant) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct de Copenhague... Saison internationale des concerts de l'U.E.R. : « Symphonie en un mouvement : le retour d'Ulysse » (Skalkottas) ; « Concerto pour contrebasse » (Skalkottas) ; « Symphonie n° 3 » (Norgaad), par l'Orchestre symphonique de la radio danoise, direction M. Caridis ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Münch ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 28 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes sur l'art : Sonia Delaunay ; 17 h. 5, Feuilleton : Le grand amour de Balzac ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Documentaire : Une femme, une époque (Colette), réal. R. Milcent.

Comment, par le documentaire et la fiction mêlés, évoquer une femme, une époque, une femme en son temps ? Régis Milcent, après son portrait de Marilyn, s'est « attaqué » à Colette, et rend à l'écrivain, neutralisé par l'histoire, sa force et le scandale qui vint par elle.

21 h. 30, Livres en fête, de J. Paugam et J. d'Ormesson.

Trois têtes d'affiche : Léonardo Sciascia, Chester Himes, Georges Pérec.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame : Mères et filles ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., Commémoration de la révolution russe ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran : Richard Nixon.

Suite de documents cinématographiques à l'aide desquels on relate les étapes marquantes de la vie et de la carrière politique de l'ancien président des Etats-Unis. Richard Nixon sera le seul invité, et il répondra aux questions des auditeurs.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE CHEVALIER DE PARDAILLAN, de B. Borderie (1962), avec G. Barray, G.-M. Canale, M. Grellier, H. Bellanger, J. Topart, P. Lemaire, R. Berri, G. Delorme. (Rediffusion.)

En 1588, un chevalier de fortune se dresse contre le duc de Guise qui, avec une princesse italienne, veut s'emparer du trône de France.

Un grand roman populaire de Michel Zévaco, la Fausta (dans le cycle des « Pardaillan ») réduit à une fort médiocre imagerie. A fuir.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Mal.nales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : la civilisation arabe à travers « les Mille et Une Nuits » ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... F. Le Vaux de Fuletier : le siège de La Rochelle ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : l'heureux temps des croisades (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un feu dévore un autre feu », par H. Bazin ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 15 h. 50, Libre appel... à N. Skrotzki : la science de l'Antarctique ; 18 h. 30, Feuilleton « Nostradamus » (Croixmart, le nom maudit) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale (les géologues dans le monde moderne) ;

20 h., Dialogues franco-italiens : P. Grassi et B. Lefort (l'Opéra) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec A. Paris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones, pianiste d'orchestre ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume : Duclos, Strauss, Babinsky ; 14 h. 35, « Le Jour du jugement » (Telemann) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « Rituel » (Boulez) ; « Concerto en ré pour violon et orchestre » (Stravinski) ; « Trois images » (Debussy), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction G. Amy. Avec O. Kagan, violon ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Münch ; 1 h., Jazz pastel : le cabaret du jazz.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Mieux qu'une opportunité... un avenir !
Participez à la révolution électronique du futur.

premier fabricant mondial de Semi-conducteurs..., pionnier du développement et de l'introduction des technologies et des systèmes du futur,

TEXAS INSTRUMENTS vous invite à participer à sa stratégie et croissance au sein de sa DIVISION DISTRIBUTION TISCO *: semi-conducteurs, composants, calculatrices, terminaux, microprocesseurs, systèmes de développement...*

Nous cherchons le

responsable du centre de démonstration et vente de produits grand public

STRASBOURG

(Centre commercial Place des Halles)

En charge de superviser la gestion du Centre, d'effectuer les séminaires clients et les démonstrations des produits Grand Public et Professionnels.

Formation : technicien en informatique (BTS avec 2 ans d'expérience minimum dans l'industrie) ou ingénieur informaticien.

Anglais et allemand souhaités.



Écrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité sous référence T.I.S. 1178/711 à Madame LE GUET - T.I.F. Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET Tél. (93) 20.01.01

Le département Informatique des 3 SUISSES

(N° 2 de la vente par catalogue en France, 1,8 milliard de Frs de C.A. - 4.000 personnes)
crée un poste de

CHEF DE PROJET
destiné à

ingénieur

GRANDES ECOLES DEBUTANT

Le candidat retenu aura la responsabilité d'un secteur de recherche et de mise au point d'outils informatiques tant matériels que logiciels requis par le développement de notre activité.
Nous apprécierons chez les candidats une option ou mieux une spécialisation informatique et porterons notre attention lors du recrutement, sur les qualités suivantes : contact, autorité, curiosité et ouverture d'esprit.

Possibilités d'évolution ultérieure.

Merci d'envoyer un C.V. et une photo à la

Direction des Relations Humaines des 3 SUISSES
12, rue de la Centenaire
59170 CROIX

P.LICHAU.

3 SUISSES

CONTROLLER ASSISTANT 130.000 +

Cette Société multinationale produit des biens de grande consommation de grande notoriété.

Elle vit une période caractérisée par une phase de grande expansion des tâches. Elle recherche pour cette raison un Assistant Controller pour seconder son Directeur Administratif et Financier.

Le candidat retenu, de formation financière et juridique supérieure, se verra confier la responsabilité complète des services de Comptabilité Générale, Comptabilité Analytique, des Budgets, des Recouvrements, de l'Administration de l'Export. Il devra gérer la Trésorerie, suivre les comptes clients. Il aura en charge l'analyse et l'émission des états financiers.

L'emploi sera offert à un candidat ayant 5 années minimum d'expérience dans ce même type de poste d'une Société multinationale anglo-saxonne. Le poste, qui nécessite de parler l'anglais, est évolutif pour un candidat de valeur. Il est situé dans une ville très agréable du Val de Loire.

Écrire : Direction du Personnel
B.P. 839. — 41008 BLOIS CEDEX



emplois internationaux

CHEF D'AGENCE — **Afrique Francophone**
7 000 000 CFA — **Transit**

Une société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation : 680 millions de F. - Effectifs : 1 500 personnes), opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone recherche le Chef de l'une de ses agences. Sous l'autorité du Directeur des différentes agences implantées dans ce même pays, auquel il rendra compte de sa gestion, il sera chargé de l'exploitation complète de son agence (facturation, encaissements, comptabilité, statistiques...). Il sera chargé de l'ensemble des opérations en douane et des relations avec les assurances, les banques, les transporteurs et les clients. Il coordonnera et animera les activités d'une vingtaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possédera une bonne formation générale et, obligatoirement, plusieurs années d'expérience transit-douane. Il sera de même un gestionnaire rigoureux. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, gratuité des soins médicaux...). Ecrire sous réf. 220 M, à

G. R. H. Conseils

3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. - Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 78), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

Import. Bureau d'Études à vocation internationale, recherche, pour participer en Amérique latine à une intervention de conseil et d'organisation, un CONSULTANT spécialisé dans les problèmes

INSPECTION TECHNIQUE DES VÉHICULES

Cet expert est un ingénieur motoriste. Il a une large expér. des réglages de moteurs à ess. et Diesel. Il peut : conseiller sur les normes anti-pollution ; organiser des visites périodiq. de véhicules ; form. des homologues. Le séj. se situe dans un pays au clim. des plus agréa. Une très bonne connaissance de la langue espagnole est préférable. Merci de prendre rapid. contact en écriv. (joindre C.V.) s/réf. 3 297 MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT MARITIME

recherche

DIRECTEUR

basé à Dieppe (Seine-Maritime)
responsable nouvelle ligne commerciale SEAJET

Il aura :
— une formation technique et commerciale
— une expérience dans le domaine maritime et dans l'industrie du tourisme
— un sens de la négociation
— des capacités de contacts avec des spécialistes
— une pratique courante de l'anglais

Il sera :
— un bon gestionnaire
— un excellent technicien
— âgé de 30 ans minimum

salaire annuel : 96 000 F/144 000 F selon expérience
envoyer lettre de candidature manuscrite + photo + curriculum vitae avec références personnelles et professionnelles à :

l'agence III 76119 VARENGEVILLE-SUR-MER TEL. (35) 85 10 35

FRAIKIN

Notre activité est la location de véhicules industriels, notre parc est de 7000 véhicules, notre croissance constante est importante et repose sur la compétence de nos collaborateurs.
C'est pourquoi nous sommes très exigeants pour le poste de

responsable d'unité

ANGERS - NIMES - PERPIGNAN - ROUEN

Si vous êtes capable d'assurer un développement commercial important, de contrôler efficacement un Atelier de Réparation de Poids Lourds, de gérer une Unité décentralisée.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. RU1
FRAIKIN S.A. - 191, av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY

OHMIC — BOURNS

recherche
Pour sa FUTURE USINE de CARROS, près de NICE

INGÉNIEUR RESPONSABLE AUTOMATISATION

— Ayant expérience d'au moins cinq ans dans les domaines électronique, pneumatique, hydraulique et automatisation.
— Il aura à poursuivre des projets d'automatisation de montage de composants électroniques, et à mettre en production les matériels réalisés. Il convient de prévoir des déplacements à l'étranger, et il devra connaître et parler couramment l'anglais.

RESPONSABLE PRODUCTION

— Ayant au moins cinq ans d'expérience dans la fabrication de circuits hybrides en technologie couches épaisses
— Il sera responsable des ateliers de sérigraphie, ajustage et découpe Laser, câblage et encapsulation.

TECHNICIEN

— Possédant un minimum de 5 ans de pratique dans la spécification et l'implantation de circuits hybrides en couches épaisses, de préférence dans les domaines des télécommunications et du grand public.

Adresser lettre manuscrite indiquant salaire actuel et délai disponibilité, C.V. détaillé et photo à :

CHEF DU PERSONNEL
OHMIC BOURNS
Z.I.N., route d'Alençon,
72000 LE MANS.





le centre d'études de prévention

recherche pour
détachement à l'étranger
(contrat français)

DES INGENIEURS DIPLOMES

HAUT NIVEAU

minimum 2 ans d'expérience dans les différents domaines de la construction : toutes spécialités de génie civil et lots techniques.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions, importance de la famille à déplacer et date de disponibilité au

Service du Personnel
C.E.P. - 34, rue Rennequin
75017 PARIS

POUR DIRECTION DE SON BUREAU DE

DAKAR - SÉNÉGAL

important complexe agro-industriel
recherche

RESPONSABLE

avec connaissance approfondie des problèmes administratifs, en particulier transit douanes et assurances.

Expérience confirmée dans ce domaine est exigée. Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, voyages, logement, congés, retraite, etc.

Ecrire avec C.V. complet, photo identité, référence et prét. sous le numéro 6408, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS - CEDEX 02, qui transm.

HEWLETT PACKARD

GRENOBLE

DIVISION EUROPEENNE MATERIEL INFORMATIQUE

Nous recherchons un

INGENIEUR MARKETING

POUR LE POSTE DE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES VENTES DANS PLUSIEURS PAYS EUROPEENS, EN MILIEU INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE DE NOS SYSTEMES INFORMATIQUES SERIE 1000.

Diplômé d'une grande école (profil électronique ou informatique) il aura acquis dans la vente de mini-ordinateurs ou d'équipements associés une expérience de 2 - 3 ans.

Goûts des contacts et des voyages, le poste comportant de fréquents déplacements en Europe pour rencontrer notre force de vente.

Connaissance parfaite de l'anglais indispensable.

Il trouvera à Grenoble une équipe dynamique, jeune, au sein d'une division en pleine expansion.

N'hésitez pas à appeler TONY GUNN au (76) 25.81.41 jusqu'au 1er Décembre, entre 14h et 16h ou adressez-nous votre CV à l'adresse suivante : HEWLETT PACKARD Service du Personnel, 5, rue Raymond Chanas - 38320 EYBENS. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

spéarar

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE
recherche pour ville agréable
FRANCHE-COMTE

JURISTE

Droit privé, Formation Universitaire droit des sociétés. Expérience Notariale de quelques années souhaitée. Goût du travail en équipe avec spécialistes d'autres disciplines, notamment fiscalité.

Possibilité de très bonne situation

Adr. C.V. man. photo ss le n° 88.261 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

EXPERTS TECHNIQUES EN INFORMATIQUE ANALYSTES
et
PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS EN GESTION

recherchés pour
POSTES IMMEDIATS EN AFRIQUE DU NORD
par une Société AMERICAINE D'INFORMATIQUE.

Postes vacants aussi pour
EXPERTS EN TÉLÉCOMMUNICATION
avec expérience en SWITCHING SYSTEMS.

Adresser C.V. avec contact téléphonique, à :
DIGITAL RESOURCES CORPORATION,
2411 Fountainview suite 100 Houston TEXAS 77057.

Important groupe français de distribution
recherche
pour filiale au
MEXIQUE

adjoint commercial

RATTACHE AU DIRECTEUR GENERAL

Il assistera celui-ci dans la direction des magasins situés dans des aéroports et offrant des produits de luxe : parfums, cadeaux, tabacs, alcools.

Son expérience en matière commerciale (vente au détail) et de gestionnaire, ainsi que des qualités prouvées d'homme de terrain devront lui permettre de traiter l'ensemble des questions relatives notamment à l'encadrement du personnel, l'animation des ventes et l'approvisionnement des produits.

Il devra bien maîtriser l'espagnol et l'anglais.

Envoyer CV et prétentions sous référence 2091, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

Pour une intervention de longue durée outre-mer, bureau d'études français, recherche un

ÉCONOMISTE-STATISTICIEN

ce spécialiste, diplômé d'une grande école, a une expérience confirmée (de 5 à 8 ans) acquise pour une partie à l'étranger, dans des domaines très ouverts (projets d'investissement, études de factibilité, statistiques, budgétaires, démographie, etc.).

Le travail proposé fait une large part à l'initiative créatrice. L'anglais est nécessaire. Merci d'écrire (joindre C.V. et indiq. votre rémunération actuelle) en spécifiant la référ. 3 280 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Important bureau d'études à vocation internationale rech.

JEUNE INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

cet ingénieur, diplômé (ENPC, Centrale, ESTP), ayant une formation complémentaire spécifiq. (CHEM, CHEBAP), aura une expérience professionnelle de quelques années en projets, acquise de préférence à l'étranger. La disponibilité personnelle du candidat retenu lui permettra de travailler tant en France qu'à l'étranger.

Une bonne connaissance de l'anglais est donc souhaitable. Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V.) en spécifiant la référence 5 279 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

INGENIEUR COMMERCIAL A.M.

L'Entreprise, réputée pour sa qualité, produit des pièces d'usure destinées notamment aux carrières et aux T.P., en France et à l'Etranger. L'ingénieur recherché, - 30ans minim., AM ou équiv., anglais impératif et, si poss. allemand -, sera un excellent mécanicien. Il assistera les commerciaux chez les clients chaque fois qu'un problème pointu d'utilisation sera soulevé, et participera en retour, avec la fabrication, à toutes recherches concourant à la promotion des produits. Poste évolutif pour candidat de haute valeur. Adresser s/no 711 CV, très complet en y joignant photo et salaire actuel, au

ACIERS MOULES

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES
56270 PLOEMEUR



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Jeune Ingénieur
Rhône-Alpes

Un groupe métallurgique (CA 530 000 000 F.) connaissent un développement régulier sur ses marchés, recherche pour son aciérie située en région Rhône-Alpes un JEUNE INGENIEUR.
Rattaché au responsable du service, il aura pour mission la mise en exploitation d'un procédé nouveau d'élaboration de l'acier sur un outil de production automatisé et performant.
Ce poste intéresse un jeune ingénieur (Mines, Centrale, A.M. ...) possédant une spécialisation en métallurgie et pratiquant couramment l'anglais. Une première expérience d'aciérie électrique en production ou en maintenance serait appréciée. Compte tenu du développement régulier du groupe, un candidat de valeur pourra évoluer rapidement.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 943 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS



Directeur Export
120 000 F +

PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES — SUD-OUEST
Groupe alimentaire à vocation export (C.A. 70 Millions) recherche un cadre export confirmé pour lui confier l'ensemble de son organisation de vente à l'étranger.
Bilingue français/anglais (allemand souhaitable) ce cadre doit avoir une formation commerciale supérieure (HEC ou équivalent) complétée par une expérience d'au moins 5 ans dans l'exportation d'un produit alimentaire ou d'un produit de luxe.
Il devra être en mesure de concevoir une politique commerciale, de prendre en charge l'organisation existante, de l'étoffer au besoin et de se donner les moyens pour réaliser les objectifs qu'il aura défini. Poste impliquant de grandes possibilités d'évolution.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 807265 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

DIRECTEUR ADJOINT D'USINE
150.000 F — Composants Electroniques — Centre Ouest

Une société française, filiale d'un des principaux groupes industriels français, spécialisée dans la fabrication de composants électroniques, recherche le Directeur Adjoint de l'une de ses usines (700-800 personnes). Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il coordonnera l'activité des services généraux — entretien, bâtiment, V.R.D., sécurité — avec les services de production, indépendamment de l'aspect technique. Il participera à la définition des programmes de fabrication dont il veillera à l'ordonnancement en fonction des plans de charge des différentes lignes de produits. Il participera à l'élaboration des budgets et au suivi des investissements. Le candidat retenu aura au moins de 45 ans, une formation ingénieur et possédera au minimum 15 ans d'expérience de la fabrication en série de produits à caractère technique, avec travail posté et personnel à majorité féminine.
Ecrire sous la référence 208 M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Jeunes diplômés

Spécialisé dans la restauration des collectivités, nous avons 12 ans d'existence et servons 320.000 repas par jour dans 13 pays.

En France avec 470 restaurants, sur un marché porteur (entreprises, hôpitaux, écoles) notre développement nous conduit à faire appel à de jeunes CADRES.

Vous avez une formation supérieure et vous refusez de vous spécialiser trop vite dans une fonction de l'entreprise.

Si vous voulez travailler dans un groupe français, si vous avez le sens du service, des capacités d'autonomie, le souci des décisions rapides mais réalistes, des qualités relationnelles réelles, SODEXHO vous offre des postes de RESPONSABLES de plusieurs restaurants.

Vos actions sont à centrer sur la gestion des budgets rigoureux, l'animation du personnel, les relations avec nos clients.

Un stage de 2 mois (début 15 Janvier 1979) vous préparera aux conditions d'un bon départ sur votre poste.

Les postes sont à pourvoir principalement sur la moitié ouest de la France et Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à SODEXHO — Direction du Personnel — 3, Avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY.

ORGANISME FINANCIER RÉGIONAL
très bonne notoriété
recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME

Missions ● Gestion, adaptation et optimisation du système d'exploitation ● Assistance et formation des services exploitation et études ● Suivi de l'évolution des moyens de traitement.

Profil ● 2 ans de pratique de cette fonction ● Formation supérieure souhaitée ● Connaissance indispensable des moyens systèmes IBM sous DOS-VS ● Expérience appréciée du télétraitement ● Bonne maîtrise de l'anglais technique.

Lieu de travail : banlieue LYON.
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8035 A, à :

AVISO conseil — 49, rue Servient 69003 LYON — RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE en expansion - Région NORD recherche Juriste et Fiscaliste expérimenté. Adresser C.V. manuscrit compl. + photo + prétentions à no 8531, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Organisme social important recherche pour région Centre :
UN DIRECTEUR OPTICIEN diplômé et adaptateur de lentilles cornéennes. Temps plein.
UN OPTICIEN diplômé en audio-prothèse. Temps plein, ou UN AUDIO-PROTHESISTE A LA VACATION
Ecr. no 8546, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour le laboratoire de son usine de mousse polyuréthane située dans le Val de Loire (150 km de Paris) un
CHIMISTE
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une bonne formation théorique sanctionnée par un diplôme de bon niveau, quelques années de pratique et le sens du commandement. Il aura à animer, sous l'autorité d'un chef de service, une équipe d'une dizaine de personnes en laboratoire et réalisations électroniques. La formation aux techniques spécifiques sera assurée.
Adr. lettre manuscrite et C.V. détaillé à HAVAS ORLEANS, no 201 536 qui transmettra.

T.I.T.N.
Société d'engineering en informatique recherche pour son agence
AIX-EN-PROVENCE
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
formation grandes écoles, 3 à 6 ans expérience en études e tréalisations électroniques sur mini ordinateurs.
Env. C.V., prét. T.I.T.N. Provence, 7, r. Louis-Armand, Z.I. 13290 AIX-LES-MILLES.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MECAN.
recherche pour un de ses établissements situé en région ROUENNAISE
INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN
ayant une expérience confirmée des automatismes industriels programmés et parlant anglais.
Envoyez C.V., photo, prétent., no 88 411, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Etablissement d'enseig. supér. recrute au 1er janvier 1979
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Adr. dem. rens. dét. ou cand. pr le 6-12-78 à U.P.A., Palais du Rhin, 67000 STRASBOURG.

Le Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble, disposant d'un IBM 360/67 et IRIS 80 biprocesseur devant être remplacés courant 1979 par un matériel CII - HB de puissance supérieure, recherche trois personnes pour occuper les postes suivants :

a) Un poste vacant au 1er janvier 1979
de PROGRAMMEUR EXPERT
catégorie 3 A, type CNRS, dans son Service d'Etude et de Développement de Produits Logiciels.
PROFIL : développement de logiciels d'application et de compilateurs sur gros ou mini-ordinateur.
Une expérience de 2 ou 3 ans dans ce domaine est souhaitée.

b) Un poste vacant au 1er janvier 1979
d'ANALYSTE ou d'INGÉNIEUR SYSTÈME
catégorie 2 A, type CNRS, dans son Service d'Exploitation.
PROFIL : suivi des chaînes actuelles de facturation ; étude globale et mise en œuvre, sur le nouveau matériel du C.I.C.G., d'un système comptable en liaison avec les services administratifs du C.I.C.G. ; participation à l'assistance auprès des utilisateurs, sur l'utilisation du nouveau système et des produits-programmes disponibles. Une expérience sur gros système est souhaitée.

c) Un poste, vacant au 1er février 1979 pour un an,
d'ANALYSTE ou d'INGÉNIEUR SYSTÈME
catégorie 2 A type CNRS, dans son Service d'exploitation.
PROFIL : participation à la maintenance d'un gros système et à l'assistance auprès des utilisateurs.
Ce poste peut faire l'objet d'un découpage en deux postes à mi-temps vacants pour un an.

Pour ces trois postes, les lettres de candidature (avec curriculum vitae) sont à envoyer à Monsieur le Directeur du C.I.C.G., B.P. 53 - 38041 Grenoble, cedex (avec la mention de l'emploi postulé), avant le 10 décembre 1978 (discrétion assurée).

Les postes offerts bénéficient de l'ensemble des avantages sociaux des personnels contractuels de l'Enseignement Supérieur assimilés CNRS.
Les salaires de la catégorie 2 A (au 1er novembre 1978) varient de 4 800 F à 7 800 F suivant l'ancienneté.
Une prime semestrielle (d'environ 5 000 F) est également versée.
Les salaires de la catégorie 3 A (au 1er novembre 1978) varient de 4 500 F à 7 400 F suivant l'ancienneté.

Pays de Loire
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES NIVEAU EUROPEEN
CHEFS DE VENTE
Nous recherchons pour 3 départements de notre région des responsables capables d'organiser la commercialisation de nos VILLAGES.
Plusieurs réalisations existantes ou des projets en cours témoignent dans chaque département de la réponse originale que nous apportons aux problèmes de l'habitat urbain ou rural.
Nous souhaitons rencontrer des personnes possédant une expérience dans l'immobilier ou de jeunes diplômés ayant déjà fait la preuve de leur efficacité, de préférence dans le même secteur d'activité.
Le salaire fixe et la prime pour objectifs atteints constituent une rémunération élevée.
Adresser curric. vitae comportant détails sur expérience ss réf. 374 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, bd René Levasseur 72000 LE MANS

SOCIETE DE MECANIQUE basée à SAINT-ETIENNE
Plusieurs usines, nombreux produits
recherche
dans le cadre de sa politique de déconcentration de l'organisation et de l'informatique.
CHEF DE PROJET
entièrement responsable auprès des utilisateurs depuis la conception jusqu'à la livraison des systèmes opérationnels.
Ce poste nécessite une formation de type Ingénieur, une expérience de 3-4 ans confirmée par la conduite et le succès d'au moins 2 projets impliquant des relations directes avec les utilisateurs et une responsabilité effective sur une équipe de réalisation.
Adresser curriculum vitae et photo à : HAVAS SAINT-ETIENNE, sous le no 59.288, qui tr.

société de mécanique magnétique à Vernon recherche
dessinateur projeteur
en fabrication mécanique.
Expérience indispensable.
Connaissances (appréciées) des problèmes de fabrication de série.
Poste d'avenir.
Adresser lettre manuscrite C.V. et prétentions à SKF, 1, av. Newton 92142 CLAMART pour examen.
Emploi et Entreprises

DIRECTEUR GENERAL DANS 1 AN
Il existe aussi des Entreprises heureuses dans le Textile. Le PDG de celle-ci cherche à s'adjoindre un Manager solide (HEC ou simil., 35 ans minim.), ayant fait ses preuves en commercial et en gestion, dans des affaires où la concurrence n'épargne que les meilleurs. Une forte personnalité, au dynamisme non tapageur et à la prudence sans pusillanimité, peut trouver son champ ici.
Nous avisons les candidats que nous retenons sous 3 semaines.
Prière d'adresser s/No 712, CV complet et motivé, - plus photo et salaire actuel-, au
BONNETERIE 150 000 F. +
CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 56270 PLOEMEUR

---

directeur administratif
Une importante société de services à vocation agricole, de la région Centre, cherche son D.A. Celui-ci organise le fonctionnement administratif de l'entreprise (y compris Conseils et Assemblées) et centralise les informations sur un tableau de bord. Il propose à la D.G. les modifications de structures et les réalise. Il se verra confier une partie des relations avec les organismes associés et, dans les cinq ans à venir, la direction financière.
Agé de plus de 30 ans, de formation juridique, il a exercé de réelles responsabilités de gestion dans une institution comportant des unités décentralisées.
Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3446 LM.

ingénieur
futur adjoint au directeur de l'usine
L'un des premiers fabricants européens de petites pièces métalliques (découpées, traitées, protégées) pour des assemblages mécaniques, cherche, pour étoffer ses services techniques, un ingénieur. Futur adjoint au directeur de l'usine (100 km ouest de Paris), cet ingénieur est responsable DES ETUDES ET REALISATIONS D'OUTILLAGES, DES SERVICES METHODES ET PRIX DE REVIENT. Il participe, comme conseiller technique, aux travaux de ces services et est chargé, plus particulièrement, des nouvelles fabrications, de l'élaboration des prix de revient, de l'étude et de la mise au point de machines automatiques.
C'est un ingénieur diplômé (AM, ENSI...) de 35 ans minimum, ayant l'expérience des études, des méthodes et de la fabrication (presses), possédant de solides connaissances en analyse de la valeur, prix de revient, et connaissant bien tous les aspects de la vie d'une usine.
Ecrire à A. LEROUX, réf. 3458 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

BASES DE DONNEES
Important Organisme socio-professionnel composé d'Associations d'Intérêt Public (20.000 personnes) recherche pour l'un de ses centres de TRAITEMENT DE L'INFORMATION, situé à
MARSEILLE
responsable/bases de données
chargé de la conception, de la mise en place et de la maintenance des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement en étroite relation avec les services Projets, Exploitation et Systèmes.
Ce poste ne peut convenir qu'à un informaticien de haut niveau, âgé au minimum de 30 ans, ayant déjà pratiqué le SYSTEME I.M.S. et possédant de réelles qualités d'animateur et de coordinateur au sein d'une équipe informatique.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 515 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société industrielle recrute pour laboratoire de recherches
INGÉNIEUR E.S.P.C.I.
préférence, physicien débutant. Lieu de travail : 40 km Nord Orléans.
Adresser C.V. et photo à no 4 356, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Groupem. d'éducation perman. Grande-Synthe, Nord recherche
ANIMATEUR (TRICE) socio-culturel
pr participer au travail d'une équipe dans le cadre d'une opérat. rénovat. d'un ens. H.L.M. Trans. offre avec C.V. à M. le Maire, mission d'éducation permanente, maison communale, R.N. 40, 59760 Grande-Synthe.

SOCIETE GENERALE DE CONST. INDUSTRIELLES basée en Champagne recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR IBM 3/12
Très bonnes connaissances dans GAP 2 et FORTRAN.
Poste à pourvoir rapidement.
Références exigées.
Adresser C.V. à : ETS JOUFFRIEAU, B.P. 6, 10190 ESTISSAC.

Le Bureau de Recherches Géophysiques et Minières recherche pour son centre scientifique et technique d'ORLEANS LA SOURCE
UN INGÉNIEUR
de formation grande école (Arts et Mét., ENI mécaniq.) ayant de bonnes connaissances en mécanique et électronique, avec esprit inventif et goût pour la technologie.
Il sera appelé à collaborer à l'étude et à la mise au point d'appareillages mécaniques et électroniques variés pour les laboratoires et ateliers.
Anglais et quelques années d'expérience indispensables, débutants s'abstenir.
Adr. candidature avec C.V. réf. et prétentions à B.R.G.M., avenue de Concyr, B.P. 6009 45018 ORLEANS CEDEX.

CENTRE INTERMINISTERIEL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DES SYSTEMES D'INFORMATION MARSEILLE
recherche
JEUNE FEMME INGÉNIEUR
format. complément. sci. hum. ou littér., expér. min. 5 ans dans administration ou grande entreprise pour poste de
CHARGÉ DE MISSION auprès du directeur
Env. C.V. manuscrit et photo sous pli confidentiel à M. A. Rodriguez, CEESI, 343, boulevard Romain-Rolland, 13009 MARSEILLE.

Rockwell International
ROCKWELL COLLINS FRANCE
recherche immédiatement
UN JEUNE CADRE
de formation juridique et ayant obligatoirement acquis dans l'industrie une première expérience de l'administration commerciale, du suivi des contrats avec l'Etat et à l'exportation pour lui confier la responsabilite de sa
SECTION CONTRATS
Une bonne connaissance de l'anglais et des aptitudes aux contacts et à la négociation sont des atouts de réussite dans ce poste basé à TOULOUSE
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à R.C.F. - 6, Avenue Didier Daurat 31700 BLAGNAC

Filiale des DOCKS de France
la SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS
recrute un
ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION
30 ans minimum.
3 à 5 ans d'expérience minimum.
Formation Grande Ecole de préférence.
Ses principales qualités devront être :
- apte aux contacts humains, il sera à l'aise dans les relations fonctionnelles ;
- maîtrisant bien l'analyse et la synthèse de données chiffrées, il aura également rédiger des rapports de synthèse ;
- devant mener des études économiques concernant le développement de la Société (créations — rachats de point de vente — logistique) il devra avoir de bonnes connaissances économiques et financières ;
- des connaissances comptables seront également appréciées ;
- Bordeaux sera la ville de résidence, mais de courts déplacements de 1 à 2 jours sur le SUD de la France seront fréquents ;
- le niveau de salaire sera de 100 000 francs/an environ.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à : S.D.F. - Division Affaires Sociales, 55, rue Bourbaki. — 33401 TALENCE.

SPERRY UNIVAC

MINI-INFORMATIQUE DE GESTION

recrute

INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS - LILLE

- Expérience professionnelle 3 ans minimum dans la vente de petits systèmes de gestion à disques
- niveau universitaire ou école de commerce souhaité.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS - LILLE - NANTES

- chargés des relations commerciales avant vente et du suivi technique des installations clients
- connaissance de la langue anglaise
- expérience indispensable de 3 ans minimum
- niveau ingénieur
- connaissance souhaitable du RPG.

Rémunération élevée selon valeur. Evolution de carrière liée à la création de la division.
Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.
Ecrire à Monsieur BERARD
SPERRY UNIVAC — Division Mini-Informatique de Gestion — 3, rue Bellini — 92806 PUTEAUX.

URGENT
Société d'accessoires pour automobiles recherche

COMPTABLE

POINTEAU PAYEUR
connaissant :
paye, charges sociales, législation sociale et comptabilité générale pour amortissements et écritures comptables.
Se présenter CIPA, 20, rue du Télégraphe, 75020 PARIS.

P.M.E. et filiale PARISNOR

(93) recherche

CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE
âge min. 30 a., comptab. inform. 6.000 × 13, avantages sociaux. Ecr avec C.V. et photo, cabinet Jacques, 97, rue Jean-Jaurès, 93240 STAINS.

STE ETUDES DE MARCHES recherche

ENQUÊTEURS (TRICES)

— Papiers, crayons
— Semi-directifs en profondeur
— Grande consommation et industrielle
— France entière
Téléphoner au 663-43-77 ou écrire à SUMS, B.P. 2 94220 CACHAN

Louis Féraud
PARIS

Face à son expansion
LOUIS FÉRAUD INTERNATIONAL
(prêt-à-porter Boutique de Luxe)
RECHERCHE
pour son département féminin

1) UN CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

Responsable des grands clients nationaux, ce cadre, riche d'une expérience positive dans notre domaine, sera chargé de l'élaboration et de l'application de la politique commerciale du département. La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est souhaitée.

2) UN(E) RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT LINGERIE HOMEWEAR

Ce poste conviendra à un (e) attaché (e) commercial (e) ayant déjà quelques années d'expérience dans ce domaine, apte à agir dans le cadre d'une grande autonomie et possédant une bonne connaissance de la distribution de ces produits.
Une grande disponibilité et une excellente présentation sont indispensables.

3) UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Cette secrétaire, de haut niveau, devra être parfaitement trilingue allemand-anglais, avoir le goût de l'initiative, le sens des responsabilités et de l'organisation.
Une excellente présentation est indispensable.

4) UNE ATTACHÉE AU SERVICE EXPORTATION

Sa mission : préparer et suivre nos opérations avec l'étranger. Ce poste exige une parfaite connaissance des mécanismes du commerce international.
Anglais et sténo-dactylographie indispensables. Allemand souhaité.

5) UN(E) COMPTABLE CONFIRMÉ(E)

Sa mission : prendre en charge la tenue et la responsabilité de notre comptabilité
Une expérience pratique d'au moins 3 ans est nécessaire.

Ecrire en adressant :
lettre manuscrite + C.V. + photo récente + n° de téléphone + souhaits de rémunération à :

LOUIS FÉRAUD INTERNATIONAL
Service du Personnel,
66, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
75008 PARIS

Discrétion absolue assurée.

---

responsable gestion
(office-manager)

Importante filiale américaine PORTE MAILLOT recherche pour sa Direction financière un responsable gestion (office-manager).

Le poste :
- Gestion du service comptabilité (5 personnes).
- U.S. reporting.
- Budget.
- Planning.
- Etudes d'organisation.
- Etudes des contrats clientèle.

Le candidat :
- 28 ans minimum.
- Expérience de la comptabilité américaine acquise soit dans un cabinet d'audit, soit dans une société internationale.
- Goût du concret et réflexes de bon gestionnaire.
- Il possédera parfaitement la langue anglaise écrite et parlée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 8160 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Distributeur de matière plastique recherche chef de ventes

NOUS SOMMES :
Distributeur de Polyéthylène basse densité et nous nous spécialisons en produits de haute qualité.

NOUS CHERCHONS :
Une personne probablement âgée de 30 ans minimum, entreprenante, dynamique et capable de promouvoir les activités de la société en France.

NOUS DESIRONS :
Que le candidat ait une solide expérience technique dans le domaine des matières plastiques et une connaissance approfondie du marché français pour le Polyéthylène basse densité.

NOUS VOULONS :
Que le candidat possède du flair et un don de persuasion exceptionnel et qui puisse aussi s'exprimer en anglais (écrit et parlé).

Si vous recherchez un métier passionnant et très lucratif et ceci vous intéresse, veuillez envoyer votre candidature, curriculum vitae et prétentions accompagnés d'une photo récente à Mr. C. Garvey, G.J Garvey + Co, 56 Berkeley Rd, London NW 9, England, ou téléphoner à Paris au n° 502-13-00, pour obtenir un formulaire à remplir et à nous retourner afin de nous permettre de constituer votre dossier.

Toutes les offres reçues seront traitées strictement confidentiellement.

Ingénieur en organisation

LA CEGOS

premier organisme indépendant de conseil en Europe développe son assistance aux entreprises dans le domaine mini-informatique.

Elle recherche un ingénieur ayant 4 à 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en place de systèmes d'information dans des entreprises moyennes.

Après une période de formation aux méthodes CEGOS, il lui sera confié les missions suivantes : Etudes d'opportunité - choix de systèmes - pilotage de réalisation - mise en place de l'organisation - formation.

Il travaillera en liaison étroite avec l'équipe technique.

L'évolution de carrière peut se faire vers la responsabilité d'animation d'une équipe.

Ce poste intéresse des ingénieurs grandes écoles ou des diplômés de l'enseignement supérieur.

sélé CEGOS

La lettre de candidature initiale (manuscrite), accompagnée d'un C.V. détaillé, sera adressée à Mme J. MANZAC, CEGOS - Division Organisation et Gestion, 33, quai Gallieni - 92150 SURESNES.

D|S

GROUPE NATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LA CONFECTION

crée dans le cadre de sa diversification un poste de

ATTACHÉ (E) DE DIRECTION

responsable de la conduite de nouveaux projets jusqu'à leur réalisation, qui pourra être amené (e) à prendre en charge le développement de l'un d'eux.

30 ans minimum, parlant anglais, très disponible, doué (e) d'un excellent contact et d'une grande faculté d'adaptation, il (ou elle) sera à la fois gestionnaire et très habile négociateur (trice), et aura à prévoir des déplacements fréquents mais de courte durée en France.

Envoyer C.V. + photo + rémunération actuelle en précisant la référ. n° 2.525 à DAPHNE SAMSON-Conseil en Recrutement, 32, rue de Sablonville, 92200, NEUILLY-sur-SEINE, qui vous garantit une réponse et son absolue discrétion.



Devant le succès des ventes de ses produits, notre Division Instrument se renforce.
Elle souhaite confier à

2 INSPECTEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(Instrumentation Scientifique)

la responsabilité de la vente de ses instruments **Sorvall** (centrifugeuses, ultra-centrifugeuses, microtomes, ultra-microtomes) aux centres de recherche et aux laboratoires.

Ces fonctions intègrent, sur un secteur géographique, toutes les activités de vente et de développement : identification du marché, définition de la stratégie commerciale, promotion, suivi de la clientèle... Elles impliquent de fréquents déplacements en province.

Ces postes conviendraient à des candidats de formation scientifique supérieure de 2 à 3 ans (BTS, DUT ou licence de chimie, biologie ou biochimie) ayant acquis une expérience commerciale de trois années environ en instrumentation scientifique.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Lieu de résidence : Région Parisienne.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. 319 (M) à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A., Service du Personnel
B.P. 85
91403 ORSAY.

HAVAS CONTACT

METHODES — CONSTRUCTION MECANIQUE
Important constructeur de Matériel T.P. recherche pour ses usines situées dans la REGION PARISIENNE et le NORD DE LA FRANCE

responsable services méthodes

agé au minimum de 35 ans, de formation technique supérieure (A.M., I.N.S.A. ou équivalent) et/ou possédant une très solide expérience des METHODES DE FABRICATION (TEMPS DE MONTAGE, ASSEMBLAGE et MECANO-SOUDURE) acquise dans une fonction technique comparable dans une Entreprise de Construction Mécanique (Moyenne Série). Le candidat retenu sera responsable de la mise en œuvre de l'organisation des moyens de production (matériel et postes de travail) dans le cadre de programmes et d'objectifs de réduction des coûts, d'organisation des temps, d'investissements et de modifications des produits. Rémunération importante en rapport avec le très haut niveau des postes à pourvoir.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 494 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour son Service Marchés au Siège (Quartier LA DEFENSE)

juriste

HOMME ou FEMME
même débutant (e)

Titulaire au minimum diplôme 3ème cycle (D.E.A. ou D.E.S.S.).

Très bonne connaissance anglais parlé et écrit exigée (plus 2ème langue si possible).

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 88620, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour sa division :

— semi-conducteurs à Paris

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité sous référence SC 1178/671 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : (93) 20.01.01

Jeune cadre comptable.

Jeune cadre comptable, vous avez choisi de valoriser vos études supérieures (ESC, E.S de Gestion, DECS...) par la pratique de la comptabilité anglo-saxone en entreprise ou en cabinet.

Nous vous proposons, après une période d'intégration de quelques mois, de prendre la responsabilité d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Homme de dialogue et de liaison avec l'informatique, votre pratique des systèmes de gestion informatisés, acquise par 3 ou 4 années d'expérience, vous permettra de définir et de synthétiser les besoins de votre département.

A terme, vous pourriez être appelé à prendre la direction d'un service comptable, de contrôle ou de planification.

Multinationale spécialisée dans la fabrication de matériel lourd, nous avons confié à rsc carrières le soin de recevoir et de nous transmettre votre candidature. Ecrivez-lui, 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS en précisant la référence 8200.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Importante Société d'étude, de construction et de mise en service d'équipements pour l'industrie électro-nucléaire, nous créons dans le cadre du développement et du transfert de nos activités à LYON plusieurs postes d'ingénieurs dans les domaines suivants :

Méthodes et Coûts

mission : optimiser la fabrication des équipements (de séries ou prototypes) en agissant sur les procédés, les outillages, la conception des pièces, etc ... contrôler les coûts de fabrication. (réf.5151)

Etudes Mécaniques

mission : participer à la conception mécanique des équipements, à l'analyse de leur comportement et la démonstration chez le client ou en laboratoire de leur fiabilité. (réf. 5153)

Qualité

mission : contrôler la qualité des fabrications, enquêter chez nos sous-traitants, établir des dossiers de conformité, traiter les anomalies, participer à la conception de programmes d'assurance qualité (réf.5152)

Gestion d'Affaires

mission : suivre et contrôler la réalisation d'affaires en France et à l'exportation : coordination des études, de la fabrication et des essais ; contrôle des délais et du budget. (réf. 5154)

Ces postes sont dans un premier temps basés à Paris et seront transférés à LYON dans le courant du 2ème semestre 1979.
Ils s'adressent à des ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole de mécanique, thermique ou de métallurgie et justifiant nécessairement de plusieurs années d'expérience dans une fonction identique. L'expansion de notre société autorise de larges possibilités d'évolution.
Les rendez-vous auront lieu à LYON et à PARIS. Merci d'adresser C.V. *en indiquant la référence choisie à :*
P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
du SECTEUR TERTIAIRE

recherche pour le CENTRE DE PARIS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS CONFIRMES

expérimentés en COBOL,
PL1 ou Assembleur.
Connaissant IBM 370 - CII-HB 64 ou 66.
IMS/DL1 IDS/TDS appréciés.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous le no 87798 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.
Discrétion assurée.

SOCIETE FRANCAISE GROUPE EUROPEEN
(branche Automobile)

Chef de projet finances-comptabilité

REGION PARISIENNE

28 ans minimum.

Intégré au département organisation informatique (70 personnes) pour

Prévoir et négocier les budgets des projets et en assurer la réalisation dans le respect des engagements prévus (plan à 5 ans).

Concevoir et développer des systèmes informatiques conformes aux objectifs et aux services demandés.

Animer une équipe de réalisation de 7 personnes.

Expérience dans une importante société industrielle de la mise en place de systèmes performants.

Sens de l'analyse et du commandement, gestionnaire, organisateur, négociateur.

Formation supérieure + finance et gestion.

Anglais parfait - 2ème langue souhaitée.

Poste évolutif.

Ecrire avec CV, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 8043 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis -
92522 NEUILLY -
Caractère confidentiel.



ROTHMANS
INTERNATIONAL FRANCE

Filiale française d'un important groupe international de fabrication et distribution de grandes marques de cigarettes :
PETER STUYVESANT, ROTHMANS, DUNHILL, CRAVEN ...
crée pour seconder le Directeur administratif, poste de

chef service commercial

sédentaire
(5 personnes)

Ses missions, essentiellement de gestion et d'organisation, sont variées :

- le suivi des commandes et livraisons avec la maison-mère,
- la répartition et la tenue des stocks du matériel publicitaire,
- la logistique des actions de la force de vente,
- les relations avec le terrain,
- la tenue du fichier points de vente ...

Ce poste pourrait être confié à un (ou une) diplômé (ée) ESC, 30 ans minimum, ayant exercé des activités similaires administratives, en relation permanente avec le terrain.

Excellente maîtrise de l'anglais indispensable.

Veuillez écrire sous référence 2057 M à
INTERCARRIERES, 5 rue du Helder, 75009, PARIS.

Grand-Est Parisien – Nous sommes une des plus importantes sociétés de distribution du monde de l'édition, et nous recherchons, suite à la mutation en province du titulaire, un cadre pour lui confier la responsabilité du

TRAITEMENT DES COMMANDES EN MAGASIN

Vous avez une formation supérieure, et quelques années d'expérience dans l'industrie. Vos acquis professionnels vous ont permis de vous familiariser avec les problèmes de manutention, et vous avez le vécu de la gestion de commandes – importantes en nombre, quotidiennes, livrées tous les jours – dans un souci constant de service à la clientèle. Vous dirigez déjà un service important avec du personnel féminin. Vous prendrez la responsabilité des expéditions (100 personnes), et vous serez assisté d'une équipe d'encadrement que vous dirigerez. Votre mission consistera à gérer les commandes – de la préparation jusqu'au transport – en temps, en quantité et en qualité de service. Vous serez bien sûr le responsable de vos moyens – budget, prévisions, effectifs, organisation – et l'interlocuteur des autres services de l'entreprise.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux, sous réf. 5239 M, à qui nous avons confié le soin d'assurer les premiers contacts.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs



Futur Directeur Général

INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT — PARIS

Notre entreprise, filiale d'un groupe français important, fabrique et commercialise des articles pour hommes (chemises, homewear). L'actuel Directeur Général prend des responsabilités plus importantes au sein du groupe.
Il souhaite confier à son successeur :
dans un premier temps, la définition et la réalisation de la politique commerciale : élaboration du produit, coordination des plans de collection, fixation et contrôle des objectifs commerciaux. Ce dernier s'appuie sur trois directions commerciales responsables chacune d'un circuit de distribution ;
dans un deuxième temps, ce collaborateur doit pouvoir devenir Directeur Général et prendre en charge les autres fonctions.
Nous donnerons la préférence à un homme jeune, ayant déjà fait ses preuves en tant que directeur du marketing et des ventes dans un entreprise du secteur habillement de préférence ou dans un secteur largement influencé par les tendances de la mode.
Son envergure personnelle doit être suffisante pour évoluer vers des responsabilités plus larges.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1070 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

POUR UNE DE SES FILIALES
GROUPE IMPORTANT recherche

INGENIEUR
Spécialité
PIEUX – FONDATIONS SPECIALES

C'est un jeune ingénieur dont la formation type Ecole Centrale, Arts et Métiers, ... aura été complétée par une spécialisation en mécanique des sols.

Il aura acquis, en entreprise, une réelle expérience pratique de cette spécialité (3/5 ans).

Ce poste évolutif, au sein d'un groupe de premier plan, sera confié à un homme responsable, capable d'autonomie et possédant un sens avisé de l'entreprise.

Les C.V. détaillant l'expérience et précisant les prétentions de salaire sont à adresser sous référence 6500 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.



bonna

2.500 personnes. C.A. : 800 millions de francs. Fabrication et pose canalisations en béton. Grands travaux hydrauliques. Fourniture d'usines de préfabrication produits en main.

Champ d'activité international

recherche pour sa

DIRECTION COMMERCIALE - PARIS
SERVICE EXPORT

JEUNE DIPLOMÉ

École de Commerce ou d'Ingénieurs

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il sera chargé d'affaires au niveau de la prospection et de la négociation avec nos clients français et étrangers. Anglais indispensable. 2e langue appréciée. Expérience 1 ou 2 années souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prét. à :
SOCIETE DES TUYAUX BONNA - B.P. 371-08,
75365 PARIS CEDEX 08.

CIRCULATION ROUTIERE
Service d'études de la Région Parisienne, spécialisé dans les transports et la sécurité en milieu urbain, recherche

ingénieur transport

pour étudier et promouvoir des méthodes d'analyse et de mise en place d'équipements visant à améliorer la sécurité de la circulation dans les villes, ainsi que pour assurer la coordination entre les différents organismes et bureaux d'études traitant de ces problèmes.
Agés d'au moins 30 ans, les candidats devront présenter de solides connaissances dans ce domaine, afin de pouvoir jouer rapidement le rôle de conseil, de promoteur et d'expert à l'échelon national et international.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 510 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

CHEF DES VENTES — Porcelaine-Verrerie Paris

Une société française, filiale d'un groupe allemand et spécialisée dans la commercialisation d'articles de porcelaine et de verrerie, recherche son Chef des Ventes. Sous l'autorité du Directeur de la Société, il participera à la définition des objectifs de vente. Il animera, coordonnera et supervisera les activités d'une équipe d'attachés commerciaux, qu'il pourra assister directement pour le lancement de nouveaux modèles ou pour des actions promotionnelles sur un secteur donné... Il visitera lui-même les principaux clients et négociera les contrats les plus importants. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possédera une bonne culture générale et surtout une expérience de plusieurs années de la vente de produits de grande consommation (du même secteur si possible) auprès d'une clientèle de détaillants et de la grande distribution. La connaissance de l'allemand est souhaitée. Ecrire sous référence 215/M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SOCIETE INTERNATIONALE
JEUNE ET DYNAMIQUE

recherche

INGÉNIEUR

bonne connaissance mécanique pour
ACTIVITE COMMERCIALE
dans son département POMPES CENTRIFUGES

— LA RESPONSABILITE des ventes pour une région de la France.

— LA PREPARATION ET LA NEGOCIATION des offres et projets à tous niveaux.

— LA LIAISON entre usine en R.F.A. et la clientèle.

NECESSITENT

— un ingénieur dynamique ;

— parlant bien l'allemand ;

— avec certaine expérience professionnelle.

Demande écrite et curriculum vitae détaillé :

RHEINHUTTE FRANCE
5/7, rue de la Butte
94262 FRESNES CEDEX

---

animateur de formation en informatique

Département formation de l'une des premières SSCI de la place de Paris, nous animons des stages (internes et externes) destinés au personnel d'études comme à l'exploitation.
Vous êtes **ANALYSTE-PROGRAMMEUR,** de formation IUT ou maîtrise, et avez acquis en trois ans et plus une solide pratique du COBOL et/ou de l'Assembleur/DOS. La formation vous attire par goût et pendant vos loisirs, par exemple, vous avez fait la preuve de vos qualités pédagogiques. Mariez les deux en venant nous rejoindre.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3487 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

RELATIONS HUMAINES
gestion du personnel

Un important groupe du secteur tertiaire cherche le CHEF DE SON SERVICE RELATIONS HUMAINES ET GESTION DU PERSONNEL.
Collaborateur direct du Secrétaire Général, ce cadre participera à l'élaboration des politiques et sera responsable de leur application (formation, plans de carrières, bilan social etc. . .).
De formation supérieure, le candidat (H. ou F.) ayant obligatoirement une expérience dans un service de personnel et une parfaite maîtrise du droit du travail devra :
— avoir une attirance profonde pour les problèmes humains
— être imaginatif dans la recherche des solutions
— être ouvert aux méthodes modernes de gestion du personnel

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V. et photo sous N° 4998 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris

هكذا من الأصل

Grande banlieue Nord-Est de Paris
Important constructeur de matériel T.P.
recherche

RESPONSABLE
consolidation et contrôle de gestion filiales

Le candidat devra effectuer les consolidations comptables et budgétaires des différentes filiales de la Société, analyser les informations obtenues (écarts et explications consécutives), proposer les actions correctives permettant d'atteindre les Objectifs et aider à la mise en œuvre des procédures définies.

Agé au minimum de 30 ans, titulaire du DECS et/ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option gestion), le candidat aura une parfaite connaissance de l'anglais et des exigences de la comptabilité anglosaxonne et justifiera d'un minimum de 2 ans à des fonctions équivalentes ou en Cabinet.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 525 au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397ter, rue de Vaugirard 75015 Paris

GRANDE ENTREPRISE DU SECTEUR PUBLIC
Implantée en région parisienne
recrute immédiatement
pour contrat de 3 ans

JEUNES INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

de formation :
1°) GRANDES ÉCOLES (Centrale, Supélec, Télécom, A. et M.) ;
2°) ENSI (Grenoble, Toulouse, Nancy...)
3°) ENI, Violet, Charliat...

Sont nécessaires :
- des facultés d'adaptation rapide ;
- des qualités de dynamisme et d'ouverture d'esprit.

Adresser c.v. détaillé et photo n° 67.342,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 — PARIS,
qui transmettra.

Dans une SSCI, futur directeur de département ? 160 000 F +

Nous appartenons à un groupe en forte croissance (CA : 5 MF en 1973, 80 MF en 1978). Agissant à Paris dans le secteur de l'immobilier, nous avons conçu des progiciels de gestion exploités sur nos réseaux (time-sharing) gérés par des minis haut de gamme. Voulez-vous nous aider à construire notre développement dans d'autres secteurs pour doubler ainsi notre CA de 18 MF ? Nous avons des idées, des moyens, posé des jalons et, déjà, des résultats encourageants ; vous avez, peut-être, l'expérience d'autres professions et, surtout, la volonté d'entreprendre ?
Après une solide formation supérieure, vous avez, en moins de dix ans, appris à "fabriquer" du logiciel standard sur minis et à en négocier l'installation avec des dirigeants d'entreprises. De plus, vous n'hésitez pas à payer de votre personne.
Alors, écrivez à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3363. LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Nous sommes un Groupe Industriel Français Important
(15000 personnes - CA 3 Milliards)
Nous recherchons :

Un Cadre Administration Commerciale

- Vous serez intégré à l'équipe de la Direction Commerciale avec pour mission de procéder à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles procédures d'organisation impliquant l'utilisation de l'informatique.
- Nous vous demandons IMPERATIVEMENT une formation supérieure : H.E.C. - ESSEC - ECP - MINES... et une expérience industrielle de 3 à 5 ans acquise comme Ingénieur de Projet Informatique ou, comme Chargé d'Etudes d'Organisation dans Service Administration des Ventes.
- Une évolution de carrière vers des fonctions opérationnelles plus élargies est envisagée ultérieurement.
- Poste situé en région : PARIS OUEST.
- Adresser CV, photo et prétentions sous No 87.773 - Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS confirmés

Diplômés Grandes Ecoles
à vocation électronique

pour l'étude de systèmes modernes de télécommunications dans la gamme HF-VHF-UHF, mettant en œuvre des techniques numériques et des processus de transmissions avancées.

Les dimensions de la société ouvrent de larges perspectives d'évolution pour les candidats de valeur.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions, sous le n° 88.594, à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra. Réponse assurée.

MACHINES AUTOMATIQUES DE CONTROLE

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Cette société est la filiale d'un des premiers groupes industriels français. Elle conçoit et réalise des machines automatiques destinées aux contrôles des produits en verre creux : dimensions linéaires et volumétriques, état de surface, résistance...

Elle fournit 1/3 du marché mondial de ce type de machine. En constante expansion, elle envisage également d'attaquer des marchés nouveaux.

Son équipe technique d'études et de développement souhaite rencontrer un ingénieur électromécanicien, 28 ans minimum de formation AM ou équivalent.

Son expérience en électromécanique est doublée d'une connaissance indispensable de la cinématique et souhaitée de l'électronique.

Outre son potentiel de conception, ses qualités d'animateur doivent rapidement et naturellement le conduire à une fonction de responsabilité au sein d'une équipe.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous réf M 3202J.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

YREL
ELECTRONIQUE & INFORMATIQUE

recherche pour faire face à son expansion

1 ingénieur de vente

Ayant une bonne connaissance des périphériques et coupleurs de mini et micro-ordinateurs. Pour vendre les "Floppy" disques SHUGART no 1 mondial dans le domaine.

1 ingénieur de vente
&
1 ingénieur support technique

Ayant une réelle compétence dans le domaine des microprocesseurs et des circuits logiques. Pour promouvoir et vendre les programmateurs de PROM PROLOG.

techniciens de maintenance

En laboratoire et sur le site.
Ayant au moins 2 ans d'expérience sur les mini-ordinateurs et périphériques associés. Pour assurer le support et le S.A.V. des mini-ordinateurs COMPUTER AUTOMATION.

Tous les postes requièrent une bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Nous offrons :
- Des revenus motivants pour candidats de valeur.
- Un travail sur des produits de haute technicité.
- Une formation.

Envoyer C.V. à YREL - B.P. 40 - 78530 BUC

Jeune ingénieur Grande Ecole (Centrale, Supelec, AM...)

Nous sommes constructeurs de mécanique lourde et travaillons à 95% avec l'étranger. Pour maintenir et améliorer notre avance technologique, nous recherchons un jeune ingénieur qui prendra la responsabilité complète de ses projets (études, réalisation, suivi) au Service Contrôle et Régulation.

Ce poste suppose de courts déplacements à l'étranger et donc une bonne connaissance de l'anglais.

Les candidats, qui peuvent être débutants ou avoir une première expérience en asservissements avec utilisation de l'informatique, adresseront leur CV à rsc carrières, référence 1120, 92, rue Bonaparte 75006 Paris, qui nous le transmettra.

AUDIT INTERNE

Nous sommes un des premiers constructeurs mondiaux de matériel T.P. et nous comptons des implantations en France et à l'étranger.

Nous désirons augmenter l'effectif de notre Direction Audit par le recrutement d'un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, titulaire d'un D.E.C.S., débutant ou un an d'expérience professionnelle. La maîtrise de l'anglais et de l'espagnol est indispensable.

Missions d'assistance et de contrôles ponctuels auprès de nos établissements français et étranger.

Déplacements fréquents de l'ordre de 50 à 60 % du temps.
Rattaché au siège social de l'entreprise situé à 45 km au Nord-Est de PARIS.

Ecrire avec C.V. détaillé, prét. et photo à n° 88.568, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ITT OCEANIC recherche

chef du service budgets et analyses financières

- MISSION :
  Il sera responsable :
  - de l'élaboration et du suivi des prévisions du budget de la Société à court et moyen terme ;
  - de l'établissement et de la diffusion des états financiers périodiques selon procédures et délais.
  Il dirigera et animera un service de 5 personnes.
- PROFIL :
  - formation grande école commerciale (option finances ou expertise comptable)
  - expérience de 3 à 5 ans à un poste opérationnel d'une Direction Financière
  - bonnes connaissances des techniques de contrôle, de gestion et des méthodes comptables anglo-saxonnes
  - anglais courant.

ITT OCÉANIC

Ecrire avec C.V. et prétentions
à Madame LE MAY
Service du Recrutement
ITT OCEANIC
97, avenue de Verdun
93230 ROMAINVILLE

CANNON ELECTRIC
Division de SPI - ITT
recherche un

SPÉCIALISTE PRODUITS

pour participer au lancement des produits nouveaux

Connaissance souhaitée du marché des connecteurs et du secteur aéronautique, connaissance en électronique. Anglais indispensable.

Poste à pourvoir en région parisienne

Env. C.V. détaillé à CANNON ELECTRIC
BP 20 - 31770 COLOMIERS

---

très importante maison d'édition
recherche

un directeur artistique

pour sa collection de Livres d'Arts. Un haut niveau de compétences dans la branche et la technicité visées est exigé.

Les dossiers seront étudiés avec la plus grande discrétion.

Ecrire à n° 11291
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

La Société Holding d'un groupe français
recherche

1) SON DIRECTEUR FINANCIER

De formation supérieure, complétée par une solide expérience, il devra contrôler la trésorerie et la gestion du groupe, superviser la comptabilité des filiales et proposer à la Direction d'éventuelles réformes de structure financière.

Sa rémunération sera de 130 000 à 150 000 F.

2) L'ADJOINT AU DIRECTEUR

d'une importante filiale, qui résidera en station de ski alpine.

Il devra posséder les diplômes requis par la loi Hoguet, ainsi qu'une bonne expérience en matière de vente et gestion immobilière, et connaître le fonctionnement des industries touristiques.

Rémunération de début, 90 à 100 000 F avec promotion rapide en fonction des résultats.

Ces deux candidats devront s'intégrer dans une équipe jeune.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions et coordonnées téléphoniques, à Madame HADENGUE, 4, cité Vaneau - 75007 PARIS, qui transmettra.

DU PONT

Dans le cadre du développement de ses activités, recherche un :

analyste de gestion

qui se verra confier d'importantes fonctions au sein de la Division Trésorerie.

Chargé de la préparation du budget et des prévisions financières, ses responsabilités s'étendront :
- A l'analyse des coûts de production;
- Au contrôle de l'application des contrats d'association de Du Pont (France) S.A. avec ses partenaires industriels en France et à l'Etranger;
- A l'évaluation économique et financière des projets d'investissement et aux recommandations nécessaires à la Direction;
- A la préparation de rapports économiques et financiers destinés à la Direction Générale.

Les candidats ont une formation universitaire comptable, financière ou économique. Un diplôme du 3e cycle ainsi que de bonnes connaissances en informatique seraient des atouts supplémentaires.

Ils doivent pouvoir justifier de 3 à 5 années d'expérience dans un domaine financier ou d'analyse de gestion.

La maîtrise de la langue anglaise et la capacité d'entretenir de bons contacts à haut niveau sont indispensables.

Les candidatures indiquant la rémunération actuelle sont à adresser, sous réf. 314 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel
9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

CHEF DE PROJET

Expérimenté MIAGE ou équivalent

Connaissant si possible une ou plusieurs des techniques suivantes : télétraitement, base de données, programmation structurée.

— Aura la responsabilité du développement de projets informatiques en liaison avec les correspondants des départements utilisateurs.

— Participera à des projets développés à l'échelle européenne ou mondiale et à l'implantation de ces projets dans notre société.

Aptitude à l'encadrement, à la réalisation de pré-études.

ANGLAIS EXIGÉ.

Adr. C.V. et prétentions, Service Personnel YM, 5, boulevard Gallieni, 92231 GENNEVILLIERS.

Important Centre Informatique
recherche

programmeurs

expérimentés ou débutants

pour participer au développement de projets utilisant bases de données et téléprocessing.

Lieu de travail : LA DEFENSE

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 2085 M, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS

JEUNE AGENCE DE PUBLICITE
travaillant sur budgets grandes consommations
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ SENIOR

2 à 3 ans d'expérience agence, parlant couramment anglais et souhaitant intégrer petite structure pour participer activement à son développement.

Tél. Marc AYRAULT : 073-02-66.

offres d'emploi

Suivant une enquête récente du NOUVEL OBS
faire appel à la Bof'Génération
pour parler initiative -
conquête - responsabilité -
passion - zones d'intérêt -
engagement - affrontement
ressemble fort à une gageure

Et pourtant
peut-on concevoir

- Une Vie sans passion,
- Un Progrès sans conquête,
- Une Société sans engagement,
- La Liberté sans responsabilité,
- Un Libre Arbitre sans initiative,
- Des Relations sans affrontement,
- Une Culture sans zones d'intérêt.

!

NOUS OFFRONS LE TOUT

avec au surplus
Une carrière pleine
Une promotion sociale exaltante
Des rémunérations de choc
Une formation totalement et largement rémunérée

Si vous avez au moins le Bac, 23 ans minimum et vraiment quelque chose à dire - envoyez 1re lettre manuscrite à SAINT-MARTIN, réf. OZ 1243 91, rue Croix-Nivert 75015 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

Si vous êtes Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole scientifique.

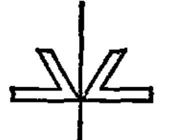
Si vous avez au moins 5 ans d'expérience Commerciale,

Si vous aimez rechercher, négocier et conclure des contrats au plus haut niveau.

Si vous souhaitez une rémunération élevée.

Ecrivez en joignant curriculum vitae et photo à :

SOSI, 8, rue Juliette-Dodu. — 75010 PARIS.



SOSI

CONSEIL EN INFORMATIQUE

Nous sommes un GROUPE FRANCAIS, *employant 15.000 personnes, réparties dans plus de 30 établissements.*

Nous créons auprès du Directeur des AFFAIRES SOCIALES, *le poste de*

RESPONSABLE DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS

OBJECTIF : harmoniser à court et moyen terme les besoins et les ressources du Groupe en effectifs en mettant en oeuvre les moyens propres à favoriser les mouvements internes.

Ce poste, essentiel pour notre Groupe dans un contexte en pleine mouvance, nécessite un candidat très autonome de niveau d'études supérieures, disposant d'une solide expérience des problèmes humains en unité de production, capable de dialogue à tous niveaux.

Déplacements fréquents.
Réelle perspective de développement au sein du Groupe pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 88067, CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LA DIRECTION DE LA PUBLICITÉ
DES NOUVELLES GALERIES
recherche un

DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

intéressé par les problèmes de Communication et par la Distribution.

Il participera après une période de formation, à la gestion de plusieurs budgets importants.

Son poste sera évolutif en fonction de ses performances.

Le candidat retenu pourra ou non avoir déjà une première expérience de la publicité.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 3.608 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra les candidatures.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE PATRONALE
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

pour assister Directeur département produits pétroliers.

— formation ESSEC, ESCP ;
— formation juridique complémentaire nécessaire ;
— excellent rédacteur ;
— expérience souhaitée dans la distribution des produits pétroliers.

Env. curriculum vitae et photo à PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS, sous référence 23.995, qui transmettra.



Diesel Allison
GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

plusieurs ingénieurs technico-commerciaux

Spécialisés :
- soit dans la vente aux constructeurs de moteurs diesel et/ou transmissions hydrauliques avec convertisseur.
  Pourrait convenir à ETACA, OM1, ENSAE ou équivalent
- soit dans la promotion et la vente auprès d'un réseau de distribution de moteurs diesel marins de 40 à 1600 CV.
  Formation : Officier Mécanicien Marine Marchande 1ère classe ou équivalent.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS NECESSAIRE.

Adresser C.V. avec photo et prétentions Service Personnel YM, 5, boulevard Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

GROUPE INDUSTRIEL région parisienne
offre les postes suivants :

• INGÉNIEUR en informatique industrielle

à un ingénieur A.M., I.N.S.A., E.S.E., E.N.S.T.A. ou équivalent, disposant de quelques années de pratique en automatismes industriels à base de calculateurs et automates programmables (SOLAR PB 6)
La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée.
Ses responsabilités seront : étude et mise en service d'installations à base de logique programmée.
Ce poste implique, outre les connaissances techniques, des qualités de commandement et d'esprit d'équipe.

• TECHNICIEN d'études en automatismes

Pour seconder l'ingénieur en informatique industrielle — Formation et expérience : B.T.S. électricité, électronique, expérience des calculateurs industriels et automates programmables. — Anglais souhaité.

Discrétion assurée. — Il sera répondu à toutes les candidatures. Adresser C.V. complet, photo et prétentions sous le nº 88.104, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — Paris (1er), qui transm.

Jeunes HEC ESSEC, SUP de CO

A ORIENTATION COMPTABLE
Un très important Groupe Industriel Français aux activités diversifiées vous propose :

- une période de formation comprenant 6 mois de stage dans différents établissements (usine direction régionale de vente...) puis 2 à 3 ans dans les services comptables de l'une des Sociétés du Groupe,
- à l'issue de cette période la possibilité d'évoluer en fonction de vos aspirations et des opportunités du moment vers des responsabilités de types financier, comptable ou de contrôle de gestion dans l'un des établissements du groupe en France ou à l'étranger.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous No 83547 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

ingénieur recherche développement

Une société française, filiale d'un important groupe international très diversifié, recherche pour sa division Dispenser-pulvérisation un ingénieur de recherche.

■ Dépendant du Directeur du Service Recherche et Développement, il sera le principal artisan de la création et du développement de systèmes de pulvérisation nouveaux et de l'amélioration des produits existants.

■ Il animera et gérera un bureau d'études, un atelier d'usinage de prototypes et un atelier de moules et pièces d'essai.

■ Le candidat, âgé de 35 ans minimum, sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur, au minimum d'un BTS et aura une expérience professionnelle en milieu bureau d'études de conception pièces plastique et métal d'environ une dizaine d'années.

■ La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée.

■ La personnalité du candidat devra révéler de très bons contacts humains, le goût de rendre service, de concevoir et de créer.

Adr. C.V., photo et prét. sous référ. 5824/N à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 Paris

---

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche

HOMMES D'ACTION

(ou femmes)
Connaissances financières et commerciales appréciées.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : M. FILIPPI, 18, rue de la Banque, 75002 PARIS.

UNILEVER FRANCE

recherche pour importante société d'emballages située dans l'Oise

RESPONSABLE ETUDES de MARCHES

(PROFIL DE VENDEUR INDISPENSABLE)

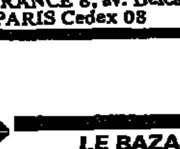
Fonction :
Etudes de marchés, mise en place politique industrielle adaptée aux marchés, harmonisation des méthodes commerciales, assistance force de vente, négociation directe avec clients nationaux, actions promotionnelles et participation aux opérations européennes.

Formation :
- Ecole Supérieure de Commerce
- expérience de vente de 2 à 4 ans (maximum) domaine de l'emballage de préférence, sinon biens semi-industriels.

Anglais indispensable, allemand apprécié.

Perspectives d'avenir importantes dans le secteur commercial en France ou à l'Etranger.

Ecrire avec CV et prét. Département Central du Personnel (Réf. XVI/78) UNILEVER FRANCE 8, av. Delcassé 75384 PARIS Cedex 08



LE BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE
Rue de Rivoli

recherche
pour participer à important projet temps réel et base de données.

Analystes-Programmeurs

2 ans expérience minimum
bonnes connaissances LCP et COBOL

Programmeur Système

Débutant
Connaissances G.C.O.S., IDS et TDS appréciées.

Adresser CV avec prétentions au Service du Personnel Recrutement 34 rue de la Verrerie 75004 Paris ou tél. 274.95.38

Les ASSURANCES du GROUPE de PARIS
offrent à de

JEUNES DIPLOMÉS de l'Enseignement Supérieur

(école de commerce, facultés, instituts...)

Libérés de leurs obligations militaires :

Un stage de formation pratique d'une durée de l'ordre de 18 mois.

Ce stage rémunéré et avec remboursement de frais se déroule en agences, puis au Siège de la Société.

Il peut déboucher vers des fonctions d'encadrement à caractère commercial.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence « YI-Inspection des Agences » à A.G.P., 21, rue de Châteaudun, 75447 PARIS CEDEX 09.

La filiale française
d'un important groupe alimentaire multinational
leader sur le marché français
et ayant une forte volonté de développement
recherche :

LE RESPONSABLE DE SA DIVISION COLLECTIVITES

Il assurera la gestion et le développement des produits collectivités.

Le candidat devra posséder :
- une formation commerciale supérieure,
- une bonne expérience de l'administration des ventes et des négociations,
- une bonne ouverture d'esprit.

Une expérience dans le domaine des collectivités serait vivement appréciée.

Les perspectives d'évolution du poste sont très ouvertes, la société française étant actuellement en plein développement.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 88510 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ASSISTANT DE GESTION
Paris

Un Groupe Pharmaceutique recherche pour son département financier, un Assistant de Gestion.

Le candidat doit avoir :
- *3 à 5 ans d'expérience (comptabilité - gestion)*
- *une formation supérieure ESCP, ESSEC, Sciences Po, Eco Fi.*
- *le goût de la négociation et du travail en équipe*
- *un réel intérêt pour les questions économiques*
- *anglais courant nécessaire.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à No 88264, CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(télétraitement, base de données, réseau de mini-ordinateurs)
D'UNE SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
LEADER DANS SES MARCHES
recherche

UN JEUNE INGENIEUR

Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion ou diplômes Universitaires équivalents

soit débutant et ayant pris si possible une option informatique, soit ayant un an d'expérience de préférence axée sur l'informatique.

Après la formation aux techniques et méthodes d'organisation informatique propres à la Société, vous serez intégré à des équipes existantes pour gérer des systèmes opérationnels et développer de nouvelles applications. Vous découvrirez ainsi les problèmes spécifiques à la Société dans les domaines tels que : Contrôle de Gestion, Gestion Financière et Comptable, Marketing, Vente, Logistique, Achat, Production.

Votre évolution vers des responsabilités ultérieures sera conforme au niveau de la formation générale qui vous est demandée.

Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 80.000 F.

Lieu de travail : PARIS OUEST.

Adresser lettre, C.V. et photo sous le No 88524 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

HUCHEZ

FERRIERES OISE • PME en expansion
recherche

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

• POUR DIVISION TREUILS

OFFRONS :
- Travail de terrain France + export,
- évolution rapide possible vers responsabilité commerciale élargie,
- poste rattaché à la direction.

EXIGEONS :
- Sens de la mécanique,
- vocation de la vente technique,
- anglais courant.

Réf. 120

• POUR DIVISION HORLOGERIE INDUSTRIELLE

OFFRONS :
- Travail de terrain région Nord de Paris,
- rémunération fixe + intéressement,
- poste rattaché à la direction.

Réf. 130

Env. lettre man. + C.V. détaillé, photo, salaire actuel sous la réf. choisie à M. Jean GAUSSIN 104 rue de Richelieu 75002 PARIS

sperar

PARIS

COMPAGNIE D'ASSURANCES
GROUPE EUROPÉEN TRÈS CONNU
Nous recherchons

UN CADRE CONTENTIEUX-SINISTRES

35 ans minimum.

- Licence en Droit privé. D.E.S apprécié 7 ou 8 ans d'expérience en Compagnie d'Assurances dans un service contentieux, matériels et corporels toutes branches et ayant déjà exercé des fonctions de commandement.
- Il sera adjoint au Chef du Service, dans un premier temps.
- Possibilités certaines de carrière pour un élément compétent, efficace et dynamique.

Adresser lettre manuscrite, curr. vitae détaillé, photo et prétentions à nº 88 155, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

MATRA INFORMATIQUE

recherche pour sa direction systèmes

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

— Ils assistent techniquement les ingénieurs commerciaux dans l'analyse des applications des clients.
— Ils ont la responsabilité de la mise en exploitation des équipements (mini-ordinateurs de gestion) et du suivi des utilisateurs.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs même débutants ayant une formation d'informaticien et, de préférence, une expérience des mini-calculateurs de gestion ainsi que des télécommunications.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en indiquant la référence DS 04 à Monsieur J.L. DUHAMEAU 18, rue de Chatillon - 75014 PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS CHIMIQUES
recherche :

CHIMISTE EXPÉRIMENTÉ

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR connaissant bien les résines synthétiques et leurs applications comme liants de fonderie.

5 années d'expérience industrielle souhaitables.

Le titulaire du poste sera responsable de la formulation des produits jusqu'à leurs applications en FONDERIE.

FREQUENTS DEPLACEMENTS EN FRANCE

Env. C.V. man., prét. et photo ss le nº 88.656 à : CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

offres d'emploi

GRANDE BANQUE PRIVÉE à Paris, engage

CADRE COMMERCIAL Classe VI

pour lui confier, dans le cadre de sa politique de développement de la clientèle privée, la prospection et la gestion d'un portefeuille de clientèle important.

Pour occuper ce poste, il faut :
- être diplômé de l'enseignement supérieur
- avoir 4 à 5 ans d'expérience professionnelle
- connaître parfaitement l'ensemble des produits destinés à la clientèle privée, et en particulier la gestion de portefeuilles titres et les marchés boursiers.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 782 024 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Important groupe électronique

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

de langue maternelle allemande EXCLUSIVEMENT

30 ans minimum, sera chargé de la rédaction en langue allemande de divers documents de haut niveau technique (articles, notices, publicité rédactionnelle, etc.). Expérience des matériels hyperfréquences souhaitée.

Bonne connaissance français et anglais appréciée.

Adr. C.V., photo (retournée) et prét., n° 88.183, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

170 000 +

(Constructeur Automobile européen)

recherche

DIRECTEUR VENTES FRANCE

- Homme 32 ans minimum
- Diplômé E.S.C.P. ou équivalent
- 6-10 ans expérience vente autom. préférence
- Ayant animé et dirigé réseau de vente
- Résidence PARIS

Envoyer C.V. manuscrit en photo ss n° T. 9723 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ASSURANCE VIE

recrute

ÉLÈVES INSPECTEURS

libérés O.M.

— Diplômés de l'enseignement supérieur (école commerciale, droit, sciences Eco).

— Grande mobilité géographique et sens du contact humain indispensables.

en vue encadrement réseau commercial d'Agents Généraux

FORMATION COMPLÈTE ASSURÉE

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous n° 52.713 à BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES qui transm.

ANALYSTES

— Un important groupe de RETRAITE et PREVOYANCE (2.000 personnes).

— Un service ORGANISATION et INFORMATIQUE, qui s'agrandit en fonction des chantiers en cours et des projets envisagés.

— Vous proposent de les aider à développer de nouvelles applications au sein d'une équipe jeune pourvue de moyens modernes (370/158 – Réseau télétraitement national). Formation supérieure exigée.

Env. lettre man., C.V., photo, ss le n° 88.734 à : CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande Banlieue NORD de PARIS

recherche pour son secteur ACOUSTIQUE

INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES ou équivalent

Pour études et assistance technique dans le domaine de l'acoustique industrielle.

Expérience fortement souhaitée.

Anglais nécessaire.

Adr. C.V., photo et prétentions, à no 88.614, CONTESSE Publicité 20, av. l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Rech. collaborateur dynamiq. et organisé pour démarchage publicité annuaire professionnel de prestige existant depuis 6 ans comportant un important volume publicitaire à entretenir et à développer. Nombrx déplac. en province exigés. Salaire : fixe + commission = 80.000 F annuel. Ecrire avec C.V., à I.F.P., 142, rue d'Aguesseau, Boulogne, ou tél. 603-15-54.

L'Institut de Travail social et de Recherches sociales 1, rue du 11-Novembre, 92120 MONTROUGE, cherche : UN CADRE PÉDAGOGIQUE à mi-temps chargé de l'expression écrite et des méthodes de travail (diplôme d'Etat d'Assistant (e) social (e) exigé, ainsi que de solides connaissances littéraires et juridiques).

Groupement de sociétés d'expertise comptable recherche pour faire face à son développ.

JURISTE-FISCALISTE

EXPERIMENTE titulaire de la maîtrise de droit privé.

Sa mission sera d'ordre techniq., études, rédaction de documents, contacts avec administrations et organisations professionnelles, conseils, participation à des actions de formation.

Env. C.V., prétentions et photo à M. GALY, 69, bd de Magenta, 75010 PARIS.

MENSUEL recherche

COURTIER(E) PUBLICITÉ

confirmé(e)
— Solide expérience vente.
— Capacité de persuasion auprès agences et annonceurs.

1 ATTACHÉE DE PRESSE

confirmée

Tél. 574-51-52 mardi 28 et merc. 29, de 8 h. 30 à 18 h. 30 pr r.-vs.

IMPORTANTE ENTREPRISE 150 millions C.A. proche banlieue Ouest, rech.

ADJOINT

au CHEF de Service comptabl., DES comptabilité ou similaire.
— Possibilités sérieuses d'avenir assurées.
— Expér. 5 ans min. dans une entreprise moyenne.

Adresser C.V. et prétentions à A.M.P. sous référ. 5.846 N, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Centre de Formation cherche RESPONSABLE PEDAGOGIQ. Capable initiatives et responsabilités. Envoyer C.V. av. photo, à : ASPROFORC, 152, bd Haussmann, 75008 Paris

offres d'emploi

GROUPE DE PRESSE Centre PARIS recrute pour publications économiques spécialisées

RÉDACTEURS

ayant expérience secteurs :
— MECANIQUE ;
— TRANSPORTS ;
— TEXTILES HABILLEMENT.

Bnes connaissances allemand et angl. exigées. Pratique courante de la dactylographie nécessaire. ECRIRE : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

Pour Etablissement bancaire PROGRAMMEURS
1) IBM 370/158 langage Cobol S/OS
2) Sur MATRA

Formation DUT souhaitée

IFOPS

15, rue Jussieu, 5e - 707-57-59

S.F.I.M.

STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGÉNIEUR POSITION II

— E.S.E. ou équivalent
— ANALYSTE-PROGRAMMEUR temps réel
— Expérience mini-ordinateur indispensable

Ecrire avec C.V. et prétentions, au Service du Personnel B.P. 74 - 91301 - MASSY

Société d'Assurances Vie Internationale recherche pour son département ASSURANCES COLLECTIVES

CADRE TECHNICO COMMERCIAL

Ce poste à caractère évolutif sera confié à une personne dynamique âgée de 30 ans envir. Elle devra avoir une formation supérieure et une expérience commerciale de deux années dans l'assurance.

Ecrire av. C.V., photo et rémunération act., à Media System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 2012.

IMPTE SOCIETE PARIS recherche pour renforcer Groupe COMPTABILITE GENERALE

COMPTABLE

HOMME

Expérience comptabilité informatique souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétent., à no 88.506 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

Société internationale en développement recherche

ACTUAIRE

Débutant ou presque débutant

Il bénéficiera d'une bonne formation et aura, grâce à son travail, de l'avenir.

Ecrire sous référence 294, à CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansboeuf, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ d'installations électriques recherche

DIRECTEURS D'AGENCE

pour Amiens et MULHOUSE.

Bonne connaissance milieu industriel local souhaitable, mais non indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à no 88.248 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOGIF

ANALYSTE PROGRAMMEUR COBOL, PL1, GAP

PUPITREURS HB 2000

TEL. : 246-79-82.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE (commissariat) expertises diverses, supervision de comptabilité), recherche pour travail dans région parisienne principalement,

COLLABORATEUR

DECS - 2-3 ANS expérience cabinet (formation supérieure + audit apprécié). Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à C.E.R., 39, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

7 FORTES PERSONNALITÉS

Nous vous proposons, après une formation intensive, un poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès des dirigeants des PME.

Il faut :
— Avoir une excellente culture générale ;
— Être apte à négocier au plus haut niveau.

Ceux-ci devront être capables de devenir nos

FUTURS RESPONSABLES

Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 27 et 28 novembre à M. CLERC au 886-11-24 pour rendez-vous ou env. C.V. à ZENITH PUBL., 36, av. Hoche, 75008 Paris, sous référ. 468.

INTERNATIONAL MINERALS & CHEMICAL CORP. seek for France (based Paris) a highly motivated

TECHNICAL SALES REPRESENTATIVE

in chemicals for paints, inks, lubricants, water treatment. Company car provided. French citizenship preferred. Minimum age 25 with 2-3 years experience in one of above markets. Willing to travel. Write to IMC EUROPE, 42, av. Montaigne, 75008 Paris.

BANQUE PRIVEE PARIS 15e

recherche

1 DEMARCHEUR

clientèle entreprises.

1 DÉMACHEUR

clientèle commerciale pour prospection, suivi de dossiers clients, appréciation de crédit.

ILS ONT :
— Une expérience commerciale acquise en banque ;
— Une formation professionnelle 3e année ;
— Une personnalité dynamique.

Position gradé.

Envoyer C.V., photo, prétent. sous référence D, no 88.130, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté de Services Informatique recherche

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EXPERIMENTES COBOL, PL 1, Tél. : 770-70-51.

Société recherche

RESPONSABLE PARKING

Paris, région parisienne
— 40 ans, actif.
— SENS CONTACTS.
— BONNE FORMATION générale.
— CONNAISSANCES comptables et administratives.
— Salaire départ : 4.000 F.

Adresser C.V. sous référ. 1.607 à S.I.P., 11, rue d'Uzès, Paris-2e, qui transmettra.

Agence immobilière Paris (15e) recherche

2 NÉGOCIATEURS(TRICES)

expérimentés (ées)
Commissions très élevées.

Ecrire avec C.V. + photo sous référ. 3.629 à Plain Champs, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Cherchons DELEGUES (EES) pour vente sur catalogue de CADEAUX DE NOËL

20 % de commission, travail d'appoint ou temps partiel.

STUDIO-CARTES (LM)

22, rue de Paris, B.P. 22, 93380 Pierrefitte. Tél. : 821-05-36.

Important Groupe de Publicité quartier Champs-Elysées recherche

EXECUTANTE (tant)

Ayant parfaite connaissance de la presse quotidienne, bonne dactylo - indispensable

Restaurant d'entreprise

Avantages sociaux

Envoyer C.V. et prétentions s/no 349 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris, ou tél. pr rend.-vs au 233-00-23.

Agence recherche CHARGÉ (E) de RELATIONS PUBLIQUES ATTACHE (E) de PRESSE

Expérience promotion des ventes. Disponible pr tous déplacements. Tél. heures bureau : 764-01-39

URGENT

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Expérience 1 à 2 ans micro-ordinateurs, connaissant assembleur. Notions temps réel. - Tél. 526-37-84.

PACTE NATIONAL EMPLOI

STAGE TECHNICIENS MINI-INFORMATIQUE

5 MOIS, début 1er décembre.

Rémunération 75 % du SMIC. Bacheliers (res), 18 à 26 ans.

Bonnes notions anglais.

INSCRIPTIONS DE SUITE Renseignements EDUVISION, 267-29-41.

IMPTE SOCIETE PARIS recherche pour s'intégrer à une équipe dynamique à son Siège social à PARIS

COMPTABLE ANALYTIQUE

Niveau BTS ou BP

Expérience dans la fonction et connaissance comptabilité sur ordinateur appréciées. Possibilité d'évolution A.M.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à no 88.504, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANT GROUPE RECH.

INGÉNIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pour conception et réalisation de réseaux et de systèmes, matériel MINI PDP - NOVA - MITRA MICRO - ZILOG - INTEL

Env. C.V. détaillé, à no 4.453, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

---

Comité d'Entreprise recherche

ANIMATEUR CULTUREL

Sér. références secteur culturel, associatif et C.E., 5 ans expér. mini. Ecr. av. C.V. au Secrétaire du Comité, 26, quai de la Rapée, 75561 Paris Cedex 12

IMPORTANTE SOCIETE 17e recherche

AUDITEUR titulaire

du DECS/BP ou EQUIVALENT ayant quelques années d'expér. pour révision comptable de ses filiales. Adr. C.V. et prét. sous réf 2.456 à SPERAR, 12, rue Jean Jaurès, 92807 PUTEAUX.

représentation offres

STYLOS REYNOLDS

NOTRE SOCIETE RECRUTE

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour visiter et développer une clientèle existante en papeteries, maisons de presse, tabacs

Secteur : EURE, EURE-et-LOIR, LOIRET, OISE, ORNE, SARTHE, SEINE-MARITIME.
Domiciliation : sur le secteur.
De préférence : axe ROUEN, CHARTRES.

Un minimum de 2 années d'expérience et une personnalité affirmée sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Une activité antérieure dans la spécialité serait appréciée, mais n'est pas indispensable.

La rémunération mensuelle garantie pendant la période d'essai dépasse 3 500 F et évolue ensuite en fonction d'intéressements complémentaires très motivants.

La voiture est fournie et entièrement à la charge de la société.

Les frais professionnels sont remboursés.

Lettre manuscrite de candidature et C.V. avec photo sont à adresser à :

Ets REGNAULT S.A., B.P. 532 26005 VALENCE CEDEX - Réf. P.O.

Sté de Distribution Biens d'Equipement de Bureau recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

bonnes référ. pour poste Paris rive droite. Clientèle existante et à développer. Fixe, commiss., frais déplacem. Voiture indisp. Libre immédiatement. Tél. pr rendez-vous au 707-08-21

cours et leçons

Doct. en maths donne cours enfants, adultes. Tél. au 331-44-33, matin ou soir.

capitaux ou proposit. comm.

Sté vin de Champagne propose pour location caves, cellier, cuverie et tous matériels pour la fabrication de vin de Champagne. Capacité de production annuelle 500 000 à 1.000.000 de bouteilles. Ecr. no 6.957 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

OUVREZ UNE AGENCE MATRIMONIALE Téléphone : 563-17-27. « FIDELIO », 116, Chps-Elysées.

CREEZ VOTRE PROPRE AFFAIRE COMMERCIALE en adhérent à une chaîne de magas. produits naturels. T. 784-49-55, M. Nature, 2, al. des Cerisiers, 92-La Garenne-Colombes.

GROUPE INTERIM en pleine expansion, recherche sur PARIS et PROVINCE : sociétés même profession, en difficulté ou non. Etudierai toutes propositions. Ecrire R P — Poste 20, 56, rue Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

Sté promotion textile recherche très bonne SECRETAIRE, bilingue anglais - français. Références exigées. Age : 30 ans minimum. Env. C.V. détaillé + photo, à M.D.L., 27, bd Malesherbes, 75008, Paris

---

LARGE SERVICE COMPANY (located in the northern suburbs of PARIS) seeks for technical Department a

YOUNG SECRETARY

typist bilingual English - French (English mother tongue)

Send an application with C.V. to n° 88.257 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris CEDEX 01, who will forward.

SECRETAIRE BIL. ANGLAIS Région Montmirail (51) Sténo française et voiture indispensable. Tél. : GK Conseils. 225-63-84 ou 225-72-19

MUTUALITE AGRICOLE recherche

SECRÉTAIRES-STENODACTYLOS

BAC minimum.
Aptitudes : accueil ou très bonnes notions de dessin (graphiques, plans)
Ecrire avec C.V., photo, prét., salaire annuel brut à :
FMA 29, rue de la Tombe-Issoire, PARIS - 14e.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Conseils en Carrières

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations.

Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez-nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK **CHUSID**

6, rue de Berri 75008 Paris - 225.31.30.

London W.1 35 Fitzroy St.

Sociétés affiliées à l'étranger. Langue anglaise souhaitable (Nous ne recrutons pas).

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

automobiles automobiles

autos-vente

– de 5 C.V.

R 14 TL 78, 11.000 km, bleu, inter drap, parfait état, 23.000 F. Tél. 005-71-16, apr. 17 h.

Part. vend R4 TL, 1re main, parf. état, modèle 77. 32.000 km. 12.700 F. Tél : 982-41-27.

URGENT cause départ étranger vend R 4 1976. Excellent état. Argus 9.400 F. Tél. domic. 359-56-89.

5 à 7 C.V.

Part. vend R 4 TL 1re main. Parft état. Modèle 77. 32.000 km. 12.700 F. — Tél. : 982-41-27.

8 à 11 C.V.

Suite livraison modèle 79 particulier vend 25.000 F SIMCA CHRYSLER 2 L AUTOMATIQUE - 19.000 km Excellent état - 296-14-00

R 16 TL 77 - 35.000 km Vert métal. - Radio stéréo Pneus neige cloutés. Attelage fixe. Px 22.000 F. Tél. après 18 heures : (32) 55-61-54.

A vendre CX 2000 SUPER, marron métal. sièges en tissu. Direction Diravi Mars 1978 3.500 km. 36.000 F Tél. 822-00-28 en matinée ou le soir à partir de 19 h. 30.

12 à 16 C.V.

BMW 320 77 - Vert métal. Intérieur beige - Jantes larges Glaces teintées - Radio cassette stéréo - 1re main - 65.000 km 34.000 F

M. SCHOTT - Tél. domicile : 056-48-62 - H. bur. : 508-51-11.

+ de 16 C.V.

TRIUMPH STAG, 1976 OCCASION UNIQUE et RARE. Etat impecc. bleu foncé, roues alliage léger 185.000 F B Rens. tél. 19-32-91-23-03-84. Doornzelestraat, 31, 9000 GENT, BELGIQUE.

NOUS COMMENÇONS OÙ LE CONSTRUCTEUR S'ARRÊTE
• NOTRE CONTRAT GRATUIT ROUTE ASSISTANCE
• NOS ALFA PERSONNALISÉES



SFAM FRANCE-ALFA ROMEO

Premier concessionnaire Alfa Romeo en France

23, bd de Courcelles - 75008 Paris - Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren - 75015 Paris - Tél. 734 09 35

demandes d'emploi demandes d'emploi

PROFILS

LE MIEN : 35 ANS, réussi, plus de 12 ans d'activité aux U.S.A., France, et ailleurs en Europe. Profonde connaissance du marché et des tendances en informatique. Expérience en technique, organisation, marketing, ventes et direction générale. Créatif, pragmatique, meneur d'hommes et accrocheur.

LE VOTRE : Entreprise de produits/services de haute technicité. Vos ressources sont intéressantes et vos objectifs, ambitieux, nécessitent l'embauche d'un manager de haut niveau, rigoureux et ayant fort goût pour le commerce et les contacts humains. Vous prisez une gestion saine permettant un dynamisme réel ; les idées nouvelles sont importantes à votre réussite.

La rémunération recherchée, relativement élevée dès le début, devra pouvoir progresser considérablement en fonction des résultats.

Si nos profils sont compatibles je vous prie d'écrire à n° T 781.910 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, en proposant une prochaine date de rendez-vous.

CADRE 3 A - 48 ANS

recherche

DIRECTION
- Logistique ;
- Unité pièces de rechange ;
- Approvisionnement.

Expérience dans multinationale biens d'équipement :

— Prévision des ventes/Administration commerciale.

— Programmation des usines/Gestion des stocks/Approvisionnements/Contrôle de production. Comportant études, mises en place, utilisation de systèmes informatiques modernes.

Ecrire à : R.S.C. Carrières — sous réf. 8.220 — 92, rue Bonaparte, 75006 PARIS.

Homme - 31 ans - I.E.P.

FORCE DE VENTE EN R.F.A.

Français résidant dans ville sud de l'Allemagne, expérience dans immobilier, industrie du bois, etc. Allemand et anglais courant, cherche poste dans promotion commerciale à l'exportation. Tous produits. Pas de salaires à la commission.

Ecrire à : A. Rehde Postfach 561 D-821 Prien am Chiemsee.

PROBLÈMES

CONTROLE DE GESTION ? ORGANISATION ?

Création système, amélioration, entretien ? Par mon profil, je suis le collaborateur que vous cherchez.

28 ans - E.D.C. - Anglais courant - 3 ans expérience contrôle budgétaire - Analyse financière dans filiale d'un groupe américain. Afin d'accroître efficience. Formation 1978 « Organisateur-Informaticien » C.N.A.M.-I.E.S.T.O. Très rigoureux. Très motivé. Sens aigu contact humain. Célibataire. Disponible. Déplacements en province.

recherche

poste Assistant Contrôle de gestion, adjoint au Directeur financier ou au Secrétaire général ou similaire.

Ecrire à M. VELEZ Guy, 12, rue Dupetit-Thouars, 75003 PARIS.

Voir la suite des demandes d'emploi et l'immobilier en page 40

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi

SOCIOLOGUE
Licencié, sous domin. Economie, 32 a. Ancien assistant de rech. (rech. urbaine) + expér. des collectivités locales et de l'animation urbaine, rech. tous emplois (étude, rédaction, administration, etc.), plein temps ou partiel. Paris ou province.
M. CHANTREIN
9, rue Robert-Lindet
75015 Paris

Homme, 32 ans, formation Maîtrise - DEA Sc. éco., cherche situation serv. adm., contrôle de gest, contr. financ. Ecr. n° 372 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne hme, 28 a., formation D.E.S. Droit des affaires, I.D.A., 18 mois, expér. entrepr., spécial. droit des stés, fiscalité, droit immobilier, rech. poste dans cabinet avocat ou conseil jurid., fiscal. Ecr. n° 88.416, Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHEF DE PERSONNEL
36 ans, 10 ans expérience, Direction de Production et Usine textiles. Homme de contact et dialogue, rech. situation FONCTION DE PERSONNEL, relations humaines. Toutes régions. Ecr. n° 88.413, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Etud. Hme, socio, niv. maîtrise, expér. enquêtes, aud.-vis., animat., assur. (compt. cciale et content.), ch. empl. tps compl. en rapp. ou tps part. ttes branc. Ecr. n° 377 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Je veux vous aider à développer votre Entreprise
— J'ai 33 ans.
— Une formation supérieure.
— Une compétence en gestion, organisation et informatique.
Ecr. n° 352, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE TECHNIQUE ET COMMERCIAL
40 a. Format. électrotechnique, connaissances électronique, exp. ingénierie, entreprise, Sté Imo., rech. situation avec responsab. dans PME Paris ou banl. Est. Dispon. immédiatem. - 287-55-99

Femme dipl. ICH, 15 a. expér. Gestion Stés Immobilières de construction et financement opérations promotion, ch. p. à resp. Ecr. n° 0369, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 46 ans. TECHN. FONDERIE sous pression. 13 a. expérience (chef équipe), ch. emploi C.E.E. M. CHENEAU, 85, rue de Fontenay - 94300 VINCENNES

HME 28 ans, formation supérieure technique B.T.S., formation supérieure en organisation-gestion, niveau ingénieur (C.N.A.M.), cherche, Paris ou proche banlieue Ouest, poste responsable technique ou administratif. - Ecrire : J.-M. BRIOT, 30, rue des Eveuses, 78120 Rambouillet

J.F. 30 ans, Secrétaire de direction, statut cadre, bilingue anglais, 13 ans expérience dont 9 banque privée. Libre rapidem. Cherche poste préférence presse, édition ou milieu arts, culture, loisirs. 86.000 F annuels à débattre. Envoy. proposit. au n° 782417 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS

J.H. responsable service client, recouvrement, contentieux, rech. place stable. Sérieuses référ. Téléphoner au 003-02-43

F. 32 ans. aide-compt. 2e éch., dactylo, C.A.P. aide-comptable, B.E.C. 2, 10 ans expérience, ch. emploi stable. Ecr. n° 6956, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre femme recherche poste RESPONSABLE RECOUVREMENT PRET CONTENTIEUX
Efficacité prouvée par 10 ans d'expérience. — Tél. : 531-23-25.

J.H. 28 - FORMATION école marketing + psycho et médicale expérience chargé d'études avec prospection vente, ch. POSTE NECESSITANT INITIATIVE, DYNAMISME, RESPONSABIL. Ecr. n° T 09679 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE technico-commercial spécialiste RELATIONS spécialiste RELATIONS PUBLIQ. et COMMUNICATION, cours, conférences, étudie toutes propositions temps partiel PARIS Ecr. n° T 09675 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. fme PSYCHOLOGUE, 30 a., 8 ans expér. recrutement et gestion personnel en entreprise recherche poste ATTACHEE DE DIRECTION DE PERSONNEL, Paris ou banlieue sud. Ecr. n° T 09678 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

QUEL GACHIS !

Dans le groupe au développement duquel j'ai tant participé à la Direction, le temps de la croissance est terminé celui de la crise pas en vue, la vie est devenue trop monotone.

Je pourrais RONRONNER à 400 000 F par an, mais ce n'est pas mon genre.

A 46 ans, je souhaite le PLEIN EMPLOI de
— mes qualités humaines ;
— ma formation : Ingénieur Grande Ecole ;
— mon expérience : études productions finance, gestion, responsable filiale direction générale.

JE CHERCHE
UNE DIRECTION GENERALE
Etudierais toutes branches

Ecrivez pour premier contact avec l'assurance de votre discrétion absolue à n° 88.440 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

Ingénieur Grande Ecole et Docteur en Gestion (Dauphine), 8 ans d'expér. en Informatique et en

PRÉVISION FINANCIÈRE

construit avec vous, le plus souvent en moins d'une journée, votre MODELE D'ENTREPRISE SUR ORDINATEUR (Budget Prévisionnel, Plan de Trésorerie, choix d'Investissements, etc.), permettant ainsi :

- une optimisation grâce à une analyse de sensibilité ;
- une évaluation du risque grâce à la simulation.

Possibilité de vacation

Ecrire sous le n° 376 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

RESPONSABLE PRODUIT

De la conception à la vente

- Docteur ès sciences, 49 ans.
- Alliant au plus haut niveau maîtrise des techniques de pointe avec sens commercial.
- Expérience de la vente confirmée.
- Aptitude exceptionnelle à l'innovation.

Recherche responsabilités :
Identification du marché
Conception du produit
Promotion commerciale

(Instrumentation, Automatismes, Informatique et micro-électronique, Mesure Physico - chimique...).

Ecrire sous le numéro 367, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

GESTION - PRODUCTION et APPRO.
Assim. cadre 27 ans, justifiant exp. direction Serv. lancement-ordonnancement PME. Qualités d'adaptation rapide, capacité à déceler et à résoudre probl. en planification de product. et régulat. des appro. Esprit d'initiative et de synthèse, sens aigu des respons. et d'organisat. Assumerait direction service similaire ou fonctions respons. autonomes en sect. sus-mentionné offrant poss. évolution selon efficacité et compétence à démontrer. Paris et Rég. Paris. ou Pays Francophones. Libre de suite.

Ecrire sous le n° 86.140 M, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SECRÉTAIRE
langue maternelle anglaise STENO anglaise et française, not. italien, télex, ch. pl. stable. Ecr. n° T 09611 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

DIRECTEUR SOCIÉTÉ
42 ans - ANGLAIS COURANT 1re CARRIERE : industrie alimentaire, gestion administrative et financ., commerciale. 2e CARR. : publicité, marketing rech. poste avec responsabilité. Ecr. n° 359 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ANIMATRICE DE FRANCAIS
(format. adultes) ch. à animer des STAGES : expression écrite et orale, fonction de secrétaire, correspondance commerciale. Expérience professionnelle. DOCUMENTS PERSONNELS Aline IMBERT, 9, rue Robineau, 75020 Paris. - Tél. : 636-35-21.

CONTREMAITRE IMPRIMERIE Offset - Typo. Façonnage, 33 a. Rech. emploi stable de imprim. Ecr. n° 8534, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR CCIAL
spécial. édition grand public, 40 ans, 10 ans exp. vente directe VPC coupons-réponse et publicité, a créé, recruté, formé, animé, géré force de vente 7 directions régionales France, de 100 à 300 VRP et Cadres, ch. société française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toutes propositions, tous produits. Dern. salaire : 200.000 F annuel. - Ecrire au n° 8.105, PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

J.F. 31 ans, licence en droit social, expér. animation, bibliothèque enfantine, expér. 5 ans documentation. Etudierait toutes propositions sur Paris ou proche banlieue sud. - Ecrire n° T 009606 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMPT. 51 ANS
— Bonne présentation
— Bilingue anglais
— B.S.E.C., 29 ans d'expérience
Actuellement à LONDRES
Libre avril 79 p. TOUS PAYS Ecr. n° 86.138 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.H. 26 ans, Ingén. Electronic. début., rech. situat. région Paris. Ecr. n° 349, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Fille suisse cherche poste au pair chez famille, environ 1 an. Possibilité de suivre cours de français. Ayant permis de conduire. Helga Gieslbrecht, Im Hätzelwiesen 2/5 CH-8602 WANGEN/SUISSE

Journaliste cherche poste rédactrice ou secrétaire de rédaction. 8 ans d'expérience grande presse et presse professionnelle. Ecr. n° 86073 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

F., 32 a., aide-compt. 2e éch. dactylo C.A.P. aide-compt. B.E.C. 2, 10 ans expér., cherche emploi stable. Ecr. n° 6.956 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Agrégé en philol. germanique, Belge, 31 a., néerlandoph., conn. approf. allem., angl., franç., ch. poste en France, en part. traduct. Etud. ttes prop. en ce sens. Ecr. R. van Vlierberghe, Muinkkaai, 49, Gent-9000, BELGIQUE.

Homme 38 ans
CREATIF, METHODIQUE, GDE CAPACITE DE TRAVAIL FORTE PERSONNALITE
Licence droit
+
maîtrise ès-lettres
+
sciences-po
- 16 ans enseignement
- 16 ans étudiement

cherche emploi à responsabilités chez disquaire ou libraire en expans. rég. Sud-Est. Sal. et horaires presque indifférents si travail passionnant et imaginatif. Ecr. n° 86 083 M. Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
9 ans expérience, bil. anglais, notions italien, recherche poste stable à responsabilités Paris (de préfér. édition), exp. polyvalente. 58.500/an. Ecr. réf. Ecr. n° 6,949, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS PROCHE THORIGNY
Bel imm. XVIIIe de caractère et bon standing, parfait état. Appt permettant un aménagem. avec poutres et transformation de style, 2 p., cuis., wc, bains, 37 m2, 3e ét. sur rue et cour, calme. Soleil. 185.000 F, crédit 80 %. S/pl. Pptaire : 31, r. Charlot, lundi-mardi, 14 h à 18 h.

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX DU STUDIO AU 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl., ts les jours, 13 à 18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES au 5 PIECES Visites les mardis, de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. au 755-98-57

6e arrdt.

Rue du Dragon. P. à P. 2 p. 43 m2, livg av. log. + ch. Imm. classé. 320.000 F - Tél. : 320-08-14

PONT-NEUF 6e
Elégant appt de caractère. Grd séjour, chambre, bains, 70 m2. Calme. Soleil. Impeccable. MICHEL et REYL, 265-90-05

Rue STANISLAS - Imm. bourg. TRES CHARMANT 2 PIECES, cuis., bains. Tt confort. 266-92-15

RUE MADAME
Propriétaire vd gd 6 p., tt cft, 202 m², bon plan, imm. stdg. 4e étg. Vue dégagée. AMP. 37-37.

Près SENAT BEL IMMEUBLE XVIIIe RENOVE
140 M2 tt confort. - 266-67-06.

7e arrdt.

92, AVENUE DE SUFFREN, vue Ecole-Militaire, imm. P. de T., gd standg, 4 p., entr., bs, cabinet toil., cuis., cave + 2 chbres service, placards 140 m², 1.120.000 F. Sur place mardi de 11 h. à 12 h. 30, 1er étage droite. Cab. JEAN COURTOIS, 261-80-02.

Mo DUROC
50 m², calme, clair, charme. JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

ÉCOLE MILITAIRE
STUDIO, cuisine, w.-c., entrée, bains, balcon, immeuble récent. Voir : lundi, mardi, 15 à 18 h., 13, RUE DUVIVIER.

VARENNE - BAC
Dans bel hôtel XVIIIe rénové, superbe appt de caractère, 180m² grande terrasse, garage, SUR PARC CLASSE. MICHEL & REYL - 265-90-05.

COGNACQ-JAY
43 M² Pied-à-terre genre garçonnière
Jean FEUILLADE - 566-00-75

8e arrdt.

Mo MADELEINE
110 m² à rénover.
JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

9e arrdt.

ATELIER ARTISTE
+ 2 chambres à équiper, cadre verdure - 288-15-57 - Visite lundi et vendredi, 14 heures à 17 h. 30 15, AVENUE FROCHOT.

11e arrdt.

VOLTAIRE. Studio, entr., cuis., w.-c., dche, moq., soleil. Prix et placement exceptionn. 878-41-65.

12e arrdt.

Mo SAINT-MANDE. Bel imm., soleil, calme, 33, av. Quihou, je vends direct mon vrai 2 p., entrée, cuisine, w.-c., téléphone, 520-13-57. Libre de suite, 38 m². 120.000 F. S/pl., 2e étage, 14 h. à 16 h., samedi, dimanche, lundi.

DAUMESNIL - Résidence séjour + 2 chbres, gde cuis., tt conft, parking, 320.000 F. Visites mardi, 12 h. à 16 h., 2, RUE DE LA DURANCE.

GARE DE LYON - 1er étage sur rue, avec 20.000 F 2 pièces, entrée, cuis., tt confort Mardi-merc. 14-17 h. T. 233-62-46 99, RUE DE CHARENTON

13e arrdt.

BOBILLOT A rénover DUPLEX
150 m2 + 100 m2. Balcon + terrasse, plein soleil. MEL - 325-60-80

Prox. PL PEUPLIERS. Verdure **MAISON** JARDIN SOLEIL
4 P. + studio. - ODE. 95-10.

14e arrdt.

ALESIA-DIDOT - ODE. 42-70. Séjour, 2 chbres, 2 bains, calme. PETITE TERRASSE SUR JARDIN.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. Av. du Maine, imm. neuf, studio, 2 p., duplex. S/pl. mardi, mercr. jeudi, vendredi, samedi, 14 h.-19 h., 359-63-63, 322-04-03.

A SAISIR - 245.000 F
CITE UNIVERSITAIRE
Imm. récent, 2 P., refait neuf, parking - 325-77-33.

15e arrdt.

Mo BOUCICAUT
41, avenue Félix-Faure
Imm. pierre de taille de qualité exceptionn., 3e étg., asc., gd livg + 2 grandes chbres, gde cuis., w.-c., bains, moderne, 100 m² environ, chauff. cent., moquette, tél. Px 620.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire sur place : lundi, mardi, 14 h. à 18 h. 30.

EMILE-ZOLA - Atelier artiste luxueusement décoré, 85 m², duplex - 567-22-88.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm nf, 5 p. S/pl. mardi, jeudi, sam., 14-19 h. 359-63-63, 532-86-38.

SEGUR Ancien, pierre de taille 5 pièces, possib. prof. libérale, jardin privatif. 685.000 F. - REGY : 577-29-29.

16e arrdt.

Porte St-Cloud, Dble livg+chb, tt conft, soleil, parkg, 540.000 F. Tél. mat. av. 10 h., 525-23-18.

PARIS (16e)
3, RUE MARBEAU
DISPONIBLE
UN TRES BEAU 5 PIECES Prix 1 518 000 F dans immeuble entièrement rénnové.
CEVIM - 359-95-01

RANELAGH. Placement 2-3 p., tt cft, libérale 1982, immeuble bourgeois, ascens. Prix intéressant - Propriétaire : 531-95-22.

VICTOR-HUGO. Beau 4 pièces, cuisine équipée, bains, Standg, 990.000 F - 727-84-76.

16e Etage élevé, soleil, calme Très beau 7 pièces à rénover. - 551-68-39, matin.

TROCADERO - Sur rue calme, appt de 300 m², récept. 160 m², 2 chambres, 2 bains, possibilité 4 chambres, 3 bains. Devis sur demande.
BOURDAIS - 766-51-32, ORPI.

17e arrdt.

COURCELLES
Im. pierre de taille, beau 5 p. tout cft, impeccable MARTIN Dr droit. Téléphone : 742-99-09 bureaux. T. 775-95-63 domicile.

AV. NIEL 6 pièces tt confort, 6e étage, asc. GRAND STANDING: 1.400.000 F. Tél. : AMP. 18-33

44 AV GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ entièrement équipés
IMPORTANTE RECEPTION 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. 227-91-45

VENTE AUX ENCHERES
La Garenne-Colombes
2 appartements de 2 pièces. Crédit possible par C.F.F. Me Jouvion - 261-56-60.

BOULOGNE. ROUTE REINE, SUPERBE 3 P., tout confort, ch. central, ascenseur, 6e étage. VUE DEGAGEE - 202-92-84.

COURBEVOIE - MAIRIE
Imm. récent **108 M²** avec BEL APPT 1 ch. (possib. 2 ou 3), cuis., bains. Parfait état - PARKING 750.000 F — Tél. : 266-67-06

NEUILLY SAINT-JAMES
4 pièces, balcon, 114 m2 living exceptionnel 2 chbres avec salle de bains, cuisine avec office. De 14 à 19 h. 30. Sur place : 18-20, rue de la Ferme ou rend.-vs : 747-93-03.

SAINT-CLOUD
9, rue Marie-Bonaparte magnifique studio entrée marbre, salle à manger, séjour, véritable cuisine, salle de bains, placards, garage et cave. Magnifique jardin. SOFIAM : 720-20-15.

Province

BRETAGNE SUD
ARZON PORT NAVALO (56640) Les Remparts de Kerlouanno, directem. sur la mer à 1.500 m DU PORT DU CROUESTY Architecture exceptionnelle, 2 pces, 191 000 F, park. couvert SACOGIM, place du Cirque, NANTES. Tél. (40) 48-22-90.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

168, boulevard PEREIRE double livg, 4 chambres, surface totale 180 m² + 2 chbres. Mardi, 14 h. 30 à 17 heures.

20e arrdt.

VENTE AUX ENCHERES
Rue de Pelleport, 3 pces, 36 m². Crédit possible par C.F.F. Me J. Plocque - 246-30-31.

VENTE AUX ENCHERES
Rue Saint-Fargeau, 3 p., 55 m². Crédit possible par C.F.F. Me G. NOEL - 742-34-13.

RARE 4.990 F le m2 Notaire compris
4 pièces 84 m2 + balcon. 9e étage - Vue - Soleil Immeuble 1976 - Tél. : 723-72-00.

92 Hauts-de-Seine

VENTE AUX ENCHERES
BOULOGNE, 3 P., 36 m². Crédit possible par C.F.F. Me B. Scholer - 604-30-00.

NICE EST. 7e dern. étg., magnif. appartem.-villa, 134m² terrasses, 50 m² séjour, cuisine équipée coin repas, 3 chambres, salle de bains, 2 salles d'eau, dressing, frais réduits. 580.000. (93) 55-39-18.

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) studios 4 personnes, 2-3 pièces. avec 31.000 F compt. + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89

Etranger

VENDONS EN SUISSE, région la Gruyère, alt. 1.000 m., sports hiver-été, 30 km Montreux, appts de vacances, grand standing, particulièrement avantageux.
Studio dès Fr. S..... 78.500
2 pièces dès F. S... 112.000
3 pièces dès Fr. S... 127.500
4 pièces dès Fr. S... 138.500
5½ pces dès Fr. S... 202.000
REGIE BULLE S.A., Grand-Rue 30, CH-1630 BULLE, Suisse.

VENISE. Vend studio aménagé ou l'échange contre identique PARIS- Téléph. : 224-98-76.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Ach. à particulier 2 p., cuis., confort, PARIS. Agence s'abst. Ecr. à 8.536, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e Pour rend.-vous, Glerl, 373-05-81.

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux, paiement compt. chez notaire - 873-23-55.

Recherche beau 5 pces, tt cft, bel imm., 15e, 16e, 8e, 9e. Mme LECLERC, 574-75-88.

Rech. de **90 à 200** m2 5e, 6e, 7e, 8e, 16e, 17e, Neuilly. M. DREVAL, 265-06-56.

appartements occupés

BOULOGNE, près BOIS. Imm. entièrem. rénové, plusieurs appts occupés. S/rue et cour-jardin, 2 PCES, dépendances. 266-67-06.

constructions neuves

294, RUE DE BELLEVILLE
Du studio au 4 pièces
Imm. de qualité de 34 appts Livraisons en cours
PRIX MOYENS 4.880 F le m2
Sur place tous les jours sauf mardi de 13 à 19 h.+ samedi matin ou tél. Sté DAURY, 24, rue Laffitte (9e). Tél. : 523-15-52 ou 15-72

locations non meublées Offre

Paris

MARAIS - ST-PAUL - Restauré. Neuf. 2 pces, cuis. équ. s. bns, wc, cave. Tél. 50 m2. Pl. Sud. Calme. Jdin. 2.000 F/m. ch. c. T. sf mer., di. 278-05-01, 14-19 h.

Région parisienne

ASNIERES résid. - Imm. stand. 7e ét. Vue s/Seine. Appt 3 pces, tt cft + balc. Tél. Box. 1.800 F par mois - 522-13-09 ou le soir au 793-85-61

30 km ST-CLOUD, banl. Ouest, magnifique villa neuve, 8 pces, 40 m2 sél. 5.000 F - 090-79-99.

hôtels-partic.

13e PEUPLIERS. - Maison à rénover, 350 m² environ, jardin, division possible. Tél. : 589-20-97, après 20 h.

immeubles

VENTE AUX ENCHERES
92-BOULOGNE
11 appartem. Loyer 224.000 F. Crédit possible par C.F.F. Me E. Lemoine - 928-46-07.

VENTE AUX ENCHERES
15e. Bd Grenelle, sur 168 m². Crédit possible par C.F.F. Me Jourdain - 271-14-34.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT pour AMBASSADE 5-6 P. Très grand luxe, 7e, 8e, 16e - RESIDENCE SERVICE. 742-62-65

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 max. - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. directem. stud. ou appt Paris, villa, banl. Ouest - 265-67-77

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES. Pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

Partic. de préfér. à partic. ch. appt 5/6 P., cft, 6e, 7e, 15e arrts. même à rénover pour le 15-1 max. - 566-95-49 - 578-96-89

PARIS PROMO Spécialiste location
2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et luxe pour importante clientèle. - 325-28-77.

bureaux

1 à 20 BURX TS QUARTIERS LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

Domicile artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes. Statuts informations juridiques Secrét. Tél. Télex. Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS-10e, 11e, 15e, 17e. 355-78-80 - 229-18-94.

140, av. V.-Hugo, 466 m2, professionnel : 9 burx + salle conférence, sanitaires, 2 chbres service, 2e ét. 230.000 F/an. Sur place mardi de 11 à 12 h. 30.

locaux commerciaux

NANTERRE, Z. I. Vente locaux LIBRES 900 M2 + 180 M2. Bur. impecc. Tél. Telex. Park. Chauff. 563-83-33.

fonds de commerce

Dispose 2 millions francs cpt. Rech. aff. industr. ou négoce, moins de 30 pers. 563-07-84.

Boutiques

VENTE AUX ENCHERES
92-La Garenne-Colombes.
Boutique + appartement 2 p. Crédit possible par C.F.F. Me Jouvion - 261-56-60.

usines

Etude de Maître LOEUILLET, notaire à AIX-EN-OTHE (Aube) Tél. (25) 45-40??

USINE
avec 53.000 m2 de terrain à AIX-EN-OTHE (2.500 hab.) 1.000 m2 couvert, habitation, rivière et bief sur 800 mètres. Possibilité d'extension transfo 250 (KWA.). A Vendre par adjudication le 8 décembre 1978 à 15 h. en l'étude. Mise à prix 500.000 F. plans, notices et détails sur demande. POSSIBIL. DE TRAITER AVANT ADJUDICATION

viagers

Vendez rapidement Conseil Expertise, Indexation gratuit. Discrétion - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58.

CHANTILLY. Ppté 5 p., cft, piscine, parc 3.700m² occupé homme 80 ans, 170.000 F+.000 F rente. LODEL - 700-00-99.

LIBRE St-Ambroise, calme, sur jardin, appt 4 p., 2 bains, 81m², balcon, parkg, 80/83, 200.000 + 3.250 rente - LODEL, 700-00-99.

pavillons

LE RAINCY 93 Vends grand pavillon av. gros travx. Tél. 020-32-01.

maisons de campagne

120 km par autor. N. P. à P., vds libre, mais. camp. 130 m2 habit., cft. Tél. Etat imp. Jdin, fruits, s/1.400 m2. Px à débat. Ecr. n° 366, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

BORD DE LA DORDOGNE
pr. ST-CERE, s/terrain 1.200 m2 Mais. neuve à terminer type F 4 Prix 100.000 F. à débattre R. BORDAS, route de Cosnac, 19100 Brive - Tél. (55) 24-11-90

villas

A VENDRE
Magnifique villa située sur le littoral californien entre Los Angeles et San-Diego. Ecrire sous le n° 116459, HAVAS STRASBOURG

Vends à MONTEUX (84)
villa - type F 4, tt conft, dans magnifique parc. Prix 400.000 F. Tél. : (90) 83-18-87, hres bur.

ESPAGNE
REGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée - Superbe
VILLA NEUVE
avec son terrain. Séj., chemin., cuis. équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque. - A partir de
96.000 F F.
Crédit personnalisé possible
AVIS 68, boul. de Sébastopol, Paris 3e - 274-24-45

fermettes

85 km Paris (Oise), Fermette, séj. 35 m2, cuis., 3 chbres, dép. Sur 1.100 m2. Prix : 215.000 F. Agence CROSNIER, 214, rue d'Amiens, Beauvais. Téléph. : (4) 445-28-78

propriétés

VIENNE
Rives de la Creuse
VASTE MOULIN
superbement aménagé, salle commune 70 m2, séjour, salon, 2 chambres, salle de bains, 2 wc, cellier, terrasse couverte, 190 m2 habitables. Terrain 1.900 m2 en partie en île.
PRIX 585.000 F
Possibilité crédit
S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS Tél. (16) 49-88-86-88
56, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 356-29-90 - 256-29-91

SAINT-CLOUD
SUPERBE MAISON + JARDIN 300 M2
RENOVATION QUALITE
Récept. + 4 chbres + 2 petites 3 bains. Vue exceptionnelle. 1.600.000. 504-01-50, poste 21.

CHER
FERMETTE BERRICHONNE
Seule sur 8.000 m2 de terrain attenant + composée : d'une vaste salle commune avec poutres et cheminée, cuisine, w.-c., salle d'eau, 3 chambres. Chauffage, un cellier et petite grange. Ensemble en parfait état.
PRIX : 250.000 F. Crédit.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES Tél. (16) 36-24-77-14.
59, rue de la Boétie, 75008 Paris. Tél. : 356-29-90 - 256-29-91.

RARE - TOURAINE
part. vd à 9 km sortie autoroute Amboise, magnifiq. ferme restaurée 400 m2 hab. + dép. sur 12 ha bois et prés + 18 ha location chasse. Prix : 1 200 000 F. Tél. le soir entre 19 h. 30 et 20 h. 30 au 16 (54) 79-78-76.

LYS-CHANTILLY
magnifique villa de caractère sur 7 500 m2 de parc aménagé avec maison de gardien. Vaste réception avec cheminée, salle à manger, 4 chambres, 4 bains, sous-sol total, très gd confort. A.I.D. : 964-59-92.

PALAISEAU 5' METRO Très bonne verte tuiles, av. cave voûtée. MAISON RUSTIQ. pierre, cou- 5 P., dont salon, cheminée, cuis. aménag., buanderie, lingerie, tt conft sur terrain clos 420 m2. Gar. ETAT impecc. 600.000 F. Visite s/pl. samedi, dimanche, de 10 à 12 h. et 14 à 18 hres. 5, AV. DE STALINGRAD.

manoirs

UN MANOIR
CHELLES Demeure caract., faç. bas-reliefs, sur parc 1.500 m2 arborisé (sapins, saules), 3 ent., par perron, loggia ou véranda, hall, vaste living, cheminée pierre, bur., 5 chbres, gde cuis., jardin d'hiver, s. bains, w.-c., combles et gren. amén., ss-sol total pier., 2 caves, buand., chff. Dépend. Gar. 3 v. et communs. Prix 750.000 F, avec 150.000 cpt.
ACC 56, av. Résistance, Chelles 957-28-20 et 28-21



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LES « LARZAC » VEULENT DÉFILER « PACIFIQUEMENT » DANS LA CAPITALE

Au terme de leur vingtième étape, les marcheurs du Larzac sont parvenus le lundi 27 novembre à Montargis (Loiret), où devait être organisé dans la soirée un meeting avec la participation de diverses personnalités dont le général de Bollardière.

Des incidents ont perturbé le cheminement des paysans au cours des étapes précédentes : les camionnettes accompagnant les marcheurs ont subi des déprédations : pneus crevés, sucre dans le réservoir, sonorisation mise hors d'état de marche. Néanmoins, les agriculteurs qui ont fait le serment de *« tremper leurs bâtons dans la Seine »* continuent leur montée vers la capitale où ils parviendront le samedi 2 décembre.

Un rassemblement des marcheurs, de leurs sympathisants parisiens et des nombreux cars qui doivent arriver de province aura lieu à 14 heures à la porte d'Orléans. Les paysans ont exigé que la manifestation soit silencieuse et pacifique. Un service de protection encadrera les membres des comités Larzac.

Notre correspondant à Besançon signale que cinq cents personnes ont participé le samedi 25 novembre à une marche de 9 kilomètres à travers la ville pour exprimer leur soutien aux paysans du Larzac. D'autre part, le Mouvement pour une alternative non violente (MAN) organise à Besançon, du 27 novembre au 2 décembre, une semaine d'exposition et de débats sur la non-violence.

● *Un cargo grec remorqué autoritairement à Brest.* — Le cargo grec *Aspilos*, qui se trouvait en difficulté dans le rail d'Ouessant, a été pris en remorque par l'*Abeille-Normandie* pour être ramené à Brest, dans la soirée de dimanche 26 novembre. C'est la première fois, depuis la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, qu'un navire en avarie fait l'objet d'une mesure autoritaire de remorquage prise par la marine nationale, le navire constituant un danger pour la navigation.

A Forcalquier

L'écologie en quelques stages

M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, et M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, ont inauguré, vendredi 24 novembre, le Centre permanent d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.) de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).

Les centres permanents d'initiation à l'environnement, créés sur l'initiative des collectivités locales dans des communes rurales, reçoivent des classes vertes, des enseignants, des stagiaires de toute origine. Leur dénomination indique clairement leur mission : sensibiliser les jeunes, les formateurs et d'une manière générale le grand public au cadre de vie et à l'écologie.

Ils échappent aux lourdeurs de l'administration, puisque ce sont de simples associations. Ils ne coûtent pas cher, puisque les quatorze centres qui fonctionnent déjà n'ont reçu que 2 millions de francs de subvention cette année. Ces sommes ont été entièrement consacrées à des investissements. Les C.P.I.E. vivent de leur prix de journée. Pourtant, ils sont efficaces, puisque avec « les moyens du bord » ils ont comptabilisé environ cent mille journées stagiaires en 1978. Les ministères de l'environnement, de l'agriculture, de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports les aident à démarrer et mettent quelques techniciens et enseignants à leur disposition : ceux-ci ne dépassent pas la trentaine.

Le Centre des Alpes-de-Haute-Provence sera l'un des plus originaux, puisqu'il s'appuiera sur quatre communes. Forcalquier offre des hébergements, une salle de la mairie et son musée d'histoire locale, Ongles restaure un château qui hébergera vingt stagiaires et ouvre deux classes de son école, Saint-Michel-l'Observatoire construit une salle polyvalente, Manosque accueillera trente stagiaires et met une ferme communale à la disposition du C.P.I.E. M. Claude Delorme, maire de Forcalquier, et président du conseil général, qui est l'un des pères fondateur du centre, se félicite de cette émulation. Car les cantons de la montagne provençale doivent tirer parti de tous leurs atouts pour continuer à vivre.

LE P.C. LANCE UNE OPÉRATION DE CONSULTATION POUR LA RÉANIMATION AU CENTRE DE LA CAPITALE

M. Claude Quin, conseiller de Paris, communiste, a annoncé, récemment, au cours d'une réunion de presse, le lancement dans les quatre arrondissements du centre de la capitale d'une consultation de la population sur le thème « Sauvons le centre de Paris pour y vivre mieux ».

Cette consultation, qui se terminera le 15 décembre prochain, permettra de définir *« les besoins les plus urgents de la population ». « Un journal tiré à cinquante mille exemplaires, un bulletin de vote et des opérations de porte à porte menées par les militants marqueront cette action de grande ampleur »*, a précisé M. Quin.

D'autre part, dans un communiqué, le groupe communiste au Conseil de Paris revient sur l'affaire des Halles et les récentes déclarations du maire de Paris qui, selon lui, *« confirment la priorité fondamentale donnée aux grands intérêts privés qui caractérise cette opération »*.

Le groupe communiste *« appelle les Parisiens à soutenir les efforts qu'il ne cesse de déployer pour l'ouverture de tous les dossiers, pour l'organisation d'une grande consultation et pour la réalisation effective des 22 000 mètres carrés d'équipements sociaux prévus dans l'opération »*.

M. Jacques Chirac a annoncé de son côté qu'il recevra les associations intéressées par l'affaire des Halles le 24 novembre à l'Hôtel de Ville *« pour la mise au point avec la mairie de Paris d'une mission concernant la mise en œuvre des méthodes et moyens nécessaires à la participation de la population à l'aménagement du quartier »*.

TRANSPORTS

LE PAQUEBOT « FRANCE » TRANSFORMÉ EN HOTEL FLOTTANT SERA ANCRÉ DEVANT MONTRÉAL

Le paquebot *France*, transformé en hôtel flottant, sera ancré au Canada devant la ville de Montréal, a confirmé dimanche 26 novembre un porte-parole de M. Akram Ojjeh, l'homme d'affaires saoudien propriétaire du navire. M. Ojjeh, qui avait longtemps envisagé Beyrouth comme destination finale pour le navire, est parvenu à un accord avec M. Jean Drapeau, maire de Montréal. Selon le porte-parole, le bateau, devenu une « vitrine de la France », pourrait gagner son nouveau port d'attache dès le début de l'été prochain.

Les travaux entrepris au Havre pour le réaménagement du *France* coûteront quelque 140 millions de francs, soit le double du prix payé l'année dernière à la Compagnie générale maritime pour l'acquisition du navire (76 millions de francs) (*le Monde* des 5 août et 18 novembre).

Il n'y aura pas de casino à bord. Le paquebot comportera notamment deux hôtels de luxe, un troisième hôtel « touristique ».

● *Pour un tunnel sous la Manche.* — Sir Peter Walker, président des chemins de fer britanniques, vient de réaffirmer son soutien à la construction d'un tunnel sous la Manche, qui serait, a-t-il dit, *« la première manifestation réelle de l'idéal européen »*. Au cours d'une réunion d'industriels du verre, le président de British Railways a ajouté que le coût du tunnel ferroviaire à voie unique actuellement à l'étude — de l'ordre de 600 à 700 millions de livres — serait modeste comparé à celui des autres investissements faits aujourd'hui dans le domaine des transports. — *(A.F.P.)*

● *United Airlines desservira le Japon.* — La compagnie aérienne américaine United Airlines a reçu du président Carter l'autorisation de desservir le Japon au départ de la côte ouest des Etats-Unis.

A PROPOS DE...

LES CHIFFRES 78

LA CRISE ÉPARGNE LE TOURISME

Deux cent soixante-cinq millions de touristes auront dépensé, en 1978, 60 milliards de dollars (264 milliards de francs). Le nombre de voyageurs a augmenté de 9 %, le chiffre des recettes touristiques de 15 %. La crise épargne ce secteur. Ces chiffres ont été donnés, à Madrid, par M. Robert Lonati, secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.).

L'expansion du tourisme national est encore plus sensible que celle du tourisme international. L'O.M.T. estime qu'avec un milliard d'adeptes le tourisme national est quatre fois supérieur. Cette évolution n'a fait que s'accentuer depuis la crise économique de 1974.

Un sondage réalisé par l'O.M.T. démontre que les vacances en général et le tourisme en particulier occupent une place grandissante dans la vie sociale. 6 % seulement des personnes interrogées se déclarent disposées à se passer de vacannces. En revanche, 9 % d'entre elles sont prêtes à se priver de confort, 14 % à se priver sur le plan alimentaire, 27 % à se priver de véhicule et 28 % à se priver sur le plan vestimentaire pour pouvoir partir en congé.

Trois marchés produisent la plus grande partie du tourisme mondial : l'Europe, qui représente 70 % du trafic, l'Amérique du Nord et le Japon. A noter les performances du continent américain favorisé par la baisse des tarifs aériens intercontinentaux : les Etats-Unis auront été visités, en 1978, par vingt millions de touristes.

ARCHITECTURE

LE NOUVEAU SYNDICAT DEMANDE L'ABOLITION DE L'ORDRE

Le premier congrès du Syndicat de l'architecture (1), créé en mars dernier, a réuni, samedi 25 et dimanche 26 novembre, à Paris, près de trois cent architectes, dont de nombreux provinciaux. Une fédération groupera les syndicats régionaux. Le syndicat s'adresse à la fois aux architectes libéraux, aux salariés, aux fonctionnaires, *« à tous ceux qui ne reconnaissent ni à l'ordre ni à l'Union nationale des syndicats français d'architectes le privilège de les représenter »*. On trouve parmi les fondateurs du syndicat les animateurs de groupes comme Mars 76 ou l'Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture (ADUA).

Parmi les objectifs du syndicat, on note d'ailleurs l'abolition de l'ordre des architectes et de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il demande la refonte du décret sur l'ingénierie, qui réglemente les marchés publics, l'abandon de la politique des modèles et la suppression de la TVA (qui vient d'être instituée) pour les programmes de logements sociaux.

Pour renouveler la commande et donner leur chance aux jeunes architectes, le syndicat réclame un « contingentement » de la commande et la *« mise en œuvre de mille petits chantiers libres par an, pour des logements sociaux ou des équipements qui seraient conduits avec les utilisateurs dès la définition du programme »*. Enfin, le syndicat demande que la réforme de l'enseignement ne soit pas appliquée.

(1) 1, rue du Lieutenant-Lapeyre, 75014 Paris.

EN ILE-DE-FRANCE

POUR 1979

Budget de rigueur chez les riches

Le conseil régional d'Ile-de-France se réunira au mois de décembre afin de discuter du budget de la région pour l'année 1979. Le projet proposé par le préfet, M. Lucien Lanier à la discussion des élus se caractérise par sa rigueur, en raison de la conjoncture économique.

Première constatation : le projet du budget pour 1979 prévoit la simple reconduction en francs courants du budget pour 1978. Les autorisations de programme, (opérations autorisées pour lesquelles les investissements s'étaleront sur plusieurs années) atteignent 1,7 milliard, les crédits de paiement (sommes effectivement dépensées), 1.8 milliard.

Les dépenses de fonctionnement passeront de 209 millions à 252 millions en raison de la charge de la dette régionale. Quant à l'emprunt, il passe de 700 millions (autorisés) en 1978 à 550 millions en 1979.

Le cadre étant fixé, le projet qui sera proposé par le préfet de région aux élus diffère du précédent sur un point important : si les transports (routes et transports en commun) mobilisent toujours 70 % du budget, la priorité absolue reconnue aux transports collectifs est battue en brèche au profit du programme routier. La dotation en autorisations de programme pour les transports en commun passe de 838 millions en 1978 à 614 millions en 1979.

Cette décision, conjuguée avec le désengagement financier de l'Etat, se traduira sans doute sur les grands projets régionaux. Si les travaux de la ligne 10 (Auteuil - Gare - d'Austerlitz), 13 bis (La Fourche-Porte-de-Clichy), 7 (Porte - de - la - Villette - Mairie - d'Ivry) au nord seront poursuivis, si le prolongement de la ligne 7 au sud sera engagé dès 1979, de même que la ligne S.N.C.F. Vallée de Montmorency - Ermont - Invalides, la gare Saint-Michel (située sur la ligne de Sceaux du R.E.R. et qui permettra la liaison entre cette ligne et la transversale rive gauche S.N.C.F. née de la liaison entre les gares des Invalides et d'Orsay) ne figurera pas au budget de 1979, et l'interconnexion du « premier degré » (1) pourrait n'être entièrement mise en service qu'en 1983. Une première mini-interconnexion sera néanmoins réalisée en 1981 au profit de la ligne de Roissy.

La dotation en autorisations de programme pour les équipements routiers passe quant à elle de 392 millions à 614 millions. La rocade A-86 à elle seule mobilisera 315 millions qui, ajoutés à la participation de l'Etat, permettront un investissement de 450 millions sur la voie rapide. Cette dotation profitera surtout à la liaison prioritaire entre les autoroutes A-1 (autoroute du Nord) et A-6 (autoroute du Sud). Sans doute la décision des élus de donner priorité au périphérique d'Ile-de-France permettra-t-elle d'accélérer la construction de l'A-86, mais, à ce rythme-là, il faudra tout de même vingt ans pour boucler la rocade.

Les autres postes budgétaires pour 1979 sont plus modestes : les contrats régionaux (130 millions), l'équipement sanitaire et social (85 millions), les espaces verts (42 millions).

Au chapitre des recettes, la région prend en compte dès 1979 la réforme prévue des collectivités locales puisque le versement représentatif de la taxe sur les salaires (participation de l'Etat au budget de la région) devient « dotation globale de fonctionnement ». Mais cette réforme de vocabulaire recouvre en fait une évolution que certains ne manquent pas de critiquer puisqu'elle se traduira par une diminution des ressources régionales. En effet, la participation de l'Etat qui s'élevait, au précédent budget, de 570 millions, est en fait un prélèvement sur les sommes attribuées aux départements de la région. Or, ainsi que pour les autres collectivités locales, la loi prévoit une péréquation entre les communes ou départements « riches » et « pauvres ». La région d'Ile-de-France est riche, sa dotation s'en trouvera diminuée. D'autre part, les sommes versées par l'Etat dépendent du niveau d'imposition des collectivités locales. La politique fiscale modérée menée jusqu'à présent par la région va pénaliser celle-ci. « *C'est ainsi 300 à 400 millions de francs que la région perdrait sur dix ans* », affirme M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget. De quoi inquiéter à juste titre les élus.

(1) L'interconnexion « du premier degré » permettra aux trains de la ligne de Sceaux de rouler sur les lignes S.N.C.F. de Roissy et de Mitry-Claye. Seule une mini-interconnexion au profit de Roissy sera réalisée en 1981.

UN JOUR AVEC...

Une concierge dans son escalier

Concierge : un des petits métiers de Paris. Une catégorie encore à part. Pourquoi ?

« On attend tout de moi vingt-deux heures sur vingt-quatre : transvaser les ordures des silos dans les poubelles, sortir celles-ci à 7 heures du matin, distribuer le courrier aux cinquante locataires, faire le ménage tous les jours dans l'entrée, deux fois par semaine dans les étages, sans compter les paquets et les lettres recommandés qui arrivent le matin. » Elles sont quatre-vingt-dix mille les concierges et gardiennes de l'Ile-de-France, dont soixante mille à Paris, à assurer, moyennant un logement modeste et un salaire le plus souvent très modique, de multiples prestations dans les immeubles de la capitale et de la banlieue.

Il est loin le temps des concierges, femmes de gardiens de la paix ou de fonctionnaires. « *Aujourd'hui,* remarque un propriétaire d'immeuble, *ces catégories sociales peuvent se loger autrement que dans une loge exiguë.* » Mais on devient toujours concierge plus par nécessité que par vocation, « *parce que, mon mari étant électricien, je n'avais pas assez d'argent pour payer le loyer d'un appartement et que je tenais à rester chez moi pour élever mon fils* ». Et elles sont unanimes les gardiennes à souffrir de leur disponibilité permanente : « *Les locataires et les copropriétaires désirent que je sois là jour et nuit. Je dois ouvrir la porte de leur appartement aux plombiers, recevoir tous les ouvriers qui passent dans la maison. Lorsque j'ai terminé mon ménage du matin, je n'ai même pas le temps de déjeuner tranquille, il y a toujours quelqu'un pour frapper à la porte. Je suis même réveillée la nuit par des locataires qui protestent contre le bruit que font leurs voisins, et le soir nos dîners sont très souvent interrompus.* » Et puis, il y a dans chaque immeuble les râleurs de service : « *Ceux qui ne cessent de se plaindre au syndic, dès qu'une ampoule manque dans l'escalier, par exemple, et qui me font remarquer que les globes ne sont pas propres... à l'intérieur.* » « *Chez un patron,* conclue l'une d'entre elles, *lorsqu'on a terminé sa journée on est libre ; ici, les locataires considèrent que nous devons être perpétuellement à leur service.* »

« *Trouver une concierge dépend plus du logement que du salaire* », affirme un propriétaire d'immeuble. Il est vrai que beaucoup de loges parisiennes ne sont pas « de bonnes loges ». Exiguës, situées en rez-de-chaussée, sombres, parce qu'ouvertes sur des cours, elles tentent de moins en moins d'éventuels candidats. De même que les travaux difficiles sont de plus en plus fréquemment laissés aux travailleurs immigrés, les familles étrangères s'installent dans les loges que les Parisiens dédaignent. Témoin, cette concierge portugaise du quinzième arrondissement logée avec deux de ses enfants dans une loge de 12 mètres carrés pratiquement sans fenêtres. « *Je ne suis pas bien logée mais je suis logée,* constate-t-elle, *si j'éteins l'électricité, je suis dans le noir le plus complet et j'ai seulement un évier à ma disposition. Mon mari va se laver aux douches municipales ; moi, je vais chez un de mes enfants qui habite à côté. Je n'ai pu partir en vacances cette année, car je n'avais pas les moyens de payer ma remplaçante...* »

« *Il faut supprimer ces mauvaises loges,* reconnaît un propriétaire ; *deux solutions s'offrent à nous dans ces circonstances : recruter une concierge qui assure un gardiennage de nuit et certaines prestations mais travaille à l'extérieur ou bien fermer la loge et faire appel à des services de nettoiement.* »

Dernière constatation : les salaires des concierges sont modestes : ils oscillent entre 400 et 4 000 francs pour un couple de gardiens dans les grands ensembles de banlieue. Dans les immeubles soumis à la loi de 1948, ce sont les propriétaires qui payent les concierges avec les revenus souvent peu importants que leur rapportent les loyers réglementés. Dans les immeubles modernes, les salaires des gardiens sont récupérés pour les trois quarts sur les locataires. C'est la raison pour laquelle ils sont souvent plus élevés. Les concierges sont payées quatorze mois afin de se faire remplacer durant l'été « *mais,* souligne M. Jacques Simakis, du Syndicat national indépendant des gardiens d'immeubles et concierges, *nous demandons un salaire équivalent au SMIC et une réglementation des horaires de travail. D'autre part, dans bon nombre de domaines (remboursement en cas de maladie, licenciement), les concierges sont considérées comme une catégorie à part, ce qui n'est pas justifié.* » Des négociations réunissent actuellement propriétaires et syndicats de concierges sur tous ces thèmes de revendication.

Le temps n'est plus où les concierges s'éveillaient la nuit pour « tirer le cordon de la porte » aux locataires, tenus d'annoncer leur nom. Mais bon nombre de contraintes demeurent, et les habitants d'un immeuble sont toujours aussi exigeants. Il est aujourd'hui plus facile de trouver des locataires que des concierges.

M.-C. ROBERT.

RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

L'ardoise parisienne

M. Pierre Cahen, ingénieur civil des mines, habitant Cannes, nous écrit :

Qui paiera le déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. sur la banlieue parisienne ? Dans votre article du 17 octobre, vous concluez qu'en raison de l'importance de ce déficit (2 milliards 600 millions) l'Etat ne pourra ni se désengager ni se désintéresser du dossier.

Il est pourtant grand temps, me semble-t-il, de faire disparaître une disposition exorbitante, en droit comme en équité, et qui n'existe dans aucun autre pays du monde.

Faire payer par l'Etat, c'est-à-dire par dix millions d'habitants de l'Ile-de-France et par quarante-trois millions d'autres Français, un déficit d'exploitation qui incombe uniquement à la région de l'Ile-de-France (de surcroît la plus riche, et de beaucoup) est pour le moins curieux.

Ce déficit est ainsi payé en grande partie par des gens qui lui sont complètement étrangers, et chez qui, en outre, les transports en commun sont ou inexistants ou, s'ils existent, sont le plus souvent insuffisants, chers et déficitaires (mais ce déficit est alors payé par les seuls habitants de l'agglomération concernée).

N'oublions pas l'effet cumulatif de cette habitude : en abaissant les coûts en Ile-de-France, on favorise son développement ; la banlieue s'étend de plus en plus loin ; les banlieusards se plaignent de l'inconfort des transports et du temps perdu ; on fait de nouveaux investissements ; on conserve des tarifs bas ; le déficit augmente...

Les autres problèmes de répartition des charges entre l'Etat et la Ville de Paris ont fait l'objet de nombreuses controverses au plus haut niveau ; mais vis-à-vis de ceux des transports en commun, la répartition des autres déficits n'a qu'une importance marginale : quelques dizaines, ou au maximum une centaine de millions, à côté, rappelons-le, de 2 milliards 600 millions pour les transports.

Les postes et l'hôtel de Choiseul-Praslin

M. D.-J. Luciani, directeur régional des postes, nous a adressé la lettre suivante :

Sous le titre « Quand les P.T.T. font de l'ombre aux vieux hôtels », vous rendez compte, dans *le Monde* du 8 novembre des travaux de la commission du Vieux-Paris du 6 novembre, et vous faites état d'un projet de construction de l'administration des postes, rue de Sèvres, qui porterait atteinte au site de l'hôtel de Choiseul-Praslin, dans le sixième arrondissement.

Je crois pouvoir indiquer à vos lecteurs, comme à tous ceux qui s'intéressent à l'hôtel de Choiseul-Praslin, que les travaux envisagés par l'administration vont permettre, au contraire, de mettre en valeur cet édifice, jusqu'ici masqué par des immeubles anciens qui empêchaient les passants de le voir de la rue de Sèvres.

La démolition de ces immeubles a eu en effet comme premier résultat de rendre possible son dégagement à la vue depuis la rue de Sèvres. La construction légère de couleur bleue qu'on ne pouvait apercevoir avant la démolition de ces immeubles disparaîtra elle-même très prochainement.

La cour actuelle sera remplacée par un jardin à la française qui se prolongera jusqu'à la rue de Sèvres et qui embellira la perspective d'ensemble.

Le projet de bâtiment postal qui doit être réalisé à côté de l'hôtel de Choiseul-Praslin a été établi par l'architecte André Chatein, premier Grand Prix de Rome, avec le souci de s'intégrer parfaitement dans cet ensemble. En particulier, les façades seront revêtues de pierre naturelle, le toit de l'attique étant couvert d'ardoises et d'une forme adaptée à celle du bâtiment classé. A l'arrière, le pignon d'un autre bâtiment existant sera dissimulé sous des ampélopsis. Tout ce projet a d'ailleurs reçu l'agrément du ministère de l'environnement et du cadre de vie.

[On ne peut que se féliciter d'apprendre que la construction légère qui se trouve devant l'hôtel de Choiseul-Praslin va disparaître et que le projet de bâtiment postal prévu par M. André Chatelin pourra s'intégrer parfaitement à l'ensemble. Mais, selon les indications recueillies auprès des autorités compétentes par l'Association de sauvegarde de l'hôtel de Choiseul-Praslin, il semblerait que la construction des P.T.T. empiétait de 7,50 mètres sur la façade de l'hôtel, ce qui le dissimulerait en partie aux yeux du public passant rue de Sèvres.

Or la destruction des immeubles avait justement pour objectif la mise en valeur de ce très bel hôtel du dix-huitième siècle. Il est dommage que le but ainsi fixé ne soit atteint que partiellement. — A. J.]

Le Monde **économie**

LE CONGRÈS DE LA C.G.T. A GRENOBLE

M. Séguy propose la création d'un comité national d'unité d'action à la C.F.D.T., à la FEN et à F.O.

Refus des organisations syndicales concernées

Voici l'essentiel du discours prononcé par M. Séguy à Grenoble dimanche :

« L'histoire de la C.G.T. est faite d'une constante recherche de mise à jour à l'égard de tout ce qui est nouveau, change et se transforme, *a déclaré M. Séguy dans le préambule de son discours.* La question est de savoir si nous sommes bien à l'heure du présent et en état de maîtriser le futur prévisible. Ce rapport gravitera autour de cette interrogation, pour soumettre à la réflexion du congrès un certain nombre d'idées envers lesquelles la vie nous fait obligation de nous déterminer. » *En voici les principales :*

● *L'ampleur du débat préparatoire :* « Dans des circonstances où la démocratie et l'autogestion suscitent tant de motivations, il n'est pas prétentieux d'exprimer le souhait que cet exemple puisse inspirer nos habituels professeurs de démocratie. »

● *La poursuite des débats : En veillant à ce que* « le goût du débat ne supplante pas le goût de l'action », *M. Séguy propose* « des discussions » *et* « des tribunes de discussion » *avant les grandes conférences nationales et journées d'étude sur des sujets particuliers ou des réunions importantes du comité confédéral national.*

● *Les ravages de la crise. — Brossant un dramatique tableau de la crise, M. Séguy estime que, à moins de renoncer à ses privilèges, la classe au pouvoir n'a pas de marge de manœuvre.* « C'est ce que n'ont pas su ou pas voulu comprendre les syndicalistes qui, au lendemain des électoins législatives, ont cautionné la duperie de l'« ouverture sociale » annoncée par le gouvernement et le C.N.P.F. en attribuant aux négociatons nationales des vertus qu'elles ne pouvaient avoir dans la mesure où, simultanément, ils répudiaient l'action à ce niveau. »

● *L'Europe des trusts :* « Rien n'est plus urgent pour les trusts que de mettre en commun la sauvegarde de leur système d'exploitation et leurs privilèges. D'où la fébrilité avec laquelle ils se sont lancés dans cette entreprise européenne d'intégration politique, économique, sociale et militaire, à forte dominante conservatrice, au sein de laquelle la République fédérale d'Allemagne dicterait sa loi. Qu'adviendrait-il de la généreuse idée autogestionnaire si demain le Parlement européen avait le pouvoir de généraliser à tous les pays de la Communauté l'expérience cogestionnaire en vigueur en R.F.A. ? »

● *L'action syndicale internationale : Affiliée ou non à la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), la C.G.T. ne participera pas à un clivage syndical européen entre l'Ouest et l'Est. C'est dans cet esprit unitaire que la C.G.T. demande que la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) (...) soit plus proche de la solidarité internationale, notamment vis-à-vis des multinationales.*

● *Des revendications liées aux conditions de travail et à la qualité du cadre de vie : Il est proposé au congrès* « une réflexion à fond sur cette question complexe et relativement nouvelle », *dit M. Séguy, après avoir montré* « le gaspillage et la mutilation de l'homme » *qu'entraînent la production et la productivité capitalistes. Il faut* « donner une réponse cohérente aux nouveaux types de développement, aux changements structurels, etc. »

● *Un langage à la portée des différentes catégories de salariés : Il n'est pas sûr que la C.G.T. tienne compte de ces composantes que sont les cadres, les jeunes, les femmes, les retraités à côté des autres travailleurs.* « Un meilleur ajustement est nécessaire pour le renforcement de la C.G.T. »

● *L lutte pour le changement continue : Dès avant 1972 et le programme commun de gouvernemet, la C.G.T. préconisait l'union de la gauche.*

« Le débat porte sur la légitimité, et même sur l'opportunité, pour la C.G.T., d'avoir donné son opinion au moment de l'échec des négociations d'actualisation du programme commun et sur son argumentation à ce moment-là. Sommes-nous restés dans les limites de nos prérogatives syndicales ? Avons-nous respecté les règles de la démocratie et de l'indépendance syndicale ? »

M. Séguy rappelle que le 39e congrès de la C.G.T., à propos des forces de la gauche, déclarait qu'il fallait « des initiatives multiples afin de gagner aux idées décisives du programme commun des millions de consciences nouvelles, notamment parmi les salariés, et de contribuer au renforcement de leur détermination pour de véritables changements ».

Selon M. Séguy, « il faut bien admettre que cet appel ne fut pas, loin s'en faut, entendu et compris par tous les travailleurs. Plus approchait l'échéance des législatives, plus se confirmaient la surestimation de la solidarité de l'union au sommet, la sous-estimation de la capacité de l'adversaire d'en provoquer la rupture, l'une et l'autre alimentant une vue idéaliste du changement et une certitude en la victoire électorale de la gauche à laquelle tout fut subordonné y compris, dans une certaine mesure, la satisfaction des principales revendications.

» Avoir fait référence au programme commun et de moins en moins à celui de la C.G.T. a pu contribuer, même à corps défendant, à entretenir la confusion. Que cela ait été une des conséquences négatives au niveau de l'action revendicative, c'est incontestable (...). Mais ce ne fut pas la cause de la rupture de l'union de la gauche et du sursis, obtenu de justesse, par la droite. Quand la lutte des classes met en cause le pouvoir de la bourgeoisie (...), le changement requiert un engagement lucide et responsable des travailleurs, un rassemblement et une mobilisation largement majoritaires des masses populaires, d'un niveau de conscience élevé.

» Sans cela, l'histoire l'a maintes fois démontré, les accords de sommet restent précaires et vulnérables. C'est l'enseignement principal que nous tirons des élections de mars 1978, pour le présent et l'avenir immédiat (...) car le mécontentement et l'opposition populaire à la politique du grand capital ne sont pas moindres qu'avant mars 1978. La droite sait que les plus sérieuses menaces pèsent sur son pouvoir.

» La perspective du changement n'est pas forcément reportée à la prochaine échéance électorale, présidentielle ou législative. La lutte continue et nul ne peut aujourd'hui écarter l'hypothèse d'évolutions de la situation de nature à avancer l'heure des transformations économiques, sociales et politiques dont le pays ne pourra se passer longtemps encore.

» Nous continuons le combat contre l'accablante domination des monopoles. Mais il y a la réalité de la vie actuelle et les responsabilités qui nous incombent pour défendre pied à pied les intérêts des travailleurs mis en cause par la politique d'austérité. (...) Bref, pour tous les objectifs revendicatifs précisés par notre programme d'action. »

● *Action syndicale et réformes:* « Toute amélioration du niveau de vie, si minime soit-elle, toute extension des droits démocratiques des travailleurs, de leur pouvoir de décision et de contrôle, leur participation effective à tous les aspects de la vie, à l'entreprise et hors d'elle, sont autant de jalons placés sur la voie du progrès social et démocratique vers des réformes de plus grande envergure et des changements plus fondamentaux sur le chemin d'une perspective socialiste autogestionnaire et originale. »

« La tendance à tout rattacher à l'alternance de gauche n'a-t-elle pas fait sous-estimer l'intérêt de telle ou telle concession susceptible d'être arrachée par la lutte, ou bien de minimiser la valeur de tel compromis, ou encore de dénoncer comme intrinsèquement négatif tout accord dès lors que nous avons refusé d'en être signataires ? *interroge M. Séguy. La C.G.T. refuse de* « gérer la crise » *en constatant le blocage* « tous azimuts » *des négociations engagées.* « Mais il n'est jamais bon de laisser à d'autres, qui ne font rien ou qui passent leur temps à vanter les vertus de la collaboration des classes, la possibilité de s'attribuer les mérites de telle ou telle concession, fruit de notre propre action, sous prétexte qu'en dernière analyse nous avons refusé de signer.

» N'est-ce pas prêter le flanc à la calomnie selon laquelle la C.G.T., pour des raisons politiques, serait par principe contre tout ? C'est pourquoi les explications pour un refus de signature ne sont pas moins importantes que celles que l'on donne pour une acceptation. »

La C.G.T. est indépendante, mais non neutre : cela ne lui fait pas obligation de prendre position sur tout, car « cela risque de donner l'impression de ralliements à des positions extérieures à la C.G.T. et d'alimenter les campagnes de dénigrement sur les thèmes de : « syndicat le plus politisé » ou « le plus marqué politiquement ».

● *Propositions pour une unité d'action au niveau supérieur :* « Nous ne partageons pas l'analyse que font nos camarades de la C.F.D.T. du bilan de l'unité d'action entre nos deux organisations pour justifier leur « recentrage », *poursuit M. Séguy.* Par-delà les défauts et les insuffisances déjà évoqués, l'unité d'action a été positive et efficace. Chez nous, l'unité d'action a tenu en respect les plans Barre. (...) L'attitude des dirigeants C.F.D.T., qui, présentement, s'en détournent, est préoccupante dans la mesure où elle semble découler d'une révision, sur le fond, de l'analyse qu'ils partagaient jusqu'alors avec nous quant à la nature foncièrement antisociale et antidémocratique des forces qui exercent le pouvoir. Mais nous ne prendrons pas notre parti de ce retrait, que nous voulons croire temporaire. Au fond, le débat a posé au congrès une grande question : « Comment consolider l'unité d'action et la préserver des perturbations de l'environnement politique ? »

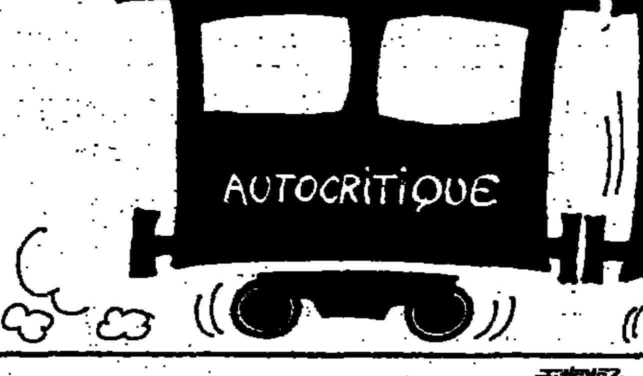
En bref, sans revenir sur ses perspectives d'unification syndicale, M. Séguy préconise une « pratique d'unité d'action plus systématique et plus permanente. Cela pourrait être concrétisé par l'institution d'un comité national d'unité d'action au sein duquel les représentants des centrales syndicales les plus représentatives pourraient régulièrement, à part entière, changer leurs vues. En sortant des vieux schémas des relations intersyndicales, ce nouveau type de relations aboutirait à une décrispation générale de la vie syndicale, à une élévation notable de l'efficacité des syndicats, à une revalorisation et à un renouveau du mouvement syndical en France ».

Cette proposition est présentée « sincèrement et fraternellement à la réflexion de nos camarades de la C.F.D.T., de F.O. et de la FEN ; nous la soumettons à la discussion de tous les travailleurs. Si le congrès la fait sienne, il pourrait charger la prochaine session du C.C.N. de lui donner une suite concrète ».

● *Les défauts de la C.G.T. : Analysant les raisons qui font obstacle au recrutement syndical, M. Séguy dénonce les nouvelles méthodes patronales de résistance et fait la critique détaillée des méthodes internes de la C.G.T. :* « Voici sept ans, *dit-il,* à Grenoble, au congrès des travailleurs de la métallurgie, puis à l'île de Ré, nous avions proposé une réflexion critique de nos activités (...). Cette proposition ne fut guère entendue. » *Et, avant de pousser ses abondantes remarques jusqu'à la perception des cotisations, M. Séguy, reprenant ses déclarations antérieures, souligne qu'il n'est pas nécessaire que les votes soient toujours acquis à 100 %, car* « cette obsession d'unanisme entre en contradiction avec la démocratie syndicale dans la mesure où la recherche *a priori* de l'unanimité ne peut qu'être restrictive de la discussion démocratique ouverte ».

« Il est malsain, *dit encore M. Séguy,* que trois quarts des salariés n'aient aucune appartenance syndicale. Il faut engager une campagne, vaste et de longue haleine, pour une syndicalisation supérieure en France. Nous la concevons dans le cadre pluraliste qui existe dans notre pays, et elle devrait donner lieu à une concertation intersyndicale appropriée, comportant l'accès aux grands moyens officiels d'information. Nous avançons cette idée dans l'esprit novateur et d'ouverture qui inspire notre proposition d'unité d'action. »





(Dessin de CHENEZ.)

● *M. Hervé de Charette, délégué général du parti républicain, estime, dans une déclaration rendue publique dimanche 26 novembre, que* « *le plus grand obstacle dans la voie de la décrispation de la société française est sans doute la domination du parti communiste sur la C.G.T.* ». Il souligne : « *La décrispation de la société française ne concerne pas seulement la vie politique mais aussi la vie sociale. La démocratie forte et paisible que veulent les giscardiens pour la France exige que le syndicalisme soit vivant et actif, mais aussi qu'il soit libéré de la domination des partis. Ce sont les liens qui unissent la C.G.T. et le P.C. qui s'opposent aujourd'hui le plus vigoureusement à l'unité et au rayonnement du mouvement syndical français.* »

L'apprentissage de la diversité

De notre envoyé spécial

Grenoble. — *D'entrée de jeu, les congressistes ont fait l'apprentissage du débat sans unanimisme. A la lecture de la liste des candidats proposés par la direction aux diverses commissions, une voix s'élève, celle d'un jeune syndicaliste, ancien responsable de l'UNEF, qui présente sa candidature individuelle. Courte hésitation à la tribune, et le président de séance annonce qu'il accepte le candidat. Il propose au congrès la liste des candidats ainsi complétée. C'est adopté.*

« Impossible », *proteste le dirigeant du syndicat auquel appartient le contestataire. Il faut deux votes séparés, l'un sur la liste officielle, l'autre sur la candidature individuelle, contre laquelle, indique-t-il, il se prononce. Dans la bonne humeur, le congrès décide de revoter à main levée, chacun brandissant son ou ses mandats. Pour le candidat individuel : un nombre important de cartes s'élèvent. Contre : un nombre également important, mais légèrement supérieur. Ensuite, autant d'abstentions. Le président annonce alors que le candidat individuel n'est pas élu. Murmure dans la salle, hésitation à la tribune.* « Le candidat individuel n'est pas élu », *confirme le président de séance. Et, pour éviter toute contestation, il est demandé à ceux qui ont voté* « contre » *d'indiquer sur un papier le sens de leur vote et le nombre de leurs mandats, et de remettre le texte à la tribune.*

Pour une autre commission, celle sur l'orientation, le même scénario se répète, même processus et même flottement de procédure. La machine n'est pas encore rodée. Mais, dans les travées, des congressistes sourient, satisfaits de cette diversité nouvelle et qui ose s'affirmer.

J.-P. D.

Amorce d'autocritique à la C.G.T.

(Suite de la première page.)

La nécessité de cette mobilisation avait déjà été évoquée, à maintes reprises, par la C.F.D.T. Ce ne fut pas la seule fois que les propos de M. Séguy eurent la même résonance que ceux de M. Edmond Maire. Par exemple, sur certains aspects du comportement syndical « *au plus près* » des travailleurs. Ce fut aussi le cas lorsque le secrétaire général de la C.G.T. a estimé que, si la perspective des changements n'est pas forcément reportée à la prochaine échéance électorale, le syndicat doit se soucier de « *la réalité de la vie actuelle* ». Les compromis sont acceptables, dit-il, pour peu qu'on en explique les raisons. Tout ce que pourra obtenir « *l'action syndicale revendicative* », même minime, est autant de jalons pour une « *perspective socialiste autogestionnaire et originale* ».

Le mot autogestion est revenu plusieurs fois dans le discours, au besoin pour servir de flèche contre la C.F.D.T. dans l'affaire européenne. En effet, M. Séguy a demandé, une nouvelle fois, ce qu'il adviendrait de la généreuse idée autogestionnaire, si un Parlement européen généralisait la cogestion ouest-allemande.

Sans doute, la C.F.D.T. n'était-elle pas ouvertement citée, pas plus qu'au moment où M. Séguy a parlé des syndicalistes qui, au lendemain des législatives, « *ont cautionné la duperie de l'ouverture sociale annoncée par le gouvernement et le C.N.P.F.* ».

Il n'y a pas eu d'attaques directes contre la C.F.D.T., encore moins vis-à-vis de F.O. et de la FEN. C'est aussi l'une des nouveautés du rapport de M. Séguy : en deux heures d'horloge, il n'a cité qu'une seule fois les deux dernières centrales, pour leur proposer d'une phrase une unité d'action « *supérieure et permanente* », que les syndicats intéressés ont repoussée.

M. Séguy a fait une autre proposition originale aux diverses confédérations : l'engagement d'une campagne vaste et de longue durée pour lutter contre la faiblesse du taux de syndicalisation dans l'Hexagone. M. Séguy a qualifié cette insuffisance de « *malsaine* » et « *néfaste* » pour l'équilibre de notre société. N'est-ce pas aussi l'avis de M. Albert, commissaire au Plan ? L'appui de ce dernier pourrait être un atout pour obtenir l'accès aux grands moyens de communication que M. Séguy juge à bon droit indispensable à la réussite d'une telle croisade.

Quant au thème essentiel du congrès, l'adaptation de la C.G.T. aux besoins et aux désirs des travailleurs, M. Séguy l'a exposé avec clarté et rigueur dans ses divers aspects : transformation de la société, organisation du travail, évolution des composantes du monde salarié, comportement de la C.G.T... Il faut aussi, dit-il, donner une réponse syndicale cohérente aux questions qui concernent les nouveaux types de développement, les changements structurels, etc. Le leader cégétiste n'a pas hésité sur ce terrain à pratiquer l'autocritique, qu'il a esquivée à propos du comportement de la C.G.T. durant la campagne électorale.

JOANINE ROY.

SOCIAL

Diverses manifestations ont marqué la Semaine du dialogue entre Français et immigrés

La Semaine du dialogue, entre Français et immigrés, a pris fin dimanche 26 novembre. Elle a été marquée de diverses façons, allant du match de football en passant par des débats sur la situation des immigrés dans cinquante déaprtements. Spots publicitaires et émissions télévisées ont été également consacrées à l'vénement. De nombreuses organisations et associations ont, de leur côté, dénoncé une réalité qui leur semble contraire aux déclarations officielles. Cela a été le cas de la commission épiscopale des migrations, du service œcuménique d'entraide, de diverses fédérations du P.C., de la confédération syndicale du cadre de vie, de l'association générale des travailleurs sénégalais en France, etc.

Le 18 novembre, le comité de coordination des foyers en lutte a organisé une manifestation nationale soutenue par l'union régionale C.F.D.T. de Paris et la fédération des Associations de solidarité avec les travailleurs immigrés. Le 20 novembre, dix-sept partis et organisations de gauche ou associations d'immigrés ont présenté leur plate-forme revendicative sur les problèmes de l'immigration. Le 21, le collectif S.O.S. refoulements a présenté le bilan du « dialogue immigrés-administration ». Enfin, les 22 et 23 novembre, la Fédération Léo-Lagrange et le collectif des associations des travailleurs d'Afrique noire ont animé un colloque sur le droit d'association des immigrés en France et en Europe. Dans ces diverses manifestations, ont été examinés les problèmes des foyers, de la formation pour les migrants, des femmes immigrées, des contrôles policiers et des multiples discriminations à l'encontre des travailleurs étrangers.

● *Le P.C. et les expulsions d'immigrés.* — Commentant l'organisation, par le gouvernement, d'une semaine de l'émigration, devant une « rencontre de solidarité et d'amitié entre Français et immigrés », organisée dimanche 26 novembre à Colombes (Hauts-de-Seine), M. André Vieuguet, membre du bureau politique du parti communiste français, a critiqué la volonté gouvernementale d'expulser « *plusieurs centaines de milliers de travailleurs algériens en faisant admettre le refus arbitraire du renouvellement de leur carte de séjour* ». « *Le renvoi massif des travailleurs algériens*, a expliqué M. Vieuguet, *ne pourrait s'effectuer que par des actes illégaux et l'abrogation d'engagements très officiels.* »

(Lire nos informations page 48.)

Selon le ministère du travail et de la participation

LA PROPORTION DES ÉTRANGERS DEMANDEURS D'EMPLOI EST CINQ FOIS PLUS FORTE QUE CELLE DES FRANÇAIS

En réponse à une question écrite de M. Emile Koehl, député (U.D.F.) du Bas-Rhin, le ministre du travail et de la participation a indiqué qu'au 30 juin dernier, les travailleurs étrangers, qui représentaient 7,3 % de la population active globale, formaient 11,1 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

La proportion d'étrangers était de 9,4 % parmi les actifs masculins mais de 17,7 % parmi les demandeurs d'emploi masculins, alors que les demandeurs d'emploi français représentaient 3,6 % de la population active masculine. La proportion des étrangers demandeurs d'emploi est donc cinq fois plus forte que celle des Français.

Pour ce qui concerne les femmes étrangères, elles comptaient pour 3,7 % parmi les actifs féminins et 5,1 % parmi les demandeurs d'emploi féminins ; soit un taux légèrement inférieur à la proportion des Françaises demandeuses d'emploi par rapport à la population active féminine (5,9 %).

ÉTRANGER

Un conflit qui peut être lourd de conséquences

Les ouvriers allemands de la sidérurgie se mettent en grève pour obtenir la semaine de trente-cinq heures

De notre correspondant

Bonn. — La grève dans les entreprises sidérurgiques de la Ruhr, de Brême et d'Osnabrück, qui parait désormais inévitable et qui doit commencer mardi matin 28 novembre, pourrait ouvrir une page tout à fait nouvelle dans l'histoire sociale de la République fédérale d'Allemagne.

Jusqu'ici, certes, le comportement des syndicats ouest-allemands a, dans l'ensemble, été « exemplaire » par sa modération. Cette fois-ci encore, on peut penser qu'il s'agit à nouveau de respecter les rites établis entre ouvriers et patrons : négociations prolongées qui échouent, rupture apparente des contacts, recours à l'arbitrage qui n'aboutit pas, grève pas trop prolongée, nouvel arbitrage et enfin embrassades générales.

Il reste que le conflit actuel comporte un aspect plus sérieux : pour la première fois depuis longtemps les grandes entreprises sidérurgiques de la Rhur vont être touchées par un arrêt du travail. Plus important encore est le fait que le principal enjeu de cette bataille ne soit pas les salaires, mais la durée hebdomadaire du travail. Si tous les pourparlers avec les organisations patronales ont échoué, c'est parce que les syndicats sont résolus à faire reconnaître le principe d'une évolution progressive vers la semaine de trente-cinq heures.

L'action qui commence mardi intéresse plus de deux cent mille travailleurs de la sidérurgie ouest-allemande. Comme à l'habitude, la stratégie syndicale consistera à déclencher des grèves ponctuelles visant les entreprises les plus importantes ou les plus vulnérables. Aussi les objectifs probables de l'action ouvrière seront-ils les entreprises Tyssen, Hoesch, Mannesmann et Krupp. L'appel à la cessation du travail s'adressera avant tout à quelques quarante mille ouvriers des hauts fourneaux et des laminoirs, afin de toucher ainsi l'industrie automobile, qui dépend du ravitaillement en acier.

Les conséquences d'un tel conflit n'en sont pas moins très sérieuses pour le reste de l'industrie ouest-allemande. Les usines automobiles pourraient être paralysées assez rapidement puisqu'elles ne seront plus approvisionnées, notamment en tôles pour les carrosseries. Beaucoup d'autres branches d'activité ne manqueront pas d'être affectées d'une façon tout aussi rapide.

La première question à l'heure actuelle est de savoir si, de leur côté, les employeurs vont recourir immédiatement à l'arme du lock-out. La décision n'est pas encore prise mais, étant donné le sérieux du conflit, il est probable que le patronat n'hésitera pas trop longtemps à mener le combat avec tous les moyens dont il dispose. Le lock-out représente en effet la meilleure chance de vider les caisses des syndicats, qui seraient alors contraints de payer des indemnités substantielles à leurs membres. C'est donc là une façon de gagner la bataille d'endurance avec les organisations ouvrières. Ces dernières continuent d'ailleurs de mener leur combat juridique pour mettre hors la loi le recours au lock-out.

L'aspect le plus original du conflit est qu'il s'agit d'un choc de principe. La dernière offre des employeurs de la sidérurgie pouvait paraître assez généreuse : 3 % d'augmentation de salaire, c'est-à-dire plus que l'accroissement du coût de la vie et un total de six semaines de vacances au lieu de vingt-sept jours à l'heure actuelle. Si les syndicats ont refusé ces propositions c'est parce qu'ils tiennent à faire admettre le principe de la semaine de trente-cinq heures, afin de préserver les postes de travail menacés à la fois par la crise dans la sidérurgie et par la rationalisation que poursuivent les entreprises.

A cette argumentation, les employeurs répondent qu'en fin de compte la semaine de trente-cinq heures signifierait l'équivalent de plus de deux mois de vacances par an pour chaque travailleur. Une telle charge, soutiennent-ils, serait ruineuse pour l'industrie ouest-allemande. Elle ne pourrait que conduire les entreprises les plus faibles à la faillite et réduirait encore le nombre des postes de travail.

Enfin, même si la chose n'est pas aussi clairement exprimée, les patrons de la sidérurgie — solidaires en cela des autres employeurs de la République fédérale — voient dans la demande actuelle des syndicats l'amorce d'une vaste opération : une fois le principe de la semaine de trente-cinq heures accepté dans une branche, il est probable que dans tous les autres domaines la même revendication ne tarderait pas à être formulée. Leur proposition d'accorder six semaines de vacances fait déjà passer dans les autres branches industrielles les organisations patronales de la sidérurgie pour des « capitulards ».

A l'heure actuelle le sentiment le plus général, aussi bien dans le camp ouvrier que dans le camp patronal, est encore qu'en fin de compte les uns et les autres feront preuve, une fois de plus, du bon sens qui a garanti à la République fédérale un succès économique envié par le reste du monde. Pour la première fois cependant, des inquiétudes plus profondes paraissent se manifester. La question est en tout cas posée de savoir si l'harmonie sociale, presque miraculeuse, dont la R.F.A. a bénéficié jusqu'ici ne pourrait pas être rompue de façon dramatique, maintenant qu'il s'agit non pas des salaires mais de la réduction de la durée du travail.

JEAN WETZ.

ÉTATS-UNIS

● *Les ventes au détail américaines* ont diminué de 0,5 % en octobre, totalisant 65,91 milliards de dollars en octobre (après ajustement) contre 66,2 milliards de dollars en septembre et 65,86 milliards de dollars en août. Par rapport à octobre 1977, les ventes au détail ont progressé de 9 %, tandis que les prix augmentaient de 7 %.

L'ALGÉRIE EST LARGEMENT REPRÉSENTÉE A LA FOIRE DE DAKAR

(De notre correspondant.)

Dakar. — Le premier ministre du Sénégal, Abdou Diouf, doit présider, mardi 28 novembre, la cérémonie d'ouverture de la troisième Foire internationale de Dakar, qui se tiendra au Centre international d'échanges de la capitale sénégalaise jusqu'au 10 décembre. Plus de cent cinquante firmes et cinquante-cinq pays sont représentés. Plusieurs milliers de visiteurs professionnels sont déjà sur place.

La Suisse a été choisie cette année comme invitée d'honneur. C'est toutefois l'Algérie, dont on avait pourtant craint pendant longtemps l'abstention, qui a retenu la plus grande surface d'exposition (3 000 mètres carrés, dont 1 000 couverts), à la suite d'une décision personnelle du président Boumediène, qui avait semblé à la fin de l'été vouloir faire un geste en direction du Sénégal, pays avec lequel Alger entretient des relations plutôt difficiles depuis le déclenchement du conflit du Sahara occidental. On remarque aussi, pour la première fois, la présence de la Guinée, conséquence de la réconciliation qui a eu lieu en mars dernier. La France, les autres pays de la C.E.E. et les Etats-Unis sont venus en force.

Comme en 1976 — la FIDAK ne se tient que tous les deux ans — deux manifestations originales sont organisées en marge de la Foire, avec le concours en particulier de la Communauté européenne et de l'ONUDI : un Colloque sur les échanges et un Forum des investisseurs.

La première de ces deux manifestations va réunir notamment des représentants des divers organismes de coopération régionale existant en Afrique de l'Ouest (1), qui vont se'fforcer de trouver des solutions à quelques-uns des obstacles, juridiques et monétaires en particulier, qui entravent encore le développement du commerce entre les Etats concernés. La seconde se propose de mettre en contact des investisseurs venus de pays industriels avec des promoteurs africains, publics et privés. — P. B.

(1) En particulier — et à ne pas confondre — la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui regroupe la totalité des Etats de l'Afrique de l'Ouest, et la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), qui n'en rassemble que six, tous francophones (la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal), mais qui est mieux structurée et qui fait preuve, pour le moment tout au moins, d'un plus grand dynamisme.

JAPON

● *Le commerce extérieur du du Japon* a été excédentaire de 1 070 millions de dollars en octobre. Ce surplus est nettement inférieur à celui de septembre 1978 (2 630 millions de dollars) et d'octobre 1977 (1 861 millions de dollars). Du coup, l'excédent de la balance des paiements courants du Japon a nettement diminué en octobre : + 400 millions de dollars contre 1 900 millions en septembre et 1 360 millions en octobre 1977.

D'autre part les prix de détail (indice pour la seule ville de Tokyo) ont augmenté de 0,1 % en octobre par rapport à septembre (+ 4,1 % par rapport à octobre 1977).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE VIIe PLAN : adaptation ou répudiation ?

(Suite de la première page.)

Depuis 1974, il n'est bruit que du redéploiement industriel. Avec les gouvernements Barre, on parle plutôt de restructuration. Est-ce autre chose que des termes pompeux pour couvrir les fermetures d'établissements et les licenciements, ce que, dans un autre langage, on désigne du mot affreux de « dégraissage » ?

Dans le rapport du gouvernement, rien ne fait apparaître en contrepartie quelles nouvelles activités vont naître et créer de nouveaux emplois. La disparition des unes ne garantit pas le surgissement spontané des autres. Les voies dans lesquelles les activités d'avenir pourraient être engagées ne figurent qu'à titre illustratif, faute d'indiquer les moyens qui seraient mis en œuvre, les acteurs qui devraient les explorer et les coopérations européennes ou internationales qui devraient être éventuellement recherchées. Seules les entreprises publiques ont montré la capacité de maintenir le cap sur les besoins à long terme. Pour les autres, une politique entièrement axée sur la reconstitution des moyens financiers n'assure pas qu'ils soient investis si les perspectives économiques restent bouchées et que le marché se dérobe.

La contrainte extérieure

Dans ces conditions, rien n'est plus faux que de donner à entendre que le rééquilibre extérieur en 1978 diffère de celui qui s'était provisoirement établi en 1975, et anticipe celui qui était visé pour 1980. Il est vrai que, cette fois, la croissance n'est pas nulle ; mais s'il y a eu une légère amélioration des parts de marché à l'exportation, il y a surtout la stagnation des importations due à celle de l'industrie, retombée au niveau d'il y a quatre ans. Et l'objectif était l'équilibre couplé avec un haut niveau d'emploi : ce n'est pas la même chose de l'atteindre dans un chômage qui s'accroît.

Rien n'est plus faux aussi que de donner à entendre que ceux qui doutent de ce succès coûteux n'ont rien d'autre à proposer qu'un protectionnisme inavoué ou une dépendance à la bonne volonté et aux exigences des bailleurs de fonds. Le choix n'est pas entre une insertion de l'économie française dans les nouvelles conditions de la concurrence mondiale et un repliement dans la protection ou dans l'endettement. Il concerne le type d'économie mondiale auquel il s'agit de s'adapter et, donc, les conditions dans lesquelles cette adaptation doit être opérée. La situation actuelle dans le monde reste caractérisée par un excédent, quoique décroissant, des pays pétroliers, mais plus encore par les déséquilibres des balances des paiements des pays industrialisés. Quand trois d'entre eux combinent des surplus atteignant 50 milliards de dollars, les autres, dont la France, n'ont que le choix de perdre des emplois en important plus qu'ils n'exportent ou en s'imposant à eux-mêmes une restriction de la demande interne.

L'accent mis sur la compétitivité est justifié par la qualité et le caractère durable du travail : mais elle ne peut par elle-même, si la croissance mondiale est insuffisante, que procurer des emplois au détriment d'autres concurrents. Encore ne suffit-elle pas : nul ne conteste que l'Allemagne se soit adaptée, et même au-delà. Elle n'en a pas moins perdu quelque deux millions d'emplois dans l'agriculture, l'industrie et le bâtiment, sans qu'il s'en crée en compensation dans les services : le renvoi de travailleurs étrangers et l'accroissement du chômage se partagent ces deux millions par moitié. La reprise qui paraît se dessiner dans l'économie allemande tient à l'abandon du modèle dont notre gouvernement continue de s'inspirer. Les profits d'aujourd'hui, disait le chancelier Schmidt, sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. Lassé d'attendre, il est revenu à l'accroissement des investissements publics et à la réduction des impôts pour ranimer la demande.

Mais l'occasion d'une concertation pour une sortie collective de la crise, en particulier en réduisant les excédents et les déficits des balances, en satisfaisant plus largement aux besoins des pays ou des citoyens les plus défavorisés, a été manquée au sommet de Bonn. Il n'est pas interdit d'espérer que notre pays puisse influencer la Communauté européenne, qui serait elle-même en mesure d'influencer les grandes puissances industrielles que sont les Etats-Unis et le Japon, dans le sens de politiques qui réduisent un déficit et un excédent également insupportables.

L'inflation

L'équilibre atteint dans les comptes extérieurs français soulève d'ailleurs une difficile question. Les entreprises publiques continueront d'emprunter au-dehors, pour ne pas encombrer un marché financier trop étroit. Dans ces conditions, de deux choses l'une. Ou bien cet apport supplémentaire de devises, qui ne serait plus nécessaire pour compenser un déficit, provoquera l'accroissement des réserves, et en contrepartie une augmentation de la circulation monétaire. Résultat contraire à celui qui est recherché dans la lutte contre l'inflation. Faudrait-il alors freiner davantage la création monétaire sous l'effet du crédit ? Ce serait créer une distorsion entre les producteurs qui ont accès au marché international et les petites et moyennes entreprises, qu'on prétend privilégier, mais qui doivent se contenter des ressources internes. Ou bien, l'autre issue serait l'appréciation du franc sous l'effet d'un afflux de devises. Mais ne serait-elle pas dommageable à la compétitivité et à l'emploi ?

Dans la recherche d'un équilibre extérieur durable, les orientations structurelles sont essentielles : il s'agit de se situer sur les produits pour lesquels la demande croît le plus vite, quitte à importer au contraire ceux pour lesquels l'augmentation en est la plus lente. Mais, bien sûr, le taux relatif d'inflation joue dans la conquête ou la perte des marchés. Le mouvement des prix en France paraît singulièrement indifférent aussi bien aux données économiques qu'aux politiques successives : que les prix des matières premières ou de l'énergie importées flambent ou stagnent, que les salaires soient freinés ou poussent des pointes, que les prix soient bloqués ou libérés, qu'il y ait retard ou rattrapage dans les tarifs des services publics, on est depuis des années au taux de 10 % par an, la différence sur les décimales n'est pas plus grande que la marge d'erreur statistique.

De là le singulier discours du gouvernement : c'est aux causes profondes de l'inflation qu'il s'attaque. Par implication, qu'on ne s'étonne pas si au bout de deux ans les résultats observables sont nuls. La difficulté de fond, qu'il faudrait regarder en face, est que la voie est étroite entre une poussée due à la demande et une hausse des coûts qui résulte de la stagnation, c'est-à-dire de l'augmentation des frais fixes par une utilisation trop faible des capacités et des limites dans la mise au jour des progrès de productivité.

L'issue est à chercher dans des modalités qui accroîtraient la demande sans accroître les coûts : une baisse des impôts sur les revenus les plus faibles va dans ce sens, mais elle ne profite pas à ceux qui étaient déjà exonérés ; certaines hausses de salaires répondent à l'objectif si elles sont compensées par le maniement de l'impôt et des réductions des charges sociales. Pour limiter les répercussions externes, il faudrait, or que les capacités de production s'ajustent, ou que les incitations soient données pour orienter le pouvoir d'achat vers des biens et services, qu'ils soient d'aménagement du cadre de vie individuel ou de satisfaction culturelle, qui sont normalement pourvus par les ressources internes.

Mais la politique budgétaire va tout au rebours de ce qu'exigeraient à la fois la stabilité et l'emploi. Pour réduire le déficit annoncé, on joue sur le poste le plus flexible, les investissements publics. La conséquence est d'aggraver le chômage, donc les charges, de transfert, pour en assurer l'indemnisation. Les revenus ainsi versés sont de ceux sur lesquels la reprise fiscale est la plus faible. La tactique retenue pour diminuer le déficit aboutit en fin de course à l'élargir sans limite. D'un mot, elle n'est pas expansionniste, elle est tout simplement inflationniste.

PIERRE URI.

Prochain article :

UNE CHARTE OCTROYÉE

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CONJONCTURE

La hausse des prix en octobre (en %)

	EN 1 MOIS (oct. 1978 par rapport à sept. 1978)		EN 6 MOIS (oct. 1978 par rapport à avril 1978)		EN 1 AN (oct. 1978 comparé à oct. 1977)	
ENSEMBLE	0,9		5,2		9,3	
ALIMENTATION	0,6		3,7		7,1	
Produits à base de céréales		1,1		9,1		13,9
Viande de boucherie		0,5		4,6		9,4
Porc e' charcuterie		0,5		2,9		7
Volailles, prod. à base de viande		0,8		0,5		6,9
Produits de la pêche		1,1		4,2		9,9
Laits et fromages		0,7		5,2		10,6
Œufs		0,8		— 4,4		— 4,2
Corps gras et beurres		0,4		8		11
Légumes et fruits		ss. ch.		0,6		9,4
Autres produits alimentaires		0,9		3,9		9,3
Boissons alcoolisées		1,2		4,5		11,5
Boissons non alcoolisées		0,4		— 2,6		— 9,4
PRODUITS MANUFACTURÉS	0,8		5,7		9,8	
dont :						
1) Habillement et textiles	1,4		4,5		9,7	
2) Autres produits manufacturés	0,5		5,8		9,5	
SERVICES	1,4		6,1		11	
Services relatifs au logement		2,5		5,6		10,3
dont :						
Loyers		3		5,4		9,2
Soins personnels, soins de l'habill.		0,6		6,1		14,4
Services de santé		1,2		4,3		9,9
Transports publics		0,4		12,1		14,9
Serv. d'utilisat. de véhicules privés		0,9		7,1		15,2
Hôtels, cafés, restaurants, cant.		0,9		5,4		9,6
Autres services		0,8		7,3		10,9

AFFAIRES

LES NÉGOCIATIONS VOLKSWAGEN - NIXDORF SONT ROMPUES

Les négociations en vue d'une prise de participation de Volkswagen dans le capital de la société allemande de mini-informatique Nixford (près de 1 milliard de deutschemarks de chiffre d'affaires) ont été rompues. M. Heinz Nixdorf, cinquante-deux ans, fondateur et actuel propriétaire de 95 % des actions de la firme qui porte son nom, se serait finalement refusé à céder la majorité du capital de sa société au premier fabricant automobile d'Allemagne fédérale.

M. Nixdorf cherche depuis longtemps un partenaire susceptible de consolider les fonds propres de son entreprise. Cela lui permettrait, d'une part, de résister à la concurrence qui se fait de plus en plus vive sur le marché de la mini-informatique, avec notamment l'entrée en force d'I.B.M., et, d'autre part, de développer de nouvelles activités. Des contacts avaient eu lieu, en leur temps, avec C.I.I.-Honeywell-Bull et la Compagnie générale d'électricité. Sans succès. Des discussions avec divers établissements bancaires n'avaient pas plus abouti. Après cette rupture avec Volkswagen, on laisse entendre que M. Nixdorf, mercredi prochain, annoncerait un accord avec un autre groupe.

LE PLAN ANTICRISE POUR L'ACIER EUROPÉEN SERA RECONDUIT EN 1979

Le plan anticrise de la sidérurgie européenne, mis en œuvre par la Commission de la C.E.E., sera reconduit en 1979.

Pour M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé du secteur acier, ce plan doit à la fois permettre de stabiliser le marché de l'acier, favoriser la poursuite de la restructuration et, enfin, maintenir avec les partenaires de la C.E.E. des courants traditionnels d'échanges.

Dans le secteur des prix, la Commission de la C.E.E., indique-t-on de bonne source, n'envisagerait pas de relèvement des prix minimaux, le marché ne le permettant pas.

Les Neuf restent cependant divisés sur l'opportunité de créer un code des aides publiques aux investissements dans la sidérurgie, préconisé par la Commission européenne pour favoriser la restructuration ordonnée de l'industrie européenne.

Britanniques et surtout Italiens, qui sont actionnaires des sociétés nationalisées « British Steel Corporation » ou contrôlées par l'Etat comme « Finsider » refusent de prendre de tels engagements.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS
$ E.-U.	4,4240	4,4308	— 215	— 180	— 360	— 320	—1085	—1015
$ can.	3,7585	3,7660	— 185	— 140	— 263	— 210	— 700	— 628
Yen (100)	2,25	2,2570	+ 75	+ 115	+ 220	+ 280	+ 460	+ 530
DM	2,2870	2,2935	+ 45	+ 80	+ 105	+ 145	+ 335	+ 390
Florin	2,1080	2,1135	— 60	— 25	— 110	— 75	— 220	— 160
F. B. (100)	14,3316	14,5824	— 495	— 330	— 925	— 740	—2600	—2180
F. S.	2,5385	2,5450	+ 120	+ 155	+ 255	+ 295	+ 775	+ 845
L. (1 000)	5,1966	5,2075	— 450	— 390	— 880	— 780	—2435	—2275
£	8,56	8,5739	— 499	— 425	—1003	— 923	—2953	—2813

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/8	3 3/4	3 3/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16	3 11/16	4 1/16
$ E.-U.	9 3/4	10 1/8	11 7/8	12 1/4	11 1/4	11 5/8	11 15/16	12 5/16
Florin	8 3/8	9 1/8	9 1/8	9 5/8	9 7/16	9 15/16	9	9 1/2
F. B. (100)	9 1/2	10 1/2	9 3/8	10 7/8	9 7/8	10 7/8	10 1/4	11 1/4
F. S.	— 1,4	+ 1/8	— 1/8	+ 1/8	— 3/16	+ 5/16	+ 3/8	+ 7/8
L. (1 000)	16 3/4	20 1/4	15 1/2	17	15 3/4	17 1/4	16 1/8	17 1/4
£	11 1/2	12 1/2	11 1/2	13 1/2	13 1/4	14	14	14 3/4
Fr. franç.	6 3/4	7 1/8	7	7 5/8	8 1/2	9	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SACILOR

Le conseil de surveillance de Sacilor, dans sa séance du 17 novembre 1978, a pris acte de la démission du président du directoire de la société, M. Pierre Celier.

Appelé à nommer un nouveau président du directoire, le conseil a considéré que sa composition devait refléter celle de l'actionnariat qui doit apparaître prochainement avec la constitution d'une nouvelle majorité. Il a décidé, en conséquence, de se renouveler en faisant place à de nouveaux administrateurs désignés par les futurs actionnaires. Il a enregistré la démission de MM. François Ceyrac, Jean Droulers, Guillaume Guindey, André Legendre, Joseph Roos et Henri de Wendel. MM. Hubert Cousin, Jean-Laurens Delpech, Guy de Massacré et la société Marine-Wendel ont été cooptés comme nouveaux membres.

Le conseil de surveillance ainsi constitué a prié M. Louis Dherse de conserver son mandat de membre du conseil de surveillance et l'a reconduit dans ses fonctions de président.

Il a nommé M. Jacques Mayoux président du directoire et a confirmé M. Pierre Durand-Rival dans ses fonctions de directeur général.



elf gabon

Lors de sa séance du 23 novembre 1978, qui s'est tenue au siège social à Port-Gentil, le conseil d'administration d'Elf Gabon a décidé le versement aux actionnaires d'un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 1978, de 1 280 F C.F.A. par action, soit 25,60 F auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 9,21 F pour ceux des actionnaires qui en bénéficient.

Le paiement de cet acompte s'effectuera à compter du mardi 12 décembre 1978 contre remise du coupon n° 18.

L'ORÉAL

Dans sa séance du 23 novembre 1978, tenue à la suite de l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration de L'Oréal a décidé d'utiliser partiellement l'autorisation d'augmenter le capital votée par les actionnaires.

Les modalités sont les suivantes :

— Le capital sera porté de 315 206 000 F à 394 007 500 F ;

— Il sera émis une action nouvelle pour quatre anciennes, soit 788 015 actions ;

— Le prix d'émission sera de 500 F ;

— la souscription sera ouverte du 4 décembre 1978 au 5 janvier 1979 ;

— La date de jouissance des actions nouvelles est fixée au 1er janvier 1978.

A la suite de l'augmentation de capital, le pourcentage détenu par Gesparal dans le capital de L'Oréal sera maintenu à 54,7 %, et les participations de Mme Bettencourt et de Nestlé S.A. dans le capital de Gesparal demeureront au niveau fixé dans l'accord de 1974, soit respectivement 51 % pour Mme Bettencourt et 49 % pour Nestlé S.A.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, a pris connaissance, au cours de sa réunion du 22 novembre 1978, de la situation provisoire de la société au 30 septembre 1978.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1978, le montant, hors taxes, des produits d'exploitation (préloyers, loyers et produits bancaires) s'établit à 37 341 420 F, en progression de 8,4 % sur ceux de la période correspondante de l'exercice 1977.

Le bénéfice net provisoire s'élève à 21 306 970 F (compte tenu de 1 335 702 F de plus-values de cession et de reprises de provision), contre 17 977 458 F au 30 septembre 1977 (+ 18,5 %).

Le bénéfice net prévisionnel de l'exercice 1978 ne devrait pas être inférieur à 27 000 000 F contre 24 379 902 F au titre de l'exercice 1977.

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 21 novembre 1978 sous la présidence de M. Ambroise Roux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1977-1978.

Le résultat des opérations courantes d'exploitations s'élève avant impôt à 17 901 000 F contre 13 869 000 F pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 17 340 000 F contre 14 724 000 F en 1976-1977.

Compte tenu du solde de la balance des plus et moins-values en capitaux qui s'établit à — 524 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 16 543 000 F.

L'assemblée a décidé de répartir aux actions une somme globale de 16 245 000 F contre 14 535 000 F au titre de l'exercice précédent.

Le dividende correspondant est de 19 F par action contre 17 F au titre de l'exercice 1976-1977. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 9,50 F, le revenu global par action s'établit à 28,50 F au lieu de 25,50 F l'année précédente. La mise en paiement de ce dividende est fixée au 29 décembre 1978 et se fera contre remise du coupon n° 42.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée générale ordinaire a renouvelé, en l'actualisant à hauteur de 300 millions de francs, l'autorisation, antérieurement donnée au conseil et non utilisée, d'augmenter le capital social sur ses simples délibérations, soit par incorporation de réserves, soit par émission d'actions à souscrire en numéraire. En outre, elle a apporté aux statuts diverses modifications notamment liées à l'évolution de la législation des sociétés commerciales.

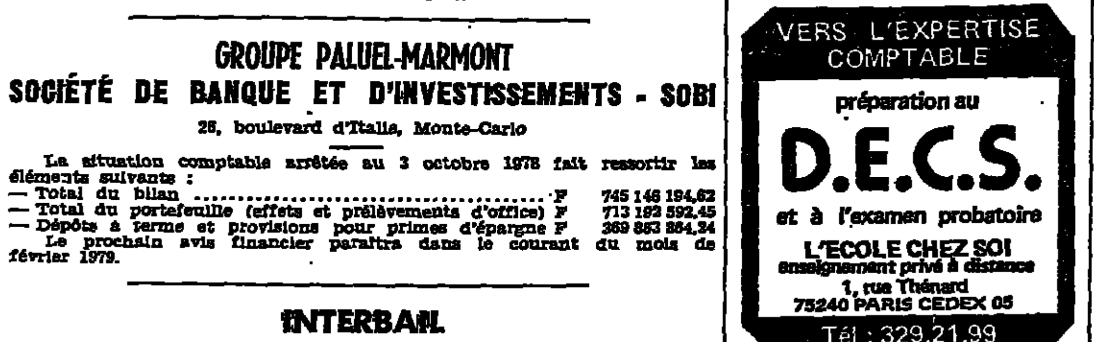
GROUPE PALUEL-MARMONT
SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - SOBI

26, boulevard d'Italie, Monte-Carlo

La situation comptable arrêtée au 3 octobre 1978 fait ressortir les éléments suivants :

— Total du bilan .... F 745 146 194,62
— Total du portefeuille (effets et prélèvements d'office) F 713 192 592,45
— Dépôts à terme et provisions pour primes d'épargne F 369 853 884,24

Le prochain avis financier paraîtra dans le courant du mois de février 1979.



INTERBAIL

Lettre aux actionnaires

Au 30 juin 1978, le total du bilan d'INTERBAIL s'inscrivait pour 882 976 324,33 F contre 729 301 674,93 F à la même époque de l'année précédente. Cette évolution reflète en partie la réalisation de contrats importants au titre d'engagements déjà enregistrés.

L'ensemble des règlements effectués à titre d'investissements du 1er janvier au 30 juin 1978 atteint 122 628 712,19 F. Au 31 août il atteignait 143 124 106,14 F contre 21 818 792,12 F pour la même période de l'année précédente. Le montant des engagements au 30 juin 1978 s'élevait à 988 000 000 F contre 929 000 000 F au 30 juin 1977. Ce chiffre est un solde net entre l'accroissement des engagements et certaines sorties de contrats. Il tient compte d'accords récents et importants qui ont été signés avec des firmes de premier ordre (AEG, TELEFUNKEN FRANCE, PORTENSEIGNE filiale de PHILIPS, groupe NOVOTEL).

L'ensemble des produis d'exploitation hors taxes du premier semestre atteint 68 175 294,54 F contre 51 351 720,91 F hors taxe pour la même période de 1977.

Le résultat d'exploitation au 30 juin 1978 s'élève après amortissements et provisions à 18 501 884,36 F contre 15 733 539,57 F au 30 juin 1977, soit + 17,59 %.

Cette importante progression ne se répercute pas dans la comparaison des comptes de pertes et profits au 30 juin 1978 et au 30 juin 1977, dont les résultats nets sont respectivement de 18 683 267,96 F et 18 110 308,92 F. Des éléments tels que plus-values sur sorties de contrats et reprises de provisions ne sont pas pris en compte au 30 juin 1978. A ce jour, cependant, l'examen des comptes permet d'assurer une progression du montant des bénéfices distribués.

Nos locataires se sont dans l'ensemble montrés ponctuels. Les difficultés rencontrées avec la Société « HOTEL LES CALANQUES » à Ajaccio sont en voie de règlement.

L'évolution du cours de l'action INTERBAIL a été satisfaisante depuis le milieu de l'année dernière (plus bas : 142, plus haut : 235). Comme celui des autres Sicomi, le titre INTERBAIL n'a pas été entraîné dans la dépression du marché financier, notamment pendant la période préélectorale, le cours de l'obligation convertible qui a été introduite le 13 février 1978 à 175 F a évolué de manière très favorable et a rejoint aujourd'hui celui de l'action.

Votre conseil réuni le 29 septembre a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour lui proposer d'adopter la forme de société à conseil de surveillance et à directoire. Cette structure lui paraît mieux correspondre à la nature des rapports existant entre le conseil et la direction.

Jean Martineau, président-directeur général.



LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le numéro du 27 novembre publie notamment les insertions suivantes :

S.N.C.F. — Emission au pair de 45 000 obligations de 2 000 F, dénommées « obligations 10 % novembre 1978 », représentant l'emprunt de 900 millions de francs, jouissance du 20 novembre 1978.

Ces obligations rapporteront un intérêt de 10 % l'an et seront amorties le 20 novembre des années 1979 à 1995.

Financière Sofal. — Emission au pair de 175 000 obligations de 1 000 F représentant l'emprunt obligataire de 175 millions de francs, jouissance du 1er décembre 1978. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 10,40 % et seront amorties en huit ans maximum.

Lemercier frères. — Emission au pair d'un emprunt de 3 981 250 F, divisé en 22 750 obligations de 175 F convertibles en actions à partir du 1er janvier 1979, à raison d'une action de 50 F pour une obligation de 175 F. Avant leur conversion, ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 9,75 %.

L'Oréal. — Emission à 500 F de 788 015 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1978 (une action nouvelle pour quatre actions anciennes). Le capital est porté de 315 206 000 F à 394 007 500 F.

Merlin-Gérin. — Emission à 240 F de 215 564 actions nouvelles de 100 F représentant l'augmentation du capital de 86 225 700 F à 107 782 100 F.

Ces actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1978 et réservées aux actionnaires anciens à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

Carrefour - Supermarché. — Attribution gratuite de 303 228 actions nouvelles de 100 F (une action nouvelle pour cinq actions anciennes), jouissance du 1er janvier 1978. Le capital est ainsi porté de 151 614 200 francs à 181 937 000 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	23 nov.	24 nov.
Valeurs françaises ..	152,1	151,2
Valeurs étrangères ..	99,8	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,9	87,2

LONDRES

Un calme persistant règne lundi matin au London Stock Exchange. Les industrielles ont cependant tendance à se raffermir légèrement. Bonne tenue des fonds d'Etat. Stabilité des pétroles. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 198 70 contre 202 70

VALEURS	CLOTURE 23 11	COURS 27 11
Beecham	620	618
British Petroleum	935	938
Courtaulds	121	122
De Beers	366	360
Imperial Chemical	364	367
Rio Tinto Zinc Corp.	235	236
Shell	584	591
Vickers	198	198
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 5/16
*West Driefontein	29	28 1/2
*Western Holding	21 1/4	21

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B. A. S. F. — Le groupe annonce pour les neuf premiers mois un bénéfice avant impôts de 760 millions de deutschemarks, en baisse de 11,9 % par rapport à la période correspondante de 1977, pour un chiffre d'affaires accru de 1 % à 15 877 millions de deutschemarks. Cette détérioration de la rentabilité est toutefois moins forte que celle enregistrée l'an passé à pareille époque (— 19,6 %). Ce phénomène est imputable aux résultats du troisième trimestre, supérieurs à ceux obtenus les trois mois correspondants de 1977.

Le bénéfice avant impôts de la société mère B. A. S. F. Ag accuse lui aussi, à 480 millions de deutschemarks, une diminution moindre (— 11,4 %) que celle enregistrée au 30 septembre 1977 (— 17,8 %), et ce grâce à la prise en compte de recettes exceptionnelles, qui ont plus que compensé l'augmentation des frais de personnel et les pertes de change élevées.

Pour l'exercice entier, le professeur Seefelder, président du directoire, table sur un chiffre d'affaires consolidé supérieur de 1 % seulement. Il n'est pas certain, en outre, que le niveau des résultats en 1978 atteindra celui de l'année précédente.

IMMOBAIL. — Bénéfice des neuf premiers mois : 17,39 millions de francs (+ 14,3 %).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	17 nov.	24 nov.
Indice général	109,8	108,2
Assurances	175,6	178,4
Banq. et sociétés financ.	96	95,1
Sociétés foncières	96,6	96,2
Sociétés investiss. portef.	120,5	120,5
Agriculture	97,2	95,7
Aliment., brasseries, distill.	105,3	103,2
Autom., cycles et l. équip.	144,8	140,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	120,8	126,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	72,7	73,1
Carrières salines, charbon.	100,5	101,4
Constr. mécan. et navales.	100	97
Hôtels, casinos, thermal.	137,5	135,4
Imprimeries, pap., cartons.	74,5	74,4
Magas., compt., d'exportat.	98,9	98,2
Matériel électrique	137,4	132,7
Métall., com. des pr. métal	44,5	41,3
Mines métalliques	86,2	84,1
Pétroles et carburants	88,2	88
Prod. chimiq. et al.-mét.	138,3	137,9
Services publics et transp.	99,6	99,3
Textiles	130,2	130,9
Divers	126,7	124,4
Valeurs étrangères	101,5	103,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	137,3	136,6
Rentes perpétuelles	51,2	51,1
Rentes amortis., fonds gar.		
Secteur industriel publ. à rev. fixe	210	210,2
Secteur industriel publ. à rev. ind.	97,5	97,4
	322,9	306,7
Secteur libre	108,6	108,6

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	240,5	239,3
Val. franç. à rev. variable	759,5	749,8
Valeurs étrangères	750,2	762

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	88,6	97,2
Produits de base	53,8	52,7
Construction	120,2	119,4
Biens d'équipement	92,1	89,6
Biens de consom. durables	132,7	129,6
Biens de cons. non durabl.	88,2	88,2
Biens de consom. aliment.	98,7	96,3
Services	137,9	135,7
Sociétés financières	101	100,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	196,6	194,3
Valeurs industrielles	78,5	77

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,2	104,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 11	27 11
1 dollars (en yens) ..	193 95	198 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 24 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38	0 452	GAN (Sté) Centr.	633	633	Laffitte-Bail	163	184	Immoinvest	99	99

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	733	732 50	732	782
2750	C.N.E. 3 %	2735	2662	2670	2678
375	Afrique Occ.	373	368	371	385 10
365	E.J. Lefebvre	365	360	362	360
117	Nouvel. Gal.	117 90	116 10	116	116 10
375	Tél. Ericsson	377	368	364	369
250	Gen. Motors	252	253 50	252	250
250	East Kodak	259	257 50	259	258 10
17	East Rand	17 10	17 20	17 60	17 50
121	Ericsson	120 20	119	118	119
220	Exxon Corp.	222 40	223	224	221 50
183	Ford Motor	183 80	183	183	182 30
84	Free State	87	88 90	89 90	88 90
215	Gen. Electric	216 90	217	217	218
102	U. Min. 1/10	101 50	102 50	102 50	103
121	West Deep	124	128 90	128 90	129 90
43	West Driet.	45 10	46 50	48 30	45 56
98	West Hold.	102 20	105	105	106
230	Xerox Corp.	234	238	237	233 40
0 77	Zambia Corp.	0 78	0 78	0 78	0 78

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 408	4 407	4 30
Allemagne (100 DM)	229 580	229 400	228
Belgique (100 F)	14 604	14 590	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 700	211 850	211 50
Danemark (100 krd)	82 990	82 850	82
Suède (100 krs)	100	99 910	99 25
Norvège (100 k)	85 970	85 930	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 579	8 564	8 60
Italie (1 000 lires)	5 198	5 198	5 10
Suisse (100 fr.)	255 950	256 180	255 50
Autriche (100 sch.)	31 385	31 376	31 35
Espagne (100 pes.)	6 170	6 175	6
Portugal (100 esc.)	9 410	9 410	9
Canada ($ can. 1)	3 759	3 774	3 755
Japon (100 yens)	2 271	2 272	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 11
Or fin (kilo en barre)	28580	28850
Or fin (en lingot)	28700	29000
Pièce française (20 fr.)	261 50	260 10
Pièce française (10 fr.)	228	220
Pièce suisse (20 fr.)	251 80	252 10
Union latine (20 fr.)	223	225
Souverain	280	288
Pièce de 20 dollars	1214	1228 40
Pièce de 10 dollars	666	664 80
Pièce de 5 dollars	405	
Pièce de 50 pesos	1149	1164 50
Pièce de 10 florins	239 50	238 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26-27 novembre 1978 a été tiré à 496 178 exemplaires.





A B C D E F G

M. de Guiringaud envisage trois solutions pour les Palestiniens du Liban

Dans un entretien publié dimanche 26 novembre par le quotidien libanais *Al Nahar*, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, envisage le sort des réfugiés palestiniens du Liban dans un règlement d'ensemble au Proche-Orient.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré : « *Les Palestiniens pourraient ne plus être au Liban des réfugiés mais, ayant acquis ou retrouvé un statut palestinien propre, ils pourraient revenir en Palestine, ou aller dans d'autres pays ou encore rester au Liban, non plus comme réfugiés mais comme des résidents étrangers participant à la vie normale du pays.* »

« *C'est vers une telle solution qu'il faut s'acheminer*, a dit le ministre. *Il y a beaucoup d'étrangers en France ainsi que dans d'autres pays du monde. Il existe une grande différence entre être résident étranger et réfugié aspirant à recouvrer une patrie.* » Le ministre a ajouté qu'il appartient « *aux autorités libanaises de définir les conditions de la présence au Liban des Palestiniens* ».

M. de Guiringaud a poursuivi : « *Il n'y aura plus alors de camps de réfugiés ni de manifestations militaires particulières. Les Palestiniens qui demeureraient au Liban se fondraient dans le peuple libanais sans toutefois avoir de droits politiques, se bornant à exercer des activités économiques. (...) La coexistence entre les communautés chrétienne et musulmane, qui sont toutes deux arabes, constitue la caractéristique essentielle du Liban. C'est elle qui a fait du Liban cette terre d'hospitalité et de liberté. La poursuite de la division entre les communautés risque de mettre en danger l'existence même du Liban, notamment l'existence de la communauté chrétienne.* »

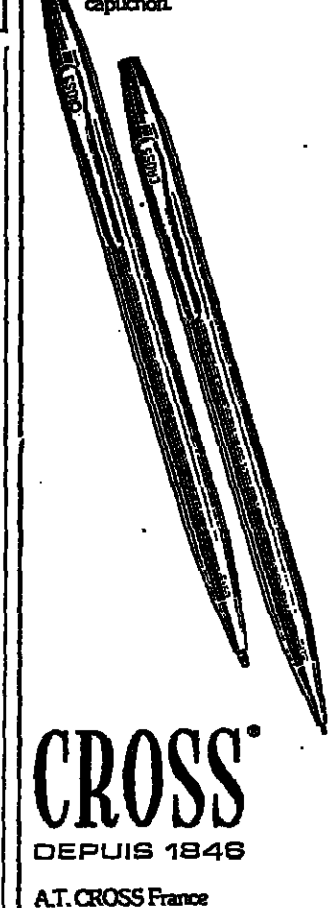
Le ministre pense qu'« *une certaine forme de décentralisation mérite d'être examinée* », mais que « *la solution du problème libanais continuera de se heurter à de nombreux obstacles aussi longtemps que la crise du Proche-Orient n'aura pas été réglée.* »

A son avis, « *les développements de Camp David et les négociations (israélo-égyptiennes) actuellement en cours à Washington ne constituent qu'une étape* ». « *La paix ne reviendra au Proche-Orient que si cette étape aboutit à un règlement global garantissant les droits légitimes de toutes les parties concernées. J'entends par parties aussi bien Israël, dont l'existence doit être reconnue, que les Palestiniens qui ont droit à une patrie et les pays arabes, dont une partie des territoires demeure occupée* », conclut M. de Guiringaud.

Commentant ces propos, M. Chamoun, chef du Front libanais (conservateur), que M. de Guiringaud avait vivement attaqué le 16 octobre (*le Monde* du 18 octobre), a déclaré que le ministre « *ne comprenait pas la question libanaise* ». « *Les déclarations de M. de Guiringaud*, a-t-il ajouté, *approfondissent les divergences qui nous opposent déjà au chef du Quai d'Orsay. Il commet de graves erreurs dans son analyse de la situation au Liban.* »

● *M. Romano Prodi* a été nommé ministre de l'industrie en remplacement de M. Carlo Donat Cattin, démissionnaire.

M. Prodi, trente-neuf ans, professeur à l'université de Bologne, a été président de deux firmes, Maserati et Callegari et Chigi. Il a participé à l'élaboration de la loi de reconversion industrielle. Il a écrit de nombreux articles et essais sur l'industrie italienne en portant surtout son attention sur les problèmes des petites et moyennes entreprises. — *(A.F.P.)*



Après les décisions d'annulation prises par le Conseil d'État

M. Stoléru : le gouvernement mettra en œuvre sa politique d'immigration par d'autres voies que les circulaires

Réagissant pour la première fois aux arrêts du Conseil d'État annulant le 24 novembre, en totalité ou en partie, une série de circulaires émises par lui-même ou par le ministre de l'intérieur en vue de restreindre l'immigration (*le Monde* daté 26-27 novembre), M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a déclaré, le dimanche 26 novembre, au micro de France-Inter : « *Le Conseil d'État n'est pas là pour faire la politique de la France, mais pour juger en droit.* »

Dans les arrêts qu'il vient de rendre, le Conseil d'État avait rappelé que le secrétaire d'État auprès du ministre du travail et le ministre de l'intérieur n'avaient pas compétence pour fixer des règles interdisant de façon générale l'entrée en France des travailleurs étrangers ou de leurs familles, « *règles qu'aucune disposition ne les autorisait à édicter* ».

M. Stoléru, qui participait à un débat radiophonique clôturant la Semaine du dialogue Français-immigrés, a indiqué que le gouvernement adopterait « *des moyens autres que des circulaires : arrêtés, décrets ou éventuellement projets de loi* » pour que sa politique, en la matière, puisse être poursuivie.

Le secrétaire d'État a aussi indiqué que la population étrangère en France (Marché commun excepté) connaît pour la première fois un solde négatif, revenant à 3 640 000 personnes en 1978, contre 3 700 000 en 1977. Les travailleurs représentent près de la moitié de ce total. Il a précisé que, en raison des récentes dispositions, seulement 825 cartes de travail avaient été délivrées à des étrangers en octobre 1978, « *le chiffre le plus bas en trente ans* ».

Enfin, M. Stoléru a estimé qu'« *il ne serait pas raisonnable* », en période de crise, de renouveler jusqu'en 1989 toutes les cartes de travail valables dix ans qui viennent à expiration l'année prochaine (environ 500 000, dont 350 000 de travailleurs algériens selon le secrétaire d'État).

[Ce n'est pas la première fois que M. Stoléru a maille à partir avec la plus haute magistrature administrative de France. En octobre 1977, la section sociale du Conseil d'État avait déjà désavoué le projet de décret suspendant pour trois ans l'immigration familiale, estimant une telle mesure non seulement « scandaleuse », mais encore inefficace et inconstitutionnelle. M. Stoléru avait alors dû modifier son texte, se contentant par la suite d'interdire la délivrance de cartes de travail aux membres des familles qui viennent rejoindre les immigrés.

Cette fois, le Conseil d'État annule pour incompétence le texte instituant l'« aide au retour », sur un recours du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ; cette circulaire imposait, on le sait, aux travailleurs « bénéficiant de ce pécule » de ne plus revenir chercher du travail sur le territoire français. On comprend mal que M. Stoléru, contestant l'autorité juridique du Conseil d'État, reproche à celui-ci de « faire la politique de la France », alors que, précisément, la Haute Assemblée juge en droit ce que le secrétaire d'État lui demande simultanément de faire. En agissant de la sorte, le Conseil d'État n'a pas contesté l'orientation de la politique de M. Stoléru, mais estimé qu'il n'était pas fondé à la mettre en œuvre par voie de circulaire.

Passé le moment de la mauvaise humeur, M. Stoléru en tire la conséquence pratique : la politique qu'il entend suivre sera mise en œuvre par d'autres voies, conformes cette fois à la loi.]

DEMANDANT UNE NOUVELLE AFFECTATION

M. Étienne Bloch démissionne de ses fonctions de juge de l'application des peines de Poissy

M. Etienne Bloch vient de démissionner de ses fonctions de juge de l'application des peines à la maison centrale de Poissy, poste qu'il occupait depuis 1968.

Dans une lettre au ministre de la justice, rendue publique lors du congrès du Syndicat de la magistrature (voir page 28), *M. Bloch explique la raison de son geste. En voici l'essentiel :*

« Je suis magistrat depuis bientôt vingt-cinq ans. (...) Je crois que l'introduction d'un juge dans la prison a été un facteur positif, ussi disutable que puisse être le profil qui en a été dessiné. (...) Je n'ai jamais envisagé les fonctions du juge de l'application des peines dans l'optique de la répression.

» Depuis quelques années, je suis témoin de la régression des objectifs du système pénitentiaire français. Avant même la publication du décret du 23 mai 1975, je me suis déclaré, en présence des plus hautes autorités pénitentiaires, opposé à l'institution des quartiers de sécurité renforcée, et je n'ai jamais cessé depuis de dénoncer leur existence et de lutter par les moyens dont j dispose pour leur disparition.

» Le décret du 23 mai 1975 avait multiplié par huit la capacité de la seule prison disciplinaire de Mende en créant deux cent quarante-quatre places en quartier de sécurité renforcée. La loi établissant un régime de sûreté tend à multiplier par vingt-cinq le nombre des cellules de sécurité renforcée (...). Ce régime rend inutile le juge de l'application des peines comme il l'est déjà à mon point de vue dans les quartiers de sécurité renforcée. Demain, tous les juges de l'application des peines deviendront des juges de l'application des peines des quartiers de sécurité renforcée (...). C'est la raison pour laquelle j'avais envisagé de cesser mes fonctions de JAP dans un délai rapproché, et je m'apprêtais à donner ma démission de l'exercice de mes fonctions. Or j'ai appris récemment que je suis privé de cette possibilité.

» En effet, je viens d'apprendre que je ne suis plus JAP depuis avril 1977 et que toutes les décisions que j'ai prises depuis cette date sont frappées de nullité absolue. (...) Je viens d'apprendre officiellement, après avoir été convoqué par le premier président dela cour d'appel de Versailles, que la direction des services de votre ministère, non seulement n'avait pas l'intention de renouveler mes fonctions, mais avait l'intention de nommer un nouveau juge de l'application des peines à Versailles sans mettre fin à mes fonctions. (...)

» Tout me porte à croire que vous avez décidé de sanctionner ma pratique professionnelle et syndicale, car sauf erreur de ma part, vous m'avez mis personnellement en cause lors de la discussion du projet de loi devant le Sénat sans, faut-il le préciser, me permettre de répondre aux informations inexactes que vous avez donnése. C'est donc une véritable sanction disciplinaire que vous avez prise contre moi. Je vous évite de faire de la faire car je prends acte aujourd'hui uqe je ne suis plus juge de l'application des peines et en conséquence je n'exercerai plus, à compter de ce jour, aucune des taches qui relèvent des fonction de JAP et j'attends ma nouvelle affection au Tribunal de grande instance de Versailles. »

En Guyana

Le bilan du massacre de Jonestown s'élève à neuf cent vingt-trois morts

Le nombre total des victimes du carnage du Temple du Peuple, le samedi 18 novembre, s'élève à neuf cent vingt-trois. Ce chiffre comprend les cinq victimes de l'attaque contre l'avion qui ramenait le représentant démocrate de Californie, Leo Ryan, venu enquêter sur place sur les désordres dont s'inquiétaient les parents des adeptes de Jim Jones, littéralement séquestrés dans une « colonie agricole » au milieu de la jungle. L'assassinat de M. Ryan donna le signal d'un « suicide collectif » — il est impossible pour l'instant de savoir dans quelle mesure le massacre fut « spontané » ou commandé — qui n'a pas de précédent dans l'histoire moderne.

Tous les cadavres sont maintenant rapatriés et déposés à la morgue militaire de Dover (Delaware), où l'on procède à leur identification. La force d'intervention américaine, qui a été chargée d'organiser ce pont aérien — environ trois cents hommes —, devrait avoir quitté la Guyana ce lundi 27 novembre. Elle laisse derrière elle quatre-vingts survivants de la tuerie, qui seront rapatriés prochainement sur la base militaire de Charlestown, en Caroline du Sud, dès que les autorités guyanaises auront fini de recueillir leur témoignage sur les circonstances du drame. Quatre personnes *ont déjà été* inculpées de divers délits, dont une pour le *meurtre* de M. Leo Ryan.

Le gouvernement de Georgestown ne semble pas désireux pour l'instant de nommer une commission d'enquête pour rechercher de quelles sympathies ou négligences l'étrange secte de Jim Jones aurait pu profiter. L'opposition guyanaise aurait cependant l'intention d'interpeller à ce sujet le premier ministre, M. Forbes Burnham.

● *Aux États-Unis*, où l'affaire a naturellement créé une intense émotion, on reproche au département d'État son « imprévoyance » devant l'« exode » de près d'un millier de ressortissants américains sous la houlette d'un dément en puissance. Il n'est pas exclu que le Congrès — qui n'était pas en session ces derniers jours — réagisse à son tour. Il lui est difficile néanmoins d'entamer une procédure d'enquête puisque le mandat de ses membres actuels expire en principe en janvier prochain.

En raison d'une nouvelle grève des agents de conduite

UN TRAIN SUR QUATRE SUR LE RÉSEAU BANLIEUE DE PARIS-LYON

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes) des agents de conduite du dépôt de Paris-Lyon ont déposé un préavis de grève couvrant la période du 27 novembre à 0 heure au 1er janvier 1979 à 3 heures, pour appuyer des revendications d'ordre général. Dans un tract distribué aux usagers, les trois syndicats estiment que la nouvelle organisation du travail instaurée au dépôt de Paris-Lyon revient à « augmenter la productivité et à diminuer les effectifs ».

Ce préavis de grève a pris effet dès ce lundi à 0 heure : sur le réseau banlieue de Paris-Sud-Est, seulement un train sur quatre circulait et des perturbations n'étaient pas à exclure sur le service des grandes lignes. A la direction générale de la S.N.C.F., on ne connaissait pas, ce lundi en fin de matinée, la durée précise de ce mouvement, qui paraissait assez largement suivi.

Pas de coupures de courant

La Fédération de l'éclairage C.G.T. a décidé, de son côté, samedi 25 novembre, d'annuler l'ordre de grève de deux heures par jour qu'elle avait lancé pour cette semaine.

Dans un communiqué, la Fédération précise que cette décision a été prise après que la direction de l'E.D.F. eut accepté d'« ouvrir une discussion sérieuse » sur les revendications qui avaient motivé l'appel à la grève, à savoir la demande d'effectifs supplémentaires dans les centrales thermiques, classiques et nucléaires. Les discussions sont fixées au mercredi 29 et au jeudi 30 novembre.

L'ANCIEN DÉPUTÉ ROBERT PESQUET CONDAMNÉ POUR ESCROQUERIE

M. Robert Pesquet, soixante et un ans, ancien député (républicain social, puis apparenté au groupe poujadiste) de Loir-et-Cher, de 1956 à 1958, a été condamné, le vendredi 24 novembre, à vingt mois de prison et 2 000 francs d'amende, par la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'ancien député répondait d'escroquerie, d'infraction à la législation sur les chèques, de falsification de documents administratifs et d'usurpation d'état civil pour lesquelles il avait déjà été condamné par défaut (*le Monde* du 25 octobre).

M. Pesquet est surtout connu pour avoir été mêlé à l'affaire des jardins de l'Observatoire, le 16 octobre 1959, à Paris. L'inculpé n'a pas manqué de faire référence à ce « *contentieux politique et émotionnel* ».

